TRENTE-HUITIEME ANNEE — N° 11 235 DERNIÈRE ÉDITION SAMEDI 14 MARS 1981

Selon un journal japonais

Les Occidentaux vont interdire l'exportation de technologies de pointe vers l'U.R.S.S.

LIRE PAGE 38

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,80 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 dir ; Tunisie, 220 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 5 kr ; Espagne, 60 pes. ; G.-B., 35 p. ; Grèce 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 55 p. ; Italie, 800 l. ; Liban, 325 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,25 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 240 F CFA ; Suède, 4 kr. ; Suisse, 1,30 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 29

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris no 650572
Tél. : 246-72-23

Le Pakistan et les otages

Islamabad accepte de libérer les prisonniers qui sont réclamés par les pirates de l'air

Un pays déstabilisé

Dans une lettre écrite du fond de sa cellule de condamné à mort, et adressée à M. Giscard d'Estaing qui était intervenu en sa faveur auprès du général Zia Ul Haq, Zulficar Ali Bhutto exprimait sa certitude que, « s'il était assassiné », il serait vengé par la jeunesse pakistanaise. Les pirates de l'air, qui *se réclament de la mémoire de* l'ancien premier ministre, ont confirmé à leur façon cette prémonition. A moins que l'acceptation de libérer les prisonniers réclamés ne cache un piège, ce sera la première fois que des pirates de l'air obtiennent un résultat aussi spectaculaire.

Alors qu'il avait fait arrêter, le 8 mars, Mme Nusrat Bhutto et sa fille qui dirigent le parti populaire pakistanais, l'ancienne formation gouvernementale, le général Zia doit finalement faire élargir une cinquantaine d'hommes qui, appartenant à différents groupes d'opposition à son régime, étaient encore plus dangereux pour lui que les membres d'un parti politique qui ne demandait à l'origine qu'à s'exprimer dans un cadre légal. Cette apparente capitulation surprend de la part d'un homme qui a donné l'exemple de la « fermeté » en de nombreuses autres occasions, ne serait-ce qu'en organisant des châtiments « islamiques » — le fouet en public — contre les auteurs de simples délits.

Le général a-t-il cédé seulement sous la pression des Etats-Unis — parce que les pirates menaçaient d'exécuter en premier les trois passagers américains présents à bord de l'appareil — ou a-t-il d'autres raisons ?

L'odieux chantage aux otages innocents doit — dans ce cas comme dans tous les autres — être condamné, et le dénouement probable du détournement d'avion le plus long de l'histoire risque de créer un fâcheux précédent.

Le général Zia a invoqué le désordre, l'impéritie des hommes politiques et la nécessité de sauvegarder l'unité nationale pour justifier le coup d'Etat militaire de juillet 1977. Il se présentait alors comme le simple administrateur de la loi martiale et promettait des élections libres dès que la situation aurait été redressée. La promesse n'a pas été tenue. Comment aurait-elle pu l'être après la pendaison, au terme d'une longue attente, de Zulficar Ali Bhutto ? Le général Zia avait laissé commettre ce meurtre légal malgré les protestations de pays amis du Pakistan en escomptant que le parti populaire pakistanais, principale formation d'opposition au régime militaire, ne survivrait pas à son fondateur. Loin de faire renoncer les partisans de l'ancien « leader du peuple », le supplice de leur chef les a amenés à passer de la lutte politique à la vendetta.

Parvenu au pouvoir dans des conditions difficiles après la partition du Pakistan, dont un précédent régime militaire portait la responsabilité, Ali Bhutto avait amélioré sensiblement l'image de son pays. Ses successeurs n'avaient pas poursuivi l'œuvre amorcée. Déjà, l'annonce d'une campagne de désobéissance civile à compter du 23 mars faisait prévoir une épreuve de force majeure. L'affaire du détournement contribue à déstabiliser un peu plus le régime.

A certains égards, Islamabad a profité de l'intervention soviétique en Afghanistan, les Etats-Unis ne pouvant qu'aider un pays qui, malgré ses options islamiques, apparaît comme un bastion de l'Occident dans la région. La proposition du président Reagan de fournir aux rebelles afghans des armes *qui transiteraient* nécessairement par le Pakistan place le général Zia devant un choix délicat à un moment crucial. On comprend qu'il n'ait jusqu'à présent fourni qu'une réponse ambiguë.

Les 55 prisonniers politiques, dont le président du Pakistan, cédant apparemment aux exigences des auteurs du détournement de l'avion de la P.I.A., a promis la libération jeudi 12 mars, seront transférés en Libye, indiquait-on vendredi dans les milieux informés à Damas. Les otages seront pour leur part libérés sur le sol syrien, cette solution, ajoutait-on, permettant aux autorités syriennes de se consacrer à la seule partie humanitaire de l'opération. Islamabad a, en revanche, démenti, vendredi, avoir accepté d'autres concessions pour la libération des otages, à commencer par le versement d'une rançon de 250 000 francs français.

D'autre part, un porte-parole du ministère pakistanais des affaires étrangères a réagi de façon ambiguë aux déclarations du président Reagan au sujet de fournitures d'armes américaines à la résistance afghane. Le Pakistan, a dit le porte-parole, « ne souhaite pas être impliqué dans de telles livraisons si elles doivent se produire ».

Dans un message transmis par radio, en même temps que celui annonçant l'acceptation par les autorités pakistanaises des exigences des pirates, les autorités syriennes ont demandé à ces derniers de ne rien faire « *en attendant un accord sur les formules pratique de mise à exécution des engagements pakistanais* », a-t-on appris de source officielle syrienne à l'aéroport.

Ce message, ajoute-t-on de même source, assure les pirates de l'air que les autorités syriennes vont poursuivre leurs contacts avec le gouvernement pakistanais et avec les pirates eux-mêmes, en vue de l'application pratique de l'accord qui sera conclu.

Exprimant son optimisme devant les développements de l'affaire, l'ambassadeur du Pakistan à Damas, le général Sarfaraz Khan, avait eu recours, jeudi, à un proverbe arabe : « *Quand le chameau a réussi à passer par le trou de l'aiguille, sa queue passera facilement.* »

(Lire la suite page 4.)

LE DÉBAT SUR LA SÉCURITÉ ET LA VIOLENCE

- **LA FORMATION ET LE RECRUTEMENT DES POLICIERS,** le début d'une enquête de JEAN-MICHEL DURAND-SOUFFLAND. *(Page 14.)*
- **MARSEILLE FACE AUX IMMIGRÉS ET AU RACISME,** un reportage de PIERRE GEORGES. *(Page 13.)*

L'évolution de la campagne présidentielle

La « Pravda » dresse un bilan « globalement positif » de l'action de M. Giscard d'Estaing et ne voit que des aspects négatifs chez MM. Mitterrand et Chirac

Malgré l'éloignement géographique, les suffrages des électeurs des départements et des territoires *d'outre-mer sont aussi sollicités* que ceux des électeurs métropolitains par les principaux candidats à l'élection présidentielle.

Poursuivant son voyage aux Antilles, M. Chirac a déclaré, jeudi, en Martinique, en réponse aux *déclarations télévisées de* M. Giscard d'Estaing, qu'il se prononcera sur le second tour quand il sera « parfaitement informé » des programmes des autres candidats.

En tournée pré-électorale dans le Pacifique, M. Paul Dijoud a mobilisé, d'une façon jugée « *indécente* » *par la presse locale*, la *radio* et la télévision pour appeler à voter pour M. Giscard d'Estaing, nous indique notre correspondant à Nouméa.

A *Moscou*, la « Pravda » juge « globalement positif » le bilan du septennat du président sortant, et ne voit que des aspects négatifs chez MM. Mitterrand et Chirac.

De notre correspondant

Moscou. — La *Pravda* consacre ce vendredi 13 mars son premier grand article à l'élection présidentielle française. Il n'est pas difficile d'en conclure que les dirigeants soviétiques partagent leurs sympathies entre deux candidats : M. Georges Marchais par « *solidarité de classe* », M. Valéry Giscard d'Estaing pour la continuité de la politique extérieure de la France.

Le correspondant à Paris du journal du P.C. soviétique indique que la campagne a reçu « *une nouvelle impulsion* » avec la déclaration de candidature de M. Giscard d'Estaing que la presse soviétique a d'ailleurs citée longuement en son temps. La *Pravda* ne fait pas preuve d'une grande originalité en ne retenant, sur la quarantaine de prétendants déclarés, que quatre noms, ceux qui « *représentent les forces politiques les plus importantes* ».

En caractérisant les programmes de ces quatre candidats, le journal relève des aspects uniquement positifs chez M. Marchais, des aspects uniquement négatifs chez MM. Chirac et Mitterrand et un bilan « *globalement positif* » chez M. Giscard d'Estaing.

Pendant sept années, ce dernier a eu « *sur ses épaules la direction des affaires* ». Ce premier septennat lui donne « *certains atouts* », mais l'expose en même temps aux coups de ses adversaires politiques. « *Candidat-citoyen* », son état-major électoral est cependant formé essentiellement par des dirigeants de l'U.D.F. que la *Pravda* définit comme « *une coalition de partis bourgeois dans laquelle entrent aussi des républicains indépendants* ».

DANIEL VERNET.

(Lire la suite page 10.)

La préparation du scrutin dans les DOM-TOM

Il n'y a pas de petits profits...

par ALAIN ROLLAT

De tous les candidats, M. Chirac est celui qui a, outre-mer, le plus à perdre. Cela suffit à expliquer que le maire de Paris ait tenu à réaffirmer son intérêt personnel pour ces terres lointaines qui furent les chasses gardées des gaullistes jusqu'à ce que les giscardiens les convoitent à leur tour. Pour le leader du R.P.R., il s'agit avant tout de préserver cet héritage grâce auquel M. Chaban-*Delmas, qui incarnait alors la* légitimité gaulliste, avait devancé M. Giscard d'Estaing dans tous les DOM-TOM, sauf à Saint-Pierre-et-Miquelon, au premier tour de l'élection présidentielle de 1974.

La légitimité étant devenue giscardienne, les gaullistes ont pratiqué — surtout depuis la rupture entre M. Chirac et le *chef de l'Etat* — une surenchère permanente sur la politique conduite outre-mer par leurs rivaux, critiquant à la fois leurs velléités réformistes (par exemple, dans les DOM, les projets de diminution des *privilèges salariaux des fonctionnaires* et de réduction des rentes de situation commerciale) et les moyens mis en œuvre par le gouvernement dans sa politique de départementalisation.

Cette surenchère a un double objectif : plaire à l'électorat conservateur et rallier à la cause gaulliste les laissés-pour-compte de la politique gouvernementale.

Dans ces îles et ces contrées où les débats politiques se ramènent inéluctablement à la seule question de l'appartenance à la France ou de l'indépendance, M. Chirac s'attache également à apparaître comme le meilleur garant du maintien des liens avec la métropole, alors que M. Giscard d'Estaing souligne volontiers la « *libre détermination* » des citoyens de l'outre-mer français.

Bien qu'ils soient moins organisés que les gaullistes, les partisans du président sortant ont bon espoir de tirer profit des indiscutables progrès économiques et *sociaux accomplis dans les cinq* départements et les principaux territoires sous le septennat de celui-ci, d'autant que les résultats des élections européennes, en juin 1979, ont mis en évidence un effritement des bastions gaullistes, la liste de Mme Simone Veil ayant devancé celle de M. Chirac à la Réunion, en Martinique, en Guadeloupe, en Nouvelle-Calédonie et à Wallis-et-Futuna.

Certitudes à la Réunion

Les giscardiens sont convaincus que c'est à la Réunion que leur candidat enregistrera sa meilleure progression, cela pour trois raisons : à cause de la rivalité qui oppose localement les chiraquiens aux amis de M. Michel Debré, dont l'île est le fief principal (*le Monde* du 13 février) ; à cause des querelles métropolitaines entre le P.S. et le P.C. qui priveront M. Mitterrand, avant le premier tour, du soutien des militants du parti communiste réunionnais (P.C.R.), dont le secrétaire général, M. Paul Vergès, a été élu à l'Assemblée européenne sur la liste de M. Marchais ; enfin, et surtout, parce que le gouvernement n'a pas lésiné sur le montant des aides financières débloquées, au *cours des dernières années*, pour le développement économique du département.

M. Raymond Barre, originaire de l'île, s'étant montré particulièrement bienveillant, c'est à la Réunion qu'a été notamment réalisé l'investissement le plus important du septennat dans l'outre-mer, la mise en chantier, en 1981, d'un deuxième port, situé à la Pointe-des-Galets, pour les travaux duquel 480 millions de francs ont déjà été retenus.

Pour M. Mitterrand, en revanche, la situation se présente moins bien qu'en *1974* dans ce département, où il avait battu M. Giscard d'Estaing au deuxième tour, grâce à l'appui du P.C.R. La formation de M. Vergès soutient en effet M. Marchais, dont la liste était arrivée en tête du scrutin départemental aux élections européennes.

(Lire la suite page 10.)

AU JOUR LE JOUR

Succès

Le président Giscard d'Estaing estime que la plus belle réussite de son septennat est l'accélération du programme électro-nucléaire français, qui fait des jaloux dans le monde entier.

Quant aux signatures de maires offertes par les giscardiens à M. Brice Lalonde, le porte-parole des écologistes anti-nucléaires, c'est simplement une belle réussite du candidat Giscard d'Estaing.

HENRI MONTANT.

Page 10

LE MÉDECIN IMAGINAIRE

Un point de vue de JEAN MÉO

POINT

Les promesses des frères Willot

Le groupe Willot, qui avait repris en gérance, en octobre 1978, puis en propriété, en décembre 1979, le groupe Boussac, annonce qu'un millier d'emplois seront supprimés chez Boussac-Saint-Frères, qui est devenu la filiale industrielle du holding financier Agache-Willot. Pour accompagner ces mesures, le gouvernement s'apprête à avancer l'âge de la préretraite d'une année encore, soit cinquante-cinq ans. L'engagement de fonds publics dans ce qu'il est convenu d'appeler la restructuration de l'industrie textile s'explique, certes, par la conjoncture difficile que traverse cette branche. Dans le cas des entreprises de MM. Willot, cet engagement suscite des réserves.

Lorsque le groupe qu'ils dirigent s'est porté acquéreur de l'empire Boussac, l'Etat a favorisé la transaction en abandonnant ses créances, qui n'étaient pas minces. En contrepartie, le groupe Willot s'engageait, verbalement il est vrai, à maintenir l'activité industrielle et l'emploi des « Boussac ». Or, alors que le groupe employait onze mille salariés lors de sa mise en règlement judiciaire, cinq mille huit cents emplois environ ont été supprimés, et un millier supplémentaire est maintenant près de l'être.

A ce manquement aux engagements pris s'ajoute, aujourd'hui, la suspicion sur la légalité de la procédure de cession des actifs du groupe Boussac au groupe Willot. Des plaintes ont été déposées qui contestent les modalités d'estimation de ces actifs, qui affirment l'irrégularité de la vente de l'Aurore. Plainte a même été portée pour imitation de la signature de Marcel Boussac.

Les pouvoirs publics se sont trop engagés dans cette affaire pour ne pas aujourd'hui se préoccuper de ses suites. La stratégie des Willot qui consiste à racheter des entreprises malades pour leurs actifs immobiliers était connue de tous. On peut, dès lors, à la lumière des plaintes récentes et du volume des suppressions d'emplois, s'interroger sur les motivations du gouvernement qui a favorisé une telle opération. Voilà un intéressant dossier pour la commission d'enquête parlementaire sur l'industrie textile qui doit remettre son rapport fin mars.

(Lire page 33.)

« LA CERISAIE », DE PETER BROOK

Clarté tchékhovienne

De l'avis de Peter Brook, Shakespeare et Tchekhov sont deux géants. Plus encore que de grands auteurs, *ils sont grands* comme le théâtre.

Peter Brook-le-shakespearien aborde pour la première fois Tchekhov avec *la Cerisaie* aux Bouffes-du-Nord. La salle, à qui ses murs blessés font une beauté de sorcière, possède son existence propre, exhale ses bienfaits sur tout ce qu'elle abrite. Elle est la Cerisaie, la maison-vestige dont la ruine, la vente, la destruction forment le ressort dramatique de la pièce, dont elle est le personnage principal, donneuse de vie, donneuse de mort, douce et indifférente.

La vieille bâtisse et son inutile forêt de cerisiers secs sont enfermées, avec nous, dans le théâtre, prennent corps par la force d'un jeu auquel on adhère, simplement parce qu'on est ici, parce qu'on regarde, écoute, imagine. Alors le jeu devient personnel. Qui n'a été un jour arraché sans comprendre à une maison d'enfance, une parmi d'autres peut-être, mais *la seule ? Celle qui resurgit* en rêve, douloureusement fidèle à des impressions effacées, comme si le temps s'était replié sur lui-même.

COLETTE GODARD.

(Lire la suite page 25.)

Demain

LE MONDE DIMANCHE

LA FRANCE DE L'HÉRITAGE

Enquête de Michel Heurteaux

Le Monde

idées

PARLER FRANÇAIS

La page Idées du *Monde* du 17 janvier sur la langue française a suscité pas mal de réactions. André Clerici met en évidence la nécessité de vaincre les nombreuses pesanteurs et les nostalgies qui font obstacle *à la politique linguistique* dont il énumère les thèmes. Claude Marcus attire l'attention, au-delà de l'invasion de l'anglais, sur le danger qu'un certain jargon pseudo-technique est en voie de faire courir à la langue française. Hanna Malewska-Peyre, répondant à un article de Dominique Gallet, montre en effet pourquoi tant de gens de conditions diverses préfèrent finalement, à une certaine difficulté du français la commodité de l'anglais. Mais, dit-elle, écrire le français est, en dernière analyse, un art. C'est bien là ce que pense Gabriel Matzneff, pour qui la qualité de sa langue doit être la préoccupation de qui se veut écrivain français.

Contre le fixisme, le purisme et l'impérialisme

par ANDRÉ CLERICI (*)

CONFORMEMENT aux missions qui lui ont été confiées par le gouvernement, lors de sa création d'abord, en 1966, puis en 1980 à l'occasion de son plus récent renouvellement, le Haut Comité de la langue française a proposé, au début de cette année, un plan d'action pour notre langue. On sait que ce plan, exprimé en quatorze mesures, a été approuvé le 15 janvier dernier par le chef de l'Etat et que, le 12 février, un comité interministériel, présidé par le premier ministre, a pris un ensemble de décisions pour son application immédiate.

A en juger par les réactions publiées dans la presse française et étrangère, tant les domaines d'action proposés que les modalités envisagées ont recueilli une approbation très large, pour ne pas dire unanime. Que certains aient été jusqu'à soupçonner derrière ce plan quelques visées de politique intérieure ne fait que mettre davantage en évidence l'accueil positif qui lui a été réservé par l'ensemble de la population, toutes appartenances confondues.

Il ne suffit pourtant pas que soit admise la nécessité, voire l'urgence, d'agir pour notre langue, pour son maintien à un haut niveau d'excellence qualitative et d'importance quantitative. Il importe plus encore de s'entendre sur les *motifs* réels de cette action afin que nulle ambiguïté ne risque d'en dénaturer le sens et, par là, d'en vider la substance. Qui ne pressent en effet, dès lors que l'on parle de « défendre » la langue française et d'en assurer l'expansion, le danger de réveiller les vieux démons du chauvinisme et de redonner vie à certains rêves d'*imperium* pourtant définitivement condamnés par l'histoire ? Combattre pour la langue française ? Oui, pourvu que ce ne soit pas à reculons.

Ce combat est d'abord à mener contre nous-mêmes, contre nos propres négligences, laisser-aller ou laisser-faire C'est pourquoi les premières mesures proposées par le Haut Comité s'attachant à revivifier et revaloriser l'enseignement du français à l'école, au collège, au lycée, de même qu'à relever le niveau du langage employé par les cadres de l'administration, du commerce et de l'industrie, ou diffusé sur les ondes de la radio et de la télévision. Et c'est bien moins la conformité à des normes figées qui devra être visée que la vitalité d'une langue qui bannissant toute lourdeur d'obscurs jargons, *s'efforce* d'exprimer avec aisance, précision et clarté, tout ce qui doit être dit, suggéré, expliqué, proposé, *analysé, discuté, démontré* ou prescrit.

Qu'il s'agisse de sciences ou de techniques, de rêves ou de lois, la langue française *dispose* à l'évidence d'un fonds largement suffisant et divers de formes, de tournures, de racines et de mots. Il est en *son pouvoir* de *dire* et faire entendre toutes choses, non en ce sens qu'elle serait achevée et *définitivement close sur elle-même*, mais en celui-là qu'elle dispose de tout l'acquis suffisant pour se renouveler elle-même constamment, au rythme de l'apparition des concepts nouveaux. Outre la qualité de l'enseignement et une vigilance perpétuelle, une continuelle autocréation s'impose donc pour que notre langue puisse tenir son rang dans l'art et la communication d'aujourd'hui. Voilà pourquoi la décision de développer, en dialogue et confrontation avec d'autres grandes langues, la terminologie française et les instruments qui la soutiennent (lexiques, dictionnaires, banques de données) constitue l'une des assises les plus importantes du *programme* d'action engagé.

Le bon usage

Vivante et bien plus jeune qu'on ne le dit parfois, la langue se rit de qui prétend la régenter. Elle nous modèle tout autant, sinon plus, que nous la façonnons, et c'est en cela qu'elle nous est *maternelle*. Mais si l'usage est finalement — ainsi que l'avait justement pressenti M. Grevisse — la seule autorité véritable, encore ne doit-on pas oublier que celui-ci est aux *mains* de *tous* ceux qui emploient — et usent parfois — la langue française. Dès aujourd'hui, mais plus encore demain, le « bon usage » n'est pas seulement celui des habitants de l'Hexagone mais aussi bien de ceux de Belgique et du Luxembourg, de Suisse et du Val d'Aoste, du Québec et de la Louisiane et, en tout premier lieu, par leur nombre et leur jeunesse, de plus de quinze pays d'Afrique. Une politique linguistique pour la France ne peut se définir qu'en dialogue et en coopération avec tous les autres pays et Etats d'expression française. A cet échange d'informations et de points de vue, à cette coopération respectueuse des diversités historiques, géographiques et culturelles, le Haut Comité entend consacrer, en étroite relation avec les ministères concernés, une part importante de son activité.

On ne saurait enfin minimiser l'importance que, avec tous les Français, le Haut Comité attache à la diffusion internationale de notre langue. Assurer une présence significative du français sur les ondes, dans les universités, les bibliothèques, la presse, les congrès et, bien sûr, les programmes scolaires du plus grand nombre possible de pays est d'une absolue nécessité. Mais là encore il convient de préciser le sens de ce combat et surtout d'en bien définir la portée. Or, s'il est vrai qu'aujourd'hui notre langue se trouve le plus souvent affrontée à l'omniprésence de l'anglo-américain, cette situation ne définit pas pour autant l'objectif à atteindre. Il ne peut s'agir pour nous de nier une évidence historique, à savoir qu'une place éminente appartient actuellement à l'anglais sur le plan de la communication internationale, ni non plus — et cela pourra paraître plus étonnant — de vouloir à tout prix reconquérir la première place, à supposer toutefois qu'elle ait jamais été celle du français.

Placée par la géographie dans une situation de contact direct avec cinq langues (l'allemand, l'anglais, l'espagnol, l'italien et le néerlandais), accueillant sur son sol de très importantes minorités de langue arabe et portugaise, la France a plus à attendre d'une large coopération linguistique, à l'échelle européenne et mondiale, que d'une lutte d'influence finalement stérile qui ne ferait que fâcheusement rappeler d'anciennes concurrences pour la conquête d'empires coloniaux. N'a-t-on pas vu s'éveiller, au cours des dernières années, un intérêt inattendu pour le français en des régions lointaines comme le Japon, la Corée ou des pays du Golfe qui, sans cesser pour autant d'utiliser l'anglais dans la plupart de leurs relations internationales, ont peu à peu senti le besoin — au travers de notre langue et de notre culture — d'amorcer un dialogue nouveau et plus approfondi tant avec l'Europe qu'avec l'Afrique ?

Une politique linguistique ne peut donc se définir aujourd'hui pour la France qu'aux antipodes du fixisme, du purisme et de l'impérialisme. Celle dont le Haut Comité a tracé l'esquisse en quatorze mesures se construit en termes d'exigence, de coopération et de dialogue. C'est parce qu'elle fait appel aux aspirations les plus nobles de chacun, de notre jeunesse en particulier, qu'elle a chance de réussir, autrement dit de vaincre les pesanteurs sclérosantes, de chasser les vieilles nostalgies, d'ouvrir à l'espérance. Et c'est encore pourquoi, en dépit des difficultés de l'heure, on ne saurait douter que le gouvernement la soutienne avec vigueur et la promeuve.

(*) Inspecteur général de l'éducation nationale, secrétaire général du Haut Comité de la langue française.

Pour la clarté

par CLAUDE MARCUS (*)

LA défense de la langue française est à l'ordre du jour. Les pouvoirs publics ont créé un Haut-Comité de défense de la langue française et l'Assemblée nationale a constitué une commission d'enquête de la langue française.

Le combat, puisque combat il y a, s'est porté essentiellement sur deux fronts : celui de la défense de l'emploi de la langue française lorsqu'elle est en concurrence avec d'autres langues dans les réunions internationales par exemple, et celui du bannissement des mots étrangers qui avaient l'audace de s'introduire dans notre langue parlée ou écrite et risquaient de la contaminer ou de l'abâtardir

Si le premier front paraît parfaitement respectable, le second nous engage sur un terrain beaucoup plus douteux.

De tout temps, ceux qui ont inventé une technique, ont reçu en échange le droit de lui décerner son nom de baptême.

Les exemples sont innombrables. Le vocabulaire international de la diplomatie est truffé de mots français ; les Allemands nous ont donné de nombreux termes militaires, tels que blockhaus ou stukas, et les anglo-saxons, un grand nombre de termes techniques des vocabulaires récents du marketing, de l'aviation ou du cinéma, avec parfois de jolis allers et retours comme le terme « maintenance » qui a supplanté le terme « entretien » dans le vocabulaire aérien et dont on peut dire au pied de la lettre qu'il constitue un prêté pour un rendu.

D'une manière générale, on pourrait penser que ces échanges ont plutôt tendance à enrichir les langues qu'à les appauvrir, et que le français en particulier, est une langue assez riche pour accueillir sans grand dommage ces termes immigrés.

Il semble, en revanche, qu'il y ait un terrain sur lequel on ne s'est pas aventuré, un front que l'on n'a pas ouvert et qui paraît pourtant beaucoup plus important pour l'avenir de notre langue que ceux que nous avons mentionnés.

Pendant des siècles, une des forces du français a été la clarté ; depuis une vingtaine d'années, il semble qu'une partie de la France ait du mal à comprendre ce que l'autre écrit.

Nos économistes, nos psychologues, nos psychanalystes, nos sociologues, voire notre administration, s'enferment dans un hermétisme guère propice à la diffusion de la pensée qu'ils expriment.

Bien sûr, les sciences humaines notamment ont dû créer un vocabulaire qui leur est propre. Il sera toujours difficile de comprendre les vocables qu'elles utilisent si l'ont n'est pas familier avec les concepts qu'ils recouvrent, mais on a le sentiment que l'obscurité des textes va bien au-delà de l'emploi des termes techniques.

Une grande partie de nos penseurs d'aujourd'hui se sont insensiblement enfermés dans un jargon qui rend inintelligible la pensée qu'ils expriment en dehors des cercles d'initiés. A tel point, que l'on est tenté de se poser la question de savoir s'ils n'écrivent pas uniquement à l'intention de ces *quelques initiés, soit qu'ils* rompent des lances avec eux, soit qu'ils soient les seuls dont l'avis les préoccupe.

Il m'arrive de constater, dans l'entreprise à laquelle j'appartiens, que nos propres collaborateurs, pour ne pas parler de nos clients, ne comprennent pas toujours ce que disent les socio-psychologues qui travaillent pour eux. Mais, si nous, Français, ne comprenons pas, comment voulez-vous que les étrangers lisent nos penseurs contemporains ? Comme je m'étonnais de l'absence d'un certain nombre de noms bien connus chez nous dans la bibliothèque d'une grande université américaine, le professeur responsable des langues me répondit qu'ils étaient absents parce que les étudiants comprenaient de plus en plus difficilement la langue qu'ils écrivaient.

Un certain nombre de professions sont condamnées à communiquer leurs messages à leur auditoire, faute de quoi, elles aboutiraient à l'échec pur et simple. Je pense, par exemple, aux avocats, aux journalistes ou, pardonnez-moi, aux publicitaires. Il est vrai que les deux dernières catégories maltraitent parfois la langue française classique, mais ces professionnels font en tout cas de louables efforts pour exprimer clairement leurs pensées, car ils ne feraient pas correctement leur métier s'ils n'étaient pas compris.

Certains de nos penseurs ne semblent pas toujours avoir la *même préoccupation du message* bien reçu. Mais le jour où la pensée contemporaine française cessera d'être diffusée dans le monde, notre langue sera réellement en danger.

Si l'on veut vraiment défendre la langue française, il est urgent d'apprendre à nos étudiants à exprimer leurs pensées dans une langue accessible au plus grand nombre, et l'élitisme, dans ce domaine, peut devenir une véritable catastrophe. Il nous semble plus urgent de défendre la clarté de la pensée française que de remplacer « cameraman » par « cadreur ».

(*) Administrateur-directeur général de Publicis.

Un excellent maître

par GABRIEL MATZNEFF

DANS ses *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, le Père Bouhours rapporte un conte selon lequel, au paradis *terrestre, Dieu parlait espagnol*, Adam français, Eve italien, et le serpent... anglais. C'est drôle, mais sous la plume d'un prêtre cela surprend, et il est naturel que l'austère Nicole ait, dans ses *Essais*, publié son peu de goût pour cet ecclésiastique « *rempli d'estime pour les bagatelles et les vanités du monde* ».

Au vingtième siècle comme au dix-septième, *un ami* de Port-Royal n'a pas, *a priori*, de sympathie pour le Père Bouhours, jésuite et bel esprit, qui fit une guerre très méchante aux jansénistes, jugeant leurs locutions surannées, leur vocabulaire barbare, et osant même railler le *style de l'abbé de Saint-Cyran*, qui était, selon lui, « *du galimatias tout pur* ». Ces absurdes calomnies de Bouhours, si déplaisantes qu'elles soient, ne nous empêchent pas de prendre le plus vif plaisir à la lecture des *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, et d'exprimer le vœu qu'un éditeur ait l'heureuse idée de sortir ce livre de l'oubli où il est tombé. Ne soyons pas plus port-royalistes que le Grand Arnauld, qui se préoccupait fortement des observations de Bouhours, et en faisait son miel.

L'esprit des saints

Bossuet, Boileau, Mlle de Scudéry, faisaient un cas extrême de l'approbation de Bouhours, et Voltaire le place dans son temple du goût, aux *côtés de Bourdaloue et de Pascal*. « *L'esprit lui sort par tous les côtés* », disait Mme de Sévigné, et le duc de Longueville lui confia l'éducation de ses fils, ce qui prouve que, même du côté de Port-Royal, on savait rendre justice au jésuite grammairien. En 1676, écrivant *Phèdre*, Racine adresse au Père Bouhours, jointes au manuscrit de sa pièce, les lignes suivantes : « *Je vous supplie, mon Révérend Père, de marquer les fautes que je puis avoir faites contre la langue, dont vous êtes un de nos plus excellents maîtres.* »

On pardonne à Bouhours ses injustices envers les Messieurs de Port-Royal, quand on lit sous sa plume, en réponse aux imbéciles qui parlent de la « pauvreté » du français : « *On ne demeure jamais court, on exprime tout ce qu'on veut en notre langue, quand on la sait bien.* » Et lorsque Ariste dit à Eugène : « *Vous seriez bien aise que toutes les langues fussent réduites à une seule, et que tous les peuples s'entendissent* », nous aimons qu'Eugène lui réponde : « *Je n'en serais pas fâché, pourvu que notre langue fût cette langue universelle, et que toute la Terre parlât français.* »

Bouhours donna une traduction du Nouveau Testament, mais l'archevêque de Paris, le cardinal Louis-Antoine de Noailles, lui interdit de la signer, « *son nom n'étant pas assez grave pour être mis à la tête d'un livre si divin* ». Bouhours payait là ses thés chez Mlle de Scudéry. Le cardinal-archevêque ayant en revanche encouragé un père de l'Oratoire à publier sa traduction du Coran, les jansénistes purent dire en riant : « *Notre archevêque aime mieux le Coran des pères de l'Oratoire que l'Evangile des jésuites.* » C'était un siècle où, en France, même les saints avaient de l'esprit.

Il faut rééditer Bouhours. Lorsqu'il mourut, l'abbé de Longuerue déclara : « *Il ne savait bien que le français.* » Pour être brève, cette oraison funèbre n'en est pas moins immense. Un écrivain français ne peut en souhaiter une autre.

Réplique à... Dominique Gallet

par HANNA MALEWSKA-PEYRE (*)

DOMINIQUE GALLET propose entre autres d'exclure systématiquement l'utilisation par les représentants de la France d'une autre langue que le français (la seule exception pouvant être l'emploi de la langue *nationale* du pays hôte). Il est facile de formuler de tels principes et de telles recettes, mais il faudrait encore que *les étrangers veuillent s'exprimer en* français et le comprendre. Sinon, *comment communiquer sans une traduction simultanée ?*

Il faudrait peut-être se poser la question : pourquoi la plupart des réunions scientifiques internationales se déroulent en anglais *ou*, mieux, pourquoi les chercheurs étrangers choisissent l'anglais comme la langue de leurs échanges ?

L'anglais des conférences que M. Gerald Antoine appelle (à juste titre) simplifié, est pourtant un outil de communication et permet facilement de transmettre des *informations*, même si leur contenu est complexe. Ce n'est toujours pas le cas du discours français, qui puise dans la vieille tradition latine ou « le verbe », la forme est aussi importante que l'idée, le contenu.

Autant la langue française permet une très grande précision (au moins dans certains domaines), le discours intellectuel vise très souvent d'autres objectifs que l'échange précis des informations. Ces objectifs sont de nature esthétique, mais ils sont difficiles à atteindre par les profanes, qui en plus peuvent avoir le goût de l'économie et de la clarté du message.

Je pense en effet que l'hégémonie de la technologie et de l'économie américaines qui provoque « l'atlantisme culturel » n'est pas le seul facteur qui défavorise le français. Le français, comme on le pratique actuellement, est un moins *bon outil que l'anglais* dans bien des situations.

Depuis mes années passées en France, j'ai compris que parler et écrire le français, c'est un art qui s'apprend, comme jouer du piano depuis son enfance, et qu'il faut continuer les exercices pendant toute sa vie. C'est un particularisme de la langue française, bien senti « de l'extérieur » par les étrangers (qui n'ont pas eu les *possibilités de pratiquer cet art*), mais trouvé naturel par les Français qui se prétendent cultivés. Les étrangers, comme les prolétaires français, se trouvent parfois *exclus de cette forme* de communication.

Le temps est toujours trop *court*, les voyages des chercheurs coûtent cher. L'exigence de la situation, c'est d'exprimer un contenu clairement riche et d'observer les limites du temps.

Les mêmes problèmes se poseraient pour les articles dans des revues scientifiques où « l'espace » coûte cher, où ceux qui écrivent d'une façon très concise *ont* plus de chances.

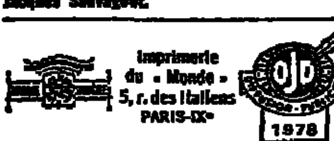
Les traductions du français sont *difficiles, je donne comme exemple le domaine* des sciences sociales qui m'est familier : traduire en anglais un Bourdieu, un Lacan, quelle audace (et quel cauchemar !) pour le traducteur ! Mais si l'on se *risque* à traduire Lacan ou Bourdieu, certainement faire le même effort pour un modeste attaché de recherche, M. Tartempion, n'est pas possible. Donc, M. Tartempion écrira seulement pour ses collègues français *ou apprendra l'anglais simplifié*, mais efficace, si son objectif est de se faire connaître à *l'étranger*.

(Et si on sacrifiait parfois la beauté baroque du discours ?...)

Nos dernières remarques concernent le fameux « accent » : même si leur accent n'est pas prononcé, les étrangers sont tout de suite repérés, étiquetés, ils partagent *a fortiori* les malheurs des provinciaux qui n'ont pas l'accent parisien. Les pauvres. Ils préfèrent cet anglais plat et simplifié et la *tolérance* pour les accents différents, plus grande dans le cercle des anglophones.

(*) Chercheur en sciences humaines.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.



Le Monde

étranger

AMÉRIQUES

Etats-Unis

L'administration Reagan met une sourdine à l'affaire du Salvador

Washington. — Les événements du Salvador n'inspirent plus les mêmes commentaires dans la capitale américaine. Au lieu de s'inquiéter des envois d'armes aux mouvements d'extrême gauche, on se félicite de leur diminution. Et, après avoir mis l'accent sur la menace communiste extérieure, on souligne de nouveau la nécessité d'une solution politique.

Pourquoi la presse parle-t-elle tant de ce petit pays d'Amérique centrale ?, demandaient, le jeudi 12 mars, des fonctionnaires du département d'Etat. L'affaire salvadorienne *« occupe cinq fois plus de place »* qu'elle n'en mérite, éclipsant des sujets aussi importants que le Proche-Orient, la Pologne, l'Afghanistan... L'accusation ne manque évidemment pas de sel. Elle ne trompe d'ailleurs personne : si quelqu'un a monté en épingle cette affaire, c'est bien le gouvernement de M. Reagan.

Le changement de ton peut s'expliquer de diverses manières. Il est clair, tout d'abord, que Washington a été frappé par les remarques de ses alliés. Lors de leurs visites successives dans la capitale américaine, les ministres des affaires étrangères italien, français et allemand, ont tous

De notre correspondant

insisté sur la nécessité d'une solution politique au Salvador. Même Mme Thatcher est intervenue dans ce sens. Une telle unanimité impressionne l'administration républicaine. On lui a démontré qu'une insistance excessive sur l'aide militaire serait néfaste, aussi bien en Amérique latine qu'en Europe.

Des raisons internes s'y sont ajoutées. Avec l'appui de plusieurs organisations nationales, dont l'Eglise catholique, l'opposition de certains parlementaires démocrates a doublement gêné M. Reagan. D'un côté, elle ternissait sa croisade anticommuniste, de l'autre, elle finissait par minimiser le programme économique sur lequel le président veut toujours centrer l'attention de ses concitoyens.

On ne peut ignorer, enfin, le facteur évoqué par les dirigeants américains eux-mêmes, à savoir la diminution sensible des envois d'armes à l'extrême gauche par l'intermédiaire du Nicaragua. Il était facile à Washington de faire pression sur le gouvernement de Managua qui, de son côté, a fait preuve de réalisme.

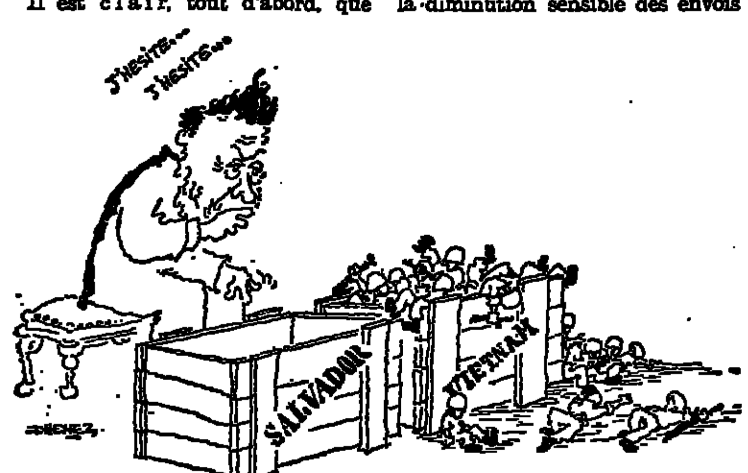
M. Reagan souligne que le flux d'armes baisse sensiblement, après en avoir dénoncé, pendant des semaines, l'énormité. Cela lui permet de se décerner un satisfecit : n'est-ce pas la preuve que la fermeté a été payante ?

En fait, la nouvelle administration semble avoir volé au secours d'une petite victoire. Lorsqu'elle dénonçait de manière dramatique, à la mi-février, *« l'exportation de la subversion »* sur le continent américain, la guérilla venait de rater sa grande offensive. Et, selon certaines informations, les envois d'armes avaient déjà sensiblement diminué à ce moment-là.

Le Salvador devait être un test. Est-ce Moscou qui testait le nouvel hôte de la Maison Blanche en multipliant les envois d'armes en Amérique centrale ? Ou M. Reagan qui prenait de vitesse *les dirigeants du Kremlin et les* provoquait ouvertement ? Cela n'a plus beaucoup d'importance. Si Washington voulait adresser un message aux Soviétiques, le signal a fonctionné. Il n'est plus nécessaire, maintenant, de faire du Salvador le centre de l'actualité internationale, et la menace principale contre le « monde libre ».

Si la tendance actuelle se confirme, si aucun événement imprévu ne modifie la volonté américaine de ramener l'affaire à de plus modestes proportions, on reviendrait à peu près à la politique de M. Carter : le soutien à la junte en place, présentée comme la seule chance démocratique du Salvador. Quitte à moins s'inquiéter des menées de l'extrême droite et à augmenter le nombre des conseillers militaires américains.

ROBERT SOLÉ.



(Dessin de CHENEZ.)

[Une certaine imprécision règne sur l'importance de l'aide militaire de Washington à la junte salvadorienne. Le 11 mars, le secrétaire américain à la défense a déclaré qu'il n'avait pas connaissance d'« un plan visant à accroître l'assistance militaire déjà accordée au Salvador » : 25 millions de dollars, selon ses chiffres. Or M. Reagan lui-même avait annoncé le chiffre de 35 millions de dollars pour 1981. Pour ce qui est des conseillers, dont le nombre actuel, officiellement, est de cinquante-deux ou cinquante-quatre, une marge de flou est également entretenue. Le Pentagone a annoncé le 13 mars que quinze « bérets verts » américains allaient être envoyés de la zone du canal de Panama au Salvador, afin d'y entraîner les forces armées. Le porte-parole a précisé que, dans ces conditions, il y aurait environ soixante conseillers dans la petite République d'Amérique centrale aux environs du 1er avril. — N.D.L.R.]

● *M. Trudeau a démenti avoir modifié sa position à l'égard du Salvador* lors de la visite du président Ronald Reagan au Canada les 10 et 11 mars.

La semaine précédente, le premier ministre canadien avait déclaré que l'aide militaire américaine au Salvador était une *« erreur »*. Il n'a toutefois pas réitéré publiquement ses critiques pendant le séjour du chef de la Maison Blanche. *« Nous nous opposons à toute aide militaire au Salvador »*, a précisé M. Trudeau lors d'une conférence de presse, le jeudi 12 mars, *« mais il est évident que les insurgés obtiennent des armes de quelque part. Dans ce cas, je ne peux me mettre dans une colère sans nom si les autres en obtiennent aussi »*. M. Trudeau a confirmé que le Canada était en faveur d'un règlement politique au Salvador. — *(Reuter.)*

● *De violents combats se poursuivent depuis deux semaines* près de la petite ville d'Aguacayo, à une cinquantaine de kilomètres au nord de San-Salvador, pour le contrôle de la zone du volcan de Guazapa, d'où l'armée tente de déloger des guérilleros. L'artillerie lourde de la garde nationale bombarde la position des insurgés, mais ceux-ci ont repoussé l'assaut de plusieurs unités salvadoriennes. De source militaire, la garde nationale a perdu douze hommes en onze jours de combat.

D'autre part, les corps de vingt-cinq personnes, victimes de la violence politique, ont été trouvés, le jeudi 12 mars, en divers points du pays. Dix-neuf cadavres, tous portant des marques de torture, ont, en paticulier, été retrouvés dans les environs de Tejutla, province de Chalatenango. — *(A.F.P., Reuter.)*

Brésil

NOUVEAU DRAME DE LA FAIM DANS LE NORDESTE

Fortaleza *(A.F.P.) — Des milliers de paysans affamés ont récemment envahi et mis à sac les magasins et dépôts de combustibles de plusieurs villes du Nord-Est brésilien. Le Nordeste est à nouveau frappé par une de ses graves sécheresses périodiques.*

Dans la ville de Bonito-de-Santa-Fe, dans l'Etat de Paraiba, l'un des plus touchés par le manque d'eau, quelque cinq mille paysans ont occupé les commerces d'alimentation en criant : « Nous avons » faim, nous voulons manger. » *Beaucoup de ces affamés, ont révélé les autorités, se nourrissent de la chair avariée du bétail mort de soif.*

Selon des indications officielles, sur mille vingt-quatre municipalités de la région, plus de sept cent soixante-dix se trouvent dans une situation critique, et des milliers de paysans se sont transformés en mendiants, errant à la recherche de travail et de nourriture.

La peur règne dans les villages dont les municipalités ne disposent ni de fonds de secours ni d'effectifs de sécurité suffisants. Selon les chiffres officiels, la région compte huit cent mille chômeurs, mais d'autres évaluations portent ce nombre à plus de deux millions.

Le ministre de l'intérieur, M. Mario David Andreazza, qui s'est rendu sur place, a assuré que le gouvernement fédéral allait débloquer immédiatement une somme de 34 millions de dollars pour la distribution de nourriture, la construction de petites digues et la formation de « fronts de travailleurs » pour retenir les paysans à la terre.

Le gouverneur de l'Etat de Bahia, l'une des régions du Nordeste frappées par la catastrophe, a affirmé qu'il y a peu de chances que des mesures de secours soient réellement efficaces lorsqu'on les prend au moment où la sécheresse s'aggrave. Il a souligné la nécessité d'une nouvelle politique pour faire face efficacement aux sécheresses cycliques du Nordeste.

● *Le président du Brésil*, le général Figueiredo, vient d'effectuer une visite officielle en Colombie. — *(A.F.P.)*

Colombie

Le gouvernement a été remanié

Bogota *(A.F.P., Reuter)*. — Le président Julio Cesar Turbay Ayala, chef de l'Etat colombien, a annoncé, le jeudi 12 mars, un remaniement ministériel. Le cabinet précédent avait démissionné la semaine dernière pour permettre à certains ministres de se présenter aux prochaines élections générales prévues l'an prochain. La législation colombienne ne permet pas, en effet, aux ministres d'être candidats tout en assumant leurs fonctions.

On enregistre sept changements, mais l'équilibre traditionnel entre les deux grands partis (libéral et conservateur) est maintenu. Les libéraux n'en conservent pas moins les ministères les plus importants : affaires étrangères, intérieur et finances. Une surprise est venue de la nomination de M. Carlos Lemos Simmonds aux affaires étrangères. Ancien animateur de la campagne présidentielle du président Turbay Ayala en 1978, M. Lemos Simmonds était jusqu'alors directeur de la revue politique libérale *Consigna*. Sénateur du Cauca, dans le sud du pays, le nouveau ministre, professeur de droit international, est âgé de cinquante ans. Ce remaniement est le second opéré par le président Turbay depuis son accession au pouvoir, le 7 août 1978.

Voici la composition du nouveau gouvernement :

Intérieur : M. German Zea Fernandez (libéral) ; *affaires étrangères* : M. Carlos Lemos Simonds (libéral) ; *défense* : général Luis Carlos Camacho Leyva ; *finances* : M. Eduardo Wiesner Duran (Libéral) ; *développement économique* : M. Gabriel Melo Guévara (conservateur) ; *agriculture* : M. Luis Fernando Londono Capurro (libéral) ; *communications* : M. Antonio Abello Roca (libéral) ; *éducation* : M. Carlos Alban Holguin (conservateur) ; *mines et énergie* : M. Carlos Rodado Noriega (conservateur) ; *santé* : M. Alfonso Jaramillo Salazar (libéral) ; *justice* : M. Felio Andrade Manrique (conservateur) ; *travaux publics* : M. Enrique Vargas Ramirez (libéral) ; *travail* : Mme Maria Estela Sanin de Aldana (conservateur).

D'autre part, l'armée a repris le contrôle de quatre villes du sud-ouest, attaquées le 11 mars par plusieurs centaines de guerilleros, a déclaré M. German Zea Hernandez. Selon le ministre de l'intérieur, le gouvernement contrôle entièrement le pays, en dépit du regain d'activité des rebelles. Deux cents hommes du *mouvement révolutionnaire M-19* avaient occupé les villes de Mocoa, Palestina, Tado et Acandifor pendant quelques heures. Ils ont été repoussés par six mille soldats, apprend-on de source militaire. Seule l'occupation de Mocoa avait d'abord été annoncée. C'est la deuxième fois cette année que l'armée est appelée pour combattre des guérilleros.

Le gouvernement veut étendre les compétences de la C.I.A.

New-York. — Dans la foulée du grand retour en arrière auquel travaille la nouvelle administration américaine, la réorganisation de la C.I.A. figure en bonne place. Des informations ont filtré selon lesquelles un groupe de spécialistes représentant les diverses agences de renseignement ont mis au point un plan destiné à rendre à la grande centrale les pouvoirs dont le président Ford l'avait privée après le scandale du Watergate. En janvier 1978, le président Carter signait l'ordre exécutif *n° 12036, qui constituait la nouvelle* charte du renseignement américain.

Estimant que la C.I.A. se trouve, à la suite de ces décisions, dépourvue des pouvoirs que nécessitent les périls du jour, les spécialistes de la nouvelle administration ont prévu de lui restituer le droit de surveiller aux Etats-Unis et à l'étranger les citoyens américains suspectés d'activités mettant en danger la sécurité nationale. Cette « surveillance » implique le droit d'utiliser les « *moyens techniques appropriés* », de perquisitionner les lieux privés et d'infiltrer les organisations suspectes. La nouvelle réglementation ôterait au ministre de la justice son rôle d'arbitre dans les cas litigieux et ne lui laisserait que le droit de décider si la C.I.A. a opéré selon la procédure autorisée, ainsi que celui de laisser, éventuellement, la décision au *« chef d'une organisation de renseignement »*. Enfin, l'autorisation présidentielle ne serait plus nécessaire à certaines opérations.

Le décret signé par M. Carter restreignait assez sévèrement les droits de la C.I.A. et des autres agences d'information. Il leur enjoignait notamment de respecter au maximum les *« concepts généralement admis de vie privée et de droits civiques »*. Sauf décision du président ou du ministre de la justice, aucune perquisition ne pouvait avoir lieu sans mandat. Aucun appareil de surveillance électronique ne pouvait être utilisé sur le territoire des Etats-Unis. Il autorisait les agences de renseignement à collecter des infor-

De notre correspondante

mations sur une personne seulement dans le cas où elle était *« raisonnablement soupçonnée »* de travailler pour une puissance étrangère, d'appartenir à une organisation terroriste internationale ou de se livrer au trafic de la drogue. Le *« raisonnablement soupçonnée »* a été supprimé du nouveau projet.

La lutte contre le « terrorisme international »

La révélation de ce projet, dont la presse s'est faite largement l'écho, provoque une vive émotion dans les milieux libéraux et la presse. D'autant que l'atmosphère qui prévaut depuis l'installation de la nouvelle administration concourt à lui donner de la crédibilité, en particulier les diatribes du président Reagan et de M. Alexander Haig contre le « terrorisme international ».

Au cours d'une récente conférence de presse organisée par l'Institut d'études sur le terrorisme de l'université de New-York, M. Ray Cline, ancien directeur adjoint de la C.I.A., aujourd'hui directeur adjoint du Centre d'études stratégiques et internationales de l'université de Georgetown, à Washington, a expliqué devant un auditoire de journalistes sceptiques qu'on pouvait *« trouver la main de Moscou dans toutes les actions terroristes enregistrées dans le monde »*. Comme un correspondant italien lui faisait remarquer que le cas des Brigades rouges était loin d'être aussi simple, M. Cline lança quelques remarques dénuées d'aménités à l'intention des *« médias traditionnellement infiltrés par les extrémistes de gauche »*. Et M. Cline ajouta : *« Les Etats-Unis ont laissé dépasser leurs forces militaires et leurs services de renseignements par ceux de l'Union soviétique. Nous n'avons plus de temps à perdre. »*

C'est une commission présidée par le vice-président de M. Ford, M. Nelson Rockefeller, qui avait, en 1976, mis au point une série de freins aux activités de la C.I.A. après que de nombreuses preuves eurent été réunies sur les opérations de « surveillance » plus ou moins illégales que l'agence menait contre nombre de citoyens américains dans le monde entier. L'une de ces opérations demeurée célèbre sous le nom d'« opération chaos » avait permis à la C.I.A. de constituer des dossiers sur treize mille personnes, avec un index comportant trois cent mille noms, dans l'espoir — totalement vain — de prouver que les activistes qui protestaient contre la guerre du Viet-nam et militaient pour les droits civiques étaient, en réalité, des agents des puissances étrangères.

La commission Rockefeller, dont l'un des membres était l'ancien gouverneur de Californie, M. Ronald Reagan, avait conclu : *« Le président ne doit pas inciter la C.I.A. à remplir des tâches qui concernent la sécurité intérieure. La C.I.A. doit résister à toutes les tentatives — quelle que soit leur origine — destinées à l'engager dans des activités aussi déplacées. »* (Traditionnellement, c'est le Federal Bureau of Investigations qui est chargé de la sécurité intérieure du pays.)

Le souvenir des « plombiers » du Watergate est encore tout frais dans la mémoire des jeunes Américains. Mais celui de la « chasse aux sorcières » *de l'ère McCarthy n'a guère* quitté non plus celle de leurs parents. Le *New York Times*, qui, au fil des jours, paraît de plus en plus enclin à mettre prématurément fin à la « lune de miel » que la presse accorde traditionnellement au nouvel élu, se fâche : *« Le projet qui consiste à faire espionner (nos concitoyens) revient à un appel pur et simple au gouvernement pour qu'il ignore les lois... Cette proposition nous ramène au temps, pas très lointain, où la C.I.A. ouvrait tranquillement le courrier des citoyens innocents, procédait à des perquisitions illégales et infiltrait les organisations politiques. Lorsque le président a mis fin à ces abus, cela n'a en rien nui à la sécurité du pays... »* *« Au nom de la simple décence,* conclut le *New York Times, le président (d'aujourd'hui) doit faire abandonner ce projet. »*

NICOLE BERNHEIM.

DIPLOMATIE

L'ASSEMBLÉE EUROPÉENNE ADOPTE UNE RÉSOLUTION PRO-MAROCAINE SUR LE CONFLIT SAHARIEN

(De notre correspondant.)

Strasbourg. — L'Assemblée européenne a voté, jeudi 12 mars, une résolution proche de la position de Rabat sur le conflit au Sahara. Anticipant l'adoption du texte présenté par M. Lalor (Irlandais, membre du groupe « gaulliste »), rapporteur de la commission politique, le Polisario et les Algériens ont réagi vigoureusement. M. Ould Jaouda, le président du conseil national sahraoui, a fait distribuer un texte dans lequel il s'étonne que *« la résolution épouse totalment la thèse marocaine »*. Le 11 mars, le quotidien algérien *El Moudjahid* mettait en garde l'Assemblée contre le vote qui la mettrait *« au banc de la communauté internationale »*. Le voyage de Mme Veil, présidente de l'Assemblée, prévu pour le début d'avril, pourrait être reporté.

La motion adoptée (socialistes, communistes et quelques démocrates chrétiens s'étant abstenus) porte également sur l'attitude de la Libye. Les députés *« exigent du gouvernement libyen qu'il renonce à ses visées hégémoniques et déstabilisatrices de la région du Sahel »*.

La résolution *« condamne toute intervention, en particulier militaire, de pays tiers (...) qui contribue a prolonger la situation de conflit armé »*. Elle invite *« le gouvernement algérien (...) à ne pas autoriser l'utilisation de la partie de son territoire longeant le Maroc pour le lancement d'attaques armées contre son pays »*, et *« le gouvernement marocain de ne pas invoquer le droit de poursuite »*.

La résolution ne fait pas référence au peuple sahraoui. Elle souligne au contraire que la nationalité des populations du Sahara vivant à la frontière algérienne n'a pas été *« authentifiée »*, mais un amendement rappelle les résolutions de l'ONU, de l'OUA et des non-alignés reconnaissant son droit à l'autodétermination.

MARCEL SCOTTO.

● *La conférence de Madrid.* — Les trente-cinq participants à la conférence pour la sécurité et la coopération en Europe se sont mis d'accord, jeudi 12 mars, pour organiser à la fin de 1982, à Venise, une réunion sur la sécurité en Méditerranée. C'est la première fois que la C.S.C.E. parvient à un accord sur une suggestion nouvelle depuis le début de ses travaux à Madrid, le 11 novembre dernier. — *(U.P.I.)*

Canada

LES ÉLECTIONS AU QUÉBEC AURONT LIEU LE 13 AVRIL

Québec *(A.F.P.)*. — Le premier ministre québécois, M. René Levesque, a dissous l'Assemblée nationale du Québec jeudi 12 mars et annoncé la tenue d'élections législatives dans la province majoritairement francophone du Canada le 13 avril prochain.

A la dissolution de la chambre, la répartition des sièges était la suivante : parti québécois, 69, parti libéral 34, Union nationale 5, non-inscrits 2. Le gouvernement de M. René Levesque avait été porté au pouvoir le 15 novembre 1976. Il succédait à celui du libéral Robert Bourassa.

Peu après le résultat du référendum sur la souveraineté-association, en mai dernier (défavorable à l'option du parti québécois), le chef de l'opposition libérale, M. Claude Ryan, avait pressé M. Levesque d'organiser des élections. Ce dernier avait décidé de reporter l'échéance afin, avait-il dit, que la consultation provinciale n'intervienne pas au beau milieu du débat entourant la question du rapatriement de la Constitution canadienne. Ce débat est loin d'être terminé mais M. Levesque ne pouvait pas retarder davantage la consultation populaire.

ASIE

Pakistan

RÉPONDANT A M. REAGAN

Islamabad « ne souhaite pas être impliqué » dans des livraisons d'armes à la résistance afghane

Réagissant aux déclarations du président Reagan, qui avait dit le 9 mars qu'une aide militaire américaine à la résistance afghane était une idée « à considérer » (« le Monde » du 11 mars), un porte-parole du ministère pakistanais des affaires étrangères a indiqué, jeudi, que son gouvernement « ne permettait pas que des fournitures d'armes transitent sur son territoire » et qu'il « ne souhaite pas être impliqué dans de telles livraisons si elles doivent se produire ». « Il est bien connu, a indiqué ce porte-parole à l'A.F.P., que les Moudjahidin mènent leur combat contre le régime afghan avec un armement ancien. De son côté, le Pakistan est à la recherche d'une solution politique à la crise afghane. Il n'entend pas être impliqué dans un conflit armé alors qu'il s'efforce, à travers des organismes internationaux représentatifs, d'obtenir le retrait des forces soviétiques d'Afghanistan. »

Les maquisards afghans qui répètent à satiété avoir besoin d'armes perfectionnées pour abattre les hélicoptères soviétiques MI 24 et déplorent amèrement « l'abandon » de l'Occident, vont-ils reprendre espoir après les récentes « *petites phrases* » du président Reagan et la mise au point d'Islamabad ? « *Nous sommes prêts à accepter tout aide américaine, y compris celle de la C.I.A.* », nous assurait récemment une personnalité afghane de formation européenne. Les premières réactions des responsables afghans en exil, avaient été pour dire que les Etats-Unis seraient bien avisés de choisir avec discernement les destinataires d'éventuelles livraisons d'armement. Depuis le début de la guerre les Afghans voudraient éviter d'être des pions dans la rivalité des grandes puissances. Il ne leur échappe pas que les propos du président américain pourraient être principalement à usage Est-Ouest. Des guérilleros mieux armés changeraient sans doute peu à peu le cours de la guerre, mais cet effort serait-il suffisant pour amener Moscou à participer à un règlement politique, et de surcroît, pour refouler l'armée rouge ?

A la vérité, les Afghans ont déjà amélioré leur armement ces derniers mois. M. Sadate a promis de livrer au printemps des fusées anti-chars et anti-aériennes à cinq groupe de résistants qu'il avait invités à la mi-janvier au Caire (le mouvement Hezbi Islami de M. Gulbuddin Hekmatia, lié à la Libye et à l'Iran n'était pas parmi eux). Il les a encouragés à former un gouvernement en exil. Car il ne suffit pas de trouver les armes — les Afghans constatent qu'il en existe sur le marché — encore faut-il qu'il y ait une organisation capable de les utiliser avec efficacité. Or, celui des divers groupes de la résistance qui tiendra les arsenaux pourra dans une large mesure s'assurer le contrôle de la guérilla.

La déclaration du président Reagan a été faite après le passage à Washington d'un dirigeant de la résistance, M. Sayed Gailani, chef du front national islamique, personnalité aux sympathies pro-occidentales affichées, représentant l'aristocratie terrienne, d'obédience royaliste. Il s'appuie sur les forces sociales traditionnelles (chefs de village, notables régionaux, membres de la grande bourgeoisie de Kaboul) et tente de former actuellement un conseil national de la résistance afin d'unifier la lutte contre les Soviétiques.

Il va de soi que, s'ils doivent aider la résistance, les Américains préféreront avoir affaire à un groupe de ce genre plutôt qu'au Hezbi Islami, qui tourne le dos à l'Occident et regarde vers la révolution iranienne. Ce mouvement mène le combat en solitaire, au point de ne pas chercher à utiliser certains déserteurs de l'armée régulière afghane. Mais il passe pour le mieux organisé sur le terrain et dispose, d'autre part, de solides appuis au Pakistan.

L'alliance — dont ne faisait pas partie le Hezbi Islami — formée sous l'impulsion de la conférence islamique en janvier 1980 a éclaté au début de cette année. Pour l'heure, aucun groupe ne s'impose. Les plus modérés, comme le Front national islamique, tentent de repartir sur de nouvelles bases et de prendre les intégristes de vitesse. Ils se sont tournés simultanément vers certains pays arabes et occidentaux conservateurs. Après l'Egypte, l'Arabie Saoudite, les Etats-Unis répondent, aujourd'hui, à leur appel.

L'acheminement d'armes du Golfe vers la frontière entre le Pakistan et l'Afghanistan est techniquement possible, mais il suppose que le gouvernement d'Islamabad l'autorise ou ferme les yeux, ce qui est sans doute déjà actuellement le cas. Pourtant, avant même la déclaration de son porte-parole, il répétait que non seulement le Pakistan n'abrite pas de bases d'entraînement de guérilleros mais qu'il ne veut pas devenir le sanctuaire de la résistance. Ce serait faire peser une menace sur l'unité déjà fragile du pays et encourager par exemple Kaboul à armer les autonomistes Baloutches et Pathans. Les Pakistanais accueillent certains groupes de résistants à Peshawar, mais ils s'intéressent évidemment de très près à toutes leurs activités politiques et militaires, au point de peser sur elles.

La recherche d'une solution diplomatique

En outre, Islamabad déployait jusqu'à maintenant tous ses efforts pour rechercher une *solution diplomatique au problème* afghan. Le président Reagan reconnaît cette résistance et se déclare prêt à l'aider ; il propose, semble-t-il, parallèlement de reprendre l'aide militaire au Pakistan. Si le projet est suivi d'effet, il s'agira d'un tournant dans l'attitude américaine à la fois à l'égard de la résistance afghane et du Pakistan. En 1980, l'administration Carter avait gardé ses distances et proposé 400 millions de dollars d'aide économique et militaire en deux ans. Une somme que le général Zia Ul Haq avait repoussée comme étant des « *broutilles* ». Or l'armée pakistanaise a grand besoin de se moderniser, non pas tellement pour faire face à celle de l'U.R.S.S. en Afghanistan, ce pourquoi elle n'est guère préparée, mais pour tenter de répondre à l'important effort d'armement que poursuit l'Inde avec le concours de l'U.R.S.S. mais aussi de pays occidentaux.

Et le régime d'Islamabad repose sur l'armée. Il s'est assuré de solides bases arrières sur le plan financier auprès de l'Arabie Saoudite et d'autres Etats du Golfe, où travaillent par ailleurs des dizaines de milliers de Pakistanais civils et militaires. Il a tiré parti de l'afflux de réfugiés afghans et de la « menace soviétique » pour obtenir du F.M.I. des *facilités de crédit* (1,7 milliard de dollars) tout à fait exceptionnelles ainsi qu'un rééchelonnement de sa dette auprès de l'Occident et du Japon, au prix de mesures de libéralisation qui satisfont le secteur privé.

Au total, le Pakistan voudrait pouvoir obtenir la garantie des Etats-Unis pour sa sécurité (vis-à-vis de l'U.R.S.S., mais aussi de l'Inde) sans aller jusqu'à accepter sur son territoire des bases, ce qui le mettrait au ban des non-alignés, auprès desquels il a eu naguère — en raison de ses alliances passées avec l'Occident — du mal à se faire admettre. Ses dirigeants — militaires, hauts fonctionnaires — sont en fait partagés sur l'attitude à adopter à l'égard des Etats-Unis et de la résistance afghane, sur laquelle ils souhaitent en tout cas garder le contrôle.

GÉRARD VIRATELLE.

« LE NOMBRE DES RÉFUGIÉS AFGHANS AU PAKISTAN DÉPASSE LES DEUX MILLIONS » estime le Haut Commissariat des Nations unies

(De notre correspondante.)

Genève. — Il y a au moins deux millions de réfugiés afghans au Pakistan, a annoncé, mercredi 11 mars à Genève, M. Kohaut, chef de la mission du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (H.C.R.) dans ce pays. Les autorités pakistanaises en ont enregistré 1 673 000. Mais elles estiment à plus de 300 000 ceux qui n'ont pas pu être immatriculés, chiffre auquel il convient d'ajouter près de 80 000 nomades. Parmi ces réfugiés, 1 310 000 se trouvent dans la province de la frontière du Nord-Ouest, et 335 000 au Baloutchistan.

En dépit de dons importants des Etats-Unis, du Japon et des pays de la C.E.E., le H.C.R. est loin de pouvoir subvenir aux besoins essentiels de ces réfugiés, parmi lesquels une majorité de femmes et d'enfants, manquant de tout dans des camps de fortune. Selon M. Kohaut, le budget de secours d'urgence de 50 millions de dollars prévu pour 1981 devrait être doublé.

D'autre part, le Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.) a annoncé que, selon Téhéran, 250 000 réfugiés afghans avaient trouvé asile en Iran. Les délégués du C.I.C.R. qui ont visité les camps où ils se trouvent ont estimé que nombre de réfugiés présentaient des « *problèmes de santé sérieux* ».

Il a enfin été aussi question du peuple afghan à la commission des droits de l'homme des Nations unies, qui siège actuellement à Genève : une résolution demandant le retrait immédiat des « *troupes étrangères* » a été adoptée par 31 voix contre 8 et 3 abstentions. L'an dernier, l'« *agression soviétique* » y avait été spécifiquement condamnée.

I. V.

● ***Le conseiller économique de M. Karmal Babrak a démissionné*** de ses fonctions, accusant le chef de l'Etat afghan de n'avoir pas tenu sa promesse de demander le départ des troupes soviétiques au début de cette année. M. Mohammed Siddiq Farhang était arrivé, avec sa femme, à New-Delhi, au début de la semaine, sous prétexte de suivre un traitement médical, et a envoyé sa lettre de démission peu après. Il avait été à plusieurs reprises emprisonné par les régimes précédents pour ses opinions nationalistes. Il a affirmé que la majorité des Afghans voulaient le départ des troupes soviétiques. — *(A.F.P.)*

VERS UN ACCORD DANS L'AFFAIRE DE PIRATERIE AÉRIENNE

(Suite de la première page.)

L'ambassadeur voulait ainsi indiquer que les difficultés qui restent à surmonter dans les négociations sont d'ordre purement technique, l'essentiel, un accord de principe, ayant été obtenu.

Vendredi matin, quatre ambulances étaient garées devant l'aérogare, à l'entrée des pistes, pour évacuer les otages les plus fatigués. L'ambassadeur a indiqué à ce propos que, selon les pirates de l'air, il n'y a aucun malade à bord. Cependant, l'ensemble des passagers et de l'équipage devront vraisemblablement être hospitalisés pour examen, après onze jours d'une dramatique tension.

L'avion lui-même était toujours entouré, vendredi matin, du même dispositif de sécurité militaire et policier, mais la passerelle placée à une dizaine de mètres du Boeing de la PIA, depuis son arrivée, avait été amenée contre l'appareil.

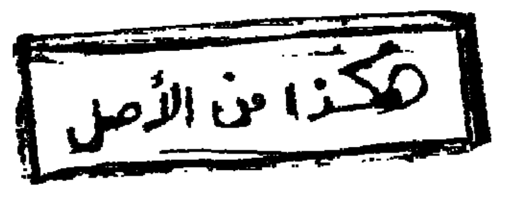
Corée du Sud

VISITE PROCHAINE DE M. FRANÇOIS-PONCET

M. François-Poncet se rendra en Corée du Sud dans les prochaines semaines, probablement au début d'avril. Le voyage du ministre des affaires étrangères sera jumelé à la visite officielle qu'il doit faire à New-Delhi.

M. François-Poncet devait se rendre en visite officielle en Corée du Sud en octobre 1980 après avoir accompagné le président de la République en Chine. Cette visite — la première d'un ministre français des affaires étrangères dans ce pays — avait cependant été ajournée en raison de la menace d'exécution qui pesait sur M. Kim Dae-jung, un des chefs de l'opposition, condamné à mort. Depuis M. Kim Dae-jung a été gracié.

M. Cointat, ministre du commerce extérieur, est allé à Séoul en novembre dernier.



ASIE

Thaïlande

Le général Prem Tinsulanond a remanié son gouvernement

Des conflits d'intérêts entre partis étaient à l'origine de la crise

Le général Prem Tinsulanond a présenté, mercredi 11 mars, au roi Bhumibol, son nouveau gouvernement, le douzième en Thaïlande depuis 1973. Il met ainsi fin à une crise politique qui avait connu son point culminant la semaine dernière avec la démission des treize représentants du parti d'action sociale de l'ancien premier ministre Kukrit Pramot, en conflit avec un autre membre de la coalition, le parti nationaliste Chart Thai des généraux Pramarn Adireksan et Chatichai Choonhavan. La nouvelle équipe, forte de trente-neuf membres, dont seize militaires — contre treize auparavant — disposera de la majorité absolue des sièges à l'Assemblée.

Plusieurs des principaux portefeuilles ne changent pas de titulaire : la défense reste entre les mains du général Prem, commandant en chef à titre exceptionnel — il a dépassé depuis l'an dernier l'âge de la retraite ; — le maréchal de l'air Sitthi Sawetsila conserve les affaires étrangères, et M. Prathuang Kiratibutr l'intérieur. Un seul des quatre vice-premiers ministres est nouveau : l'ex-chef de la police, le général Prachuab Suntharangkul, qui remplace M. Boonchu Rojasanathien, un des chefs du parti d'action sociale et qui était chargé du programme économique. M. Sommai Hoontrakul devient ministre des finances ; banquier, il avait déjà occupé deux fois ce poste. Un technocrate, M. Anat Arphaphirom, prend l'agriculture.

Mais ce qui retient le plus l'attention est l'entrée au gouvernement du *général Sudsai Hasdin, chef du mouvement* des Buffles sauvages rouges (Krating Daeng), responsable des massacres d'étudiants d'octobre 1976, et qui a fondé le Parti de la ligne de masse. Le nom du *général Sudsai* a souvent été cité en relation avec les activités de l'extrême droite, accusée de nombreux assassinats politiques depuis six ans. Sa nomination indique un net virage à droite du gouvernement.

La crise politique ne pouvait guère se produire à un plus mauvais moment : la situation économique et sociale ne cesse de se détériorer et l'imbroglio cambodgien n'est pas près de se débrouiller. Ce ne sont pas des divergences politiques qui *sont à l'origine de l'éclatement d'une* coalition qui venait de fêter son premier anniversaire. Composée de partis de droite, elle bénéficiait du soutien du palais, et des groupes *militaires et d'affaires. En effet,* comme c'est souvent le cas dans la politique thaïlandaise, ce sont, encore une fois, des conflits d'intérêts qui sont à l'origine de la brouille entre *MM. Kukrit Pramot et Boonchu et les généraux Pramarn et Chatichai,* respectivement vice-premier ministre et ministre de l'industrie. M. Boonchu, lui-même « patron » de la plus grosse banque du pays, la Bangkok Bank, et chargé par le général Prem de résoudre la crise économique, s'opposait depuis longtemps aux ministres du Chart Thai auxquels il voulait imposer sa stratégie de libéralisme économique surnommée « Thailand Inc. » (*le Monde* des 24, 25-26 et 27 janvier). Les généraux Pramarn et Chatichai contrôlent des groupes d'affaires auxquels les idées de M. Boonchu déplaisent.

L'incident qui a causé la rupture entre les deux formations concerne l'approvisionnement en produits pétroliers dont le coût est considérable pour la balance commerciale du pays, et qui a longtemps permis à des intermédiaires de faire de substantiels profits.

Le mois dernier, le général Chatichai, qui se trouvait en Arabie Saoudite pour négocier un accord d'achat de 65 000 barils de pétrole *par jour, avait accusé son secrétaire* d'Etat, M. Visit Transatja, du parti d'action sociale, de saboter sa mission en envoyant aux Saoudiens des télex affirmant qu'il n'était pas habi*lité à signer un tel accord. Le diffé*rend monta jusqu'au premier ministre, qui décerna un blâme à M. Visit tout en affirmant que les accusations de corruption portées contre ce dernier étaient dénuées de fondement. C'est alors que M. Kukrit Pramot, qui n'avait pas pardonné au général Prem de lui avoir « soufflé » la direction du gouvernement l'an dernier, et qui est connu pour ses mouvements d'humeur, poussa son parti à quitter le gouvernement.

Les accusations de corruption sont monnaie courante en Thaïlande et ne portent généralement pas à conséquence ; le responsable de la lutte contre la corruption, M. Suthee Arkasruerk, vient de déclarer au *Los Angeles Times* qu'un tiers du budget national était empoché par des fonctionnaires peu scrupuleux. Ces accusations sont généralement employées pour cacher des rivalités d'intérêt.

La faiblesse de la coalition au pouvoir, ses dissensions, son incapacité à venir à bout des difficultés que connaît le royaume à un moment où les troupes vietnamiennes campent à ses frontières, ne laissent pas d'inquiéter les alliés de la Thaïlande, que ce soit au sein de l'ASEAN (1), à Tokyo, Pékin ou Washington. Car le pays qui se veut le plus ferme face au Vietnam se trouve en même temps le plus vulnérable. La récente affaire d'approvisionnement pétrolier, comme auparavant d'autres concernant des contrats de matériel militaire, montrent que certains milieux demeurent prêts à s'enrichir aux dépens du développement ou du maintien du potentiel de défense du pays. Le ministère de la défense ne vient-il pas d'accuser la compagnie Summit, chargée de faire tourner la raffinerie de pétrole qu'il possède, de ne pas stocker les réserves minimales légales de carburant ou de lui vendre certains approvisionnements au prix fort. Près de six ans après l'effondrement du régime sud-*vietnamien, la leçon de la débâcle* semble bien lointaine.

PATRICE DE BEER.

(1) Association des nations d'Asie du Sud-Est, Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● LA POLICE A ARRETE QUARANTE-CINQ FEMMES ET UN PRETRE, qui manifestaient pacifiquement, le jeudi 12 mars, sur la place de Mai, à Buenos-Aires, afin de lever le voile de silence sur le sort des disparus en Argentine. Les quelque cent cinquante autres personnes participant à la manifestation ont été dispersées. La police a assuré que les quarante-six personnes interpellées étaient en « détention provisoire ». Les autorités tolèrent d'ordinaire le mouvement de protestation silencieuse des parents de disparus, qui a lieu, fréquemment, le jeudi, face au palais présidentiel. — *(A.F.P., A.P.)*

Chili

● DEUX PERSONNES REFUGIEES A L'AMBASSADE DE FRANCE *ont été réclamées* par les autorités chiliennes. Le ministre des affaires étrangères, M. René Rojas, a déclaré que M. Felipe Orellana et sa femme Marcela, qui sont dans les locaux de la mission diplomatique française depuis le 10 mars, sont des membres du Mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR) recherchés par la police pour de récents attentats à la bombe et des cambriolages de banques. L'Eglise catholique a, d'autre part, protesté, le jeudi 12, contre ce qu'elle appelle « *la première violation de la nouvelle Constitution* », entrée en vigueur le 11 : l'arrestation de Luis Navarro Vega, reporter photographe, travaillant pour le vicariat de la solidarité. *L'état d'urgence a été* prorogé pour six mois sur tout le territoire chilien, annonce le *Journal officiel* du 12 mars. Un décret gouvernemental publié le même jour autorise le général Pinochet, qui a prêté serment le 11 mars comme président « constitutionnel » du Chili, à procéder à des arrestations, limiter le droit de réunion et la liberté d'information, et à interdire le retour au pays des citoyens propageant des doctrines contraires à la sécurité intérieure. — *(A.F.P., Reuter.)*.

Éthiopie

● M. OLIVIER STIRN, *secrétaire d'Etat français aux affai*étrangères est arrivé à Addis-Abeba, le jeudi 12 mars, porteur d'un message de M. Giscard d'Estaing au chef de l'Etat éthiopien (*le Monde* du 12 mars). Le président de la République proposerait de nouveau la convocation d'une conférence régionale pour tenter de régler les conflits de la *corne de l'Afrique. — (A.F.P.)*

Grande-Bretagne

● SIR MAURICE OLDFIELD, *chef du M.I. 6, le service de* contre-espionnage britannique, jusqu'en 1979, est mort le 10 mars, à Londres, des suites d'une maladie. Avant de prendre la direction du M.I. 6, il avait été en poste au Proche-Orient pendant la seconde guerre mondiale, puis en Asie et à Washington. Quelques mois après son départ en retraite en 1979, il avait été rappelé par le gouvernement britannique et nommé coordonnateur de la sécurité en Irlande du Nord, à la suite de l'attentat qui avait coûté la vie à Lord Mounbatten. On considère qu'il a inspiré le personnage de George Smiley des romans de John Le Carré et celui de l'espion « M » de Ian Fleming. — *(A.F.P.)*

Mozambique

● DEUX RESSORTISSANTS AMERICAINS ont été arrêtés à *Maputo*, en *liaison* avec la dénonciation officielle d'un réseau d'information américain opérant au Mozambique *le Monde* du 6 mars), a annoncé, jeudi 12 mars, l'agence officielle d'information mozambicaine (AIM). MM. Arthur Zimmerman, employé de la firme portugaise de pneumatiques Mabor, et Carl Mobrer, professeur de biologie à l'université Eduardo Mondlane, *auraient* été *respectivement* arrêtés les 4 et 7 mars. Ils seraient accusés d'appartenir à un « *important réseau d'espionnage monté par la C.I.A.* », dont le démantèlement a été annoncé début mars par Maputo. Quatre diplomates américains en poste à Maputo pour « *espionnage, subversion et ingérence* », ainsi que deux de leurs épouses ont été expulsés, plusieurs dizaines de personnes, dont six Portugais et une Pakistanaise ont été arrêtées. — *(A.F.P.)*

Namibie

● LES FORCES SOUS COMMANDEMENT SUD-AFRICAIN ont *tué* cinquante-huit guérilleros de l'Organisation du peuple du sud-ouest africain (SWAPO), dans le nord de la Namibie, au cours des deux dernières semaines, a-t-on officiellement annoncé, jeudi 12 mars, à Windhoek. *D'importantes quantités* d'armes, y compris deux lance-roquettes de 122 millimètres, de fabrication soviétique, auraient été saisies. *Les autorités sud-africaines qui* déclarent avoir tué plus de deux cent quatre-vingts combattants de la SWAPO depuis le début de l'année, estiment toutefois qu'on n'assiste à aucune recrudescence des activités militaires de la SWAPO ces temps-ci. Un porte-parole sud-africain a affirmé que les pertes du mouvement nationaliste demeuraient trente fois plus élevées que celles des forces de sécurité sud-africaines. — *(A.F.P., Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

LA SITUATION EN CISJORDANIE

• Fin de la grève des enseignants
• Intensification des réquisitions de terres

De notre correspondant

Jérusalem. — Après deux mois et demi de grève — la plus importante depuis le début de l'occupation, — les enseignants de Cisjordanie ont décidé, le jeudi 12 mars, de reprendre le travail au début de la semaine prochaine. Leur décision fait suite à une mesure de conciliation de la part de l'administration militaire israélienne qui vient d'accorder une hausse de salaires de 5 % et une prime de 20 % pour compenser l'augmentation du coût de la vie. Selon les dirigeants israéliens, les instituteurs et professeurs de Cisjordanie auront ainsi obtenu, depuis le début du conflit, en novembre, une revalorisation d'environ 50 % de leurs revenus, chiffre contesté par les intéressés qui rappellent en outre avoir réclamé une augmentation de 100 %.

Les représentants du corps enseignant, en annonçant qu'ils mettaient fin à leur mouvement, ont souligné qu'ils ne voulaient pas faire perdre une année scolaire aux deux cent cinquante mille élèves de Cisjordanie. Ils ont reconnu à ce sujet avoir tenu compte de l'inquiétude grandissante des parents d'élèves. D'autre part, on indique de source israélienne que le gouvernement jordanien aurait également usé de son influence sur les fonctionnaires qui, administrativement, dépendent encore de lui, pour les inciter à reprendre le travail.

Dans les milieux politiques palestiniens, la tension se reporte maintenant sur la multiplication des réquisitions de terres décidées par les autorités israéliennes pour créer de nouvelles implantations ou étendre celles qui existent déjà. Dans ce domaine, le gouvernement de M. Begin met actuellement les bouchées doubles avant les élections de juin. Depuis le mois de janvier, chaque semaine ou presque, des centaines d'hectares sont saisis en divers endroits de Cisjordanie.

FRANCIS CORNU.

La guerre irano-irakienne

Echec de la mission islamique de bons offices

La mission islamique de bons offices entre l'Irak et l'Iran a annoncé jeudi 12 mars l'échec *« provisoire »* de ses efforts en vue de l'instauration d'un cessez-le-feu entre les deux pays. Aux termes des propositions suggérées par le *« comité des neuf »* issu de la conférence islamique de Taef, un cessez-le-feu devait être proclamé à partir du jeudi 12 mars à minuit, suivi le 20 mars d'un retrait progressif des troupes irakiennes d'Iran, échelonné sur quatre semaines.

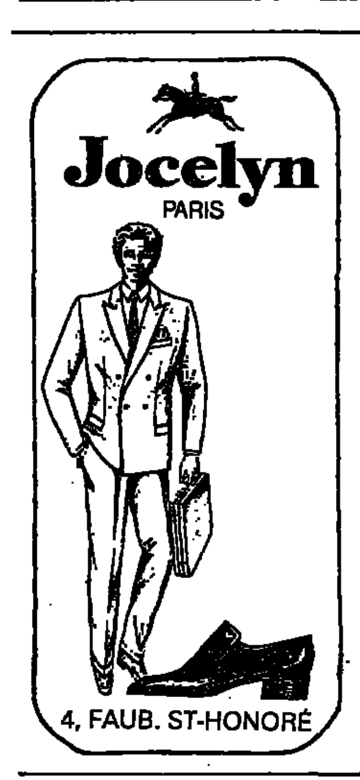
Le secrétaire général de l'organisation de la conférence islamique, M. Habib Chatti, a déclaré jeudi à Djeddah que les réformes des deux parties aux propositions du comité des neuf *« comportent certaines conditions qui ne permettent pas à l'heure actuelle l'instauration d'un cessez-le-feu »*. Il a ajouté cependant que la mission islamique poursuivra ses efforts.

Aux Nations unies, M. Kurt Waldheim a, pour sa part, exprimé jeudi sa *« vive préoccupation »* à la suite de la récente intensification des combats, et a lancé un nouvel appel en faveur des populations civiles, ajoutant que lui-même et son représentant spécial, l'ancien premier suédois Olof Palme, demeuraient attachés à la recherche d'une solution honorable.

L'aggravation de la situation militaire ne préoccupe apparemment pas les dirigeants de Téhéran qui poursuivent, depuis plus d'une semaine, une lutte impitoyable pour le pouvoir. De nouvelles critiques, très graves ont été portées jeudi contre le président Bani Sadr, accusé par ses détracteurs islamiques d'avoir, en sa qualité de commandant en chef des armées, donné l'ordre, en avril dernier, de faire bombarder les hélicoptères américains *« pleins de documents secrets »* immobilisés dans le désert iranien par suite du raid avorté de Tabas. Le chef de l'Etat est également accusé d'avoir fait libérer, de sa propre initiative, cent personnes arrêtées pour leur participation à une tentative de coup d'Etat, au cours de l'été dernier.

Le quotidien *Azadegan* (proche du parti républicain islamique) est revenu, pour sa part, sur la menace de démission brandie par M. Bani Sadr en écrivant sur un ton ironique : *« La révolution islamique ne repose pas sur un individu. »*. — *(A.F.P., Reuter.)*

● *Les Etats-Unis ont vendu près de 250 000 tonnes de céréales à l'Iran* depuis la libération des otages américains, selon le département américain de l'agriculture. Ce tonnage comprend 180 000 tonnes de blé et 65 000 tonnes de maïs. L'interdiction du commerce entre les deux pays, décidée par M. Carter à la fin de 1979 en représailles contre la prise d'otages, ne s'appliquait théoriquement pas aux produits alimentaires et médicaux. Mais les ventes directes de céréales américaines à l'Iran avaient néanmoins été interrompues à cette date et n'ont repris que dans le courant du mois de février. — *(A.F.P.)*



EUROPE

Pologne

La tension s'accroît à Radom où les ouvriers mettent en cause les organes de sécurité

La persistance de la tension en Pologne, et plus particulièrement dans la ville industrielle de Radom, devient préoccupante à quelques jours de la rencontre prévue entre le chef du gouvernement et la commission nationale de Solidarité.

La presse soviétique poursuit ses attaques contre le syndicat indépendant. Ainsi, ce vendredi 13 mars, la « Pravda », citant une dépêche de l'agence Tass datée de Varsovie, accuse Solidarité de recevoir indirectement des fonds de la C.I.A. par l'intermédiaire de la confédération syndicale américaine A.F.L.-C.I.O. « L'émigration contre-révolutionnaire polonaise ne cache pas que les « dons » américains doivent servir avant tout à ébranler les bases du socialisme en Pologne, à encourager la subversion contre le pouvoir populaire et les activités contre-révolutionnaires », affirme la « Pravda ». Les moyens d'information soviétiques ont passé sous silence la mise sous surveillance policière de MM. Kuron et Michnik. La mesure leur paraît-elle trop timide, comme l'a affirmé le « Rude Pravo », l'organe central du P.C. tchécoslovaque ?

De notre correspondant

Varsovie. — Trente-six heures auront suffi pour vérifier la fragilité du résultat des entretiens de mardi dernier entre M. Walesa et le général Jaruzelski. Sur deux points sensibles, le *gentleman agreement* qu'ils avaient conclu est en effet battu en brèche, et la persistance de la tension devient préoccupante.

L'affaire de Radom d'abord, loin de s'apaiser, prend de l'ampleur. C'est dans cette ville, à 100 kilomètres au sud de Varsovie, qu'avaient éclaté en juin 1976, en même temps qu'à Ursus, les violentes manifestations ouvrières qui avaient amené M. Gierek à annuler en catastrophe une hausse massive des prix. Ces manifestations avaient provoqué une répression brutale et, en réaction, la création par une vingtaine d'intellectuels varsoviens, dont MM. Kuron et Michnik, du KOR (Comité de défense des ouvriers), l'ancêtre de l'actuel Comité d'autodéfense sociale (K.S.S. - KOR). Contre toute attente ce petit groupe avait réussi, au terme d'une dure bataille d'opinion, et après avoir organisé le soutien juridique et financier des ouvriers emprisonnés, à obtenir de M. Gierek, en juillet 1977, une amnistie générale — prémisse importante des grèves victorieuses de l'été dernier.

Trois ans et demi plus tard, l'histoire remonte à la surface. Les responsables de la répression de 1976, le premier secrétaire du parti, M. Prokopiar, le voïvode, M. Mackowski et le commandant de la milice, M. Mozgawy, sont toujours en place et multiplient à loisir les mesures d'intimidation contre les ouvriers de la ville, syndiqués à 70 % à Solidarité. Cette attitude exaspère les ouvriers, qui passent à la contre-offensive. Ils veulent non seulement obtenir réparation du passé en faisant limoger ces trois responsables locaux, mais aussi honorer leur dette de reconnaissance en prenant la défense des militants du KOR.

Jeudi 5 mars, le jour même de l'inculpation de M. Kuron, ils protestent auprès du premier ministre contre cette mesure. Deux jours plus tard, avec de nombreuses autres délégations, ils prônent, à la réunion de la commission nationale de Solidarité, une riposte ferme. Le vote est serré, les partisans de la modération l'emportent, mais la commission nationale accepte en revanche que la question du limogeage des trois dirigeants de la voïvodie soit l'un des principaux points des discussions à venir entre MM. Walesa et Jaruzelski.

Dès lundi soir, M. Rakowski, le vice premier ministre chargé des relations avec les syndicats, assure le président de Solidarité que le premier secrétaire et le voïvode seront mutés, mais demande que cesse la campagne d'agitation contre eux. Elle continue de plus belle et la ville se couvre d'affiches. Mardi soir, le général Jaruzelski confirme à M. Walesa les propos de son adjoint. L'affaire de Lodz, mal engagée elle aussi, se règle, mais à Radom la mobilisation monte parce qu'on n'a aucune confiance dans les promesses faites et qu'on sait que les autorités restent réticentes à rappeler le commandant de la milice.

Mercredi après-midi, les paysans d'un village des alentours, Majdow, menacent de manifester en plein cœur de la ville et d'occuper le bâtiment de la voïvodie si des crédits ne sont pas débloqués immédiatement pour la construction d'une école. Un peu affolés, les autorités cèdent, mais le train roule désormais. Jeudi, en fin de matinée, une assemblée générale de deux cents délégués représentant la plupart des entreprises de Radom adopte une plate-forme de dix-huit revendications et décide d'organiser mercredi prochain, si l'on n'est pas venu négocier avec eux d'ici là, une grève d'avertissement de deux heures, prélude à une grève générale de la région le 23 mars.

M. Michnick sous surveillance

Outre le départ des trois dirigeants déjà cités, les ouvriers demandent que soient prises des sanctions contre les miliciens ayant participé en 1976 au *« chemin de la santé »* (équivalent des *« haies d'honneur »* des commissariats français) et contre les magistrats *« coupables de violation des principes fondamentaux de la légalité »* lors des procès de l'époque, dont la révision est réclamée. Le procureur général de Pologne, dont le rôle devrait être *« éclaircis »*, est mis en cause pour avoir couvert les brutalités policières. Les circonstances de la mort d'un prêtre, le Père Roman Kotlarz, qui avait succombé à une mystérieuse agression après avoir soutenu les manifestations ouvrières, devraient faire l'objet d'une réouverture d'enquête. Et, enfin, la voïvodie de Radem devrait recevoir une *« compensation »* pour les *« répressions économiques »* dont elle aurait été l'objet après 1976.

Dans un deuxième chapitre, les ouvriers réclament notamment l'affectation à *« des buts sociaux »* d'un ensemble de bâtiments en construction destinés à la milice : la publication des résultats des enquêtes de la Chambre suprême de contrôle sur la gestion de la région ; l'arrêt des poursuites contre les militants syndicaux et la réintégration de ceux qui ont été licenciés par le tribunal, la voïvodie et diverses entreprises dépendant du ministère de l'intérieur ; la participation de Solidarité rurale aux décisions concernant l'économie paysanne, la restitution des ronéos saisies en février 1980 à l'église du village proche de Dusza Zbroscza, berceau de la contestation paysanne depuis trois ans.

Le troisième chapitre enfin a trait à la pose d'une plaque commémorant les événements de 1976, au partage des biens des anciens syndicats et à l'arrêt de toutes les poursuites pour délit d'opinion, en particulier contre le KOR. C'est un moment très difficile de l'histoire récente dont la réévaluation est exigée. L'appareil de sécurité — et cette fois-ci très violemment — est à nouveau mis sur la sellette alors même que la multiplication de ses attaques inquiète la direction qui dit ne pas pouvoir contrôler un éventuel choc en retour.

Le parallèle avec l'Espagne, que l'on aime tellement faire à Varsovie à propos de l'évolution démocratique et pacifique d'un régime totalitaire, s'impose de plus en plus, mais là sans inciter à l'optimisme... Le règlement de cette affaire de Radom, surtout s'il n'est pas très rapide, sera en tout cas difficile.

M. Michnik, qui avait refusé vendredi dernier d'accepter une convocation à la procurature, y a été conduit jeudi matin pour s'entendre notifier qu'il était placé, comme M. Kuron, sous le régime de la liberté surveillée et qu'il lui était interdit désormais de quitter Varsovie. C'est probablement là ce qu'on lui aurait dit la semaine dernière s'il ne s'était pas dérobé, mais le général Jaruzelski ayant laissé entendre mardi à M. Walesa qu'il ne serait pas pris de nouvelles mesures contre le KOR, le malaise risque de grandir. D'ores et déjà, les mineurs de Walbrzych ont annoncé qu'ils étaient décidés à aller jusqu'à une grève pour défendre les deux contestataires et M. Michnik aurait décidé de ne pas se soumettre à ses obligations, ce qui pourrait donner lieu à des incidents à répétition.

Jeudi, M. Kania s'est publiquement démarqué avec vigueur des interprétations antisémites des manifestations de mars 1968 (*le Monde* du 10 et du 13 mars) en expliquant que l'antisémitisme est étranger à la tradition communiste. Ce rappel à l'ordre est heureux pour l'image du POUP et honore le premier secrétaire, mais il confirme aussi qu'un coup d'arrêt à une campagne qui s'organisait de jour en jour était devenu indispensable.

BERNARD GUETTA.

Belgique

LE GOUVERNEMENT AJOURNE LES MESURES DESTINÉES À COMBLER LE DÉFICIT BUDGÉTAIRE

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — Le gouvernement, indécis et divisé, a remis d'une semaine les grandes décisions qu'il devait prendre le vendredi 13 mars pour combler le déficit budgétaire, estimé à 170 milliards (22 milliards de francs français). Les ministres doivent immédiatement trouver 23 milliards s'ils veulent éviter une faillite de l'Etat, mais les économies sont difficiles à réaliser.

A la recherche de solutions, le ministre des finances, M. Mark Eyskens, suggère de lancer un grand emprunt dégrevé d'impôts de 700 milliards (91 milliards de francs français), pour résoudre les problèmes du budget 1981. Cet emprunt permettrait de ne pas recourir aux banques étrangères et de maintenir le loyer de l'argent à un niveau relativement égal à celui que l'on connaît actuellement. Le ministre des finances insiste sur un point : 1 % de hausse des taux d'intérêt correspond, dit-il, à une dizaine de milliers d'emplois.

Le principe de l'immunité fiscale de cet emprunt soulève cependant des difficultés politiques au sein de la majorité. Les socialistes se montrent d'autant plus réservés que cette mesure pourrait en annoncer une autre, proposée par les sociaux-chrétiens et les libéraux : l'amnistie fiscale, qui permettrait de ramener en Belgique les capitaux qui se sont évadés vers les banques hollandaises, luxembourgeoises et autres.

Le gouvernement envisage également des taxes nouvelles sur les produits de luxe, sur les carburants, et des augmentations des tarifs de certains services publics.

PIERRE DE VOS.

DES MILITANTS D'EXTRÊME DROITE SE SONT ENTRAÎNÉS DANS UN CAMP MILITAIRE

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — Les militants armés d'un mouvement d'extrême droite, le Front de la jeunesse, ont pu s'entraîner en Wallonie, au camp militaire de Marche-les-Dames (où le roi Albert Ier s'est tué en faisant de l'alpinisme, le 17 février 1934) et au stand de tir de Bourg-Léopold, en Flandre. C'est ce que le ministre de la défense M. Salens, a révélé, le jeudi 12 mars, devant la commission sénatoriale d'enquête sur les milices privées et le maintien de l'ordre.

Des militants du Front de la jeunesse comparaissent actuellement devant le tribunal correctionnel de Bruxelles pour *« constitution de milices privées »*.

Le sénateur socialiste Lalmand a demandé que les responsabilités au sein de l'état-major de l'armée soient déterminées, et il a exigé l'ouverture d'une enquête. Le ministre de la défense a également admis que Jean-Marie Paul, auteur d'un crime raciste commis à Bruxelles, il y a plusieurs mois, et toujours en fuite, probablement en France, avait pu s'entraîner au stand de tir de l'armée peu avant son crime. — P. de V.

République fédérale d'Allemagne

Le président de la Fédération des syndicats rejette les conceptions communistes du mouvement ouvrier

De notre correspondant

Bonn. — La Fédération des syndicats ouest-allemands, le D.G.B, qui représente plus de huit millions de travailleurs, s'est réunie le jeudi 12 mars à Düsseldorf pour un congrès extraordinaire dont la tâche *essentielle sera d'élaborer un nouveau* « programme fondamental » définissant le rôle des syndicats dans la société.

Si les syndicats ouest-allemands n'ont jamais renoncé formellement à un certain héritage marxiste, le D.G.B. a, dès sa création au lendemain de la guerre, abandonné de fait la lutte de classe et opté pour une attitude pragmatique de coopération sociale. Les nationalisations qui figurent dans son manifeste n'ont, depuis des années, jamais été un thème de revendication. Le miracle économique des années 50 et l'exemple de la R.D.A. ont discrédité les tendances marxistes. Il reste qu'un conflit théorique subsiste entre ceux qui font toujours référence à une économie socialiste et ceux qui s'accommodent de l'économie de marché.

Dans son discours d'ouverture, le président du D.G.B., M. Heinz Oskar Vetter, a insisté sur le problème de l'augmentation du chômage qui représente, selon lui, un péril du type de ceux que la République de Weimar n'a pas réussi à maîtriser. Il a également reproché au gouvernement sa trop grande passivité face à la revendication syndicale d'élargissement du système de cogestion dans l'industrie.

Mais ce sont les propos de M. Vetter sur l'attitude du syndicalisme face au communisme qui ont le plus retenu l'attention, dans ce congrès qui, à certains égards, a un caractère « philosophico-historique ». Il s'agit, en effet, de définir la patrie spirituelle du syndicalisme ouest-allemand dans le préambule du nouveau manifeste notamment. M. Vetter a mis en évidence les traditions socialistes, libérales et religieuses sur lesquelles s'appuie le D.G.B., contre les conceptions communistes du mouvement ouvrier qui n'acceptent pas l'autonomie des syndicats.

Cette thèse de M. Vetter l'emportera sans doute au congrès. Il reste à voir, cependant, dans quelle mesure certains syndicats, où l'influence de l'extrême gauche est sensible, parviendront à amender le nouveau manifeste du D.G.B. dans un sens qui condamnerait moins clairement les théories communistes.

JEAN WETZ.

Turquie

UN RESSENTIMENT ANTI-FRANÇAIS GAGNE L'OPINION

(De notre correspondant.)

Ankara. — Les obsèques nationales de MM. Morali et Ari, assassinés à Paris le 4 mars, ont eu lieu le 12, en présence du chef de l'Etat, le général Evren, et des membres du gouvernement. Sous une pluie battante, la cérémonie s'est déroulée sans troubles et dans une grande dignité, ainsi que la marche des femmes du ministère des affaires étrangères vers l'ambassade de France. Une délégation a été reçue par le conseiller, en l'absence de l'ambassadeur, M. Cazimajou, qui assistait aux obsèques (*le Monde* du 13 mars).

Les pancartes portées dans le cortège des femmes indiquaient notamment : *« Pourquoi la France protège-t-elle les assassins ? »*, et *« le terrorisme international exploite les Arméniens »*. Plusieurs milliers d'Ankarotes, dont beaucoup de femmes des bidonvilles, *en fichu et pantalons bouffants*, assistaient à la levée des corps à la mosquée de Malteppe.

Très nombreuses, les forces de l'ordre n'ont pas eu à intervenir, sauf en un point pour empêcher le développement de slogans anti-français. Le ressentiment, à cet égard, est assez général dans la population.

Le pouvoir s'efforce de freiner le développement de sentiments hostiles aux Arméniens. *« L'Etat ne tolérera pas les complots de certains bastions internationaux désireux de diviser la Turquie et qui essaient notamment d'exploiter la question arménienne »*, disait aux journalistes un porte-parole militaire.

Il n'en demeure pas moins que ce dixième attentat contre des diplomates turcs à Paris, au lendemain même de la visite du ministre des affaires étrangères, M. Ilter Turkmen, a engagé sur une mauvaise pente les relations turco-françaises, quel que soit le souci du pouvoir de les considérer à part, indépendamment des mouvements d'opinion.

ARTUN UNSAL.

EUROPE

Italie

APRÈS LES TREMBLEMENTS DE TERRE A NAPLES

Le spectre de la « guérilla entre les pauvres »

Des incidents presque quotidiens opposent désormais, à Naples, des petits groupes de chômeurs aux forces de l'ordre à l'occasion de manifestations pour l'obtention de « postes de travail ». La situation est devenue encore plus confuse depuis la promesse, le 6 mars, du ministre du travail, M. Foschi, de créer des cours de « formation salariés ou emplois » pour dix mille personnes entre le 15 avril et le 15 juin prochain. Faut-il prendre les sans-travail inscrits sur les listes des bureaux régionaux de chômage après que ceux-ci auront été réformés, comme le souhaitent les syndicats, ou bien, comme semble l'avoir finalement choisi le ministre, sous la pression des manifestations de chômeurs, employer les « disoccupati » (les sans-travail) figurant sur des « listes de lutte » établies par différents comités de chômeurs surgis spontanément, dont le nombre se multiplie depuis qu'ils ont des chances d'être reconnus ? Aussi bien les syndicats que la municipalité de Naples (communistes, socialistes, républicains) critiquent ce choix du ministre du travail, et cette « assistance » accordée sans contrôle et sans véritable finalité productive, qui risque de renforcer encore les circuits traditionnels du clientélisme.

Naples. — Ponctuellement, chaque matin, de petits cortèges de *senza tetti* (sans logis) ou de *disoccupati* (chômeurs), des groupes d'une cinquantaine de personnes, avec femmes et marmaille, portant des banderoles, s'installent sur la place *de la mairie de Naples. Ils sont plus* nombreux, plus désespérés qu'avant le tremblement de terre du 23 novembre. Tout en laissant apparemment intacts les murs de la ville, l'événement a catalysé les tensions et les maux de cette métropole d'un million trois cent mille habitants.

Convaincues que dans les cas graves il vaut mieux « s'adresser au Bon Dieu qu'à ses saints », malgré le *rôle d'assistance et de secours joué* depuis trois mois par les vingt conseils de quartier, les délégations se fraient un passage dans une mairie qui porte encore les séquelles du séisme, escaliers sans rampe, bureaux condamnés, couloirs s'achevant sur d'immenses trous. Traînant par la main des écoliers en tablier, des parents d'élèves essaient d'obtenir l'évacuation de l'une des cent cinquante écoles occupées par les sans-abri afin que leurs enfants ne soient plus obligés d'aller à l'autre bout de la ville dans un autre établissement où l'on enseigne par rotation dix-huit heures sur vingt-quatre. Les occupants d'une école du centre ville essaient en revanche d'obtenir de rester sur les lieux et menacent de s'opposer par tous les moyens à toute intervention des forces de l'ordre.

De notre correspondant

Après la forte secousse du 14 février — qui a fait six morts par infarctus, — une centaine de nouveaux sans-logis ont occupé à Secondogliano — un quartier de la périphérie de Naples — des baraquements préfabriqués encore inachevés, prévus pour d'autres sans-logis.

Des explosions, limitées, de rage et de frustration font craindre une véritable « guérilla entre pauvres ». Le 17 février, une centaine d'habitants d'un immeuble déclaré inhabitable se sont opposés à la police et ont barré avec des pneus et des *caisses enflammées l'une des dernières artères praticables entre la haute ville et le centre, bloquant ainsi toute la circulation. Ils ont refusé de quitter les lieux « parce qu'il n'y a plus rien à occuper... ».* Quelques petites manifestations de chômeurs ont même dégénéré en vandalisme.

La peur, le désespoir

« Trois mois après le séisme, Naples est dans une vaste et confuse ébullition sociale », constate M. Antonio Bassolino, secrétaire du parti communiste pour la Campanie. L'après-tremblement de terre fait éclater les contradictions entre les deux Naples : la ville commerçante, prospère, celle des hôpitaux de pointe, du renouveau de la vie intellectuelle, d'une industrie qui emploie cent vingt mille personnes, celle des immeubles des collines et des hauts quartiers, celle de la périphérie productive, à peine touchée par le séisme ; et l'autre ville, le « ventre de Naples », univers du travail noir, du travail des enfants, de la « débrouille », de la contrebande et de ses dérivés. La ville des *quartieri*, où s'entassent plus de trois cent *mille* personnes avec *une* densité de plus de dix mille habitants au kilomètre carré, un monde qui meurt doucement au milieu des ruelles barrées par des murs pour empêcher la circulation urbaine, et des immeubles étayés, dont 20 %, dans le quartier espagnol, ont dû être évacués.

« Chaque nouvelle secousse étend ce cancer qui ronge la ville », nous *déclare M. Giulio Di Donato, maire* adjoint (socialiste) de Naples, qui constate, en outre, que le séisme a frappé en premier lieu les quartiers les plus misérables. Les dégâts causés par le tremblement de terre sont estimés à plus de 800 milliards de lires : 320 milliards pour l'industrie (deux cent cinquante-quatre établissements ont subi des dégâts), 243 milliards pour le tertiaire (plus de deux mille deux cents magasins et boutiques d'artisans auraient été frappés selon les estimations de la chambre de commerce).

Mais il s'agit là des chiffres du *« tremblement de terre officiel »*, de celui qui a frappé l'économie *« émergée »*. Qu'en est-il, en revanche, de toute l'économie *« immergée »* de l'industrie de la *survivance* ?

Dans les quartieri, être sans logis, c'est être sans travail. Dans cette immense usine diffuse qu'est le centre de Naples, les cent vingt-cinq mille *disoccupati* recensés, mais aussi les deux cent mille « sott-occupati » (sous-employés) « s'arrangeaient ». Dans les immeubles lézardés ne peuvent plus fonctionner les machines qui permettaient la fabrication à domicile de chemises, de gants, de chaussures, mais aussi parfois de circuits électroniques intégrés commandités par de petites entreprises de la périphérie napolitaine travaillant en sous-traitance pour de grandes entreprises de l'Italie du Nord ou de l'Europe des Neuf.

L'évacuation des vieux quartiers signifie aussi la fin de cette « économie irréelle » repliée sur elle-même, mais assurant néanmoins une possible survivance. Chacun a son commerce ou sa combine.

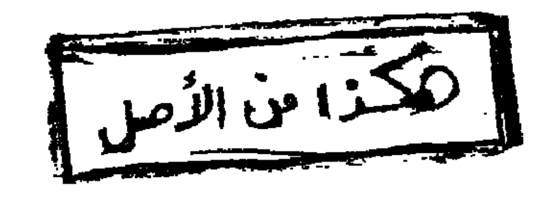
Chacun se fournit et achète chez le voisin, permettant ainsi à un minimum d'argent de circuler. Changer de quartier signifie rompre ce circuit. Une fois expulsées, les familles essaient donc de se reloger dans les écoles les plus proches, souvent d'ailleurs tout aussi branlantes que l'immeuble qu'elles ont dû quitter. Dans l'école Principessa-Mafalda, dans le quartier espagnol, se sont installées soixante-sept familles. A sept ou huit personnes par salle de classe, installant des matelas sur des bancs d'écoliers ou des tables, inscrivant à la craie sur la porte : « Famille Esposito » ou « Famille Amendola » entre des dessins d'enfants témoins des activités passées du lieu.

Mais pourquoi demeurer dans son quartier quand la plupart des clients habituels ou même des fournisseurs ont été dispersés ? Comment arriver à vendre à la sauvette, comme le faisait Assuntina, des tricots faits à la main et des parfums de contrebande, sinon de contrefaçon, quand une partie des commerçants ont dû quitter les magasins lézardés et les ruelles désertées pour s'installer avec des étalages volants quelques centaines de mètres plus bas, sur la très passante via Roma — devenue piétonne après le séisme, — et qui désormais ressemble toujours plus à un marché oriental ?

Les quartiers sont déserts, parce que la peur demeure, irrationnelle et partout sensible. Le désespoir est même plus fort, racontent les vieux Napolitains, que celui de l'après-guerre, lorsque, dans la ville bombardée, recommençait l'espoir et coulait à flots l'argent américain. Les rumeurs les plus folles courent : le 17 février, tous les quartiers étaient dans la rue en fin d'après-midi. « On » avait entendu dire que l'« on » *prévoyait* une secousse pour 18 heures. Certains annonçaient qu'un ou des « magiciens » avaient prévu aussi bien la secousse du 23 novembre que celle du 14 février. Les intellectuels napolitains ironisent à ce propos tout en y croyant à moitié, comme pour la *gettatura* (le mauvais sort), demi-superstition d'un rationalisme inaccompli dont le philosophe Benedetto Croce disait avant la guerre : *« Elle n'existe pas, mais il vaut mieux en tenir compte. »*

MARC SEMO.




هكذا من الأصل

Le Monde

politique

LA PRÉPARATION DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

• M. Jacques Chirac : le bilan de M. Giscard d'Estaing est son plus lourd handicap
• M. Michel Rocard : l'alternance est une œuvre de salubrité publique

Selon les sondages, la cote du président sortant remonte

La campagne de M. Giscard d'Estaing, qui en est à sa phase d'information et d'explication, commence-t-elle à porter ses fruits ? Ou bien celle de M. Mitterrand, qui n'a pas vraiment démarré au niveau des grands moyens de communication audio-visuels, n'a-t-elle pas encore apporté les siens ? Toujours est-il que les deux derniers sondages publiés amorcent une remontée du président sortant qui, dans la perspective du second tour, est placé à égalité avec le candidat socialiste par les personnes interrogées sur leurs intentions de vote.

La première de ces enquêtes, publiée par *le Figaro* a été réalisée par la SOFRES du 7 au 10 mars auprès de mille personnes. Au premier tour, les intentions de vote se répartissent ainsi pour les principaux candidats : MM. Giscard d'Estaing : 29 % ; Mitterrand : 25 % ; Marchais : 16 % ; Chirac : 15 % ; Debré et Lalonde : 3,5 % ; Crépeau : 2 %. Au second tour, MM. Giscard d'Estaing et Mitterrand se situent à 50 %, ce qui représente, par rapport aux résultats d'une enquête analogue effectuée en février, une progression de deux points pour le premier et une régression équivalente pour le second. Un autre sondage, celui d'Indice Opinion, publié par *le Quotidien de Paris* et réalisé du 5 au 9 mars auprès de 1 092 personnes, traduit la même tendance : MM. Giscard d'Estaing et Mitterrand sont à égalité au second tour alors que le mois dernier le leader socialiste était crédité de 51 % des intentions de vote.

Distinctions

Les débuts du président sortant dans la campagne électorale et, notamment, ses déclarations à l'émission « le grand débat », le 10 mars, ont, aussitôt, fait l'objet de commentaires de la part de MM. Mitterrand et Marchais (*le Monde* du 12 mars). M. Chirac, qui visite les départements français d'Amérique, a réagi à son tour, en faisant une distinction subtile entre l'annonce d'un vote personnel en faveur de l'un des deux candidats du second tour et un appel solennel à voter pour ce candidat, ce qui implique une participation à la campagne. Il en déduit que le président sortant admet que l'on puisse *s'en tenir à la première formule*.

Serait-ce l'intention de M. Chirac ? Pas de réponse pour le moment. De toute façon, le maire de Paris ne dira ses préférences éventuelles au second tour que lorsqu'il connaîtra les programmes des autres candidats. Ce qu'il retient des premières propositions de M. Giscard d'Estaing ne le satisfait pas, et il l'explique dans une interview au *Parisien libéré* : « *En matière d'emploi, les propos de M. Giscard d'Estaing se sont bornés à un aveu d'impuissance. Il a renvoyé les Français, et notamment les jeunes, à 1985, époque avant laquelle l'évolution démographique ne se renversera pas. D'ici là, nous aurons donc deux millions cinq cent mille chômeurs.* » Aussi M. Chirac pense-t-il que « *la seule façon de battre M. Mitterrand, c'est que lui soit opposé au second tour un candidat qui ne présente pas un bilan de sept ans semblable à celui de M. Giscard d'Estaing. C'est son bilan qui constitue pour M. Giscard d'Estaing le plus lourd des handicaps, qu'il aura le plus grand mal à surmonter* ».

Dans une autre interview publiée par *les Nouvelles littéraires*, le maire de Paris reproche au président sortant d'avoir orienté la politique culturelle vers la « *seule conservation* » en délaissant la création. « *Jamais une seule faction politique n'avait à ce point colonisé à son profit les moyens audio-visuels* », ajoute-t-il, en oubliant ce que furent les débuts de la Ve République dans ce domaine. Aujourd'hui, c'est un gaulliste, M. Pierre Bas, député (R.P.R.) de Paris, qui s'étonne, dans une question écrite au premier ministre de voir un ancien ministre (M. Jean-François Deniau) venir « *donner aux téléspectateurs des leçons sur ce qu'il faut penser des déclarations de Jacques Chirac* ».

Un autre ministre de l'état-major de campagne de M. Giscard d'Estaing, M. Jean-Philippe Lecat, porte-parole du candidat, a, de son côté, jugé sévèrement — mais pas à la télévision — les déclarations de M. Mitterrand. « *On ne peut pas se contenter*, a-t-il déclaré, *de quelques boutades, c'est une erreur. Les Français attendent des propositions et n'ont jamais pris une élection aussi sérieusement.* » Dans la mesure où ils évitent de polémiquer entre eux les principaux candidats confient à leurs porte-parole le soin de le faire. Les journaux télévisés ne sauraient ignorer cet aspect de la campagne, le seul problème étant d'en rendre compte équitablement.

Les éclaireurs de pointe de M. Mitterrand

M. Mitterrand dispose, lui aussi, de plusieurs éclaireurs de pointe qui couvrent le terrain. Tandis que M. Pierre Mauroy se préoccupe des problèmes de sécurité avec les maires socialistes, M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S., revient sur les dernières déclarations du président sortant, en ces termes : « *Valéry Giscard d'Estaing nous a parlé de tailleries de diamants de Bangui comme si chacun d'entre nous avait l'habitude d'y aller. La question fondamentale n'a pas été posée. Comment se fait-il que Valéry Giscard d'Estaing ait eu des relations amicales avec le dictateur sanguinaire ?* »

A Marseille, M. Michel Rocard dénonçait jeudi soir « *la mainmise du pouvoir sur la justice, la police et les médias* » et réclamait l'alternance pour « *faire œuvre de salubrité publique* » et « *assurer la stabilité de la Ve République* » car, selon lui, « *le véritable désordre, c'est Giscard d'Estaing reconduit* ». Mme Véronique Neiertz, membre du secrétariat national du P.S., observe dans le bulletin de son parti que, sans les socialistes, la législation en faveur des femmes n'aurait pas été votée.

Au Havre, M. Pierre Bérégovoy, qui siège, lui aussi, au secrétariat du P.S., s'est tourné vers le parti communiste et a expliqué que si celui-ci ne modifiait pas ses positions sur certains points essentiels comme la politique étrangère, il n'y aurait pas de contrat de gouvernement possible. Or, s'il est vrai que les deux partis n'ont pas l'intention de négocier avant le premier et le second tour, il est tout aussi vrai, selon M. Bérégovoy « *qu'ils ne pourront gouverner ensemble que sur la base d'un contrat. Sans celui-ci*, a-t-il ajouté, *il n'y aura pas de gouvernement* ».

M. Bérégovoy a assuré, d'autre part, que les élus socialistes n'ont reçu aucune consigne concernant le parrainage des candidats et qu'ils sont libres d'agir comme ils l'entendent en tenant compte que « *toute voix perdue au premier tour fera le jeu du candidat de la droite* ». Aussi juge-t-il comme une manœuvre de diversion le soutien apporté par le C.D.S. au candidat écologiste, M. Brice Lalonde. (*Lire page 10.*)

Plusieurs « petits candidats » se plaignent du sort qui leur est réservé. M. Alain Krivine (L.C.R.) reproche au P.C. et au P.S. « *d'étrangler* » les petites formations d'extrême gauche en refusant de parrainer leurs candidats et M. Pierre Bauby (parti marxiste-léniniste) dénonce « *le suffrage censitaire mis en place par le gouvernement et sa majorité* » car la nécessité de rassembler cinq cents parrains est « *une prime donnée aux quatre grands partis* ». Coluche met en cause Jean-Pierre Elkabbach, directeur de l'information à Antenne 2, parce qu'il n'aurait pas tenu sa promesse de l'inviter à un journal de la mi-journée. Antenne 2 précise qu'aucun accord n'a été pris, que Coluche a été reçu à trois reprises depuis qu'il est candidat et qu'il a refusé une nouvelle invitation le 4 février.

A un autre niveau, M. Marchais reproche à M. Giscard d'Estaing de préférer le « monologue » en lui refusant la confrontation télévisée qu'il lui avait proposée. Le candidat communiste met aussi en cause le quotidien *les Echos* pour une interview non encore publiée et qui est reprise dans *l'Humanité* du 13 mars. (*Lire page 10.*)

ANDRÉ LAURENS.



Dessin de PLANTU.

Je me prononcerai sur le second tour quand je serai parfaitement informé des propositions des autres candidats

répond le maire de Paris à M. Giscard d'Estaing

De notre envoyé spécial

Fort-de-France. — M. Jacques Chirac, qui était interrogé par les journalistes, dès son arrivée à Fort-de-France, jeudi 12 mars à 15 heures (20 heures, heure de Paris), sur les déclarations faites mardi soir par M. Giscard d'Estaing, a tout d'abord répondu en souriant : « *J'ai enregistré, c'est vrai, avec une certaine satisfaction la déclaration du président de la République indiquant que, le cas échéant, il se proposait de voter pour moi au deuxième tour. C'est très bien.* » Il a poursuivi sur un ton plus grave : « *Je ne puis que souscrire à son analyse concernant l'absence de désistement. Puisqu'il s'agit d'un scrutin qui prévoit l'élimination automatique des candidats qui ne sont pas les deux premiers, il n'y a pas, c'est vrai, de désistement. La seule question qui puisse se poser c'est de savoir, pour un candidat, quel sera son vote personnel. C'est ce qu'a déclaré le candidat Valéry Giscard d'Estaing.*

» *Pour ce qui me concerne, s'il était naturellement facile au candidat Giscard d'Estaing de prendre position pour moi dans la mesure où chacun connaît maintenant mon programme et mes propositions pour le redressement de la société française, en revanche je ne connais pas encore les propositions des autres candidats. M. Giscard d'Estaing a évoqué un certain nombre de problèmes sans pour autant énoncer les solutions concrètes à y apporter. Il a dit qu'il le ferait au cours de sa campagne. Eh bien ! je me prononcerai quand je serai, comme lui, parfaitement informé de ce que proposent les candidats et je dirai à ce moment-là quelle est ma position.* »

Dans l'esprit de M. Jacques Chirac, il convient de distinguer l'expression d'un vote personnel au second tour de ce que serait un appel pressant invitant à voter pour un autre candidat, et qui implique l'entrée en campagne de celui qui le lancerait en faveur de celui qui en bénéficierait. Selon l'interprétation de M. Chirac, M. Giscard d'Estaing admet donc fort bien que les candidats éliminés réduisent volontairement leur participation politique à la bataille du second tour à l'annonce publique qu'ils feraient de leur intention de vote. Il admet donc très bien, par avance, qu'un candidat en lice ne reçoive pas le soutien actif de ceux — mêmes proches de sa famille politique — qui auront été battus au premier tour.

Dans la logique de cette exégèse, l'ancien premier ministre n'a naturellement pas voulu révéler quelle serait son attitude dans l'hypothèse où il serait lui-même éliminé. Il ne devrait le faire qu'au lendemain du premier tour, à moins que d'ici là le « *candidat Giscard d'Estaing* » ne lui fournisse des précisions suffisantes sur son programme. Il semble sceptique à ce sujet. A Fort-de-France, en effet, il a encore déclaré : « *Il est difficile d'imaginer qu'après sept ans de pouvoir, du jour au lendemain, le candidat Giscard d'Estaing trouve les solutions capables de résorber le chômage et de redresser la situation.* »

ANDRÉ PASSERON.

● *M. André Bord*, député R.P.R. du Bas-Rhin, président du Racing Club de Strasbourg, ancien ministre, dont la première femme était morte il y a quelques années, a épousé, mardi 10 mars à Paris, Mlle Francine Heisserer, sa collaboratrice depuis de nombreuses années. Le mariage a été célébré à la mairie du cinquième arrondissement par M. Jacques Chirac, en présence des principaux dirigeants du R.P.R. dont MM. Bernard Pons, secrétaire général, et Claude Labbé, président du groupe de l'Assemblée nationale, et de personnalités du sport et du spectacle, dont M. et Mme Guy Drut, Mireille Darc et Alain Delon.



POLITIQUE

LA PRÉPARATION DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

POINT DE VUE

Le médecin imaginaire

par JEAN MÉO (*)

LE président de la République, à la télévision, mardi dernier, a défini le chômage comme l'engagement central de sa campagne ; or l'emploi est l'objectif prioritaire de tous les candidats à l'élection présidentielle ; seules diffèrent les solutions pour vaincre le mal ; la valeur et le choix du médecin dépendent donc essentiellement du traitement proposé.

Le président de la République a énuméré les solutions qu'il préconise, formulé son diagnostic. Il invite les Français à appliquer les mêmes médecines que celles déjà utilisées dans le septennat *qui s'achève : la formation* des jeunes, les retraites anticipées et le départ volontaire des travailleurs émigrés. Or, en employant ces remèdes, les demandes d'emploi non satisfaites sont passées, en données brutes, de 389 300 en mai 1974 à 1 680 300 en janvier 1981. Certes le chômage sévit partout dans le monde ; mais, depuis 1974, le nombre de sans-travail a été multiplié seulement par 1,5 aux Etats-Unis, à peine par 2 en Allemagne ; il est resté très faible au Japon ; en France, il a quadruplé ! La raison en est que le pouvoir n'a pas voulu attaquer les racines du mal ; il a soigné les apparences.

***

La solution de fond consiste à changer de politique économique à libérer les forces vives de la nation, à pousser le pays vers une nouvelle croissance. Jacques Chirac l'a bien compris ; il propose que, dans ce pays, on cesse de taxer le travail, l'épargne, l'investissement, l'esprit d'initiative et de subventionner le non-travail ou de tolérer un train de vie excessif de l'Etat.

La politique passée a échoué. Selon les très officielles statistiques internationales de l'O.C.D.E., depuis 1976 la France a créé, toutes choses égales par ailleurs, un tiers d'emplois de moins que l'Allemagne, quatre fois moins que le Japon et six fois moins que les Etats-Unis. Nous n'allons pas sans cesse nous comparer aux traîne-la-patte du monde occidental, et déclarer que nous sommes dans une honnête moyenne parce que nous faisons mieux que l'Angleterre ou l'Italie. La relance keynésienne n'est plus de mise ; la politique monétariste à l'aveuglette, pratiquée depuis des années à demi-dose en France, ou en grand par Mme Thatcher, a fait long feu. Avec une vigoureuse économie de l'offre, Reagan prévoit, dès l'an prochain, aux Etats-Unis, une croissance supérieure à 4 %. Comment le président de la République peut-il s'obstiner à poursuivre une politique qui a conduit aujourd'hui à un million six cent mille sans-emplois et se traduira, d'après les propres experts du gouvernement, par deux millions cinq cent mille chômeurs en 1985. Comment admettre que les palliatifs utilisés sans succès hier : pactes d'emplois pour les jeunes, mises à la retraite et départs volontaires ou forcés, soient efficaces demain, sans qu'un programme différent, une stratégie, une volonté nouvelles, aient au préalable transformé l'espérance du pays. Pourquoi s'entêter à soigner les effets plus que la cause ? Pourquoi se réfugier dans la médecine de l'imaginaire ?

***

Quant au diagnostic, pourquoi se réfugier dans la passivité ? Selon le président de la République, l'augmentation des chômeurs s'explique par l'augmentation de notre population active. Chaque année voit l'arrivée de sept cent cinquante mille jeunes et le départ, seulement, de cinq cent mille retraités, à cause des classes creuses de la guerre de 1914-1918 ; le surplus se tarira à partir de 1984 ; il faut donc tenir jusque-là. Etrange attitude. Gouverner n'est pas subir ; c'est la politique économique qu'il faut adapter à la démographie, pas l'inverse ; et les problèmes de la France ne seront pas résolus parce que les Français seront devenus moins de 1 % de la population du monde

Encore faut-il que les emplois créés soient productifs et durables. Il est trop facile, comme le proposent les candidats du parti socialiste ou du parti communiste, d'embaucher inconsidérément dans la fonction publique : *ensuite, il faut lever des impôts* pour verser les salaires correspondants ; et chaque emploi subventionné coûte autant d'argent que trois emplois réels n'en nécessitent pour naître.

***

Tout revient au choix d'une bonne politique. Y a-t-il meilleure protection sociale qu'un travail stable et bien rémunéré, meilleur avenir économique que la croissance ? C'est en tout cas la voie effectivement suivie ou cherchée par les pays les plus dynamiques. Les Français n'ont pas envie de continuer à jouer la pièce triste de ces dernières années ; ils ne sont pas tentés par l'aventure; ils veulent retrouver la confiance et la croissance, l'espoir et le progrès. Ce pays est malade du chômage, malade malgré lui ; il lui faut plus qu'un médecin imaginaire.

(*) Secrétaire général adjoint du R.P.R.

LE GRAND-ORIENT DE FRANCE NE SOUTIENDRA AUCUN CANDIDAT

Le Centre de liaison des puissances maçonniques signataires de l'appel de Strasbourg (C.L.I.P.-S.A.S.), auquel ont adhéré un millier de loges appartenant aux obédiences « libérales » d'Europe (1), tient, du 13 au 15 mars, à Toulouse, son assemblée générale annuelle consacrée cette année à la défense des droits de l'homme et aux « devoirs du maçon » et caractérisée, pour la première fois, par la présence de la franc-maçonnerie espagnole.

Avant l'ouverture des débats, M. Roger Leray, grand maître du Grand-Orient de France, a notamment déclaré, à propos de la récente prise de position de la Congrégation pour la doctrine de la foi rappelant les termes de la condamnation romaine des sociétés secrètes (*le Monde* du 5 mars), que « *cette mesure ne correspond plus à rien* ».

M. Leray a aussi annoncé que le Grand-Orient ferait, après le 10 avril, une « *déclaration sur la situation politique de la France* », sans toutefois se prononcer pour un candidat : « *La franc-maçonnerie*, a-t-il précisé, *ne soutient ni un candidat ni un autre.* »

(1) Ce centre, créé en 1961, regroupe les loges maçonniques d'une quinzaine de pays qui s'opposent au « dogmatisme autoritaire de la Grande Loge d'Angleterre ».



L'étatisme n'est pas la menace de demain mais la réalité d'aujourd'hui

déclare M. Marchais

L'Humanité publie, vendredi 13 mars, les réponses que M. Georges Marchais avaient données — le 16 janvier dernier, selon le quotidien du P.C.F. — à des questions qui lui avaient été posées par le quotidien *les Echos*. *L'Humanité* affirme que *les Echos* ont décidé de « *refuser la publication de l'interview* ». Aux *Echos* on indique qu'un questionnaire avait en effet été adressé aux représentants des principaux partis politiques et que l'on attend, pour publier les résultats de cette enquête, de disposer de la totalité des réponses.

Dans cet entretien, M. Marchais déclare notamment :

« *C'est véritablement par un abus de langage que l'on parle de libéralisme à propos du système économique actuel. En fait, l'étatisation n'a jamais été poussée aussi loin dans tous les domaines de la vie économique, politique et sociale que par M. Giscard d'Estaing. L'étatisme, ce n'est pas la menace de demain, c'est la réalité d'aujourd'hui : le marché au sens classique n'existe pas, la bureaucratie est partout, l'irresponsabilité au regard des intérêts nationaux est sciemment encouragée.*

» *Dans ces conditions, il faut une impudence peu commune aux tenants du système capitaliste pour protester contre le haut niveau des prélèvements obligatoires, alors qu'il n'y a là rien d'autre que le produit de leur politique de crise, même si l'on peut aussi reconnaître dans cette évolution le signe d'une socialisation croissante des mécanismes économiques.* »

Le candidat communiste ajoute : « *La meilleure façon de lutter contre l'étatisme, c'est encore de donner plus de pouvoir aux citoyens et notamment aux travailleurs dans l'entreprise. Au plan économique, cela passe par la suppression de l'emprise des féodalités industrielles et financières sur l'appareil d'Etat. Il faut leur enlever des mains les leviers de commande de l'administration, du système fiscal, du crédit, des prix, des relations extérieures, et tout ce qui fonde leur domination sur la société française, pour ouvrir et élargir à tous niveaux la participation des travailleurs aux décisions.* »

M. Marchais estime que « *l'ampleur des prélèvements obligatoires ne saurait être jugée dans l'absolu* ». Il déclare : « *L'aggravation de la crise, les inégalités, les entraves à la démocratie jouent un grand rôle dans leur évolution. En tout état de cause, leur structure doit être profondément transformée : il faut augmenter les prélèvements sur les riches et alléger ceux qui pèsent sur les pauvres; il faut mettre fin aux dégâts du capitalisme et encourager ce qui est utile à la collectivité nationale.* »

● *M. Giscard d'Estaing* ayant confirmé, par lettre adressée à M. Georges Marchais, qu'il « *n'envisage pas de participer, avant le premier tour, à des débats télévisés avec les autres candidats à l'élection présidentielle* », le candidat du P.C.F. a protesté, jeudi 12 mars, contre la « *dérobade* », du président sortant, qui constitue, selon lui, une « *confirmation de la solidité* », des propositions communistes.

La « Pravda » dresse le bilan de l'action de M. Giscard d'Estaing

(Suite de la première page.)

« *En France*, dit le journal, *M. Giscard d'Estaing a gagné une autorité personnelle en tant qu'homme politique prudent et réservé, en particulier dans l'arène internationale, où les positions de la France se sont consolidées ces dernières années.* » Du côté négatif, le journal cite la situation économique mais ne reprend pas les critiques à son compte. Il se réfère aux « *adversaires politiques du président de la République qui lui font porter la responsabilité du chômage, du déficit extérieur et de l'inflation* ».

M. Chirac, pour sa part, se trouve dans une « *situation compliquée* ». Ses partisans se considèrent comme les héritiers du général de Gaulle, mais il leur est difficile d'avancer un programme qui se distingue de la politique suivie aujourd'hui. La *Pravda* note que M. Chirac se prononce pour un libéralisme encore plus grand dans la vie économique et pour une ligne plus « ferme » en politique extérieure. Il est gêné par le soutien que les ministres R.P.R. apportent à M. Giscard d'Estaing, par la candidature de M. Debré et par celle de Mme Marie-France Garaud, « *franchement à droite et pro-américaine* ».

Bien que le candidat du parti socialiste occupe la « *deuxième place après le président actuel pour la popularité* », il ne trouve pas grâce aux yeux du correspondant de la *Pravda*. « *M. Mitterrand*, écrit-il, *prétend obtenir non seulement les voix de ceux qui se prononcent traditionnellement pour le socialisme mais aussi d'une large couche d'électeurs mécontents de la situation mais n'ayant pas un point de vue politique très précis.* » C'est pourquoi M. Mitterrand n'a pas « *de programme politique clair et conséquent* » et aspire à suivre « *les intérêts parfois très contradictoires de larges milieux d'électeurs* ». Reprenant l'expression du « *glissement à droite* » du P.S., la *Pravda* se demande si cet opportunisme ne va pas déboucher sur une tentative de marchandage et de compromis avec les partis bourgeois du centre.

Le programme de politique extérieure du P.S. ne plaît pas plus aux Soviétiques. Les socialistes, expliquent-ils, cherchent à gommer l'orientation « atlantiste » de leur leader et ils refusent de participer à la lutte des forces de gauche en France et en Europe occidentale pour la détente, pour la réduction des armements, contre les plans dangereux de l'OTAN et du Pentagone. Tout cela provoque « *la méfiance dans de larges milieux* ».

Au contraire, M. Marchais rassemble dans ses meetings « *des « milliers et des milliers de personnes* ». Lui a un « *programme concret et net* » pour la défense des intérêts du peuple travailleur, contre la crise économique, le chômage, l'inflation, pour l'imposition des grands monopoles et l'augmentation du pouvoir d'achat.

Le programme de politique extérieure du P.C.F. ne pose aucun problème à l'U.R.S.S. puisque les communistes français se prononcent « *pour une politique étrangère vraiment indépendante, pour la paix et la détente en Europe, pour l'extension de la coopération entre la France, l'Union soviétique et les autres pays socialistes* » et puisqu'ils protestent véhémentement « *contre le glissement vers l'atlantisme, contre l'intégration politique et militaire de la France dans le cadre du Marché commun* ».

Cependant la *Pravda* prépare déjà ses lecteurs à un échec de M. Georges Marchais en expliquant : « *Les mass media bourgeois se sont mobilisés et même des journaux proches du parti socialiste participent à la campagne anticommuniste* ».

DANIEL VERNET.

« LE PERSONNEL DES IMPOTS N'EST PAS UN AGENT ÉLECTORAL DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE » soulignent les syndicats

Les organisations syndicales (C.G.T., C.F.D.T., F.O., SNUI) des trois directions de vérification de la comptabilité de la région parisienne dénoncent dans un communiqué « *l'hypocrisie d'une consigne verbale qui leur enjoint de ne plus envoyer d'avis de vérification et de notification de redressement jusqu'au lendemain des élections présidentielles* ». Elles ajoutent « *que les déclarations faites à la presse par le directeur général des impôts, indiquant que l'« on ne me donne » aucune consigne de ce genre », sont du domaine soit de l'irresponsabilité, soit de la duplicité* ».

Selon ces organisations, « *cette mesure électoraliste, n'entrave en rien les vérifications en cours* ». En outre, elle « *est préjudiciable aux entreprises vérifiées dont la notification est ainsi retardée, la date de réception de cette dernière étant le point d'arrêt des indemnités de retard, en conséquence, les entreprises concernées paieront un montant de pénalités plus élevé.*

En conclusion, les organisations syndicales « *demandent aux agents de la direction générale des impôts de ne pas répondre à ces injonctions orales et de poursuivre leur travail normalement en considérant qu'ils sont agents du service public, et non pas agents électoraux du président de la République en place* ».

La candidature écologiste

● **Le C.D.S. vole au secours de M. Lalonde**

● **Le P.S. dénonce les opérations de « diversion »**

Après l'appel déjà lancé dans le même sens par un autre dirigeant centriste, M. André Diligent, et conformément aux préoccupations tactiques de l'état-major de l'U.D.F. (*le Monde* du 12 mars), M. Bernard Stasi, président délégué du C.D.S., a invité, jeudi 12 mars à Europe 1, les élus centristes à apporter à M. Brice Lalonde candidat écologiste, les parrainages qui lui manquent pour présenter sa candidature (il en a recueilli un peu plus de trois cents sur les cinq cents qui sont requis).

M. Stasi a rappelé que le candidat soutenu par le C.D.S. est M. Giscard d'Estaing, mais, a-t-il ajouté : « *Il ne serait pas normal que le courant écologiste soit absent de ce grand débat auquel doit donner lieu la campagne présidentielle, car il représente entre 6 et 8 % du corps électoral, en particulier parmi les jeunes.* »

Selon M. Stasi, les centristes peuvent d'autant plus aider M. Lalonde que celui-ci a fait savoir que après le premier tour, il ne ferait pencher la balance ni d'un côté ni de l'autre.

« *Notre vision de la société, de l'homme, est assez proche de celle des écologistes*, a-t-il noté. *Mais la France ne peut pas se passer de l'énergie nucléaire.* » M. Stasi reconnaît qu'il est en désaccord sur ce point avec les écologistes.

M. Pierre Bérégovoy, membre du secrétariat national du P.S., qui était au Havre jeudi 12 mars, a observé que le fait de fournir des parrainages au candidat écologiste n'est pas dépourvu d'arrière-pensée :

« *Giscard d'Estaing, contraint à la défensive car il n'est plus certain de sa réélection, recherche les candidatures de diversion qui pourraient affaiblir son adversaire principal, François Mitterrand* », a-t-il déclaré.

Quant à M. Lalonde, il fait observer qu'il a lancé un appel à tous les partis et que si le C.D.S. est le seul à répondre il n'y peut rien. Dans la perspective du second tour, il a déclaré, dans une interview au *Matin* :

« *Nous persistons à considérer que nos électeurs sont capables de se déterminer par eux-mêmes. Nous rendrons publique, avant le premier tour de l'élection présidentielle, une courte série de mesures essentielles. J'espère que tous les candidats en tiendront compte.*

» *La véritable question, c'est que le mouvement écologiste n'a pas lutté depuis sa naissance contre la dictature de la majorité pour accepter celle de l'opposition. Nous plaidons pour une vie politique où nous pourrions préférer le programme énergétique du P.S. à celui de Valéry Giscard d'Estaing, sans pour autant être socialiste, et reconnaître l'intérêt du « référendum à la suisse », sans devenir automatiquement giscardien.* »

● *Se référant à certains des propos tenus par M. Giscard d'Estaing* au cours de l'émission télévisée « Le Grand Débat » du mardi 10 mars, M. Pierre Bas, député R.P.R., adjoint de M. Chirac à la mairie de Paris, demande dans une question écrite adressée au ministre du budget « *combien il faut de menus manuscrits entraînant une économie de 250 F pour les finances publiques par repas officiel pour payer un voyage de détente en Afrique centrale en avion officiel* ».

Il n'y a pas de petits profits...

(Suite de la première page.)

Il n'y a qu'en Guyane que M. Mitterrand ait obtenu, jusqu'à présent, l'appui de la principale formation locale d'opposition. Au cours d'une visite dans ce département, à la mi-février, M. Joseph Franceschi, délégué du P.S. aux DOM-TOM, a convaincu les dirigeants du parti socialiste guyanais (P.S.G., autonomiste) de faire campagne pour son leader, en leur promettant que celui-ci, s'il était élu, prendrait en considération leur demande de modification du statut politique de la Guyane. Pour sa part, l'Unité guyanaise (indépendantiste) recommande l'abstention.

La mission de M. Franceschi n'a pas connu le même succès aux Antilles où les principaux partis autonomistes de gauche, le parti communiste guadeloupéen (P.C.G.) et le parti progressiste martiniquais (P.P.M.) n'ont pas encore arrêté leur position, bon nombre de leurs militants préconisant l'abstention. Ce mot d'ordre est déjà, officiellement, celui du parti communiste martiniquais (P.C.M.).

Les abstentionnistes viennent d'être encouragés dans leur attitude par M. Pierre Bauby, candidat du P.C.M.L. (parti communiste marxiste-léniniste).

En outre, en Guadeloupe, les modérés du mouvement socialiste départementaliste, qui avaient soutenu M. Mitterrand en 1974, se sont, pour la plupart, ralliés à l'U.D.F. et c'est leur président, M. Lucien Bernier, président du conseil général, qui dirige aujourd'hui le comité de soutien à M. Giscard d'Estaing. M. Mitterrand n'est donc plus assuré de l'emporter sur ce dernier, comme en 1974, si tous deux se retrouvent face à face au second tour

C'est dans les deux départements antillais que la rivalité entre le R.P.R. et l'U.D.F. sera la plus vive mais, côté giscardien, on se déclare désireux d'éviter tout conflit local avant le premier tour « *pour obtenir un bon report de voix au second* ».

M. Chirac aura les coudées plus franches en Guyane, où sa formation prédomine. Les sondages des services de renseignements généraux lui accordent au premier tour 32 % des suffrages exprimés.

M. Chirac est, d'autre part, fondé à espérer bénéficier, en Nouvelle-Calédonie, des vives critiques que l'attitude du gouvernement a suscitées dans la communauté anti-indépendantiste à l'occasion des incidents qui ont marqué l'accession des Nouvelles-Hébrides à l'indépendance.

Or c'est justement grâce à l'apport des suffrages des électeurs des Nouvelles-Hébrides que M. Giscard d'Estaing avait légèrement distancé M. Mitterrand, il y a sept ans, au deuxième tour de scrutin (202 voix sur 37 624 suffrages exprimés). Le Front indépendantiste de Nouvelle-Calédonie doit arrêter sa position au cours d'un congrès, samedi 14 mars à Nouméa.

Exception faite de la Réunion, M. Marchais, privé du soutien des communistes locaux, se trouve en position de faiblesse, d'autant plus isolé que la campagne menée en métropole par le P.C.F. sur les travailleurs immigrés n'a pas été bien accueillie outre-mer ainsi que l'a montré la protestation du parti communiste martiniquais (*le Monde* du 5 février).

A un mois et demi du premier tour de scrutin, la situation politique dans les DOM-TOM apparaît donc peu favorable aux candidats de la gauche, ce qui pourrait influer de façon non négligeable sur le résultat global de la compétition si celle-ci se révélait aussi serrée qu'en 1974.

ALAIN ROLLAT.

LE DÉMARCHAGE POUR LES INSCRIPTIONS ÉLECTORALES : UNE REQUÊTE DEVANT LE CONSEIL D'ÉTAT.

Le Conseil d'Etat devrait rendre, dans une quinzaine de jours, son arrêt sur une requête *du maire communiste de* Tremblay-lès-Gonesse (Seine-Saint-Denis), M. Georges Prudhomme, contre l'annulation des tableaux de révision des listes électorales de cette commune par un jugement du tribunal administratif de Paris, le 21 janvier dernier.

Comme pour d'autres communes, dont vingt-six dans le département de la Seine-Saint-Denis, le tribunal administratif de Paris avait été saisi par le préfet du département qui invoquait les conditions dans lesquelles certaines inscriptions sur les listes électorales avaient été faites, grâce à des procurations obtenues par un « démarchage ». Mᵉ Claude Michel, au nom de M. Prudhomme, a fait valoir qu'il n'était pas démontré que le maire ait mandaté certaines personnes pour recueillir des inscriptions électorales par procuration. Selon lui, l'initiative a été prise par « *de simples citoyens dans le cadre de leurs activités politiques, licites et normales* ».

C'est cet élément qui a motivé la requête en Conseil d'Etat du maire de Tremblay-lès-Gonesse, contrairement à ceux d'autres communes qui n'ont pas fait appel des décisions des tribunaux administratifs car ils avaient décerné officiellement des habilitations pour un tel « démarchage ».

● *Les dissensions que connaît le groupe socialiste du conseil municipal de Tourcoing* ont pris un tour aigu ces derniers jours lors du vote du budget. Le mercredi 11 mars, des adjoints et conseillers membres de ce groupe ont refusé d'adopter les crédits que la municipalité prévoyait pour l'action de l'association dite du « versant nord-est de la métropole », qui vise au développement de l'agglomération de Roubaix-Tourcoing.

A la suite de cet incident, M. Devloo a décidé de retirer leur délégation à trois adjoints socialistes : M. Bernard Delebecque, premier adjoint, qui est aussi conseiller régional, Mme Roselyne Balduyck (famille) et M. Jean-Pierre Desquiens (emploi).

هكذا من الأصل

ACTIF ET PASSIF D'UN SEPTENNAT (VIII)

LA FRANCE DANS LE MONDE

L'action extérieure : dialogue tous azimuts

Comme il est de tradition, la politique *étrangère sera sans doute* l'aspect du septennat le moins discuté de la campagne électorale : la crise internationale n'est pas telle que l'électeur soit détourné de ses problèmes quotidiens, les compétences manquent dans les appareils des partis, enfin tout le monde se rend compte, plus ou moins confusément, que la diplomatie est plus que jamais l'art du possible en ces temps troublés. Qui eût fait mieux ?

Pourtant, les choses ont changé en sept ans dans ce domaine. Si le style de M. Giscard d'Estaing est devenu de plus en plus gaullien, *le fond a évolué, tout comme d'ailleurs* les circonstances, ce qui rend bien hasardeuses les accusations de « détournement d'héritage » (rien n'indique que de Gaulle se serait comporté de nos jours comme en 1968-1969). Toujours est-il que la crispation anti-américaine, fréquente au début de la Vᵉ République *et ranimée à la veille du septennat par la guérilla Jobert-Kissinger*, a fait place à une politique beaucoup plus amicale vis-à-vis de Washington, particulièrement sensible en cette période de lune de miel pour les « nouveaux Américains » de M. Reagan.

Moins de complexes aussi vis-à-vis du tiers-monde : si M. Giscard d'Estaing se présente comme le chantre du dialogue Nord-Sud, il n'a pas hésité à apparaître comme une sorte de gendarme de l'Afrique, jusqu'à ce que l'échec du Tchad, à la fin de l'an dernier, montre les limites de cette périlleuse position.

Les illusions sont tombées en Europe, où, malgré l'apparition d'un *Parlement* élu au *suffrage universel*, l'on a pris son parti d'une stagnation des institutions pour se replier sur un noyau franco-allemand qui reste efficace *malgré les divergences entre Paris et Bonn. Ces* illusions subsistent encore un peu, semble-t-il, à propos de l'U.R.S.S., que le président de la République feint toujours de considérer comme un pays « comme les autres », dirigé par des hommes sensibles aux vertus d'un dialogue engagé parfois dans des conditions douteuses. Il est vrai qu'un vigoureux effort de défense, appuyé sur un programme nucléaire — militaire et civil — unique en Europe, donne à espérer que la France conservera son autonomie de décision sur les sujets essentiels.

Ce n'est donc pas l'« effacement », mais c'est parfois l'improvisation et le flottement, surtout lorsqu'il s'agit de concilier le calcul stratégique et les nécessités tactiques, le dialogue et la fermeté, les grand principes et les affaires.

Une diplomatie pas toujours adaptée au grand dessein stratégique

De la fin de la guerre mondiale à l'automne 1973, *l'objectif prioritaire* de la France se situait sur une ligne Est-Ouest : il s'agissait d'assurer son existence, sa sécurité, sa liberté dans le jeu, tension ou détente, des superpuissances. Depuis la découverte de l'arme pétrolière par les Arabes, une seconde préoccupation, non moins prioritaire, se situe sur une ligne Nord-Sud. A la menace militaire récurrente de l'Est s'ajoute une menace économique du Sud. Il est vital pour la France d'assurer son approvisionnement en énergie et matières premières, dont les prix flambent périodiquement, et de s'assurer des débouchés pour les payer. A quelques nuances près, toute l'Europe occidentale est dans le même bateau. D'où une solidarité stratégique, économique et politique.

De ces données, M. Giscard d'Estaing a dégagé trois impératifs :

— Un programme nucléaire, destiné à réduire la dépendance énergétique de la France ;

— La recherche de la coopération avec le tiers-monde, et spécialement le monde arabe ;

— L'entente franco-allemande, fondement de toute entente européenne.

NUCLÉAIRE

Garder les mains libres

Le programme nucléaire est d'abord une affaire industrielle, mais il n'est guère dissociable de la politique militaire.

A l'extérieur, la France a veillé à ne pas se lier les mains. Elle élude d'avance toute participation à d'éventuelles conversations américano-soviétiques SALT 3 ; elle propose des mesures de désarmement en Europe, mais, si acrobatique que soit cette position, limitées à l'armement classique ; elle a engagé la procédure de révision des clauses trop contraignantes du traité d'Euratom. *Elle pratique* la *non-prolifération* (et a même dénoncé un contrat imprudemment signé avec le Pakistan après avoir renoncé à une affaire analogue avec la Corée du Sud), mais en conservant l'entière maîtrise de ses décisions.

Cette politique, dont le conseil de politique extérieure nucléaire (créé en 1976) est l'instrument, est fondée sur la conviction, d'une part, que les besoins en énergie nucléaire civile sont « légitimes », d'autre part, que la meilleure garantie contre la prolifération réside non dans des interdits à l'américaine, d'ailleurs inapplicables, mais dans la coopération. Aussi la France offre-t-elle aux pays privés d'énergie le « cycle complet du combustible » en se réservant d'en traiter les phases « sensibles » (enrichissement, retraitement) chez elle.

C'est dans cet esprit que Paris a participé à la conférence de Washington (*octobre 1977-février 1979*) sur « *l'évaluation internationale du cycle du combustible* ». Loin de mettre hors la loi le « plutonium civil », comme l'avait espéré le président Carter, cet exercice, auquel prirent part soixante-dix pays, aboutit à des conclusions inverses, très proches des vues françaises.

EUROPE

Le couple France-Allemagne d'abord

Pendant le septennat, les mécanismes communautaires ont été fortement infléchis. Le renforcement de la coopération intergouvernementale dans les domaines extra-communautaires et les réunions au sommet triannuelles du conseil (clé de voûte de l'Europe des Etats, vainement réclamée par de Gaulle) ont considérablement renforcé cette institution, et, par conséquent, le rôle des gouvernements, aux dépens de la Commission.

Simultanément (c'était le prix de ces sommets dits « conseils européens »), l'élection de l'*Assemblée européenne au suffrage* direct a donné de l'audace à une institution jusqu'alors effacée. Un nouvel élargissement compliquera encore les mécanismes.

En fait, M. Giscard d'Estaing considère que l'entente franco-allemande, condition nécessaire de la construction européenne, est quasi suffisante. Tant qu'elle tiendra, le reste suivra (la création d'un système monétaire européen l'a démontré à nouveau) ou se maintiendra. Or l'entente franco-allemande se porte toujours bien, quoi qu'on en dise. Même du temps d'Adenauer et de de Gaulle, elle connaissait des frictions graves, en raison des divergences de vues des deux hommes sur l'alliance atlantique et la menace soviétique. Ces divergences sont moins graves aujourd'hui, et elles n'empêchent pas le « noyau dur » de l'Europe de fonctionner.

Pour le reste, M. Giscard d'Estaing croit beaucoup moins aujourd'hui qu'au début de son *mandat au rôle des institutions.* Comme il admet en même temps que l'« intendance bruxelloise » ne fera pas l'Europe, non plus qu'une coopération en matière de défense, dont il est pratiquement impossible de parler, il reste qu'à se rabattre sur autre chose en attendant des jours meilleurs. Comme il le dit dans son récent entretien avec le *Figaro Magazine*, « *l'identité européenne naîtra grâce à la culture* ».

CONTRADICTIONS

Ce n'est pas la plus grave des contradictions que l'on peut relever dans la conduite de la politique étrangère. S'il est excessif de *parler d'« effacement » comme* le font certains opposants, cette politique a été souvent marquée par la contradiction ou par le flottement (1).

Dès le début du septennat, la diplomatie a souvent donné l'impression d'être menée sans liaison suffisante entre les divers centres de décision : Elysée, Quai d'Orsay, ministères de la coopération ou de la défense, voire compagnies pétrolières. Trois ministres se sont succédé aux affaires étrangères pendant le septennat, là où de Gaulle avait gardé le *même dix ans. Une crise sérieuse* éclata dans le personnel diplomatique et se traduisit par une syndicalisation brutale. Le Parlement s'en émut, et la diplomatie giscardienne, tirant la leçon de quelques mécomptes, adopta un style plus rigoureux. M. de Guiringaud engagea une réforme tendant à rendre plus cohérente l'action de la France à l'étranger et à renforcer l'« outil diplomatique ». Il fit adopter par le gouvernement un plan de redressement budgétaire de cinq ans. M. Giscard d'Estaing demanda en fin de compte à son plus proche collaborateur, M. François-Poncet, alors secrétaire général de l'Elysée, de prendre la tête du Quai (novembre 1978), où il vint lui-même assurer le personnel diplomatique de sa confiance.

Force est pourtant de constater au cours des derniers mois ce qui a toutes les apparences d'une rechute. Les incohérences de la politique africaine sont les plus connues *(voir page 12)*. La rencontre de Varsovie, déjà évoquée, a mis en lumière une ambiguïté plus fondamentale dans les relations avec l'Est, plus simplement avec tout partenaire-adversaire décidé. Comment prendre au sérieux les « *fermes condamnations* » d'une situation jugée inacceptable à Kaboul, quand le président de la République croit bon d'affirmer en public que la France ne fournira *aucune* aide militaire à la résistance afghane (26 juin 1980) ? Est-ce vraiment *le meilleur moyen de dissuader* le Kremlin d'intervenir en Pologne que d'insister lourdement sur l'appartenance de ce pays au bloc soviétique, ou encore de prétendre contenir l'expansion de l'U.R.S.S. en s'interdisant par avance et publiquement de jouer la carte chinoise (27 janvier 1981) ?

Dans un autre domaine, comment comprendre qu'un pays attaché à sa vocation culturelle se soit battu pour que siège à Paris la Fondation européenne de la culture et enterre le projet quand il a obtenu satisfaction, sous des *prétextes si futiles* qu'ils restent confidentiels ? Ou encore qu'un président qui *souhaite* et salue, à juste titre, l'émergence d'un monde multipolaire ait négligé pendant sept ans de faire une visite au Japon ?

Pour un pays comme la France, auquel ses dimensions, la faiblesse de ses ressources naturelles, quand ce n'est pas la morale élémentaire, interdisent de s'imposer par la force (militaire ou économique) et qui n'entend pour autant ni disparaître ni se laisser mener et malmener par la loi de la jungle internationale, la diplomatie est l'arme de premier choix. Mais une bonne diplomatie ne suppose pas seulement une ligne générale lucide et suivie, encore faut-il que la cohérence et l'obstination se retrouvent à *tous* les stades de la mise en œuvre. Une tactique négligente peut ruiner la stratégie la mieux avisée.

(1) Par exemple, au cours d'une *conférence de presse à Moscou*, le 17 octobre 1975, le président de la République assurait ne pas avoir discuté avec M. Brejnev de la « *détente idéologique* » (« *Nous n'en avons pas parlé* », page 114, de « *La politique étrangère de la France* », deuxième semestre 1975. *Documentation française*.) Quelques jours plus tard, il déclarait le contraire au *Figaro* (« *Nous en avons parlé d'une manière approfondie* », même volume, page 153).

TIERS-MONDE

Constance dans la coopération

La coopération avec le tiers-monde a des formes multiples : coopération bilatérale non seulement avec les anciens Etats de la France d'outre-mer, mais aussi avec d'anciennes dépendances belges, britanniques, portugaises, italiennes et espagnoles, le tout couvert par des sommets franco-africains ; association à travers la *Communauté européenne* avec cinquante-sept Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. Cette politique, fondée principalement sur l'aide au développement, est engagée depuis une vingtaine d'années. L'apport original de M. Giscard d'Estaing consiste à la situer dans un « nouvel ordre économique mondial », une des formules-clés du septennat.

Ce « nouvel ordre » repose sur trois postulats : 1) l'Europe et le tiers-monde ont des ressources et des besoins complémentaires ; 2) il est plus sain d'asseoir les rapports entre le monde développé *et* le tiers-monde sur des échanges mutuellement profitables que sur l'assistance du premier au second ; 3) une organisation fondée sur ces principes éviterait une compétition sauvage entre pays développés et surtout permettrait de compenser dans le tiers-monde des situations très inégales : les capitaux des plus riches contribueraient au développement des plus pauvres.

De là de multiples initiatives, essentiellement françaises : dialogue euro-arabe, conférence de *Paris sur la coopération économique internationale* (1975-1979), projet de sommet à Mexico pour une « négociation globale », projet de « trilogue » entre l'Europe des Dix, la Ligue arabe et l'Organisation de l'unité africaine.

Le résultat est jusqu'ici mince mais il n'est pas nul. La nécessité d'alimenter en permanence le dialogue Nord-Sud et d'organiser une coopération économique « globale » n'est plus contestée. L'échec d'un grand dessein tenu pour juste et raisonnable ne justifie pas son abandon. Il suffit de *recommencer*.

Les obstacles restent énormes, d'abord en raison de l'obstruction américaine, ensuite parce que les divisions du tiers-monde s'aggravent. L'instabilité des régimes, la démographie galopante, l'effacement des liens de fraternité qui prévalaient pendant les luttes anticoloniales, la renaissance du tribalisme, la remise en question des frontières, multiplient crises et conflits.

Dans cette conjoncture, force est pour la France de faire des choix et de prendre des risques. Elle l'a fait spectaculairement à Kolwezi, en un temps où la politique africaine de Washington brillait par son absence. Plus discrètement, elle monte efficacement la garde à Djibouti et sa flotte est présente aux abords du Golfe. Il est cependant des choix impossibles : comment choisir entre l'Algérie et le Maroc, en conflit au Sahara ? Comment coopérer à la fois avec l'Afrique noire et l'Afrique blanche quand elles *s'affrontent* au Tchad ?

Plus graves encore sont les conséquences des conflits inter-*arabes. Après l'exclusion de l'Egypte de la Ligue arabe*, après les accords de Camp David, le conflit irako-iranien a multiplié les fractions et brouillé les cartes. Toute politique arabe est, dans cette conjoncture, vouée au coup par coup en attendant des jours meilleurs. A l'évidence, pourtant, les Arabes conservent un objectif commun : la libération des territoires occupés par Israël. Il est clair que *la* solution du « problème palestinien » commande les bonnes relations avec le monde arabe et les avantages économiques qui y sont attachés. En un *temps (1967) où nul ne pressentait* — si ce n'est lui-même — l'usage qui serait fait de l'arme pétrolière, de Gaulle avait condamné les conquêtes israéliennes. Georges Pompidou en fit autant. M. Giscard d'Estaing alla plus loin en proclamant le droit du peuple palestinien à « *une patrie* » dès le 24 octobre 1974.

Cette thèse a gagné beaucoup de terrain. L'Europe des Neuf (puis des Dix) s'y est ralliée et a entrepris de persuader les adversaires que seule la reconnaissance mutuelle et simultanée du droit d'Israël et du *droit* des Palestiniens à vivre en sécurité dans leur patrie respective sur le territoire de l'ancienne Palestine, avec des régimes librement choisis, peut conduire à la paix.

ÉTATS-UNIS

Le vœu d'une Amérique forte

Avec le scandale du Watergate, puis les présidents Ford et Carter désavoués par leurs électeurs, la direction américaine sur l'alliance atlantique (le « leadership ») s'était affaiblie. Comme ses autres alliés, M. Giscard d'Estaing a bien accueilli l'élection de M. Reagan, dont il attend un meilleur dialogue entre une « Amérique forte » et une « Europe forte ». Ce dialogue a, en tout cas, de bonnes chances de succès avec Paris : à l'heure du rééquilibrage des efforts militaires, personne ne traite plus la France, qui accroît son budget de défense plus fortement que tous ses partenaires européens, en partenaire peu sûr. La valeur dissuasive propre de la force nucléaire française, « *contribuant au renforcement de la dissuasion globale de l'alliance* », a été officiellement reconnue par la déclaration atlantique d'Ottawa (19 juin 1974).

Tandis que tournait court une tentative américaine de réunir des sommets périodiques de l'OTAN (que le président français boycotta tous), M. Giscard d'Estaing tenta de relancer des sommets occidentaux restreints, mais il n'y a réussi que partiellement jusqu'ici. Les « sommets industrialisés » (Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, R.F.A., Italie, Japon, Canada et un représentant de la Communauté européenne) sont moins restreints qu'il le souhaitait, et ils sont en principe consacrés à l'économie — encore que celui de Venise, en juin 1980, ait surtout parlé de l'Afghanistan. Un *sommet* politique à quatre, réuni à l'invitation du président français à la Guadeloupe (janvier 1979), est resté sans lendemain.

U.R.S.S.

Entre le dialogue et la fermeté

Les rapports avec l'U.R.S.S. sont un élément qui rapproche Paris et Bonn, mais ils pourraient être aussi un jour un facteur de discorde. Les deux capitales veulent ménager les échanges commerciaux avec l'Est, mais le chancelier allemand est certainement plus attaché à ce qui peut subsister de détente, concept que la diplomatie française considère, depuis la fin de 1980, comme un objectif à atteindre et non plus comme une réalité. Toutefois, l'implantation des euromissiles soviétiques, l'intervention en Afghanistan, le comportement soviétique envers la Pologne, inspirent aux deux gouvernements les mêmes craintes et la même prudence. M. Schmidt est allé voir M. Brejnev à Moscou quelques *semaines* après *que* M. Giscard d'Estaing fut allé à Varsovie, à la surprise générale, s'entretenir avec le dirigeant soviétique, redonnant ainsi au Kremlin une respectabilité dont il avait le plus grand besoin après le « coup de Kaboul ». Et comment le président français a-t-il pu annoncer à ses pairs réunis à Venise que l'U.R.S.S. allait retirer une division d'Afghanistan !

La politique française à l'égard de l'Est s'est raffermie depuis lors, mais le geste de Varsovie vaut toujours à M. Giscard d'Estaing (on l'a vu au récent congrès soviétique) une considération remarquée de la part du Kremlin, et dont on peut se demander si elle n'est pas un « signal » à la veille de l'élection présidentielle en France.

Cela dit, et en raison peut-être de l'état de santé de M. Brejnev, les sommets franco-soviétiques qui devaient se tenir sur « une base périodique » en vertu d'un accord de 1975, et qui avaient atteint une fréquence semestrielle à la fin de la présidence Pompidou, n'ont même plus lieu une fois tous les deux ans en moyenne.

DU « QUÉBEC LIBRE » A LA « NON-INDIFFÉRENCE »

Le septennat n'a pas vu le couronnement de l'évolution que *le général de Gaulle avait explicitement* souhaitée au Québec, puisque les Québécois ont rejeté le 20 mai 1980 la « *souveraineté-association* » que leur proposait M. Lévesque.

Du moins M. Giscard d'Estaing a-t-il lancé des formules et une procédure qui maintiennent des liens privilégiés entre la France et la province canadienne francophone, quel que soit son avenir.

Les formules sont : « *Non-ingérence et non-indifférence* » (l'auteur en est M. Peyrefitte) et « *La compréhension, la confiance et l'appui* (de la France) (...) *ne vous manqueront pas le long de la route que vous déciderez de suivre.* » La procédure est l'échange annuel (rythme qui n'a d'ailleurs pas été strictement observé) de visites entre les premiers ministres français et québécois. Le Canada a protesté car il n'est pas précisé que ces visites passent nécessairement par Ottawa. Lorsque M. Barre *est allé au Québec en février 1979*, il a cependant pris soin de passer d'abord par la capitale fédérale.

DOSSIER DU SEPTENNAT

GISCARD L'AFRICAIN

LA cote de « Giscard l'Africain » a sérieusement baissé au cours du septennat, notamment en Afrique francophone.

Il n'est évidemment pas simple de gérer l'héritage africain du général de Gaulle. L'homme de l'« appel de Brazzaville » puis de la décolonisation éveillait en Afrique des résonances sentimentales que rien n'a remplacées. Ses aspirations à la grandeur de la France ne soulevaient dans le continent noir aucune ironie, au contraire. Les considérations essentiellement économiques qui marquent désormais la politique africaine de la France ont un écho tout différent, surtout quand les affaires n'en paraissent pas absentes.

L'affaire Bokassa a bien entendu beaucoup terni l'image giscardienne. Soutenir ostensiblement un chef d'Etat caricatural — et compromettre la France dans la pantalonnade du « sacre » — était déjà une faute, sans parler des cadeaux acceptés sans discernement. Mais renverser soudain la vapeur et prêter main forte aux adversaires de l'« empereur » pour le « détrôner », puis refuser l'asile au despote déchu lorsqu'il se présenta à Evreux, manquait pour le moins d'élégance : le geste a été durement ressenti dans les capitales amies.

La France s'est trouvée impliquée en Afrique dans deux conflits qui sont loin d'être réglés : M. Giscard d'Estaing a eu le mérite de faire à Alger d'abord — c'était le plus difficile — puis à Rabat et à Tunis des gestes longtemps attendus : des visites officielles. Mais la réconciliation algérienne fut aussitôt contrariée par le conflit algéro-marocain sur le Sahara ex-espagnol, Alger accusant Paris de soutenir Rabat. C'est un fait que le président se prononça publiquement contre un « micro-Etat » du Polisario, tout en accordant l'indépendance à des Etats tout aussi réduits, comme les Comores et Vanuatu (Nouvelles-Hébrides), non sans déboires, et, plus habilement dans une situation pourtant périlleuse, à Djibouti.

Tchad : le plus grave échec

Depuis, l'équilibre a été rétabli et les relations entre Paris et Alger se sont nettement améliorées ; mais la plaie saharienne reste ouverte pour le seul profit du colonel Kadhafi, qui fait sentir son influence jusqu'en Mauritaine, où le régime établi lors de l'indépendance a été renversé.

C'est encore le président libyen que l'on retrouve au Tchad, d'où la France — et c'est le plus grave échec du septennat en Afrique — se trouve maintenant évincée. Le problème de cet Etat sans fondement national est certes inextricable, mais le gouvernement, loin d'en simplifier les données, les a embrouillées à plaisir en soutenant successivement Tombalbaye, Malloum, Hissène Habré, Kamougué, parfois même en renouant avec l'un après l'avoir combattu. Le comble fut atteint avec la « mise en garde » de l'Elysée, le 13 décembre 1980, contre la présence d'« éléments étrangers armés » à N'Djamena alors que les jeux étaient déjà faits.

Même alors, Paris se refusait à désigner nommément la Libye, confirmant ainsi l'ambiguïté de ses relations avec ce pays. Devait-on maintenir à Tripoli une mission de coopération civile et militaire après que les hommes de main du colonel Kadhafi eurent saccagé, au début de 1980, l'ambassade de France ? Devait-on renvoyer à son poste le même ambassadeur, M. Malo, installé dans des conditions on ne peut plus précaires ? Ou encore renoncer, dans un geste de mauvaise humeur, aux concessions pétrolières obtenues en Libye par Elf Aquitaine en prétendant ignorer un accord et des tractations parfaitement connues des milieux officiels ?

Si le réaménagement de la politique française en Afrique australe est souvent considéré comme insuffisant et tardif, ses interventions au Sahara (Zaïre), notamment le raid sur Kolwezi en mai 1978, ont généralement été portées au crédit de la France, comme d'ailleurs le renforcement, au début de 1981, de son dispositif au Gabon et en Centrafrique, encore qu'il soit jugé très au-dessous de ses moyens. Les Africains reconnaissent certes que la France leur fournit une aide importante, mais ils redoutent que son seul souci ne soit de redorer son blason à moindres frais.

Nous terminons dans ce numéro la publication du « Dossier du septennat ». Ce dossier comprend : « L'exercice du pouvoir : I. — Sans partage » (le Monde du 5 mars 1981) ; « II. — A sens unique » (le Monde du 6 mars 1981) ; « Société et culture : I. — Conjurer le sort » (le Monde daté 8-9 mars 1981) ; « II. — Mieux dans sa peau ? » (le Monde daté 8-9 mars 1981) ; « Gérer la crise : la méthode Coué » (le Monde du 10 mars 1981) ; « Economie : contraste des rémunérations » (le Monde du 11 mars 1981) ; « La France dans le monde : I. — Une insertion économique difficile » (le Monde du 13 mars 1981) ; II. — « L'action extérieure : dialogues tous azimuts » (le Monde du 14 mars 1981).

DÉFENSE

NOUVEL INTÉRÊT POUR LES FORCES CLASSIQUES

DURANT son septennat M. Giscard d'Estaing a oublié le ministre des finances, économe des deniers de l'Etat, qu'il fut sous les mandats du général de Gaulle et de Georges Pompidou pour, devenu à son tour président de la République et, donc, responsable suprême des armées aux termes de la Constitution, privilégier sensiblement le budget de la défense : le tripler presque en sept ans, si l'on calcule en francs courants, et l'augmenter de 30 %, en monnaie constante pendant l'application de la loi de programmation militaire 1977-1982 qu'il rédigea lui-même.

Cet effort ne doit pas donner l'impression, qui serait erronée, que M. Giscard d'Estaing a respecté l'héritage de la construction gaulliste en matière de défense sans y apporter la moindre modification ni le moindre *aggiornamento*. Des retouches à l'édifice, il y en a eu, comme il y eut des *inflexions* nouvelles, notamment avec le discours du chef de l'Etat à l'Institut des hautes études de défense nationale, le 1er juin 1976, qui insistait sur la notion de « bataille » en Europe et l'inclusion de « *l'espace français* » dans « *l'espace de la bataille qui sera générale* ». Ces considérations ont paru atténuées, voire gommées par des propos ultérieurs, comme si la doctrine marquait des hésitations ou se nourrissait d'ambiguïtés volontairement entretenues.

La force de dissuasion nucléaire a cessé progressivement d'être ce dogme qui avait reçu, jusqu'alors, la priorité des priorités budgétaires. Une pause financière a été instituée. Au moment où la France devait envisager le renouvellement des systèmes d'armes nucléaires conçus par les présidents précédents, les études préparatoires à la définition des nouvelles générations d'armements ont traîné et les réalisations pris du retard en conséquence. Les tergiversations observées à propos de la construction d'un sixième sous-marin nucléaire — décidée en fin de compte en septembre 1978, — comme celles qui ont marqué, en 1980, le choix final en faveur d'un lanceur stratégique mobile illustrent le caractère excessivement précautionneux de la politique nucléaire.

Il reste que la capacité de destruction de l'arsenal nucléaire français est passée de 30 mégatonnes en 1975 à 77 en 1980, soit l'équivalent de trois mille huit cent cinquante bombes d'*Hiroshima*. En fait, bien des matériels qui composent ce dispositif avaient été mis au point avant l'entrée à l'Elysée de M. Giscard d'Estaing, puisque leur conception s'étale souvent sur plus de dix ans.

En revanche, le chef de l'Etat a mis l'accent sur les forces classiques, en particulier au bénéfice de l'armée de terre. Mieux que les deux autres armées, celle-ci a su convaincre le chef de l'Etat de la nécessité de maintenir le service militaire d'un an, et d'organiser le dispositif de défense comme s'il devait être, en permanence, prêt à livrer bataille hors du territoire national et non plus replié, en protection passive, autour du seul arsenal de la dissuasion nucléaire.

D'où la réorganisation de l'armée de terre, qui la rapproche du modèle des forces alliées, avec, toutefois, une plus grande modestie de moyens, et l'insistance à constituer des unités professionnelles destinées à intervenir outre-mer, au risque d'accentuer, un jour, le divorce qui existe, au sein même de l'institution militaire, entre la conscription, taillable et corvéable à merci, et le volontariat, discipliné et volontiers élitiste.

Ce dossier a été réalisé avec le concours de Paul Balta, Patrice de Beer, Philippe Decraene, Maurice Delarue, Jacques Isnard, Michel Tatu, Gérard Viratelle.

DÉSARMEMENT

La France reprend sa place

M. GISCARD D'ESTAING s'adressant le 25 mai 1978 à l'Assemblée des Nations unies (ce que n'avaient jamais fait ses prédécesseurs de la Ve République), réunie en session extraordinaire, a réintroduit la France dans les discussions sur le désarmement qu'elle boudait depuis seize ans.

La France fit alors *une série de propositions* :

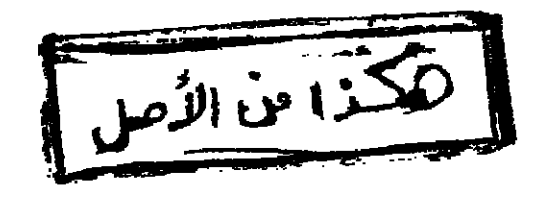
● *La transformation de la* commission du désarmement à présidence américano-soviétique en un comité des Nations unies pour le désarmement, élargi et présidé *par rotation* mensuelle par tous ses membres. Depuis ce changement, le 24 juin 1979, la France participe à ses travaux ; la Chine, qui boycottait aussi les discussions sur le désarmement, s'y est jointe *ultérieurement*.

● La convocation d'une *conférence du désarmement classique en Europe* de l'Atlantique à l'Oural. Le projet français, appuyé par tous les alliés atlantiques, est au centre des discussions de la conférence de Madrid sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.). Il prévoit dans une première phase l'adoption de « *mesures de confiance* » (notification des manœuvres militaires et des *mouvements de troupes, etc.) à* la fois contraignantes et vérifiables, et s'étendant jusqu'à l'Oural. Tout *récemment*, M. Brejnev s'est rallié sous conditions à cette dernière proposition.

● La création d'un *Institut de recherche sur le désarmement* qui a commencé ses travaux à Genève en 1980.

● La création d'une *Agence internationale de satellites de contrôle*. Un groupe d'experts des Nations unies, présidé par un Français, doit déposer cette année un rapport qui sera discuté en 1982 par la seconde session extraordinaire de l'Assemblée de l'ONU sur le désarmement. Les Etats-Unis et l'U.R.S.S., qui disposent de leurs propres satellites de contrôle, sont hostiles au projet.

● La création d'un *Fonds international du désarmement pour le développement*. (L'aide *au développement* serait financée par un pourcentage des budgets militaires.) Un groupe d'experts doit soumettre un rapport à la prochaine session *ordinaire* des Nations unies.



هكذا من الأصل

société

IMMIGRÉS EN FRANCE

MARSEILLE : « Le racisme trouve ses alibis »

De notre envoyé spécial

Marseille. — Une jeune femme se présente dans un commissariat de police, près de Marseille, pour déposer plainte après le vol d'une voiture. « Certainement, mademoiselle, vous avez les papiers du véhicule ? » Le véhicule appartient au fiancé de la plaignante, un Algérien. Voyant le nom inscrit sur la carte grise, le policier change de ton : « Tu es avec un bicot, tu n'as pas honte. » Et refuse d'enregistrer la plainte. Alors, raconte un responsable d'une association, « il nous a fallu retenir le fiancé qui voulait aller tout casser au commissariat ». Racisme ou pas ?

Cinq mineurs marseillais auteurs d'un viol collectif sont laissés en liberté provisoire. Cinq mineurs maghrébins auteurs d'un viol collectif sont immédiatement écroués. Au tribunal pour enfants, le substitut réclame pour les premiers une peine d'avertissement et l'obtient : deux ans maximum avec sursis. Et, pour les seconds, une peine exemplaire et est suivi : deux ans minimum sans sursis. Racisme ou non ?

Des faits comme ceux-là, on pourrait en citer des dizaines. A Marseille ou ailleurs, le racisme, le vrai, celui qui après avoir prétendu la différence entre les hommes engendre la différence de traitement, l'injustice, le refus d'un logement, d'un emploi, d'une culture, le refus d'exister en somme, est partout, de partout. Conscient ou inconscient, étalé ou feutré, volontaire ou déguisé. Il faut d'ailleurs ici poser un préalable : Marseille n'est certainement pas une ville « exemplaire » en *ce sens qu'on y serait plus xénophobe ou* plus raciste qu'ailleurs. Il ne faut pas faire de la vieille cité, modèle d'intégration en d'autres temps, un modèle du rejet aujourd'hui.

L'excessif est vain, le passionnel dangereux face à un problème dont Marseille, sans en avoir le douteux privilège, fournit l'illustration : le rejet aujourd'hui presque unanime des immigrés, et plus spécifiquement ici de l'immigration maghrébine. Avec pour conséquence, à plus ou moins long terme, une situation explosive dans les quartiers nord de la ville, à forte population musulmane ou d'origine musulmane.

Diagnostic alarmiste ? On le souhaiterait presque. Ce n'est pas tant dans les manifestations les plus « traditionnelles », dans les cris haineux d'une minorité qu'on peut trouver les symptômes. Les murs de la cité, comme dans d'autres cités, portent témoignage de ce rituel imbécile, de cet exorcisme injurieux : *« Dehors les bougnoules, les arabes à la porte, la France aux Français. »* Ces inscriptions à la peinture blanche, ou plutôt noire, n'ont pas même le mérite de la nouveauté.

Mais il y a aujourd'hui autre chose, un autre mur qui se dresse, un murmure collectif des Marseillais, des « honnêtes gens » pris au piège de la crise économique, du chômage, de l'insécurité et de la violence réelle ou ressentie, pour dire, comme dans la recherche d'une échappatoire à la peur du lendemain : *« Assez, trop d'arabes. »* La formule avec toutes ses variantes — je ne suis pas raciste mais — revient constamment dès lors qu'on évoque le problème. Non pas, bien sûr avec chaque interlocuteur, mais avec la grande majorité. *« La vie chère c'est eux, le chômage c'est eux, l'insécurité c'est eux, la spéculation sur les commerces c'est eux, les maladies vénériennes, la drogue, le déficit de la Sécurité sociale, la surcharge des hôpitaux, c'est eux, eux, eux. »*

Le fait est là, contestable dans son principe, incontestable dans sa réalité : Marseille malade de ses immigrés, Nord-Africains et peut-être plus encore de ses enfants d'immigrés, de cette deuxième génération écartelée entre deux mondes, deux cultures et deux sociétés (1). *« Tout cela est grave, dit M. Belpeer,* responsable de l'association d'aide aux travailleurs d'outre-mer (ATOM). *Nous sommes devant un changement des mentalités, une évolution préoccupante. Jusqu'à il y a deux ou trois ans le problème était relativement simple. Il y avait les inconditionnels du migrant, défendant le migrant quoi qu'il arrive, quoi qu'il ait fait, même des choses inadmissibles, parce qu'il était migrant. Et posant un absolu contre les condamnations même encourues, contre les expulsions parfois justifiées. Et puis il y avait les inconditionnels antimigrants véhéments mais isolés dès lors que leur racisme osait dire son nom, condamnés dès lors qu'ils allaient trop loin. Le changement aujourd'hui, c'est que le racisme dit son nom sous un autre nom, que la xénophobie trouve ses alibis et ses appuis dans un certain nombre de déclarations politiques ambiguës, y compris gouvernementales, dans un courant d'attitudes et d'idées dangereuses. »*

Cristallisation

Tout se passe donc comme si la cristallisation des mécontentements, inflation, chômage, insécurité, avait conduit à la recherche d'un bouc émissaire, l'arabe, quelle que soit sa nationalité, algérienne, marocaine, tunisienne ou française. *« Tout cela rappelle l'Allemagne de 1932, 1933,* dira M. Belpeer. *Et plutôt que d'avancer la notion de seuil de tolérance, notion déjà raciste, je préfère parler du seuil d'intolérance, réalité hélas franchie. »*

Alors pourquoi, comment ? Marseille n'est pas statistiquement une ville à très forte population immigrée. Elle se situerait plutôt dans la moyenne, avec environ 90 000 à 95 000 personnes sur une population totale d'un peu plus de 1 million d'étrangers. Même si l'on y ajoute les quelques milliers de clandestins officiellement reconnus par la préfecture de police, la proportion d'un immigré pour dix habitants n'est pas telle qu'elle puisse surprendre.

Cette immigration à Marseille est cependant caractérisée par *différents facteurs :* pour l'essentiel 80 % environ, elle est constituée de maghrébins : Algériens, en très grande majorité (65 000 environ), Tunisiens (10 000) et Marocains (10 000). Autre caractéristique, le caractère familial de cette immigration. Une enquête faite récemment dans le quartier des Caillols a permis d'établir le nombre d'enfants par famille maghrébine à 4,2. Un grand nombre de ces enfants, de ces jeunes nés après 1963 sur le territoire français, sont, ainsi que le permet la loi de nationalité française. Là vient la troisième caractéristique de cette présence massive à Marseille de jeunes Français musulmans non recensés comme immigrés, mais ressentis comme tels.

Enfin, Marseille est pour tous les pays du Maghreb la porte de la France. Cela explique un flux migratoire temporaire considérable. Selon les estimations, 1,3 million de maghrébins ont séjourné en 1980 à Marseille. Quelques heures, quelques jours, quelques semaines. Ces passages massifs expliquent peut-être bien des malaises, bien des jugements sans nuances sur l'« envahissement » de certains quartiers du 1er arrondissement, notamment sur la conquête du quartier de la porte d'Aix, qualifié de casbah parce que, si la majorité des résidents y sont français, l'énorme majorité des commerçants et des passants y est étrangère.

« Un arabe en France n'est jamais perçu comme un touriste, dira dans une formule lapidaire un jeune Algérien. *Un arabe qui se promène dans les rues et qui fait ses courses, un arabe qui boit un verre à la terrasse d'un café ou qui flâne, un arabe qui vient voir sa famille, eh bien, c'est un fainéant d'arabe, un parasite, un chômeur professionnel, bouffeur d'indemnités, voleur d'allocations familiales. Le bon arabe ne se promène jamais, ne se repose jamais. Le bon arabe travaille et se tait. »*

Côté ghettos

Jugement si excessif ? Voire. Car ce vécu, ce ressenti côté arabe est grave quand il s'agit de gens de passage, il l'est bien davantage encore quand il pèse sur ceux qui vivent en permanence à Marseille. Ici comme ailleurs, la présence d'immigrés, théoriquement limitée, est très variable selon les quartiers. Certes, 10 % de la population maghrébine, presque absente dans le sud de la ville, a été ou s'est regroupée dans les grands ensembles des quartiers nord. Phénomène classique, c'est dans les zones de moindre pression foncière que se sont bâtis les ensembles à moindre loyer pour les gens à moindres ressources. A Marseille comme ailleurs, la ségrégation est d'abord économique.

Les ghettos, comme les appellent eux-mêmes les jeunes immigrés des grands ensembles du quatorzième arrondissement, naissent du pouvoir ou plutôt de l'absence de pouvoir d'achat. Ils naissent aussi de la volonté affichée des Français de souche de ne point vivre *« dans ces quartiers-là, avec ces gens-là ».* De multiples exemples à Marseille existent d'opérations de relogement ratées parce que, dès l'instant où dans certains grands ensembles étaient relogées des familles d'immigrés, les familles françaises refusaient d'y aller. Là encore on ne porte pas un jugement, on constate un fait et un fait constatable pour qui veut ouvrir les yeux. Ce n'était pas la volonté qui faisait défaut pour éviter de créer des ghettos, mais les volontaires.

Alors les ghettos sont nés à Marseille, contre le désir même de la municipalité. Des ghettos à si jolis noms, les Flamands, la Busserine, le Mail, Font vert, Bassens. Des ghettos à l'architecture, à l'environnement ni pires, ni meilleurs que celle de bien des grands ensembles en France. Des ghettos de béton avec une population immigrée atteignant parfois 70 %. Des ghettos économiques avec un jeune sur deux au chômage ou sans emploi, les trois quarts sans formation professionnelle. Des ghettos culturels, les familles éclatées entre les traditions des parents plutôt soumis, comme on disait au bon vieux temps et les aspirations au « droit de vivre en France » de toute une génération de jeunes révoltés.

Ces jeunes, *« ni Algériens, ni Français, mais Marseillais »* ne supportent plus guère cette sorte de malédiction qu'ils sentent peser sur eux. Personne n'est raciste à Marseille, soit, mais alors il faut aller entendre dans les grands ensembles tous ces jeunes gens confier leur écœurement, leur désespoir, leur colère devant *« la prison ouverte »* qu'est la France pour eux, jeunes Français musulmans. *« Ils sont,* dira un interlocuteur, *comme les Portoricains à New-York. » « Ils sont,* dira en écho, un éducateur d'un grand ensemble, *les problèmes incarnés de leurs parents, partagés entre la violence, la délinquance et la révolte. » « Ils sont,* dira un magistrat, *les victimes d'une société qui les refuse et les pourrit. »*

Marseille, malade de ses immigrés ? La délinquance chez les jeunes immigrés ou les jeunes Français enfants d'immigés, grimpé en flèche depuis quelques années. On pourrait contester les statistiques, d'ailleurs tenues confidentielles, établies annuellement par la préfecture de police. Penser que si les jeunes immigrés sont plus souvent arrêtés que les autres, c'est probablement parce qu'ils sont aussi plus surveillés, plus suspectés *a priori*. Le délit de « sale gueule » n'est pas ici une fiction. Ou convenir avec ce magistrat marseillais d'une différence de traitements : *« Un jeune bien français qui vole sa première voiture, son premier cyclomoteur, on le morigène. Un jeune musulman, on le défère. »*

Le puni et l'impuni

Pour autant, le fait n'est là encore pas contestable. La délinquance, notamment juvénile, croit comme une flambée dans ces ghettos. Comme si à la notion du légal et de l'illégal, s'était substituée peu à peu dans l'éclatement des familles, l'angoisse du chômage, le désœuvrement, l'ennui et le sentiment d'exclusion, celle du puni et de l'impuni. Le taux de criminalité pour 1 000 habitants de Marseille français et étrangers était en 1974 de 10,9, en 1980 de 9,6. Le taux pour 1 000 habitants étrangers dans le même temps est passé de 18,3 à 30,9.

Dans le détail des infractions et délits, la statistique est plus nette encore : 32 % des coups et blessures ont été le fait de jeunes étrangers, 50 % des vols avec violence, 28,4 % des vols à la roulette, 46 % des vols simples, 36,6 % des vols à l'étalage, etc. Statistiques discutables, répétons-le, mais confirmées « en aval ». 7 428 jeunes maghrébins ont été placés dans des institutions spécialisées, condamnés ou laissés en liberté surveillée en 1979 dans les Bouches-du-Rhône. Deux cinquièmes des jeunes condamnés par les tribunaux pour enfants, 70 % à 75 % des jeunes « placés » sont des maghrébins. Encore ne s'agit-il, pour l'ensemble des chiffres cités, que des personnes de nationalité étrangère alors que les jeunes Français musulmans, la grande majorité dans les grands ensembles sont, eux, évidemment comptabilisés dans le chapitre français.

C'est dire si ces chiffres sont inquiétants. Inquiétants d'abord par l'utilisation qu'on pourrait en faire dans le climat actuel. Inquiétants surtout par l'ampleur du phénomène qu'ils signifient, du désordre qu'ils impliquent, du racisme qu'ils nourrissent. Dans son rapport annuel de 1977 sur l'activité judiciaire, le rédacteur du commissariat central de Marseille, parlant de la criminalité maghrébine, écrivait : *« Il s'agit, quels que soient les postes choisis, d'une criminalité répondant aux caractéristiques suivantes de nécessité violente et d'occasion. Cette forme de trouble social entretient un climat d'insécurité qui pourrait aboutir à des réflexes racistes sans une présence renforcée des services de police sur le terrain. »*

Cette présence s'est renforcée. Et n'y a rien changé parce que, dira un policier : *« Notre tâche, et nous y parvenons à peine, est de veiller au respect des lois et de faire de la répression, pas de faire la prévention. Le reste, c'est malheureusement la conséquence de vingt années de manquements, d'éducations baclées, d'urbanisme imbécile, de progrès économiques à tout prix, de travailleurs immigrés abandonnés de tous, vingt années où le racisme tranquille de l'indifférence a préparé le terrain au racisme hargneux de la peur. »*

PIERRE GEORGES.

(1) Lire dans *le Monde* des 27 et 28 novembre 1980 l'enquête de Nicolas Beau sur les immigrés de la deuxième génération, intitulé : « Jeunes Maghrébins en France ».

Deux morts sans coupables

Deux affaires d'autodéfense ont connu, jeudi 12 mars, leur épilogue judiciaire : l'une, par un acquittement aux assises de la Gironde ; l'autre, par une relaxe au tribunal correctionnel de Saintes.

A Bordeaux, les assises de la Gironde avaient à juger M. Louis Lanza, trente-six ans, patron d'un restaurant de Lacanau qui, le 14 août 1977, avait mortellement blessé d'un coup de fusil un jeune homme de vingt-trois ans, Frédéric Guitard, au cours d'une bagarre dans l'établissement. En dépit du réquisitoire de l'avocat général qui admettait l'excuse atténuante de la provocation, mais non la légitime défense, la cour et le jury ont déclaré M. Lanza totalement non coupable et le public a applaudi.

Pour M. Bernard Mangon, qui comparaissait devant le tribunal correctionel de Saintes, le risque était encore moins grand.

Ce commerçant de Chevanceaux (Charente-Maritime) avait lui aussi tiré le 16 septembre 1979 sur des cambrioleurs qu'il avait surpris dans son magasin et tué l'un d'eux, Belkacem Guerfi, âgé de quarante ans. Inculpé alors d'homicide volontaire, écroué quelques jours, il avait été remis en liberté, et la population avait manifesté en sa faveur (le Monde du 27 septem*bre 1979). Par la suite, il avait bénéficié d'un non-lieu, l'instruction ayant admis qu'il avait tiré sur sa victime en état de légitime défense.*

Cependant, il lui restait à répondre du délit de voies de faits avec arme pour avoir ensuite tiré sur la camionnette à bord de laquelle s'enfuyaient les complices de sa victime. Le tribunal a prononcé la relaxe, mettant ainsi un terme à l'affaire et le complétant par la condamnation à dix-huit mois de prison, dont six avec sursis, des deux cambrioleurs survivants, Hamar Sid Hamed et Kelif Azedine, contre lesquels M. Mangon était partie civile.

On note toutefois que le tribunal a motivé la relaxe de M. Mangon par l'application de la loi « sécurité et liberté » en constatant que ses dispositions ne permettent plus de punir les voies de fait avec arme lorsque celles-ci n'ont pas entraîné, pour la victime, une incapacité totale de travail de moins de huit jours, ce qui était le cas.

Le jugement déclare à ce propos qu'il « ne peut que constater » cette situation pour ajouter que « ce vide législatif, issu de la *précipitation* dans laquelle a été discutée la loi (...), lui paraît particulièrement regrettable en l'espèce, eu égard à la nature des faits ».

Nous n'avons de leçon à recevoir de personne

déclare M. Lomet, secrétaire confédéral de la C.G.T.

« Nous appuyons complètement les initiatives de l'union départementale C.G.T. du Val-de-Marne », a déclaré, mercredi 11 mars, M. René Lomet, secrétaire confédéral, lors d'une conférence de presse de l'union régionale C.G.T. de l'Ile-de-France sur *« les problèmes de l'immigration ».*

En affirmant de façon très nette son appui *« entier »* aux cégétistes du Val-de-Marne, après les manifestations musclées des communistes à Vitry (1), la C.G.T. entend démontrer que la majorité et les socialistes sont dans l'erreur et font de l'anticégétisme quand ils s'attaquent aux prises de position de cette organisation.

« Nous ne nous sommes pas laissés impressionner par la campagne anticommuniste et anticégétiste sur l'immigration. Nous n'avons de leçon à recevoir de personne en matière de défense des travailleurs immigrés. Notre bilan parle pour nous »; a ajouté M. Lomet.

Et les dirigeants cégétistes ont rappelé la position de leur centrale : *« Le droit au travail, au regroupement familial, au libre choix de rester en France ou de retourner dans leur pays, sans contrainte, avec une formation professionnelle nécessaire à toute nouvelle réinsertion, avec la garantie du maintien de leurs droits sociaux acquis ou en cours d'acquisition. L'intérêt commun des travailleurs immigrés et français exige que soient suspendus tous recrutement et introduction de travailleurs, quels que soient leur qualification et leur pays de provenance, sauf les cas de regroupement familial et des réfugiés. »*

(1) Si la C.G.T. confédérale avait « déploré » les incidents de Vitry et condamné, bien sûr, le *« déménagement clandestin »* de Maliens par la mairie de Saint-Maur, l'union départementale avait appelé à participer à la manifestation du P.C., le 10 janvier, en soutien au maire de Vitry.

SUR ANTENNE 2

L'insécurité

Eh oui, c'est vrai, ce qui fait peur, ce n'est pas tellement le viol ou l'assassinat, sauf évidemment au coin d'une rue déserte, par une nuit sans lune, non, ce qui inquiète, ce qui irrite, c'est la disparition de la bagnole — « T'es sûr que tu l'avais laissée là ? — *ou du vélo ; c'est le sac à main qu'on vous arrache en plein midi, devant l'épicerie ; c'est la façon dont on vous moleste, dont on vous brutalise, comme ça, pour s'amuser, dans un couloir de métro ; c'est de rentrer chez soi et de trouver tout en l'air, tiroirs et placards renversés, vidés, plus de rasoir électrique, plus de chandail, plus de jean, plus de télé.*

Petite délinquance, c'est vite dit, faisait remarquer, mercredi soir sur Antenne 2, l'un des maires confrontés, toutes familles politiques confondues, aux responsables de la sécurité, MM. Peyrefitte et Bonnet. Pas si petite que cela pour ceux qui en sont les victimes. Et le maire communiste de Bobigny de s'écrier : « Il faut que la peur change de camp. »

Cité à la barre des témoins, un gardien d'immeuble s'est retrouvé à l'hôpital pour avoir demandé à un locataire de faire taire son chien ; il en avait encore les larmes aux yeux, le pauvre. « A la cité des Quatre Mille à La Courneuve, *nous racontait une dame,* il y avait quatre-vingts « casses » par jour jusqu'à ce que l'on songe à se protéger derrière des portes blindées, gardées par des bergers allemands. Après 22 heures, terminé : plus personne ne sort. On n'ose pas, on reste terré chez soi. Quant aux agents, *ajoutait-elle,* s'il viennent c'est pour une saisie ou une expulsion ! »

Qu'ils soient membres du P.C., de l'U.D.F., du P.S. ou du R.P.R., nos quatre élus, hommes de terrain et d'expérience, étaient pratiquement tous s'accord sur tout. Sans doute n'est-il pas inutile de renouveler l'arsenal de la police, d'augmenter le nombre de revolvers et de gilets pare-balles. Mais, ce qui est indispensable, c'est de multiplier les îlotiers, c'est d'organiser des rondes de nuit, c'est de rendre moins mobiles des unités qui ne font trop souvent que passer. Et, sur le plan de la prévention, apprenez, nous exhortait-on d'une seule voix, à ne pas laisser votre clé de contact dans la voiture, à bien fermer votre porte quand vous descendez faire une course et, serais-je tentée d'ajouter, à crier « au feu ! » plutôt que « au vol ! » si vous êtes cambriolé.

On a discuté de l'influence du chômage sur le taux de la criminalité. Rien ne prouve qu'il y ait un rapport de cause à effet. Une remarque en passant : les meurtres, les homicides — quatre-vingts pour toute la France l'an dernier — sont beaucoup moins nombreux qu'au cours des siècles passés. Reste le développement du « délit de besoin », la tentation de rafler ce qu'on voit s'étaler à la vitrine de nos sociétés d'abondance. Reste la nécessité de remettre dans le bon chemin au lieu de les inciter à récidiver les jeunes dont la violence et l'agressivité naturelles — elles remontent à l'âge des cavernes, je donnerai raison au garde des sceaux sur ce point — s'expriment avec une force renouvelée dans la jungle des villes.

CLAUDE SARRAUTE.

● *Vingt ans de réclusion pour un double meurtre.* — La cour d'assises de Loire-Atlantique a condamné, mercredi 11 mars, à vingt ans de réclusion criminelle Carlos Pena-Loule, un Portugais âgé de vingt-trois ans, qui, au cours d'un hold-up, le 28 juin 1979, à Nantes, avait mortellement blessé le *directeur du bureau du* groupement des utilisateurs de main-d'œuvre du port de Nantes et l'un de ses employés *(le Monde* du 30 juin 1979). L'avocat général avait requis la réclusion criminelle à perpétuité.

● *Poids lourd contre car : un mort, dix blessés.* — Le chauffeur d'un poids lourd a été tué et dix personnes blessées, dont neuf enfants, le 13 mars, à Lannilis (Finistère), lors d'une collision entre un *camion* et un *car de* ramassage scolaire. Selon les premiers éléments de l'enquête, l'accident serait dû à un refus de priorité du conducteur du car.

● *Les six jeunes de La Rochelle* (Charente-Maritime), condamnés le 9 décembre 1980 par le tribunal de cette ville à des peines de douze à dix-huit mois de prison ferme pour *« violences avec préméditation »* et *« séquestration et violence avec arme »* (*le Monde* du 11 mars), ont vu leurs peines réduites par la cour d'appel de Poitiers, qui a condamné, le jeudi 12 mars, à six et dix mois de prison Noël Dupont et Henri Millet, à quatre mois Bruno Dupont, Patrice Bellet et Dominique Renard, et à trois mois enfin Dominique Crepeau.

SOCIÉTÉ

LA FORMATION ET LE RECRUTEMENT DES POLICIERS

I. – DES CANDIDATS PAR MILLIERS

Qu'est-ce qui ne va pas dans la police ? Pourquoi tant de « bavures », que dénonce une partie de l'opinion publique ? Pourquoi tant de rogne et de grogne chez les policiers eux-mêmes, qui se plaignent très ouvertement — comme ils viennent de le faire à l'occasion des journées d'action du Syndicat général de la police — de ne pas disposer des effectifs, des matériels et des équipements qu'ils estiment indispensables à l'accomplissement de leur mission ?

La manière dont les policiers sont recrutés, puis formés, ne saurait être étrangère à cet état de fait. Dans l'enquête dont nous commençons la publication, nous faisons le point sur les méthodes d'enseignement actuellement en vigueur.

par JEAN-MICHEL DURAND-SOUFFLAND

« Le bon exercice de la mission de la police dépend avant tout de la formation des policiers... » Le *bon sens* d'une telle observation ne saurait être mis en doute. Mais, en l'énonçant, le 25 janvier 1979, lors d'une visite à l'Ecole supérieure des inspecteurs de la police nationale, à Cannes-Ecluse (Seine-et-Marne), le président de la République voulait-il délivrer un *satisfecit* aux hauts fonctionnaires, enseignants et élèves inspecteurs qui l'écoutaient, ou, au contraire, faire état d'un secret espoir de réforme ?

Au cours des dernières années, un nombre excessif d' « accidents regrettables » ou d' « erreurs fâcheuses », pour utiliser le langage officiel, mais que les médias ont choisi, eux, de cataloguer sous l'appellation, autrement expressive, de « bavures », ont attiré l'attention de l'opinion publique sur les méthodes utilisées parfois par la police. Avec de tels incidents, ou « accidents », c'est selon, en tout cas inacceptables, il convient d'évoquer, pour compléter la liste des motifs profonds du mécontentement vis-à-vis de la police, l'attitude même que celle-ci semble prendre un malin plaisir à adopter face au public. Un public qui s'était, presque « traditionnellement » pourrait-on dire, contenté dans le passé de la moquer, voire de la chahuter quelque peu, chansonniers et caricaturistes en tête, se prend souvent à détester systématiquement tout porteur de képi, de calot, de casque ou de carte tricolore.

Les bavures, c'est une chose. Les grossières rebuffades, les insultes — pour un oui ou pour un non, — le tutoiement pour qui porte cheveux longs ou peau colorée, les vexations et les humiliations, à l'abri du commissariat (où il n'est pas rare qu'on contraigne un « suspect » à se déshabiller entièrement), le refus d'entendre les explications, en sont une autre. Et dans le courrier des journaux abondent les témoignages qui ne sont pas tous, loin de là, signés par des exaltés à la rancœur tenace ou à l'imagination excessive.

Les observateurs, les spécialistes et les responsables gouvernementaux eux-mêmes ont été amenés à poser la question de savoir quelle est la part de responsabilité à inscrire, lorsque « bavure » il y a, et quelle qu'en soit la dimension, au compte d'un recrutement peut-être un peu hâtif et d'une formation peut-être insuffisante.

Cette interrogation concerne, à des degrés différents, tous les policiers, du gardien de la paix en képi à l'officier de C.R.S., en passant par le jeune enquêteur souvent chargé de besognes peu glorieuses, l'inspecteur chevronné et le commissaire. A compter du moment où des carences graves, parfois suivies de morts d'homme, sont dûment constatées, la manière dont sont choisis et instruits ceux à qui incombe la responsabilité de tels actes est nécessairement remise en cause.

Augmenter la durée des études

Etaient-ils suffisamment instruits et conscients de leurs devoirs, les inspecteurs du S.R.P.J. de Versailles qui, le 8 avril 1975, ouvraient un feu nourri sur la 4 L d'un paisible employé de banque, Lucien Bouvier, croyant voir en lui un redoutable malfaiteur et le tuant sur le coup ? Avait-on enseigné au policier de la brigade de recherche et d'intervention (BRI) de Paris qui, le 23 juillet de la même année, tuait son collègue, l'inspecteur Jacques Pottier, vingt-cinq ans, les dangers que présente une embuscade à laquelle participent dix, quinze ou vingt fonctionnaires en civil ? Et cet inspecteur de l'Office central de répression du banditisme (O.C.R.B.) qui, le 11 janvier 1978, tuait froidement un garçon de vingt ans, Philippe Kadi, surpris alors qu'il tentait de... voler une voiture ? Et Philippe Maziz, le gardien de la paix niçois tué en février 1979 par les inspecteurs de la BRI de Nice persuadés d'avoir affaire à un demandeur de rançon ? La liste est longue.

A cela, le ministre de l'intérieur a souvent répondu en accusant... les accusateurs. Présidant, le 30 octobre 1980, le baptême d'une promotion de jeunes inspecteurs s'apprêtant à quitter l'école de Cannes-Ecluse, M. Christian Bonnet déclarait : *« Il est de bon ton aujourd'hui de s'en prendre à la police puisqu'elle est l'expression de l'autorité. Les assauts qui sont menés contre elle, cependant, ne sont pas seulement le signe d'un lâche sacrifice à une mode superficielle. Certains sont délibérés et pensés. Le mensonge, l'insinuation, la calomnie, tous les moyens sont bons pour jeter le discrédit sur la police... »*

Pourtant, sans vouloir reconnaître les fautes commises par des fonctionnaires relevant de son autorité, le ministre de l'intérieur s'est attaché, au cours des cinq dernières années, à ouvrir le dossier « formation ». Pour constater finalement — évidence que les syndicats de policiers et de nombreux fonctionnaires avaient maintes fois énoncée — que la durée de scolarisation de toutes les catégories de personnels était nettement insuffisante. D'où sa décision, intervenue fin 1976, de prolonger dans tous les cas la durée des études.

Avant de passer en revue les moyens et méthodes dont dispose l'Etat pour s'offrir cette police « *moderne* et *efficace* » dont parle volontiers le ministre, c'est-à-dire, selon ses propres termes, « *une police qui s'équipe et qui utilise au mieux ses hommes* », mais aussi « *une police qui les forme* », il est nécessaire de faire le point sur les effectifs actuels (1) des différents corps composant ensemble — gendarmerie nationale exceptée (2) — ce qu'il est convenu d'appeler les « forces de l'ordre ».

Les gardiens de la paix et leurs gradés — à l'exception des commandants et officiers — viennent très largement en tête de liste, avec 79 634 fonctionnaires, dont 89 femmes. Sont inclus dans ce total les effectifs des soixante et une compagnies républicaines de sécurité (C.R.S.), qui comptent chacune environ deux cents hommes, et représentent pour leur part un effectif total d'un peu moins de quinze mille personnes. Le corps des commandants et officiers de paix qui encadrent les gardiens et les membres des C.R.S. (ces derniers sont, administrativement, des gardiens de la paix affectés aux C.R.S. provisoirement ou de façon permanente) totalise actuellement 1 953 titulaires.

Plus de cent mille fonctionnaires

Dans l'ordre d'importance numérique, on trouve ensuite les inspecteurs de police, avec 13 800 fonctionnaires, dont 476 femmes. Les enquêteurs, eux, sont au nombre de 4 000 et comptent 264 femmes dans leurs rangs. Viennent enfin les commissaires, avec 1 967 fonctionnaires, dont 33 femmes.

C'est par conséquent d'un effectif total dépassant quelque peu cent mille personnes dont dispose l'Etat, par le truchement du ministère de l'intérieur, à qui incombe en totalité le soin et de les recruter et de les former avant de les mettre « sur le terrain », où des tâches très diverses leur seront confiées (voir encadré).

L'amélioration de la formation (faut-il parler comme le ministère de l'intérieur de véritable « réforme ?) décidée en 1976 par M. Christian Bonnet a d'abord consisté à augmenter la durée des études pour toutes les catégories de personnels.

Ainsi, depuis 1979, les gardiens de la paix jadis formés en cinq mois doivent-ils compléter ces vingt semaines d'études par quatre mois de stages, période durant laquelle ils restent placés en permanence sous le contrôle direct du commandement de leur école. De seize mois, le temps de scolarité des officiers de paix était déjà passé, dès 1977, à dix-sept, soit un pré-stage d'observation de trois mois, suivi de huit mois de formation générale, puis, leur spécialité future choisie, d'un stage d'application de six mois, au cours desquels la scolarité continue sous une forme moins rigide. Les enquêteurs formés autrefois en deux mois (!) suivent désormais cinq mois d'études.

Les inspecteurs semblent avoir bénéficié d'une attention particulière de la part de leur ministre : formés en six mois jusqu'en 1976, ils ont vu ce temps de scolarité porté d'abord à onze mois, en 1977, puis, l'année suivante, à seize mois. Après un pré-stage d'observation, ils suivront sept mois d'études, à l'école de Cannes-Ecluse, puis trois mois d'application aux pratiques professionnelles, reviendront passer deux nouveaux mois à l'école où ils subiront les examens de fin d'études avant d'achever le cycle complet par trois mois de stage d'application. Quant aux commissaires, ils sont maintenant formés en deux années (un mois de pré-stage, douze mois de scolarité proprement dite, suivis de onze mois de stage pratique).

Pour instruire l'ensemble des personnels de la police nationale, le ministère dispose de dix écoles, dont six se consacrent exclusivement à la formation des futurs gardiens de la paix et C.R.S., les quatre autres assurant respectivement celle des enquêteurs, des inspecteurs, des officiers de paix et des commissaires.

Sauf cas très exceptionnel, le recrutement de tout citoyen désireux de faire carrière dans la police, quel que soit le corps qu'il ait choisi, est soumis à un concours d'entrée. Mais qui postule à un emploi dans l'une ou l'autre des cinq fonctions doit savoir qu'il ne sera admis à concourir, une fois réunies les conditions administratives (âge, degré d'instruction, situation militaire, etc.), qu'après avoir reçu, sous forme d'une décision ministérielle, l'agrément sans lequel son dossier, fût-il complet, ne serait pas retenu. Cet agrément lui sera accordé au terme d'une discrète enquête menée par tels de ses futurs collègues, où son comportement civique, son passé, ses relations, sa moralité, son environnement familial, etc. feront chacun l'objet d'un examen dont la somme sera résumée dans un rapport.

En outre, depuis juillet 1979, un comité de sélection est chargé de recevoir tout candidat gardien de la paix, enquêteur ou inspecteur, de manière à pouvoir, au cours d'un entretien relativement prolongé, cerner sa personnalité, et en lui sondant reins et cœur, établir les raisons profondes de son choix, avant de donner un avis déterminant, dont dépendra pour une large part l'agrément final avant examen.

Cette sélection préalable ne semble pas décourager les vocations. A examiner les statistiques du ministère de l'intérieur, on peut même parler de véritable pléthore de candidatures. En 1980, par exemple, pas moins de six mille quatre-vingt-dix-huit personnes se sont disputé les trois cent quatre-vingt-quatorze postes d'inspecteur qui étaient à pourvoir. Toujours l'an dernier, quatre mille deux cent soixante candidats ont « planché » pour tenter d'enlever à la pointe du stylo à bille deux cent cinquante postes d'enquêteur, tandis que neuf cent cinquante-deux concurrents prétendaient aux soixante-cinq fauteuils de commissaire en quête d'un titulaire.

S'il est évident que la crise de l'emploi n'est pas étrangère à cet afflux de demandes, il n'en reste pas moins que les véritables vocations existent, qui ont le plus fréquemment leur origine dans un exemple familial : un très grand nombre de policiers — en tenue ou en civil, gradés et galonnés ou non, fin limiers ou modestes tâcherons de la filature — ont, ou ont eu, un père, un frère, un parent « flic », dont les récits, peut-être, voire le pistolet, la médaille ou le képi — qui sait ? — ont marqué l'enfance.

(1) Au 31 décembre 1980.
(2) Forte de quatre-vingt mille hommes, la gendarmerie nationale relève de l'autorité du ministère de la défense.

Prochain article :

UN MINIMUM DE PSYCHOLOGIE

Cinq catégories

DU GARDIEN AU COMMISSAIRE

● Les gardiens de la paix, *chargés d'assurer la sécurité des personnes et des biens, et, d'une façon générale, de veiller au maintien de l'ordre, sont agents de police judiciaire adjoints. Ils peuvent être affectés dans les corps de police urbaine (circulation, patrouilles de surveillance, constatation de délits et infractions, transfert des détenus, etc.) ou dans les C.R.S. (maintien de l'ordre, mais aussi spécialisations telles que motards, maîtres nageurs, agents de montagne, etc.). Les gardiens de la paix peuvent encore être affectés à la préfecture de police de Paris, où, outre des activités identiques à celles dont ils seraient chargés dans les corps urbains, ils peuvent se voir confier des tâches plus spécifiques, comme le transport des malades, le secours routier, les services d'ordre spéciaux, etc.*

● Les inspecteurs *sont chargés de seconder les commissaires, et, de ce fait, ils sont affectés dans tous les services énumérés ci-dessous, où ils se verront confier des enquêtes, des missions d'information et de surveillance, etc. Les inspecteurs sont agents de police judiciaire.*

● Les enquêteurs *sont, comme les gardiens de la paix, agents de police judiciaire adjoints. Ils participent, sous l'autorité des commissaires, à des missions de recherche et de surveillance, ainsi qu'à certaines enquêtes (demandes d'emploi ou de secours, moralité des citoyens, cas sociaux, etc.) et à des missions de contrôle (police des mœurs, police de l'air et des frontières, surveillance des hôtels et garnis, contrôle des métiers forains, etc.).*

● Les commandants et officiers de paix *sont responsables du commandement des gardiens de la paix et des C.R.S. et de leurs gradés. Ils sont donc affectés dans les corps urbains, la préfecture de police de Paris ou les C.R.S., lorsqu'ils ne sont pas chargés de certains commandements ou missions particuliers.*

● Les commissaires de police *exercent les attributions de magistrats de l'ordre administratif et judiciaire qui leur sont conférées par la loi soit en matière de sécurité publique (un commissaire, chef de circonscription, est placé sous l'autorité du préfet ou du sous-préfet et exerce simultanément des fonctions de police judiciaire sous l'autorité des magistrats du parquet), soit en matière de police judiciaire. Dans ce dernier cas, leur mission consiste en la constatation des crimes et délits, le rassemblement des preuves, la mise à la disposition de la justice de leurs auteurs, etc.*

Les commissaires peuvent aussi être affectés au renseignements généraux (renseignements d'ordre politique, économique ou social, contrôle des courses et des jeux, etc.), à la direction de la surveillance du territoire (lutte contre les activités d'espionnage et contre les ingérences de pays étrangers), à la préfecture de police de Paris, aux C.R.S. — où ils exerceront des fonctions supérieures de commandement d'unités, — enfin, dans des services tels que la police de l'air et des frontières, le service des voyages officiels et de protection des hautes personalités, etc.

ÉDUCATION

DEVANT L'ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

« Les entreprises doivent cesser de se décharger des responsabilités de formation »

affirme M. Beullac

M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, a choisi, le jeudi 12 mars, à Paris, l'assemblée générale annuelle de l'Association française pour le développement de l'enseignement technique (*AFDET*), *pour faire le bilan* de son action au ministère de l'éducation dans le domaine de la formation professionnelle des jeunes. « S'il n'y a pas de réforme, tout bouge », a-t-il déclaré, en détaillant longuement le « souci fondamental de cohérence » qui anime la rénovation du *système* éducatif. « Retisser des liens entre l'école et l'entreprise », telle est la formule qui résume, selon lui, son apport spécifique en ce domaine, depuis qu'il a succédé à M. René Haby, en 1978.

Fondée en 1902, l'AFDET groupe une majorité de cadres de l'industrie, du commerce et de l'administration et, en particulier, les cinq mille « conseillers de l'enseignement technologique » qui, entre autres tâches, président les jurys d'examen des certificats d'aptitude professionnelle (C.A.P.). Elle fut à l'origine de la première charte de l'enseignement technique français, la loi Astier de 1919.

Rapprocher l'école de l'entreprise. C'est ici le credo essentiel : menée en mai-juin 1980 auprès d'un millier de personnes, appartenant pour la plupart à l'encadrement du monde du travail, une enquête de l'AFDET sur « *les problèmes actuels de la formation professionnelle des jeunes* » le dit sans concession. La grande majorité des réponses — 78 % de « oui », 19 % de « oui avec réserves » — conclut à la nécessaire « *adaptation au premier emploi* » des jeunes qui sortent de l'école avec une formation professionnelle. Il y aurait donc décalage et rupture.

Ne critique-t-on pas pêle-mêle : une « *méconnaissance des besoins de l'entreprise* » par le système scolaire ; « *l'intellectualisation croissante des diplômes* » ; les « *programmes des collèges [qui] recherchent trop vite l'abstraction* » et ne font pas « *davantage de place au savoir-faire* » ; des jeunes « *actuellement trop élevés dans du coton* » qui « *ignorent la loi de l'effort* », et ces « *désirs des parents de conserver le plus longtemps possible leurs enfants dans l'enseignement général* » ?...

Il faudrait donc que l'entreprise s'en mêle. L'adaptation à l'emploi derrière les murs de l'école est, en effet, jugée « *impossible* » par 51 % des personnes interrogées. Et si elle l'est, ce ne pourrait être qu' « *en dehors du cadre normal des études* » (68 % des réponses), en étant « *assurée par des professionnels* » (76 %). « *L'école est incapable de faire face à la diversité des situations qui se présentent dans les entreprises* », conclut l'AFDET. Toutefois, il ne s'agit pas de se substituer à elle. Les « *difficultés financières actuelles des entreprises* » sont soulignées et, selon 64 % des réponses, il revient à l'Etat seul de « *prendre en charge* » l'effort de formation professionnelle prévu par le VIIIe Plan. Il ne s'agit donc pas tant de privatisation des filières de formation que d'un droit de regard sur l'enseignement professionnel public, dont l'AFDET réclame le développement.

Nulle surprise alors si, dans cet esprit, les séquences éducatives en entreprises, qui auront concerné soixante mille élèves cette année et devraient en toucher deux cent mille en 1985, sont appréciées par des cadres du monde industriel et commercial (85 % de réponses favorables). Ces professionnels souhaitent d'ailleurs pouvoir porter des appréciations sur le séjour des élèves (83 % des réponses), et même qu'elles interviennent dans la délivrance du diplôme final. Ces séquences constituant, avec les stages d'enseignants en entreprise, l'une de ses œuvres les plus notables, M. Beullac était, devant l'AFDET, en pays de confiance.

Saisissant l'occasion pour « *faire le point* » sur son action en faveur de l'enseignement technique, il devait notamment déclarer : « *Il faut replacer l'école face à ses finalités économiques, mais également replacer l'entreprise face à ses finalités sociales (...). L'école doit s'ouvrir aux réalités de la vie socio-économique, mais les entreprises doivent cesser de se désengager, de se décharger des responsabilités de formation sur le seul système éducatif.* » Selon le ministre, l'ensemble des mesures prises depuis deux ans en faveur des lycées d'enseignement professionnel (LEP) a coûté 400 millions de francs, et concerne aussi bien les enseignants (neuf cents emplois créés entre 1979 et 1981 et deux cents professeurs en année sabbatique), les élèves (part supplémentaire de bourse et augmentation, à la rentrée 1981, de 50 % de la prime de premier équipement) que les équipements (100 millions sur le budget 1981 pour le renouvellement du parc machine).

Un « grand projet politique »

Néanmoins « *il reste beaucoup à faire...* ». Et sans s'inquiéter trop du résultat de l'élection présidentielle, M. Beullac a parlé de l'avenir. Jugeant que l'orientation « *ne fait pas suffisamment place à l'information sur le monde du travail* », il envisage l'organisation de « *véritables campagnes d'information* », associant tous les enseignants, dont le temps fort serait le premier trimestre de la classe de troisième. D'autre part, le dispositif des qualifications délivrées par les LEP devrait être « *complètement restructuré* ». Critiquant la « *balkanisation des C.A.P.* », qui sont au nombre de plusieurs centaines, et « *le jeu naturel des intérêts légitimes [qui] a conduit à une spécialisation excessive des formations* », M. Beullac propose de repenser le contenu de celles-ci, afin de faire « *tomber les cloisonnements sectoriels excessifs* (...) », et il est favorable à l'octroi aux académies d'une certaine liberté « *dans le contenu même des formations* », selon les spécificités locales.

Mais l'enseignement technique ainsi rénové se situe en aval du système éducatif, après l'école élémentaire et, surtout, les premières années du « collège unique ». Contre ce dernier, l'AFDET reprend quelques-unes des critiques qui sont dans l'air du temps. Curieusement, les mêmes qui louent la « revalorisation » du travail manuel et des formations techniques, s'inquiètent des mélanges sociaux et culturels qu'a induits la suppression des filières cloisonnées dans le premier cycle du second degré. Vice-président de l'AFDET, M. Henry Court a regretté qu'on mette « *dans la même classe un élève apte à aller à Polytechnique et un élève incapable de faire une addition* ».

M. Beullac a tenu à se démarquer de cette intervention, justifiant la réforme scolaire du septennat : « *Si nous voulons rester la cinquième puissance économique mondiale, nous ne pouvons continuer à être un pays qui se coupe en deux quels que soient les problèmes.* » Aussi la solution consisterait-elle à « *mettre nos enfants ensemble (...) quel que soit leur milieu social* » afin qu'ils « *s'acceptent dans leur différence* ».

La légitimation du collège unique ne se trouverait donc pas dans un « *égalitarisme* » qualifié de « *stupide* » par le ministre de l'éducation, mais dans « *la visée lointaine d'un grand projet politique* ».

EDWY PLENEL.

La semaine d'action dans les lycées d'enseignement professionnel

Le scandale des Camélias

Le Syndicat national des enseignements techniques et professionnels (SNETP-C.G.T.) appelle les professeurs de LEP (lycées d'enseignement professionnel) à faire grève, ce vendredi 13 mars. Cette journée achève la semaine d'action lancée par ce syndicat pour « la rénovation de l'enseignement technique avec des maîtres tous titularisés et mieux payés ».

La carte scolaire, actuellement en préparation, a des conséquences aussi sur ces établissements. Le LEP des Camélias, à Paris, est même menacé de disparition.

C'est un établissement où l'on travaille. Avec le moral : en l'état actuel du marché du travail, bien délabré pourtant, on est assuré ici de trouver un emploi à la sortie. Pratiquement tous les élèves qui préparent en deux ans un C.A.P. de dessin industriel seront casés. Quant à ceux qui continuent un an pour apprendre la spécialité unique en France de « dessinateur de catalogues », les employeurs venus examiner leurs travaux en fin d'année les recruteront sur-le-champ et les paieront d'emblée de 3 à 5 000 francs par mois.

C'est un établissement où l'on travaille, le LEP de la rue des Camélias à Paris (14e). Tellement *qu'on y vient* le mercredi après-midi et le samedi matin, de plein gré. Les professeurs connaissent tous les élèves. Chaque trimestre, les parents sont invités à une réunion. Ils y viennent tous. Les professeurs restent sur place, après les cours. Dans cette ancienne clinique, ils disposent presque tous d'un bureau. « *C'est un établissement qui marche à la satisfaction de tout le monde* », résume le père d'un élève.

C'était trop beau. Le scandale devait cesser. Il cessera bientôt. Profitant du départ à la retraite du proviseur d'un LEP voisin, rue Durcuchoux, la commission académique de la carte scolaire puis le Conseil de Paris ont décidé qu'il serait remplacé à la rentrée prochaine par celui de la rue des Camélias qui, lui, n'aura pas de successeur : le proviseur du LEP du square Alain-Fournier dirigera les deux établissements.

Cette fusion est une mesure raisonnable aux yeux du proviseur des Camélias, M. Claude Ramos. Sportif, débrouillard, entreprenant, M. Ramos dit qu'il « *mène son LEP comme une équipe de football.* » Il a encouragé la création de la section « catalogue », développé les cours de formation continue pour le compte d'entreprises privées, repeint avec le personnel les locaux « *à l'état de taudis* » quand il est arrivé voici huit ans. Aujourd'hui, il considère que la fusion des deux LEP rendrait possible, compte tenu d'un nombre élevé d'élèves, l'utilisation des salles spacieuses de la rue Friant, actuellement inoccupées, près de la Porte d'Orléans, en y installant un laboratoire technique qui fait défaut.

Parents et enseignants des Camélias enragent. Pour eux, ce qui s'appelle aujourd'hui une simple mesure administrative signe la condamnation, demain, de leur établissement. « *On commence par nous retirer le proviseur,* dit un professeur de dessin. *Puis on rapatriera vers l'autre LEP le personnel administratif et le personnel de cantine. C'est ainsi que, petit à petit, l'établissement se videra de sa substance et perdra toute animation.* » Une jeune collègue renchérit : « *Sans personnel d'éducation, le LEP sera désert. Les élèves n'y resteront plus le soir et n'y viendront plus le mercredi et le samedi.* »

Rentabilité

L'argument officiel les hérisse : rentabilité. Cent quarante et un élèves, c'est trop peu. Mais, font-ils valoir, même si l'on veut s'en tenir au coût financier, a-t-on calculé qu'ici le taux de réussite au C.A.P. était de 90 % (84 admis sur 91 présentés en 1980, 100 % certaines années), contre 56,8 % de moyenne nationale, et les élèves étant tous placés sans attendre, « *notre formation revient moins cher à la nation qu'ailleurs* » ? Sans compter ce qu'il est plus difficile de mesurer : l'économie, aux Camélias, de perte de temps et de violences.

« *Nous ne sommes pas des professeurs exceptionnels. Nos élèves ne sont pas meilleurs qu'ailleurs. Pourtant tous réussissent et plusieurs rejoignent même le cycle long de formation. Nous savons, nous, que c'est grâce aux conditions. Pourquoi ne veut-on pas voir ça au rectorat ?* », demande tristement un professeur.

CHARLES VIAL.

● *Grève dans l'enseignement supérieur.* A l'appel du Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup.), des universitaires ont fait grève, jeudi 12 mars, pour protester contre l'absence « *de moyens de postes et en crédits* » et exiger l'intégration et la titularisation des personnels. Selon le SNE-Sup., cette grève a été « *bien suivie en sciences et en lettres* ».

LOISI

AU PLUS

Maurice,



هكذا من الأصل

Le Monde

LOISIRS ET TOURISME

NEIGE ET SOLEIL

LA CORSE A SKIS AUSSI...

LES peaux de phoque ne suffisent pas. Non pas que l'ascension vers le Monte-Renoso, l'un des sommets corses (2 357 mètres) soit particulièrement abrupte. De croupes en arêtes, le relief trahit, certes, son origine alpine, mais la difficulté tient à la neige corse que le soleil violent et le vent soumettent à d'importantes variations de températures. Les transformations quotidiennes du manteau neigeux changent en glace les versants nord et les sommets.

Les « couteaux », crampons adaptables aux skis, deviennent indispensables, même s'il est particulièrement désagréable de se retrouver avec ce genre d'échasses sur une arête sommitale caparaçonnée de glace vive. Mais quel panorama au sommet ! A l'est comme à l'ouest, la mer. Et puis, montant la garde, voici le Rotondo (2 625 mètres), l'Incudine (2 136 mètres). Des montagnes sur la mer au milieu desquelles s'élèvent les sinistres panaches du maquis en flammes pour cause d'écobuage.

La montagne corse demeure méconnue. Certes, les randonneurs de l'été fréquentent le sentier de grande randonnée, le G.R. 20, qui la traverse. L'hiver, un petit nombre d'initiés chaussent skis et peaux afin de suivre une haute route particulièrement ardue et séduisante.

Ce ne sont pas tellement les stations de ski lilliputiennes qui attirent les adeptes de la « glisse » dans l'île de Beauté. Même Asco, en Haute-Corse, ne mérite pas d'autre titre que la modeste appellation de « stade de neige ». Les atouts corses sont ailleurs. D'abord, dans les innombrables possibilités de ski de randonnée que recèlent des centaines de vallées aiguës qui s'achèvent en alpages. Il y a aussi les centres de ski de fond du plateau du Coscione au nord-ouest de l'Incudine, où la neige reste longtemps de qualité. A partir de Zicavo ou de Quenza, les hôtels et les gîtes ruraux offrent des forfaits « ski de fond » aussi bon marché que les séjours inventés dans le Massif Central et le Jura.

Pourtant malgré les efforts de la délégation régionale, le tourisme continue à balbutier dans l'intérieur de l'île. Le Corse n'a pas spontanément le goût de l'entreprise touristique. Que de fois, entrant dans un restaurant, l'hôte de passage s'entend répondre : « Pourquoi avez-vous choisi mon établissement ? Il y a d'autres restaurants dans le village. » *Ou encore :* « Il n'y a plus rien à manger. » *Si le vacancier sait y faire, il verra toutes ces défenses disparaître et figatellis odorants, bruccios à la grappe et grives sortis de derrière les fagots témoigneront de ce sens inimitable de l'hospitalité bourrue. Seulement, voilà ! Il faut avoir du temps, de la chance, et savoir gagner cette amitié qui ne demande qu'à se manifester. A moins d'avoir recours aux services d'un guide malin et évidemment corse...*

Jean Angelini, qui vient de créer l'association Muntagne corse in liberta, vise ce créneau encore inoccupé. A quarante-trois ans, il a roulé sa bosse comme personne : berger, instituteur, assureur, cadre commercial, chef du secteur sud du parc naturel régional, il sait tout sur tous. Et pourquoi cette maison proche de Sartène est abandonnée (elle est hantée). Et comment ce pisciculteur autonomiste a été plastiqué. Son travail au sein du parc l'a amené à étudier tous les sites, à construire des refuges, à soutenir la rénovation rurale et à découvrir, sur le tard, le ski, qu'il a aidé à acclimater sur le plateau du Coscione. Et comme il connaît tous les bergers et toutes les pierres du Fiumicioli, il a les moyens d'ouvrir pour ses clients les portes d'une Corse ombrageuse.

« Les vacanciers passent à côté de la montagne, *se désole-t-il*, Les guides qui pourraient les initier se contentent de regarder leurs pieds et ne sont pas capables de reconnaître un gypaète. Il faut aussi encadrer les touristes pour qu'ils ne fauchent pas les affaires d'un berger. Ma première idée était de faire comme les autres guides : proposer le tour du Mont-Blanc, le trekking au Népal et le raid en Finlande. En y réfléchissant, je me suis dit qu'on n'était jamais aussi efficace que chez soi. J'ai donc décidé de travailler en Corse. Nos connaissances nous permettent de satisfaire les touristes qui attendent une communion avec la nature et qui veulent être déchargés du souci d'organiser leur randonnée. Par exemple, dans certains secteurs, il n'y a pas d'eau, et, dans d'autres, les torrents ruissellent. Nous sommes là pour éviter aux clients de mourir de soif ou de charrier des litres d'eau inutiles. »

Une semaine de survie

Muntagne corse in liberta propose donc dans cet esprit un ensemble de séjours et de randonnées tout au long de l'année : initiation au ski de fond au col de Verde ; haute route à ski avec des guides de haute montagne ; des stages d'initiation à la randonnée pédestre, à Zonza.

Le printemps et l'été donneront à Jean Angelini d'exploiter toutes les ressources du pays. Il propose ainsi des randonnées de pêche : « A des dates où il y a des truites en pagaille et peu de pêcheurs, je leur apprendrai à trouver des vers dans la vase ou sous les bouses de vache ; je leur montrerai comment attraper le saumon de fontaine ou la truite qui se tapit dans les *pazzines*, petits ruisseaux cachés sous la prairie : je leur apprendrai à cuisiner la truite à la menthe ou sur une pierre : tu allumes un gros feu pendant deux heures, puis tu frottes le rocher avec du lard après avoir balayé les braises avec du genévrier. *Bien sûr,* il faut de petites truites. C'est un peu à la limite de la légalité, hé ! »

Existent encore une tournée des lacs, le G. R. 20 arpenté le jour, mais aussi uniquement en nocturne, la recherche du trésor du comte Rennuccio dans les aiguilles de Bavella : « L'important, c'est de la chercher. Nous vivrons dans une grotte formidable. Nous verrons des mouflons. Interdit de citer et de jeter des pierres. »

Et même un stage de survie : « J'emmènerai des couvertures, ma boîte à pharmacie et du sel. L'objectif est de passer du bord de mer jusqu'à 2 000 mètres en montrant aux stagiaires comment s'orienter, comment se servir de la nature. Je leur apprendrai la façon d'allumer un feu sous la pluie, l'art d'accommoder les grenouilles et les anguilles, le moyen de trouver des baies, des faines, des arbouses et des champignons. »

Et en demi-saison, lorsque la neige ne se suffit plus tout à fait à elle-même, Muntagne Co. a fabriqué avec l'agence Corsica Yachting un combiné mer-montagne qui met à la disposition des skieurs un voilier de 11,40 mètres pour aller pêcher des oursins et afin d'admirer l'île de plus loin encore.

Si Jean Angelini ne peut certifier à tou. ses clients qu'ils rencontreront, à tous coups, la vraie montagne corse, il en prend certainement le chemin.

ALAIN FAUJAS.

★ Centre d'information touristique « La Corse », 17, rue Joubert, 75009 Paris ; tél. (1) 878-97-91.

★ Comité régional de tourisme, 38, cours Napoléon, B.P. 195, 20178 Ajaccio ; tél. (95) 21-55-31.

★ Agence Méditour, 32, rue de Richelieu, 75001 Paris ; tél. (1) 296-05-03.

★ Corsica Yachting, quai Erasme, 20110 Propriano ; tél. (95) 76-09-39.

★ Muntagne corse in liberta, parc Pilellon, Immeuble Girolata, avenue Napoléon-III, 20000 Ajaccio ; tél. (95) 23-17-42 (après 17 h. 30).

AU PLUS LOIN SANS SE PERDRE

Maurice, encore « Isle de France »

D'ABORD s'allonger et surtout ne pas réfléchir. La main se hasarde dans le sable blanc, chaud, et, à quelques centimètres de là, l'eau si verte, la mer, l'océan commence.

Perclus, par un si long voyage, par les embardées impressionnantes du taxi, par cette chaleur tropicale, s'abandonner et goûter sans vergogne au plaisir d'être là, sur une plage, à l'île Maurice. C'est bien cela la fin du voyage, le début d'une découverte. Evidemment, tout a changé : les arbres, les fleurs, les aspérités du macadam, les constructions et la couleur des hommes.

Au bout d'un jour ou deux, quand l'œil a fait vraiment le tour du cocotier, bel et bien terminé l'étude des couleurs du flamboyant, quand, enfin, au-delà du vernis, on s'attache au détail, que de motifs de s'étonner. Bien sûr, il y a l'île et rien qu'elle : croûte, volcanique jadis, qui s'élève rarement au-dessus de 800 mètres, culminant à 817 mètres au piton de la Rivière-Noire. Fragile bande de terre de 75 kilomètres de long et 45 kilomètres de large, quelque part dans l'océan Indien, au-dessus du tropique du Capricorne.

Il y a aussi le nom des villes, des villages. C'est à ce chapitre qu'on retrouve l'empreinte d'un siècle de présence française, le parfum persistant de l'ancienne « Isle de France ». Curieusement ici seuls quelques kilomètres séparent Ville-d'Avray de Verdun, le Mont-Blanc de Souillac. La capitale est Port-Louis et Curepipe est le nom qui fut donné à leur ville d'élection par les colons, réfugiés sur le plateau du centre de l'île, fuyant les chaleurs de la côte.

Enfin, il y a les hommes et la palette des couleurs qu'un éternel va-et-vient a donné à leur peau. Si blanche pour les derniers enfants de trois siècles de colonisation. Et puis du plus clair des ors au plus profond des bruns pour tous les autres, beaucoup plus nombreux, Chinois, Indiens, et ceux qui sont comptés, sur le rapport bi-annuel du Bureau central de la statistique, à la colonne « *population générale* », ceux que Marie-Thérèse Humbert (1) appelle les « *presque-blancs-mais-pas-tout-à-fait* », qui ont dans les veines quelques gouttes de sang africain, ou indien, les créoles... Et enfin les Noirs, arrachés de l'Afrique pour accomplir les plus basses besognes. Au total, la population de l'île frôlera cette année les 960 000 habitants.

C'est beaucoup pour un morceau de terre dont la seule richesse est la canne à sucre, importée en 1695 par les Hollandais et qui, s'étendant partout, ne cède que quelques mètres au sable pour s'en aller mourir au pied des pics rocheux. Beaucoup trop, estime-t-on à Maurice, où il n'est pas rare, à côté d'une épicerie, de reconnaître la façade toute neuve d'un centre de planification familiale.

Bain de foule à Port-Louis

Aujourd'hui, la communauté sino-mauricienne, qui compte vingt-cinq mille personnes, a donné aux villes mauriciennes des allures pékinoises. Les rues commerçantes de Port-Louis sont toutes frappées à l'enseigne de Li, des Ngo, des Chan ou des Lim, qui dominent la soixantaine de clans d'origine chinoise installés dans l'île.

Les Chinois, comme souvent, contrôlent la majorité des commerces. Près de trois quarts des épiceries sont leur propriété, depuis plus d'un siècle. Les premiers sont arrivés dans l'île en 1810, quand cessa l'occupation française. Ils se lancèrent tout de suite dans le commerce ambulant. Puis arrivèrent les petits commerçants chinois, qui construisirent boutiques, maisons, pagodes et... cimetières.

Leurs boutiques, de véritables bazars, ressemblent à de furieux bric-à-brac où les pièces de vêtements le disputent au jouet, l'ustensile de cuisine aux rustines de vélo. Le boutiquier chinois vend tout, en vrac.

Seul, à Port-Louis, échappe à la peinture rouge des façades et aux idéogrammes, le marché central, dont les lourds portails de fer forgé noir sont frappés au blason du Royaume-Uni, « E. R. », « Dieu est mon droit », dernier vestige, avec ces autos qui s'obstinent à rouler à gauche, de cent cinquante ans de domination anglaise.

Passé ces portails, on découvre une affluence nombreuse, bruyante et remuante qui s'active au marché aux fruits, aux légumes et aux épices d'un côté, ou au « quartier » des artisans de l'autre. Pèlerinage obligé que cette traversée, ce bain de foule, du marché de Port-Louis.

Pas de difficultés de langue, la plupart des Mauriciens parlent le français, un français agrémenté d'une pointe d'accent québécois et d'expressions qui sentent leur dix-huitième siècle.

La vie quotidienne n'est pas très chère pour autant que l'on ne mange pas trop de viande ou... de poisson. Exemplaire histoire : aujourd'hui, la demande est telle, en raison du tourisme, que les pêcheurs ont vendu leurs captures avant même que de regagner les ports.

OLIVIER SCHMITT.

(Lire la suite page 18.)

(1) Ecrivain mauricien vivant à Paris. Auteur de *Voyage à l'autre bout de moi*, Stock, 1976 (grand prix des lectrices de *Elle*, 1980).

GUIDES 81

MILLE FEUILLES GOURMANDES

LES voici donc parus tous les trois : le rouge (Michelin), l'ancêtre — le blanc (timbré du coq rouge Kléber), le challenger — le jaune enfin (Gault-Millau), l'éternel enfant terrible.

Etudions-les, confrontons-les, à *fourchette reposée*.

Consécration suprême : les trois étoiles Michelin, les trois couronnes Kléber et les... quatre toques Gault-Millau ! Mais ces quatre toques sont récentes et, derrière elles, figurent les classiques trois toques. C'est, en quelque sorte, de la surenchère. Si les autres entendaient jouer ce jeu puéril et nous donnaient, *l'an prochain*, des *quatre étoiles* et des quatre couronnes, Gault-Millau n'en viendraient-ils pas à cinq toques ? Il n'y a pas de raison que cela s'arrête, n'est-ce pas ?

Donc, pour confronter les jugements, opposons aux trois étoiles et aux trois couronnes, les quatre et trois toques réunies. Cela donne : Michelin 21 ; Kléber 25 ; Gault-Millau 60.

Les vingt et un « grands » du Michelin (« Une des meilleures tables de France, vaut le voyage ») sont six à Paris : *Véfour, Tour d'argent, Archestrate, Lasserre, Taillevent, Vivarois,* et quinze en province avec un nouvel élu : *la Mère Blanc*, à Vonnas.

De ces vingt et un, on en retrouve dix-huit parmi les vingt-cinq du Kléber. N'y manquent que *l'Archestrate* à Paris, *Point* à Vienne et *Bise* à Talloires (deux couronnes seulement). Par contre nous y trouvons sept des deux étoiles du Michelin : *Barrier* (Tours), *les Templiers* (Nogent-sur-Vernisson), *les Trois Marches* (Versailles), *le Camélia* (Bougival), *le Lion d'Or* (Liffré), *le Café de Paris* (Biarritz) et *l'Auberge de Condé* (La Ferté-sous-Jouarre).

Gault-Millau ou l'automne qui paie

Tandis que dans les soixante de chez Gault-Millau nous retrouvons tous ceux-ci à l'exception de *Bise, l'Auberge de Condé,* et *l'Oustau de Baumanière*. En plus quelque trente-huit élus. Généralement de Nouvelle Cuisine comme « ils » disent.

Je n'ai pas compté les deux toques, mais Michelin décerne ses deux étoiles à quatre-vingts restaurateurs et le Kléber ses deux couronnes à quatre-vingt-huit. Enfin Michelin compte cinq cent vingt étoiles, et le Kléber quatre cent soixante dix-sept *couronnés*.

A présent voyons chacun des guides d'un peu plus près.

Le Gault-Millau étant paru le premier est évidemment le plus surpris par la mouvance perpétuelle de la profession, même sur Paris.

ROBERT J. COURTINE.

(Lire la suite page 22.)

Maurice, encore « Isle de France »

(Suite de la page 17.)

A tel point que les Mauriciens, à l'exception des pêcheurs côtiers, ne mangent pas de poisson ; il est devenu rare et beaucoup trop cher pour eux...

Très vite, on découvre d'autre part les signes extérieurs et nombreux d'une extrême religiosité. Seuls les Chinois, qui ne célèbrent que leurs ancêtres et cèdent à la philosophie de Confucius, y échappent presque entièrement. Presque, car ils sont quelques-uns à avoir choisi l'Eglise pour religion afin de mieux s'intégrer à la société mauricienne. Ils ont ainsi rejoint le bataillon des chrétiens d'Occident dans les églises, dont le nombre surprend tout autant que la situation géographique.

En dehors des grandes cités, il n'est pas rare, au détour d'une route, de découvrir, au milieu d'un champ de canne à sucre, le clocher d'une église, dont l'architecture rappelle souvent les chapelles bretonnes ou normandes...

Mais ce ne sont là que symboles d'une religion minoritaire. Ce qui frappe le plus est peut-être la succession des coupoles peintes aux couleurs vives de l'hindouisme et la blancheur des minarets surplombant les nombreuses mosquées. Car les Indo-Mauriciens (cinq cent cinquante mille personnes) sont hindouistes ou tamouls pour les deux tiers, musulmans pour le tiers restant.

Refuge — souvent obligé — de la pauvreté et de l'espérance, la religion mobilise la population tout entière en de multiples fêtes qui ponctuent la vie quotidienne des Mauriciens. La moins impressionnante n'est pas le « Cavades », qui, sur un trajet de 5 kilomètres, dans la banlieue de Port-Louis, réunit, à la fin du mois de janvier, en plein cœur de l'été, plus de deux mille tamouls venus de toute l'île pour remercier le seigneur Moorooga ou obtenir son pardon.

Les jardins de Curepipe

Suivre les pas des pénitents conduit le curieux à sortir de la ville. Les routes, mal commodes, sont bordées d'habitations qui, dans leur majorité, sont faites de tôles et de planches. Drôle de bric-à-brac, récupéré de gauche et de droite, qui attend en tremblant le souffle d'un prochain cyclone. Bien que ceux-ci soient finalement assez rares et d'intensité généralement « raisonnable » — pour le touriste trois jours de pluie et de replis forcés dans les hôtels, — ils affaiblissent un peu plus un pays qui souffre de sa monoculture. Et régissent les lois de l'urbanisme précaire et provisoire en raison, aussi et surtout, du manque d'argent.

Cet argent, qui ne manque manifestement pas à Curepipe, où les Occidentaux ont bâti une série impressionnante de maisons coloniales, superbes, imposantes, que l'on découvre, curieux, au sommet du cratère du volcan éteint qui surplombe la ville. Passé les champs de thé où, courbées, de vieilles femmes créoles ramassent sous les ordres d'un « surveillant » des tombereaux de feuilles, la découverte de Curepipe contraste avec les impressions recueillies ailleurs. Cité plus moderne, le marché-béton, le lycée, les constructions, l'attestent, elle surprendra par ses « finitions » raffinées et un calme presque choquant. Gare ! ici on attend le touriste, le portefeuille de l'homme blanc. Curepipe possède même sa tour Eiffel qu'un fonctionnaire a bâtie pour le plaisir de sa belle, au fond d'un vaste et vert jardin, réplique miniature et dérisoire d'on ne sait quelle francité.

Tel n'est pas le moindre des contrastes de l'île Maurice, imprégnée de multiples cultures et traditions, démocratie de modèle occidental au cœur de l'océan Indien, anxieuse d'un avenir qui reste sans cesse à construire, d'autant plus que les jeunes Mauriciens d'aujourd'hui rêvent encore et toujours de ces terres promises qu'ils vont chercher en Grande-Bretagne, au Canada ou... à Paris.

OLIVIER SCHMITT.

★ Office de tourisme de l'île Maurice, 225, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris ; tél. 227-26-66.

PLAGES ET PÊCHE A GOGO

DISONS-LE tout net, l'île Maurice est certainement une superbe destination touristique pour le vacancier qui possède quelques moyens. De quinze mille cinq cents en 1968, année de l'accession à l'indépendance, le nombre des touristes passera cette année à plus de cent quarante mille pour un séjour moyen de onze nuits, durée de séjour minimum pour un pays aussi lointain. Ces touristes sont pour la plupart Français, de métropole ou de la Réunion voisine, Allemands et, désormais — ils sont en passe d'être les plus nombreux, — Africains du Sud.

Un tourisme de qualité : en tout, neuf hôtels de classe internationale se disputent les cocotiers et le récif de corail qui encercle la quasi-totalité de l'île. Les équipements existants sont plus qu'agréables. Le Club Méditerranée a planté son village au nord-ouest du pays, à la pointe aux Cannoniers. A quelques kilomètres de là, l'hôtel Trou aux biches propose lui aussi une formule club très séduisante et des bungalows au bord de l'eau, le long d'une des plus belles plages de l'île.

Formule identique, mais sûrement moins réussie — la plage est encombrée de rejets de coraux morts, — à Flic-en-Flac, où est installé le club-hôtel la Pirogue. Le Méridien s'est mis aussi à l'heure du club au pied du rocher du More, qui surplombe l'océan au sud-ouest de l'île.

Sur la côte est, on trouve les deux hôtels les plus « chics » de l'île. Tout d'abord, le Saint-Géran, construit de part et d'autre d'une entrée monumentale qui n'a rien à envier à la nef d'une cathédrale. Un service soigné, un cadre luxueux, mais un côté un peu guindé que l'on n'aime déjà pas toujours à Paris, alors... Et puis, un peu plus au sud, le Toussrock Hotel, bâti sur une île minuscule reliée à la terre par une petite passerelle, splendide construction d'un architecte mauricien, certainement le plus beau de tous.

7 500 F la semaine

Dans tous ces hôtels, de multiples activités de sports et de loisirs sont proposées : plongée et chasse sous-marine, ski nautique, tennis, planche à voile, piscines, pédalos, dériveurs, etc. Chaque hôtel dispose d'un bateau à fond de verre (glass bottom) qui permet à ceux qui ne plongent pas de jeter un œil sur le récif de corail qui encercle l'île et crée ainsi de vastes et verts lagons où la température de l'eau dépasse très souvent les 25 degrés.

Ne pas oublier non plus que l'île Maurice est un paradis pour les plongeurs et chasseurs sous-marins. Ses jardins coralliens, situés entre 7 mètres et 20 mètres de fond, sont de véritables aquariums où évoluent des poissons tropicaux. De multiples sites sont facilement accessibles aux plongeurs de tous les niveaux.

La planche à voile connaît aussi un très grand succès et la tranquillité des eaux des lagons permet aux débutants de rapides progrès. Enfin, il y a la pêche, la pêche au gros, spécialité du centre de Rivière-Noire, d'où partent les candidats à la « grosse prise », tous ceux qui espèrent, souvent avec succès, ramener le marlin « le plus gros du monde », pêché ici il y a quelques années. Certes, il est plus courant de sortir des bonites, mais les eaux de Maurice sont, et restent, très peuplées, même si certains ont cru bon un moment de s'en prendre à la dynamite aux bancs de poissons...

De nombreux tours-opérateurs proposent l'île Maurice dans leurs catalogues ; le prix d'un séjour d'une semaine complète à Maurice varie bien sûr selon la catégorie des hôtels, mais tourne généralement autour de 7 500 F. Air France, d'autre part, assure des liaisons régulières avec l'île. Le départ est possible de Paris (lundi, mercredi, vendredi, samedi, dimanche), de Lyon ou de Marseille (vol hebdomadaire). De Paris à Plaisance, l'aéroport de l'île Maurice, avec une escale à Nairobi et une autre à Saint-Denis de la Réunion, le vol dure quatorze heures trente et est assuré par un Boeing 747. Les prix, au 1er janvier 1981, s'étalaient de 5 200 F en Vol Vacances à 18 160 F en première classe pour un aller-retour. Cher éloignement, mais qui vaut son prix. — O. S.

De la poudre et du fil en Bulgarie

Organisée sous le patronage du Conseil international de la chasse (C.I.C.) et de la Confédération internationale de la pêche sportive (C.I.P.S.), l'exposition cynégétique mondiale se déroulera du 14 juin au 12 juillet à Plovdiv, en Bulgarie. Elle comptera des stands consacrés à des trophées du dix-neuvième et du vingtième siècle, aux armes modernes et anciennes, aux chiens de chasse, à la pêche sportive en mer ou en rivière, à l'art et à la philatélie, etc. Parallèlement à l'exposition se déroulera un festival cinématographique, des épreuves réservées aux chiens et un concours de tir auront lieu.

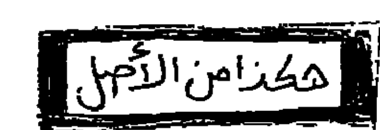
Plusieurs « tables rondes » seront par ailleurs organisées, notamment sur la médecine vétérinaire et... la cuisine.

En collaboration avec « Interhôtel », organisation d'Etat, Jet Tours organise un déplacement de quatre jours à l'occasion de cette manifestation au tarif de 2 080 F. L'hébergement est prévu dans un hôtel de luxe.

Une extension de deux jours consacrés à la chasse au sanglier ou aux brocards est également possible. La région d'accueil est celle de Burgas, sur la mer Noire. Les tarifs varient de 1 780 F à 3 460 F par fusil, selon l'importance du groupe de chasseurs intéressés.

★ Renseignements : Jet Tours, tél. 802-70-22.

● *Précision.* — Dans l'article intitulé « Cinq croisières sur le Nil », paru dans *le Monde* du 28 février, nous écrivions que Go Voyages et Jet Evasion prévoyaient la visite du musée du Caire les jours de fermeture : or, le Musée des antiquités égyptiennes du Caire est désormais ouvert tous les jours, même en été, de 9 heures à 16 heures, sauf le vendredi, où il ferme de 11 h. 15 à 13 h. 30. Jet Evasion, dans son programme « Arabia », permet donc une courte visite du musée le deuxième jour, ainsi que Go Voyages dans son programme « Salem », le septième jour.



هكذا من الأصل

VOYAGES BIEN ACCOMPAGNÉS

L'Orient le cœur ouvert

LE voyage réussi, c'est d'abord une question d'accompagnement et d'accompagnateurs. Les avis divergent sur l'importance de cet ingrédient dans le succès final, mais tous reconnaissent que la qualité d'un circuit touristique — surtout lorsqu'il est à dominante culturelle — est fonction de l'homme ou de la femme qui en assure la responsabilité.

L'Association française des Amis de l'Orient (AFAO) a si bien compris cette règle d'or qu'elle s'est constitué un important vivier de conférenciers compétents. Une, deux ou trois fois par an, ceux-ci prennent en main un groupe de quinze à vingt-cinq personnes. Une réunion de présentation générale, une autre consacrée à la visite d'un musée représentatif de l'art bientôt admiré in situ, plusieurs lectures... et c'est le départ. Pour 200 francs par jour d'indemnités, le conférencier ou la conférencière va chaperonner le groupe avec l'aide des guides de l'agence réceptrice locale. L'harmonie des relations, la décision ultime en cas de modification de programme et l'initiative heureuse qui procurera le souvenir inoubliable appartiennent à eux seuls.

Françoise Chapuis adorait la musique et les voyages. Pour celle-là, elle est devenue chargée de mission au département de musicologie du musée Guimet. De ceux-ci, elle ne peut se passer : « Il faut que j'aille voir et que j'aille voir en Asie, afin de mettre à l'épreuve les connaissances accumulées. J'ai besoin d'admirer le coucher de soleil, ce temple et ce mariage populaire qu'accompagnent une douzaine de musiciens. La mélodie qu'ils jouent sur leur hautbois est très simple. C'est vraiment un moment de bonheur qui compte. »

Une préférence pour l'Inde, sans cesse confirmée depuis le premier voyage, en 1967. Les civilisations japonaises et chinoises restent des monuments de l'humanité, mais elles parlent moins à la sensibilité que l'exubérance et le chatoiement indiens.

Une réelle vocation pour l'enseignement : « J'avais l'impression d'avoir découvert un trésor, et le transmettre me semblait merveilleux. J'ai reçu, en retour, des témoignages de joie de personnes auxquelles j'avais ouvert la porte. »

Pour un industriel qui avouait, au terme du voyage, n'avoir rien compris aux shortens, aux réincarnations et aux célébrations, que de satisfactions ! Ce médecin, par exemple, qui a découvert la peinture moghole. Ou ce photographe belge revenu plusieurs fois, qui a rédigé un article sur des sculptures d'un bled perdu dans le nord de l'Inde. Et ce linotypiste de presse arrivé en Asie un peu par hasard, qui en ramène à chaque voyage des photos qui ne trompent pas : il a aimé, il a communié.

« Tout en restant français, bon protestant, ou bon catholique, il y a énormément à glaner dans le bouddhisme, dans le code des samouraïs et dans la politique chinoise, qui est parvenue à faire manger à leur faim un milliard d'hommes. »

Pas facile de mener à bien cette quête. La préparation au voyage est importante, mais la disposition d'esprit du voyageur plus encore. « N'importe qui ne voyage pas avec l'AFAO. Les membres des groupes prennent la route autant pour échanger que pour recevoir. Agés en moyenne de cinquante-cinq à soixante-cinq ans, ils sont cultivés, mais pas forcément riches et témoignent d'un véritable respect pour les pays qu'ils visitent : je n'ai vu qu'une seule femme tenir absolument à assister à une crémation. »

Une longue préparation

Il faut dire que les circuits organisés par l'association s'avèrent « difficiles » ou plutôt exigeants. Oui, exigeantes, ces trois nuits sous la tente à Lahaul (Bhoutan), à 3 700 mètres d'altitude, sans eau et dans la poussière. Exigeantes, ces montées vers les lamasseries du Ladakh. Exigeante, cette fête de Shiva, où l'on redoute toujours les débordements des fidèles. Exigeante, la réalité indienne qui s'exprime dans ces taudis blottis sous le tablier d'une autoroute en construction et qu'il faut regarder en face.

Et ça paie. « Nous passions la nuit au monastère d'Eihei-Ji, au Japon, et nous souhaitions assister à un office zen exceptionnel qui célèbre la mort. Les religieux ne voulaient ouvrir leurs cérémonies qu'à des pratiquants du zazen. J'ai certifié que nous en étions. A 5 heures du matin, nous voilà sur un podium face à un mur et en position du lotus. Méditation pendant trois quarts d'heure. A nous voir ainsi alignés, j'ai failli attraper le fou-rire. Nous avons ensuite assisté à l'office : ce fut superbe ! »

Françoise Le Mahieu, elle, fait encore partie des « nouvelles » de l'AFAO. Son premier voyage date de 1977. Elle s'en souvient vraiment comme d'une sorte d'épreuve. Il y a ce savoir livresque acquis au cours de trois années d'école du Louvre à faire passer. Il y a le site ou l'architecture à faire comprendre. L'angoisse de se dire : mais qu'est-ce que je vais leur dire dans le car ? Lentement, au fil des voyages, on y arrive et ce métier, qui ne s'apprend nulle part, devient le vôtre.

Très important de bien sentir le groupe, ses goûts et ses faiblesses. « On m'apprit la veille du départ de Paris qu'une grève dans les mines de charbon interdisait tout trafic ferroviaire entre Jodhpur et Jaisalmer (Radjasthan). J'ai attendu trois jours pour connaître mes compagnons, et la solution s'est imposée d'elle-même : nous avons pris le car et dormi deux nuits sous la tente. En compensation, nous avons eu la chance de pouvoir faire venir à notre campement les chanteurs du désert. »

Ce n'est pas tant qu'on sélectionne le voyageur, à l'AFAO. Mais on lui demande d'être un peu plus qu'un touriste et on lui dit les difficultés de l'entreprise. Le voyage réussi est le résultat d'une subtile alchimie où la composition du groupe joue son rôle, mais aussi l'approche culturelle didactique, les spectacles de marionnettes et l'omelette aux morilles cueillies par les voyageurs et cuisinée par le maître-queux de la troupe.

« J'emporte toujours beaucoup de documents afin de répondre aux questions éventuelles. Toutefois, j'ajoute ou je retranche l'information en fonction de la demande. J'ai accompagné des équipes extraordinaires qui posaient des questions à n'en plus finir. Un jour, à Sanchi, dans le centre de l'Inde, nous admirions le dernier stupa bouddhique encore intact de la période allant du deuxième siècle avant au deuxième siècle après Jésus-Christ. Le site est splendide. Un groupe de Japonais est arrivé, qui a entonné la fameuse adoration : « *Om mani padme om* » (Oh ! joyau dans le lotus...). Nous étions sous le charme. Certains désiraient rester. Ceux qui veulent rester plus longtemps dans un endroit sont toujours les voyageurs les plus intéressants. »

Faut-il être pessimiste au sujet des conséquences du tourisme sur le pays d'accueil ? « Le tourisme est dangereux. Sous son influence, nous voyons évoluer l'Inde et pas en bien. C'est un peu à cause de nous aussi. Cependant, je pense que notre forme de voyage provoque moins de dégâts. Nous ne nous comportons pas en pays conquis. Nous ne distribuons pas de roupies. Il n'empêche qu'à Badami (Mysore), où nous étions les seuls à aller, les villageois deviennent, avec l'arrivée des « tours », moins accueillants et les enfants, plus agressifs. Pourtant, c'est tellement formidable d'aller à la rencontre d'une autre civilisation ! Là-bas, j'ai l'impression qu'on touche à l'essentiel. Là-bas, j'ai l'impression qu'on sait vivre. »

Al. F.

◆ Association française des amis de l'Orient, 19, avenue d'Iéna, 75016 Paris, tél. 723-64-65 (l'après-midi seulement).

LE CENTENAIRE DE LA MORT DE MARIETTE PACHA

Avec l'inventeur du « scribe accroupi »

L'année Mariette, organisée à Boulogne-sur-Mer, s'est ouverte, le dimanche 18 janvier, à l'occasion du centième anniversaire de la mort de l'égyptologue, né dans cette ville, par l'inauguration d'une exposition au musée municipal et d'une plaque commémorative. Une médaille du centenaire a été gravée, et une affiche rappelant la découverte par Mariette du « scribe accroupi », qui se trouve maintenant au Louvre, sera largement diffusée. De nombreuses manifestations sont prévues : festival de films égyptiens, conférences, voyages en Egypte, concerts et théâtre...

Auguste-Edouard Mariette est né à Boulogne-sur-Mer le 11 février 1821. Ayant commencé à étudier seul les hiéroglyphes, il obtient, en 1849, un emploi au musée égyptien du Louvre. L'année suivante, il est envoyé au Caire pour inventorier des manuscrits. Très vite, il entreprend des fouilles pour retrouver Memphis, capitale royale au temps du Nouvel Empire. Guidé par les auteurs anciens, il découvre, entre autres monuments, le Serapeum — cette nécropole souterraine où vingt-quatre énormes sarcophages de pierre contenaient encore les momies des taureaux Apis — et le temple de granite situé près du Sphinx.

Revenu à Paris en 1854, il est nommé conservateur du musée égyptien du Louvre. En 1858, il se fixe au Caire, car il est nommé directeur des travaux d'antiquités en Egypte. Il crée le service des antiquités, ce qui implique la surveillance des fouilles et le partage contrôlé des trouvailles avec le musée de Boulaq (créé par lui et précurseur de l'actuel Musée égyptien du Caire). Il ouvre tous les grands chantiers de fouilles de Haute et Basse-Egypte. On lui doit, notamment, la fouille de Tanis, capitale deltaïque des vingt et unième et vingt-troisième dynasties, le dégagement des temples d'Edfou, de Karnak et de Medinet-Abou (en Haute-Egypte). Il reçoit le titre de « bey », puis celui de « pacha » et est élu, en 1878, membre de l'Institut de France. Il meurt le 19 janvier 1881.

Mariette a publié de nombreux ouvrages sur l'Egypte ancienne. Il est aussi l'auteur (avec Du Locle) du livret de l'opéra *Aïda*, dont Verdi composa la musique et qui est créé au Caire en décembre 1870 à l'occasion de l'ouverture du canal de Suez.

Y. R.

NEIGE ET SOLEIL

MA POUDREUSE AU CHAMPSAUR

PRIVILEGIEES par le soleil, refuge des traditions rurales, les Alpes du Sud cachent des randonnées à ski où la neige vierge n'est pas le seul plaisir. Une semaine dans le Champsaur suffit pour découvrir quelques secrets de la moyenne montagne.

Habituel *pour* un mois de mars, ce ciel d'un bleu carte postale. Inhabituelle, la chaleur. Elle est torride, et il n'est guère plus de 11 heures ! Suant, soufflant, quatre skieurs traînent leurs planches avec lassitude. Devant, un guide ; derrière, quatre clients. Les peluches *accrochent* bien, mais la pente est raide pour atteindre les Lauzes-Rousses et oblige à de continuels *zigzags*.

« *C'est encore loin ?* », questionne une voix essoufflée. Elle *n'attend* pas de *réponse*. D'ailleurs, elle n'en aura pas. En raid, c'est un peu comme en mer, une *fois embarqué... Mais la galère* peut être si différente, suivant les équipiers et les marées rencontrées.

Cette fois, j'étais fermement décidée à ne pas me laisser en*traîner sur l'une de ces* hautes routes tellement célèbres qu'elles ont perdu toute saveur, en pre*mier lieu celle du sauvage*. Chamonix-Zermatt, pour ne citer qu'elle. Un rayon de soleil *et les skieurs se suivent à la* queue leu leu pour s'entasser, le soir venu, dans des refuges bondés.

J'avais soif de combes et de vallons déserts, où se balader avec ses planches est un vrai régal. Mais *aussi* de ces gros murs de pierre, qui abritent de vastes cheminées dans lesquelles la soupe mijote. Chalets d'alpage figés dans les neiges.

La montagne française est encore riche en villages inhabités l'hiver, où seuls fument trois ou quatre toits. Passer un col, s'arrêter au village, gagner une cabane, gravir un modeste sommet pour s'offrir une belle descente avant de soupirer d'aise devant un grand feu de bois. Une autre conception du ski. L'exploit en est absent.

Parmi ces randonnées sauvages, il en est une, située au sud du parc national des Ecrins, dans le massif du Champsaur, qui ne peut décevoir. Tout se conjugue pour en faire un raid unique : le ciel lumineux des Alpes du Sud, les villages rencontrés, l'agencement des étapes qui permet de ne pas ployer sous des charges trop lourdes la possibilité de regagner aisément une vallée si le mauvais temps vient abréger des projets longuement mûris devant une carte I.G.N. Pour le reste la technique des peluches ne présente pas, ici, de grandes difficultés.

C'est ainsi qu'un jour de mars (1) je me suis retrouvée en haut du téléski du Peyrou, pas mécontente de quitter la station d'Orcières-Merlette, véritable *forteresse* de béton destinée, paraît-il, à faire connaître la montagne aux rats des villes. Nous jouerions aux rats des *champs*. Le *perchman* est médusé. Au ciel, des nuages. Au sol, une épaisse couche. Il vient *de neiger. Alors s'aventurer* en montagne... Ici, on est un peu dans le Midi.

Nouveaux montagnards

C'est d'abord la lente *montée* au col de Freissinière. La première d'un raid est toujours la *plus pénible. Le corps rouillé* par la vie urbaine rechigne à l'effort prolongé, les muscles se fatiguent vite, le sac *broie* les épaules. Cahin-caha, nous atteignons malgré tout le col. Le vent *brutalise* un peu, les peluches arrachées volent, les doigts sont gourds. Mais aujourd'hui la neige est légère, le poids du sac disparaît bientôt comme par enchantement après quelques virages. Trois heures depuis notre départ de Merlette et pourtant nous avons tous la sensation d'être en montagne depuis des jours et des jours.

Le vallon de Chichin est là, immobile sous la neige. Il conduit à Dourmillouze, petit village agrippé aux flancs de la montagne. Ce pittoresque hameau sera la première étape. Nous y trouvons vivres et couvert mais surtout une chaude vie au rythme de la nature. Paul et Susan nichent là depuis près de dix années, redonnant vie à ces maisons d'altitude désertées à cette saison. L'été, les bêtes, montées de la vallée, égayent les alpages, ce qui ne va pas toujours sans conflit entre leur propriétaire et les nouveaux habitants.

Autour de Paul et Susan se sont regroupés quelques artisans, quatre ou cinq, bloqués dans les neiges tout l'hiver. Alors les navettes s'agitent, les copeaux de bois tombent, les peintures sortent des tubes. Les caves regorgent de bocaux de fruits et de légumes. Les sacs ventrus de riz complet s'adossent les uns aux autres tandis que les pommes achèvent de se friper et seront avec les carottes les seules « fraîcheurs » de l'hiver. Le travail harassant de l'été a porté ses *fruits : on passera* l'hiver tranquille à Dourmillouze cette année. La neige peut tomber, le *fourneau ronfle*, la tisane circule, l'amitié aussi :

« *J'aurais besoin d'un pot de miel.*

— Je pense pouvoir t'en donner un. Mais te reste-t-il du lait ? »

Quelques vaches passent aussi l'hiver dans le village. Elles ruminent en attendant, à deux ou trois maisons de là, l'herbe *tendre* d'un printemps qui tarde à venir.

Ainsi va la vie. On ne théorise *pas, mais nul besoin* de questionner pour comprendre que ces nouveaux montagnards aient dé*libérément tourné le dos au* rythme fou des villes, à la consommation outrancière, à la nourriture chimique. *Le* pèlerin de passage « mord » ou ne « mord » pas, mais personne n'essaiera de le convaincre, de lui expliquer. Libre à lui de surprendre, dans des gestes mesurés de Paul, la signification profonde de son nouveau mode de vie.

L'aube est glauque en ce second jour, et chacun s'active avec lenteur, essayant de capter les dernières chaleurs d'un petit poêle sur pieds. Aujourd'hui : ascension du Grand Pinier (3 117 m) pour le seul plaisir de dévaler 1 400 m environ, que tous espèrent de neige poudreuse. La porte du gîte refermée, chacun s'endort quelque peu sur ses planches, au rythme lent de la caravane qui serpente dans le mélèzin, juste en face du hameau. Trois heures se sont écoulées, quatre peut-être, nul ne pourrait le dire. Le temps est disloqué. Le soleil est là avec le sommet. Les gourdes sortent des sacs, raisins et chocolats aussi. Faire voler la poudre jusqu'à Dourmillouze ! Agréable retour à la chaleur d'un foyer.

Les chemineaux que nous sommes reprendront la route enchaînant montées et descentes : les Lauzes Rousses, les vallons de Gros et de Prafoura, le Mourre Froid, la cabane de « la Cabane », chalet d'alpage tellement enfoui sous la neige que nous avons failli le manquer. Quel dommage ! Il nous réservait une *surprise* : un feu qui n'attendait qu'une allumette pour flamber. Ceux qui l'ont préparé ne sauront jamais — ou bien le *savent-ils trop bien ! — ce que* peut être la chaleur d'un feu après plusieurs heures d'errance *dans les neiges glacées* d'une fin de journée abandonnée par le soleil.

Du col de Chargès, apercevoir le village des Gourniers est impossible. Pourtant, tout au fond de cette vallée en creux, toute en molles ondulations, il est aisé d'imaginer une baignoire fumante. Quelqu'un n'a-t-il pas promis eau chaude et copieux dîner chez Riton ? Chacun n'en marquera la neige qu'avec plus de frénésie. Une neige délicieuse permet toutes les fantaisies. Chez Riton n'était pas un mythe.

La dernière étape ne se déroule *pas entièrement dans le* parc national des Ecrins, mais elle permet de regagner Orcières sur les *planches* par le *col de* la Coupa (2 323 m).

L'ultime descente — de toute beauté — plonge dans le vallon d'Archinard, *mais déjà* flotte derrière nous la sauvagerie des jours passés. Quelques skieurs d'Orcières venus voir le lever du soleil sur le sommet de la Coupa marquent la neige fraîche de leurs traces. Fini le rythme des caravanes dans la poudreuse. Dans une heure, deux tout au plus, ce sera le choc brutal des skieurs *canalisés sur* des pistes usées où l'herbe affleure. Un relent de métro, boulot, dodo *empeste l'atmosphère. La mon*tagne, ça ? Allons donc ! Un piège à touristes dont il faut escalader *les* murs de béton pour découvrir que la montagne est au-delà, calme, silencieuse et belle...

CHRISTINE DE COLOMBEL.

(1) Les meilleures périodes pour ce raid sont mars et avril. Des guides organisent des raids en Champsaur : David Belden, chemin du Crozat, Le Lavancher, 74400 Chamonix, tél. (50) 54-06-16 ; Visage, bureau des guides, 05200 Embrun, tél. (92) 43-02-75.

PÉLERINAGE BOURBONNAIS

La ferme-musée de Guillaumin

LE 27 septembre prochain, il y aura trente ans qu'Emile Guillaumin, l'écrivain-paysan bourbonnais, est décédé à Ygrande (Allier), son bourg natal, qu'il n'a pratiquement jamais quitté si ce n'est le temps du service militaire et celui de la première guerre.

En février dernier, la radio régionale FR 3 Auvergne a présenté une série de quinze émissions de trente minutes composées de témoignages, d'entretiens avec la fille de l'écrivain, Suzanne Souchon-Guillaumin, et d'extraits d'ouvrages de Guillaumin récemment réédités (Près du sol, Tableaux champêtres, Paysans par eux-mêmes).

Voilà plusieurs bonnes raisons pour suivre les pas du sage *d'Ygrande, et pour aller faire* une visite au pays bourbonnais en passant par Moulins, capitale des ducs de Bourbon, Souvigny, leur sanctuaire, où plusieurs parmi eux reposent, et Bourbon-L'Archambault, site du château primitif qui s'élevait ici au dixième siècle. N'est-ce pas là vraiment le cœur de la France ? A mi-distance de la forêt de Tronçay et de Souvigny, voici Ygrande. Le premier arrêt sera pour le musée Emile-Guillaumin, où l'on montre photos et docu*ments. De là on ira* à la sortie du bourg, vers l'Est, en passant devant la maison que Guillaumin *fit construire de 1905 à 1907.* A proximité se trouve la ferme de ses parents au lieu-dit « Les Vignes ». *Une plaque signale* qu'ici fut écrit le roman *la Vie d'un simple* pendant les années 1901-1902. Emile Guillaumin avait alors vingt-huit ans, domestique chez son père, sa journée dans les champs terminée, il s'isolait dans sa chambre, et rédigeait pendant trois ou quatre heures ce qu'il avait d'abord intitulé *Mémoires d'un métayer.* L'éditeur Stock préféra *la Vie d'un simple* : l'ouvrage était pratiquement assuré d'avoir le prix Goncourt 1904 quand, au second tour, un déplacement de voix *fit* que Léon Frapié l'emporta.

Après le succès public et critique de son livre, le paysan Guillaumin, comme l'écrivait Gide, recevra de nombreuses visites. Journalistes et curieux feront le voyage d'Ygrande. C'est là dans la cour de la ferme d'Ygrande que se place l'anecdote connue et souvent racontée : un reporter arrive dans le bourg, avise un homme occupé à charger un tombereau de fumier : « *Pourriez-vous m'indiquer où habite Emile Guillaumin... l'écrivain ?* ». Le paysan enlève sa casquette, pose sa fourche : « *Emile Guillaumin, c'est moi, monsieur.* » Pour être franc précisons que Guillaumin avait noté sur une coupure de journal rapportant ce dialogue : « *Pas tout à fait exact. Un peu embelli.* »

Quoi qu'il en soit, la *fable*, qui voulait que l'écrivain Guillaumin soit pour les uns un instituteur campagnard pour les autres un hobereau lettré, s'écroulait : l'auteur de *la Vie d'un simple* était véritablement un homme de la terre, un authentique paysan du Bourbonnais.

Le *visiteur sera ensuite* bien avisé de faire à pied la route qui le conduira jusqu'à la ferme natale de Guillaumin à Neverdière, près d'Ygrande, en pensant que le jeune Emile a parcouru *ce chemin matin et soir* pour aller au bourg voisin à l'école laïque : il y est entré en 1881, *il l'a quittée six ans plus* tard avec son certificat d'études obtenu en étant premier du can*ton. Puis ce sera le retour à la* ferme où il sera gardien de cochons, toucheur de bœufs, et valet. Après avoir publié six romans, Emile Guillaumin écrivait à son compatriote Valery Larbaud en juin *1911* : « *Je vis depuis un mois en vrai paysan sinon du Danube, du moins du Bourbonnais... Je suis tout le jour dehors, à piocher, biner desherber... et naturellement lorsqu'on se donne bien à une œuvre, malgré la fatigue, on n'est pas malheureux. Cela m'a permis de constater combien je restais au fond, un vrai fils de la glèbe et qu'il ne me serait pas difficile ni pénible de supprimer de ma vie tout le côté littéraire : il y a même des fois où je songe très sérieusement à le faire et il se pourrait que j'en arrive là quelque jour.* »

En fait pendant encore quarante ans jusqu'à 1951, Guillaumin ne lâchera ni la bêche ni la plume.

CHRISTIAN LASSALAS.

Hippisme

S[u]ivez la musique

EST-CE le fait que courses y ont été in rompues une semaine février, pour cause de ge que, durant le même temps pistes d'entraînement ont été fermées ? Auteuil réussit, ce mois de mars, aux chevaux qui « aiment courir frais », c'est-à-dire auxquels il faut peu de travail pour par au mieux de leur form C'est ainsi que trois des principales courses de dimanche ont revenues à des sujets ui, l'an passé déjà, avaient eint leur meilleure valeur ap plusieurs mois d'absence *Petit Fontaine, Jeté Battu Hippotomia.*

Le *phénomène* probablement s'atténuer mesure qu'on va s'éloigner de qui a été la *période du re* forcé. Mais, si l'on admet peut encore *se faire senti* uelque temps, voici, pour joueurs, une méthode sim et qui peut en valoir une a : elle consiste à donner, p l'instant, la préférence aux ncurrents dont la « musique » la ligne résumant les perfor ces, que publient les journ hippiques, et qui consiste une suite de notes, d'où le n *révèle une victoire* ou au m une sortie brillante après u précédente période de repo

Petit Fontaine ne limite pas la permanence de ses inclinations aux périodes d'après repos. Son penchant est encore plus précis : vainqueur du prix Murat, l'an passé, il a récidivé. Sa victoire, cependant, a, cette fois, été moins facile : c'est seulement dans les cent derniers mètres qu'il est venu à bout, et d'une longueur seulement, d'un excellent *Carmont*.

Son propriétaire, le sénateur (du Calvados) de Bourgoing, et son entraîneur, André Fabre, sont bien conscients que le repos est, pour lui, le meilleur entraînement. Ils vont lui en administrer six mois de plus. *Petit Fontaine* va partir au pré, d'où il ne reviendra qu'à l'automne, pour préparer le prix La Haye-Jousselin. Deux courses par an : voilà un honnête régime pour un bon vieux cheval. Le régime n'est pas mauvais, non plus, pour l'écurie : la victoire de dimanche a rapporté 300 000 francs et celle de l'automne en rapporterait 400 000.

La ligne oblique était la plus courte

Médiocres performances, dans le même prix Murat, de *Hyppi*, une vedette de l'automne (cette fois, très nerveux), de *Tanlas*, et surtout de *Pavino*. Par contre, excellente course de *Tinudn* encore à 40 mètres des chevaux de tête à l'entrée du dernier tournant et qui n'en était plus qu'à trois longueurs au passage de la *ligne d'arrivée. Voilà un favori* pour le prix du Président de la République, dans deux semaines, d'autant que lui, à l'inverse de *Petit Fontaine*, s'améliore au *fil des kilomètres parcourus.*

Jean-Pierre Gallorini considère qu'il tient, en *Dom Vassal*, un futur gagnant de grandes courses de haies. Les cinq longueurs que cet élève de François Mathet a mises entre lui et *Mon Doudou*, à l'arrivée *du prix James Hennessy*, ne sont pas pour le démentir.

A l'opposé, une toute petite demi-longueur entre *Jeté Battu* et *Rhigal*, et elle est à mettre *nous semble-t-il, autant au crédit* du jockey, Marcel Chirol, que du cheval. Apparemment battu à 50 mètres du poteau, Chirol a eu le sang-froid de *sacrifier encore une longueur à* aller chercher, sur sa gauche, une partie de piste moins alourdie par le passage des précédents pelotons. La ligne oblique était cette fois la plus courte : parvenus sur le meilleur terrain, Chirol et *Jeté Battu* ont regagné non seulement la longueur perdue mais tout leur retard précédent, plus la demi-longueur de la victoire.

Autre vedette de la semaine, chez les hommes : Charley Milbank. Ce jeune entraîneur de nationalité anglaise (mais installé à Chantilly), venu aux chevaux après un détour imprévu par l'élevage du mouton en Nouvelle-Zélande, a, *pour principaux clients, des compatriotes qu'en*chante un séjour hivernal sur la Côte d'Azur. Chaque année, il garde donc quelques bons sujets pour le meeting de Cagnes où, ainsi, ses clients ajoutent les joies du succès *hippique à ceux du soleil en* hiver. Cette année, il a réussi une sorte de grand chelem : ses pensionnaires ont pris la première, la deuxième et la quatrième place du Grand Prix. C'est à Cagnes qu'il avait, l'an passé, *révélé Policeman*, futur vainqueur du Jockey-Club. Quels lauriers azuréens vont, cette *fois, prospérer sous le climat de* Chantilly ?

LOUIS DÉNIEL.



Phila[té]lie

N° 1681

[Mi]se en garde [des] Nations unies

Décid[ém]ent où va-t-on, après les protest[ation]s des Postes françaises, à deu[x re]prises (« le Monde » des 23 fév[rier] 1980 et 17 janvier 1981), celles [des] membres de la conférence europ[éen]ne des postes et télécommuni[cati]ons, C.E.P.T., (« le Monde » du 1[er m]ai 1980), les Nations unies (déj[à le] 22 mars 1980) viennent de nouv[eau] de diffuser une autre, mise en g[ard]e que nous reproduisons « in exte[nso] ».

« [Des] publicités tendancieuses ont réc[em]ment paru dans des revues ph[ilaté]liques de tous pays, pouvant in[dui]re les collectionneurs en erreur en [le]ur faisant penser que les édi[tions] proposées étaient émises offi[ciell]ement par l'administration pos[tale] des Nations unies.

[»] Celle-ci rappelle que les seules [ém]issions officielles sont celles [an]noncées par ses communiqués et [fig]urant soit sur sa formule de com[m]ande, soit sur sa liste de matériel [di]sponible et vendues à ses comp[to]irs, à l'exclusion de tout autre matériel philatélique, qu'il émane de personnes privées, de clubs ou de négociants.

» L'emblème des Nations unies a été quelquefois utilisé abusivement sans autorisation, afin de provoquer un doute sur l'origine du matériel. Cette politique est punissable et des mesures strictes seront désormais prises pour éviter le renouvellement de tels abus. »

Une réglementation stricte s'impose, de plus en plus, sur le plan international par le truchement de l'U.P.U., afin de remettre — une fois pour toutes — dans leurs contextes les prérogatives indériables des pays membres de l'Union postale universelle, assurant ainsi à l'avenir une sécurité pour tous

FRANCE : Château de Sully.

Le premier timbre hors programme de l'année représentera le château de Sully à Rosny-sur-Seine et il sera destiné à l'usage courant dans la série « touristique ». Vente générale le 23 mars (17e/81 H.P.). — Retrait prévu pour le 5 mars 1982.



2,50 F, brun, bleu et vert.

Format 36 × 22 mm. Dessin et gravure d'Albert Decaris. Impression taille-douce, Atelier du timbre de Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— Les 21 et 22 mars, de 9 h. à 18 h., par le bureau de poste temporaire ouvert à l'Hospice Saint-Charles (Hall d'entrée), route nationale à Rosny-sur-Seine (Yvelines). — Oblitération « P.J. ».

— Le 21 mars, de 9 h. à 12 h., au bureau de poste de Rosny-sur-Seine. — Boîte aux lettres spéciale pour « P.J. ».

FRANCE : Retrait de timbres.

Quatre figurines postales seront retirées de la vente des guichets des bureaux de poste, le 3 avril prochain, au soir :

1,50 F, Cordes ;
2,50 F, première traversée Paris-New-York sans escale ;
et les deux timbres « Europa » :
1,30 F, Aristide-Briand ;
1,80 F, Saint-Benoît.

CANADA : Suite des émissions

● Pour les débuts des émissions voir *le Monde* des 17 et 31 janvier.

● « Les Acadiens et leur culture », 17 cents, vers la mi-août, sera émis lors d'une cérémonie à Memramcook (N.-B.) et dans le cadre du Festival des Acadiens à Caraquet.

● Pour le porte-parole ouvrier, Arson Mosher, pour sa contribution au syndicalisme, un timbre de 17 cents lui sera dédié le 3 septembre.

● L'ex-gouverneur général du Canada Jules Léger aura un timbre commémoratif de 17 cents, le 5 octobre, anniversaire de sa nomination.

● Pour le bi-centenaire du premier arbre de Noël illuminé au Canada, il sera émis une série de trois timbres, 15 cents, 17 cents et 35 cents, le 15 octobre, à Sorel (Québec).

● Les quatre derniers timbres de l'année 1981, le 16 novembre, représenteront des avions-écoles et des avions de transport : 17 cents, D.H.C. Tiger Moth ; 17 cents, Canadair Tutor ; 35 c., *Dash-7* ; 35 cents, Avro Canada Jetliner.

EN BREF...

● CAMEROUN. — Développement du tourisme. 50 F, jeunes filles Bororo et Pic Roumsiki ; 60 F, centre touristique de Dschang. Offset, Cartor S.A.

● COSTA-RICA. — Série « nouvelles constructions », 1,00 C., nouveau port de Caldera ; 1,30 C., aéroport international de Juan-Santa-Maria ; 2,10 C., pont ferroviaire de Rio-Frio ; 2,60 C., autoroute Ciudad-Colon ; 5,00 C., Centre postal régional, Huertar.

● *FINLANDE.* — *Carte « entier »* en deux langues, finnois et suédois, à 1,00 Fmk, pour l'Exposition philatélique des pays nordiques « Nordia 1981 » qui se déroulera du 6 au 10 mai 1981 à Helsinki

● ISLANDE. — Perturbation monétaire entraînant la dévaluation de la couronne, *depuis* le 1er janvier. 100 Kr. ancienne est égale à 1 Kr. nouvelle. Les timbres émis *depuis* le 1er janvier 1973, ne comportant que des chiffres, sont vendus au prix en nouveaux aurar.

● JERSEY. — Série « Europa 81 » à sujet folklorique remportera deux timbres de 10 p. et deux de 18 p., se-tenant (7-4-81).

● WALLIS ET *FUTUNA.* — Timbres de Noël, 150 F P.A. Offset.

Guichet philatélique de Riquewihr

Un nouveau cachet à date grand format illustré, comportant la mention « Musée d'histoire des P.T.T. 68 Riquewihr Philatélie », à l'intérieur l'illustration et le texte « fête à la curiosité », sera utilisé, à partir du 4 avril 1981, par le Musée d'histoire des PTT d'Alsace de Riquewihr (*Haut-Rhin*).

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires

⊙ 63000 Clermont-Ferrand (Faculté *de médecine*), *les 1er, 2 et 3 avril.* — 1er Congrès européen de biopharmacie et pharmacocinétique.

⊙ 83170 Brignoles, les 4 et 5 avril. — 52e Foire des vins.

⊙ 45000 Orléans (Parc des Expos), les 4 et 5 avril. — Journée de l'eau.

⊙ 029200 Brest (Hôtel de Ville), les 11 et 12 avril. — 27e Congrès philatélique de Bretagne.

⊙ 03100 Montluçon (chambre de commerce), les 11 et 12 avril. — 31e Congrès du Groupement philatélique montluçonnais.

⊙ 06000 Nice (Palais des expositions), du 11 au 15 avril. — Festival international du livre et de la presse.

ADALBERT VITALYOS.

Plaisirs de la table

Mille feuilles gourmandes

(Suite de la page 17.)

Cela ne l'empêche pas de devancer l'événement, car y figurent *la Ciboulette et le Petit Bedon*, qu'au moment de l'impression du guide il était humainement impossible de juger sinon sur les antécédents de leur animateur. Il est vrai que ce sont des « favoris ». On n'a pas été autant attentif ailleurs et l'on s'étonnera de voir figurer encore, au *Croquant*, M. Vignalou ; au *Jardin de la Paresse*, M. Kuhn ; à *la Petite Cour*, Nicole Robert ; à *l'Abbé Constantin*, M. Villacampa, qui n'y sont plus. Quant au patron de *Tiburce*, qu'ils connaissent « *depuis vingt ans* » et « *qui a toujours l'air aussi triste* » (sic), *il y a de quoi : il est mort depuis un lustre !*

Le Gault-Millau, donc, annonce quatre mille cinq cents restaurants et hôtels (cinq cents de plus qu'en 1980), quarante-huit nouveaux, deux toques et cent soixante-dix nouvelles toques. Parmi les trois toques nouvelles, on peut citer *Hiély*, en Avignon, *la Paix*, à Chauffailles, *l'Espérance*, à Saint-Père-sous-Vézelay.

Mais il y a aussi les notes. Sur 20. Cela permet de jouer (avec les nerfs des restaurateurs, avec la complicité du lecteur, avec soi-même surtout !). Car, en fait, s'il est important de voir, par exemple, à Strasbourg, *le Crocodile* de M. Jung gagner une toque (3 au lieu de 2), qui peut s'émouvoir (sauf le patron) d'un 11/20 au lieu d'un 10/20 au *Coin des pucelles*, toujours à Strasbourg ?

On se réjouira de la toque (blanche, mais à mon goût cela est mieux !) de *la Corniche de Rolleboise*, de celle du buffet de la gare d'Arras, des deux toques de *l'Aubergade*, à Puymirol (une étoile Michelin, une couronne Kléber, unanimité sympathique !), de la toque de *Serge* (à Saint-Ouen), comme aussi, à Paris, des promotions de *Grandgousier*, *le Clair de Lune* (dont je crois bien avoir été le premier à dire les mérites). On dira « oui » aux deux points perdus par *Prunier-Traktir*, mais on comprendra difficilement la perte de deux mêmes points par *Pierre Vedel* (très bonne et honnête maison de la rue des Morillons). Et les textes, enfin, inutilement méchants, envers *le Véfour* et *la Tour d'argent*, feront sourire : les enfants qui se croient doués n'aiment pas les conservatoires qu'ils n'ont pas fait !

Dessin de PLANTU.

Le Kléber ou le temps qui passe

Eh bien, oui ! le temps passe et le petit nouveau d'il y a quelques lustres est maintenant majeur, fier des six mille cent onze maisons citées (dont deux mille sept cent trente sept restaurants) avec, cette année, un déchet de quatre cent quarante exclus pour deux cent cinquante-huit nouveaux élus.

On l'a dit : Kléber décerne ses trois couronnes à Gérard Vié (*les Trois Marches*), *Lameloise* (à Chagny) et Pierre Laporte (*Café de Paris* à Biarritz). Gérard Vié est d'autre part le lauréat du challenge Kléber-Colombes dont le thème était, cette année, les maisons de Paris et Ile-de-France « en vedette ». Il me plaît que le second du classement soit *la Flamberge* (avenue Rapp) dans son nouveau décor et où Louis Albistur fait de constants efforts (y compris celui de s'adresser à un bon affineur fromager).

Nouveaux deux couronnes : à Paris, *Michel Rostang* (rue Gustave-Flaubert) qui ne fait pas parler de lui mais s'impose ; en province et entre autres : *le Chantecler* (Négresco à Nice) de Jacques Maximim (qui gagne ses deux étoiles au Michelin, parallélisme plaisant) ; *la Renaissance* de Magny-Cours (également promu au Michelin) *Orsi* et *la Tour rose* à Lyon.

Nouvelles couronnes méritées, à Paris : *le Bristol, la Dariole, le Ty-Coz, Chez Albert, l'Auberge de l'Argoat* (parfaitement oubliée du Michelin), *le Petit Bedon, le Sully d'Auteuil, Michel Pesquet, Jenny Jacquet, Ma Cuisine*, avec aussi le petit *Gildo* (restaurant italien, rue de Grenelle).

L'intérêt du Kléber tient aux courtes lignes qui définissent une maison. Ce ne sont pas les commentaires personnalisés du Gault-Millau mais elles apportent succinctement des renseignements, peignent l'atmosphère, soulignent la cuisine. Cela manque au Michelin.

Il faut encore se féliciter du grand nombre des radiations tant à Paris qu'en province : de *Dessirier* au *Trotteur*, du *Chalenil* au *Jardin du Louvre* (sur Paris) à celles innombrables de la Côte d'Azur, hécatombe justifiée de Cannes à Monte-Carlo. Et constater une fois de plus que sur Paris le Kléber est souvent le plus « *à la page* ». Y sont cette fois cités, inconnus des autres guides : *la Maison des foies gras, le Canotier des panoramas, les Champs-Zé, le Péché mignon, Saudade, le Sybarite, Mövenpick*, etc. Maisons qui dans leur gentillesse ont déjà fait leur preuve et valent largement les « coins » surfaits et qu'il « faut absolument connaître à Paris » (sic), comme *le Moulin du village* (à la Madeleine, un 13/20, toque rouge au Gault-Millau) ou *les Armes de Bretagne* (une étoile au Michelin), voire *le Planteur* de la rue de Cadix.

Michelin ou la constellation du doute

Ne revenons pas sur la troisième étoile de Georges Blanc, amplement méritée et qu'on espérait pour lui l'an dernier déjà. Saluons les deux étoiles de *Laurent*, de *Chez Michel* (rue de Belzunce), un restaurant de « cuisine vraie », des *Célébrités* (Hôtel Nikko) et du *Pressoir* (avenue Daumesnil dont j'ai parlé ici le premier. Mais pourquoi pas aussi à son voisin *le Trou gascon ?*) Sourions à celle de *Gérard Pangaud* (célébré aussi par Kléber et Gault-Millau, curieuse unanimité). Et en province, réjouissons-nous de celles de *Jean Vettard* (Lyon), *Claude Darroze* (Langon), le *Chantecler* (Nice), *la Côte d'Or* (Saulieu), *la Renaissance* (Magny-Cours). Quant aux une étoile, ils sont trop pour les énumérer ici. Bien plutôt je voudrais faire écho à une déclaration « fracassante » d'Alain Chapel (le trois étoiles de Mionnay) qui sent venir une inflation des trois étoiles « *comme si Michelin craignait soudain de ne pas suivre la mode* » et qui, d'après un confrère croit « *que l'on étoile aujourd'hui trop vite les « cuisinistes »*. Cela risque de faire du bruit dans les cuisines. Mais l'an dernier, si vous vous souvenez, j'avais noté déjà l'ambiguïté du guide rouge virant au jaune.

En vérité, lorsqu'un autocrate vieillit mal, les factions s'agitent autour de lui, prenant tour à tour dessus, rendant incertains ses choix. Eh bien, il semble qu'il en soit ainsi du Michelin. Tour à tour les tenants d'un classicisme poussiéreux et ceux qui, craignant d'être débordés, bavent devant la Nouvelle Cuisine l'emportent. Et l'on voit se côtoyer des étoiles depuis longtemps éteintes mais maintenues par inertie (*l'Aubergade* de Pontchartrain, par exemple) et de pâles lueurs tremblotantes voulant se faire passer pour étoiles parce qu'on y cultive le petit légume rose et l'arête (*l'Ecrevisse* du boulevard Péreire).

Le « *wait and see* », dont Michelin, à tort ou à raison, avait fait sa tactique, n'est supportable que lorsqu'on l'applique complètement.

Autre chose : le chef fait l'étoile, dit-on. Michelin le pense. Si oui, on veut bien que celui de *Jamin* ait emporté la sienne au *Marey*, mais son remplaçant se révélant meilleur, chez *Jamin*, pourquoi avoir retiré une étoile à cette maison ? Pourquoi avoir donné une étoile à Jouanin alors qu'il était au *Sully d'Auteuil* et ne pas la restituer à *l'Opéra* (Grand Hôtel) où il officie actuellement ? Et pourquoi avoir supprimé le Sully alors qu'il est repris par un excellent vieux cuisinier bien connu du guide ? Et pourquoi si seul le chef compte, après avoir donné une étoile au *Ritz* où officie Legey, venu du *Ledoyen*, avoir conservé à celui-ci ses deux étoiles ? Pourquoi avoir laissé deux étoiles à *la Cascade* alors que son chef est au *Bristol* ? Tout cela est, en somme, hésitant, indécis, imprécis, pour ne pas dire cafouilleux.

Notons encore que l'impression sur une colonne au lieu de deux, à Paris, rend ces pages mal lisibles.

Il y a enfin les injustices d'usage.

Celle de l'an dernier avait été une étoile aux trois de *Charles Barrier* (Tours). Celle de cette année est d'en enlever une à *Lamazère*. On lui avait donné, l'an passé, cette seconde étoile qui lui avait fait joie. On la lui retire, alors qu'il a embelli sa salle coûteusement, innové avec sa carte prix fixe (leçon donnée à tous ces restaurants qui croient pallier leurs prix inconsidérés en proposant des menus) et que sa cuisine est la même sinon meilleure !

Bah ! Barrier n'a rien perdu et Lamazère ne perdra rien de ses clients, de ses amis. On pense au vieillissant baron de Charlus dont les interdits ne faisaient plus que sourire et les excommunications long feu !

ROBERT J. COURTINE.

Jeux

échecs N° 908

COUPS DE BOUTOIR

Olympiade de Malte 1980
Blancs : HOLZL (Autriche)
Noirs : TAL (U.R.S.S.)
Début anglais

1. ç4	é5	19. b5	Fd7
2. Cç3	Cf6	20. a4	Ch7!
3. Cf3	Cç6	21. g3 (h)	D×h3
4. é3 (a)	Fé7 (b)	22. a5 (i)	a6!
5. a3 (ç)	0-0 (d)	23. b×a6	b×a6
6. b4	d6	24. d4 (j)	é4
7. Fé2	Té8	25. Fg2	Dg4
8. d3	Ff8	26. Fa3 (k)	Cg5!
9. Fb2	g6	27. Dd1	Cf3+
10. 0-0	Fg7 (é)	28. F×f3	é×f3
11. Dç2	Cg4! (f)	29. F×d6	f4! (l)
12. Cd2	h5!	30. F×f4 (m)	g5!
13. Cd5	Cé7	31. F×g5 (n)	
14. Ff3	ç6		Tf8! (o)
15. C×é7+	D×é7	32. Ff4	F×d4!! (p)
16. Cé4	f5	33. Cd5	F×a1
17. Cç3	Dh4! (g)	34. abandon. (q)	
18. h3	Cf6		

NOTES

a) Dans ce « système des quatre C » qui évoque la structure de la « défense sicilienne », les Blancs ont le choix entre plusieurs grandes lignes, 4. d4 ; 4. g3 ; 4. é4 ; 4. a3 et 4. d3. Le coup du texte prépare tranquillement l'avance d2-d4.

b) Après 4..., d6 ; 5. d4!, Fg4 ; 6. d5, Cb8 ; 7. Fé2, Cb-d7 ; 8. 0-0, Fé7 ; 9. Cé1!, F×é2 ; 10. D×é2, les Blancs se trouvant dans une variante favorable du système indien. A considérer est 4..., d5 ; 5. ç×d5, C×d5 ; 6. a3, Fé7 ; 7. é3, 0-0 ; 8. Fé2, Fé6 ; 9. Dç2, f5 ; 10. 0-0, Cb6 ; 11. b4, a6 ; 12. Fb2, Ff6 ou 4..., g6 ; 5. d4, d6 ; 6. b3, Fg7 ; 7. Fb2, 0-0 ; 8. d5, Cé7 ; 9. Fé2, h6 ; 10. h3, a5 ; 11. g4, Fd7 ; 12. a4, ç6 avec un jeu non clair ou encore 4..., Fb4 ; 5. Dç2 ou 5. Cd5 ou 5. Fé2 ou 5. d4 ou 5. Db3.

c) 5. d4 est jouable : 5..., é×d4 ; 6. C×d4, 0-0 ; 7. Fé2, d5 ; 8. C×ç6, b×ç6 ; 9. 0-0, Fd6 ; 10. b3, Dé7 ; 11. Fb2, Tf—d8 ; 12. ç×d5, ç×d5 ; 13. Cb5 avec un léger avantage aux Blancs. Egalement 5. Fé2 mérite de s'arrêter : 5..., 0-0 ; 6. 0-0, Té8 ; 7. d4, é×d4 ; 8. C×d4, C×d4 ; 9. D×d4, Fb4 ; 10. b3, c6 ; 11. Ff3! (Weinstein - Martz, Wijk aan Zee, 1975).

d) La partie Petrossian-Keres (Los Angeles, 1963) continua ainsi : 5..., d6 ; 6. Dç2, 0-0 ; 7. Fé2, Té8 ; 8. 0-0, Fg4 ; 9. d3, Ff8 ; 10. b3, d5 ; 11. ç×d5, C×d5 ; 12. Fb2, C×ç3 ; 13. F×ç3, Dd5 ; 14. b4, Ta—d8 ; 15. Tf—d1, a6 avec égalité.

e) Les Noirs ont joué l'ouverture sans grande recherche et ont retrouvé le schéma est-indien commode. Les Blancs ayant renoncé à l'avance d2-d4, la position des Noirs est sans problème.

f) L'ancien champion du monde s'éveille : puisque rien ne se passe au centre, que les Blancs manifestent l'intention de concentrer leurs efforts sur l'aile -D, il ne lui reste qu'à monter une attaque sur le flanc -R. D'où l'idée de jouer f7-f5.

g) Force un affaiblissement du roque.

h) Devant la menace de sacrifice sur h3, après Cg5 et f4, les Blancs décident de jeter provisoirement du lest.

i) Menace 23. a6!.

j) Sans craindre 24..., éxd4 à cause de 25. Cé2!, d3 ; 26. Dxd3, Fxb2 ; 27. Cf4 avec gain de la D.

k) Les Blancs semblent avoir trouvé du contre-jeu. Il appartient au lecteur d'analyser cette position du point de vue des Noirs, une position gagnante, selon Tal, qui le démontre en quelques coups efficaces et simples.

l) Maintenant, les Noirs gagnent en trois coups ! Don d'un deuxième pion.

m) Et non 30. éxf4, Té2! ; 31. Cxé2, Db3!

n) Si 31. Fd6, Tf8! Les Blancs tentent de céder le F pour trois pions : si 31..., Dxg5 ; 32. Dxf3 éliminant le mat.

o) Menace à nouveau mat par 32..., Dh3.

p) Ultime pointe : si 33. éxd4, Txf4 et 34..., Dh3 et si 33. Dxd4, Dh3. Si 33. Tç1, Txf4 ; 34. éxf4, Dxg3+ suivi du mat.

q) Car si 34. Dxa1, Dh3.

ETUDE

G. KASPARIAN

Les Blancs jouent et font nulle.

BLANCS (4) : Ré8, Ta8 et f4, Pa7.

NOIRS (4) : Ré6, Th3, Fd3 et h6.

SOLUTION DE L'ETUDE N° 907
dédiée à M. LIBURKIN
par A. KUZNETZOV

(Blancs : Rb4, Tg1, Pa4, b3, b5, f2.
Noirs : Rç7, Ta8, Pb7, b6, h5.)
1. Tg7, Rb8 (si 1..., Rd6 ; 2. T×b7, Th8 ; 3. T×b6, Rd5 ; 4. Tg6, h4 ; 5. Tg2, h3 ; 6. Th2 et les Blancs gagnent) ; 2. Th7, Ra7! ; 3. T×b5, Tf8 ; 4. Th2, Th8! ; 5. Tg2, Tg8 ; 6. Tg3! ; Tf8 ; 7. f3!, Tg8 ; 8. Tg4, Tf8 ; 9. f4, Tg8 ; 10. Tg5, Tf8 ; 11. f5, Tg8 ; 12. Tg6, Tf8 ; 13. f6, Tg8 ; 14. Tg7! (et non 14. f7 ?, T×g8 ; 15. f8 = D, Tg4), Tf8 ; 15. f7, Tg8! ; 16. f×g8 = Fou ou C!

CLAUDE LEMOINE.

bridge 905

UN DROIT DE PRIORITÉ

Le bon chelem était à trèfle, mais la réussite du contrat de 6 SA rapporta un top à l'Autrichien Manhardt dans cette donne de la Coupe Philip Morris.

Ouest	Nord / Sud	Est
	♠ A R V 9 ♥ 6 ♦ A 9 ♣ R 9 8 7 5 2	
♠ D 8 6 4 2 ♥ V 9 4 3 2 ♦ 10 3 ♣ V	N O E S	♠ 5 ♥ 10 7 ♦ R D V 7 5 2 ♣ 10 6 4 3
	♠ 10 7 3 ♥ A R D 8 5 ♦ 8 6 4 ♣ A D	

Nord donneur et vulnérable avait ouvert de 1 trèfle sur lequel Est était intervenu à 1 carreau. Finalement Sud était arrivé à 6 SA.

Ouest ayant entamé le 10 carreau, le déclarant a pris avec l'as, puis il a tiré as et dame de trèfle. Mais Ouest, après avoir fourni le valet de trèfle, a jeté un pique. *Comment Manhardt, en Sud, a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A SANS ATOUT contre toute défense ?

Réponse :

L'annonce à carreau d'Est, l'entame et *la défausse d'un pique* d'Ouest permettait de bâtir le décor. Il ne restait plus qu'à localiser la dame de pique, *mais*, Est étant très court à pique (puisqu'il avait en tout trois cartes dans les majeures), la probabilité était qu'Ouest ait la dame de pique.

Après l'as de pique et l'as de cœur, le déclarant a joué le 10 de pique et, l'impasse ayant réussi, il a tiré le roi et la dame de cœur sur lesquels il a jeté deux trèfles du mort ; ensuite *il a joué les deux derniers piques du mort* en faisant l'impasse et en observant soigneusement les défausses d'Est. Dans les trois dernières cartes la situation était :

♦ 9 ♣ R 9
——— ♦ R ♣ 10 6

Manhardt joua le 9 de carreau du mort *pour mettre Est en main* et l'obliger à jouer dans la fourchette à trèfle.

DÉBLOCAGE IMMÉDIAT

La réussite de ce contrat de 4 trèfles joué aux Olympiades de la Nouvelle-Orléans peut paraître très simple, or de nombreux champions ont chuté car ils avaient mal calculé le déroulement du coup.

Ann. : N. don. N.-S. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
—	passe	passe	1 ♣
3 ♦	contre	passe	4 ♣

Ouest ayant entamé le roi de carreau, *comment Maurice Aujaleu, en Sud, a-t-il gagné* QUATRE TREFLES contre toute défense ?

Ouest	Nord / Sud	Est
	♠ 7 6 4 3 ♥ R V 6 3 ♦ A 5 ♣ V 9 3	
♠ 9 ♥ 10 9 4 2 ♦ R D V 8 7 4 ♣ A D	N O E S	♠ D V 10 8 2 ♥ D 8 7 5 ♦ 10 3 ♣ 10 7
	♠ A R 5 ♥ A ♦ 9 6 2 ♣ R 8 6 5 4 2	

Note sur les enchères :

Le contre de « 3 ♦ » était le contre négatif qui est couramment utilisé sur les barrages adverses. Certains experts l'appellent « spoutnik généralisé », mais il s'agit en fait de l'ancien contre optionnel, *qui* n'est autre qu'un contre d'information pour indiquer une main positive.

COURRIER DES LECTEURS

Plusieurs lecteurs (Mme Castains, MM. Berjon, Bismut, Cannot, J.-E. François, G. Jourdan, G. Leblanc, A. Roux, Sorensen...) ont signalé que, pour gagner le chelem, il fallait que Kit Woolsey ait commencé par faire *l'impasse au roi de pique* au lieu de jouer atout, sinon il manquerait un atout en Sud pour le placement de main. C'est exact, et le livre américain sur les Olympiades de 1978 confirme effectivement que Woosley a fait l'impasse à pique à la troisième levée. Pourquoi, d'après mes notes *lui ai-je fait jouer* d'abord atout ? Peut-être ai-je cru que le « timing » était sans importance pour la position finale. *Mea culpa.*

PHILIPPE BRUGNON.

dames N° 141

RUPTURE BRÉSILIENNE

Championnat du monde juniors 1980
Blancs : H. VERMIN (Pays-Bas)
Noirs : RIBEIRO (Brésil)
Ouverture : Raphaël

1. 32-28	20-25	21. 47-41	9-14
2. 37-32 (a)	14-20	22. 33-28	4-9 (h)
3. 41-37	10-14	23. 39-33 (i)	7-11
4. 34-29	5-10	24. 43-39 (j)	
5. 29-23 (b)			11-17! (k)
	18×29	25. 49-43	17-22! (l)
6. 33×24	20×29	26. 28×17	12×21
7. 28-22	17×28	27. 41-36	6-11 (m)
8. 32×34	12-18 (c)	28. 37-31 (n)	
9. 46-41 (d)	7-12		11-17! (o)
10. 37-32	1-7	29. 31-26 (p)	
11. 41-37	11-17		24-29!
12. 39-33	7-11	30. 34×12	13-18 (q)
13. 44-39	2-7	31. 12×23	19×37
14. 50-44	15-20	32. 42×31	
15. 33-28	17-22 (e)		21×32 (r)
16. 28×17	11×22	33. 38×27	25-30
17. 31-27 (f)	22×31	34. 35×24	
18. 36×27	10-15		29×49! (s)
19. 39-33 (g)	20-24		Abandon. (t)
20. 44-39	14-20		

NOTES

a) Récemment, un lecteur signalait qu'il n'était jamais parvenu à damer quand son adversaire n'avait libéré aucune des cinq cases dont l'accès permet au camp opposé de promouvoir un pion en dame. Voici, parmi des milliers d'exemples, une marche où les Blancs dament alors que les cases 1 à 5 sont toutes occupées : 2. 33-29 (17-21) ; 3. 38-33 (12-17) ; 4. 42-38 (8-12) ; 5. 37-32 (21-26) ; 6. 31-27 (17-21) ; 7. 35-30 (14-20) et les Blancs dament 8. 36-31 ! (26×37) ; 9. 48-42 (37×48) [dame noire otage] ; 10. 41-37 (48×22) ; 11. 28×8 (3×12) ; 12. 29-24 (20×29) ; 13. *34×3 ! (25×34) ; 14. 3×26 !, +* (« Le jeu de dames », par Henri Chiland).

b) Beaucoup de prudence de la part des Blancs qui font leurs débuts dans une compétition au sommet.

c) *Ou aussi 8. ... (19-23 !) ; 9.* 37-32 perd le pion 9. ... (23-29 !) ; 10. 34×23 (25-30) ; 11. 35×24 (13-19) ; 12. 24×13 (8×26 !), N+1 après cette rafle de quatre pions : combinaison assez simple, et pourtant livrée au *maître international, M. Bonnard, au* championnat de France, 1951.

d) 9. 39-33 (7-12) ; 10. 44-39 (1-7) ; 11. 50-44 (11-17) ; 12. 46-41 (7-11) ; 13. 37-32 (15-20) ; 14. 41-37 (10-15) ; 15. 33-28 (20-24) ; 16. 38-33 (17-21 !) Springer - de Jongh, Amsterdam, 1928. Les Blancs continuèrent par 17. 43-38 ! et non par 31-26 qui eût été suivi d'une belle combinaison 17. ... (24-29 !!) [différent d'une combinaison de bonne facture, mais de laquelle les éléments de surprise seraient absents pour des yeux d'initiés] 18. 33×24* sinon perte de deux pions (19×30) ; 19. 26×17 (11×33) ; 20. 35×24 (14-19) [temps de repos] ; 21. 39×28 (19×50 !), N+.

e) 15. ... (18-23) ; 16. 47-41 (16-21) ; 17. 25-30 (20-24) perdrait le pion 18. 34-29 (24×22) ; 19. 39-33 (25×34) ; 20. 40×16,+1.

f) 17. 39-33 perdrait vraisemblablement le pion 17. ... (25-30) ; 18. 35×15 (14-20) ; 19. 15×24 (19×50) ; 20. 40-35m *(50×28) ; 21. 32×23 (18×29)* ; 22. 43-39 [pour tenter de rétablir l'égalité numérique] (10-15) ; 23. 39-33 (9-14) ; 24. 33×24 (14-20), etc., N+1 sans doute définitif.

g) 19. 38-33 (20-24) ; 20. 33-28 (4-10) ; 21. 42-38 (14-20) serait sanctionné par un coup de dame en six temps, après envoi d'un pion noir à dame : 22. 27-22! (18×27) ; 23. 32×21 (16×27) ; 24. 37-31 (27×36) ; 25. 47-41 (36×47) ; 26. 38-33 (47×29) ; 27. 34×5 (9-14) ; 28. 5×30 (25×34), dame prise, mais B+1.

h) Ribeiro temporise un peu, à la manière des G.M.I. soviétiques et néerlandais, dont il étudie les parties de haute compétition depuis *l'âge de treize ans. Dans cette phase* de jeu, la temporisation consiste à ne pas venir au centre (case 23), et donc à ne pas alourdir l'aile gauche.

i) Sur 23. 37-31 coup de dame très simple 23. ... (16-21) ; 24. 27×16 *(18-22) ; 25. 28×17 (12×21) ; 26. 16×27* (24-39) ; 27. 34×23 (19×46), N+.

j) Après (7-11), les Noirs ne pourraient pas chasser un pion à 29, bien placé pour contraindre les Noirs à une défense de dégagement, aléatoire, de leur aile gauche.

k) Le coup juste puisque, outre les continuations interdites ou douteuses (12-17), permettrait aux Blancs d'obtenir un avantage positionnel en rompant l'équilibre et surtout la cohésion de la structure des Noirs par le deux pour deux 25. 27-22 (18×27) ; 26. 32×12 (8×17).

l) Agressif et opportun, cet enchaînement.

m) Une petite faute positionnelle, les Noirs ne disposant pas de pion à 1 pour épauler ce pion.

n) Paraissant reprendre l'avantage sur cette aile adverse bien affaiblie.

o) Le tempérament d'Amérique latine allié à la profondeur de vision : le jeune conducteur des Noirs incite les Blancs, après (11-17), à enchaîner leur aile droite par 31-26, stratégiquement très logique, mais incorrect tactiquement, car livrant un coup de dame classique en six temps.

p) Le coup juste semble être 34-30. En réalité, les Blancs se sont mis dans une situation délicate au temps précédent, où il fallait venir au centre en jouant 33-28 et non 37-31.

q) Un mouvement de rappel qui peut échapper dans une telle position.

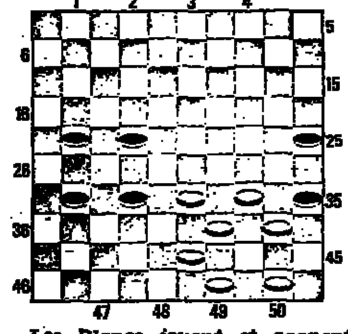
r) La clé : faire sauter ce pion à 38 pour, une fois la chaîne rompue, damer à 49.

s) Un résultat décisif de cette rupture brésilienne.

t) Car si 27-21 (49×35 !) 21×12 (8×17).

PROBLÈME

G. POST (Villeurbanne) (1963)



Les Blancs jouent et gagnent en cinq temps.

● SOLUTION COMPLETE : 43-38!! le début d'un magistral forcing avec très peu de matériel (32×43*) 49×38 (35×44) 33-28! (22×42*) 34-30 (25×43) 50×17!!, rafle tout. L'empreinte de G. Post, seul français à être à la fois maître national et maître problémiste.

JEAN CHAZE.

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS

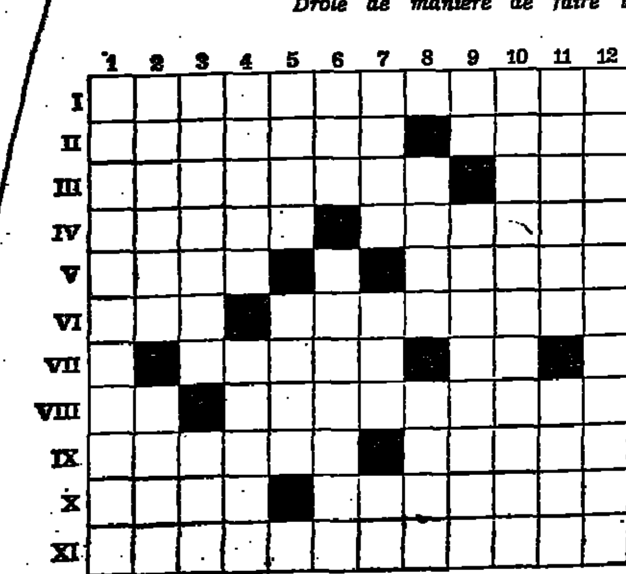
N° 136

Horizontalement

I. Peut être de quart ou du tiers. — II. Particulièrement opiniâtre ; Le dernier des dix. — III. Font plus que de la figuration ; Américain ou Africain. — IV. Rouge ou blanc, ça ne se prononce pas comme ça s'écrit ; Drôle de manière de faire la Cour. — V. Autant dire qu'on l'évite ; Rendu. — VI. A l'état naturel, de droite à gauche ; C'est crier haro mais le baudet n'en mérite pas tant. — VII. Nid à rats ; Ce sont des méthodes. — VIII. Marque quelque émotion ; Répugne à se prononcer. — IX. On lui a mis toute la sauce ; Douchée de droite à gauche. — X. Abattis ; Extra-plate. — XI. On ne peut pas dire qu'elles soient analysées.

Verticalement

1. Pour ceux qui sont dans la gène. — 2. Protagoniste ; Souhaita l'étude du relief. — 3. L'un des premiers surréalistes ; Le grand tout. — 4. Touchée ; Passereau. — 5. Sert à la prise de vues ; Communion. — 6. Propriétaires ; Partagé. — 7. Issues ; Un peu vénale ; Personnel à l'envers. — 8. De tout repos : Sacré à Reims. — 9. Deux sur six ; Elles sont très bien vues. — 10. Un témoignage accablant. — 11. Un vieux de la Légion ; Mille-pattes. — 12. Malgré leur air douceâtre, elles sont loin de susciter la sympathie.



Solution du n° 135

Horizontalement

I. Mots-croisiste. — II. Avouée ; Gantés. — III. Lundi ; Bravent. — IV. Ela ; Nielles. — V. Nélaton ; Es ; M.F. — VI. Présures ; Trie. — VII. Stratifient. — VIII. Id ; Hep ; Rirent. — IX. Norme ; Don ; Lie. — X. Télescopiques.

Verticalement

1. Mal en point. — 2. Ovuler ; Doe. — 3. Tonales ; RI. — 4. Sud ; Asthme. — 5. Ceinturées. — 6. Ré ; Iorap. — 7. Benet ; Do. — 8. Igrl ; Sirop. — 9. Saale ; Fint. — 10. Investir. — 11. Stes ; Réélu. — 12. Ten ; Minnie. — 13. Estafettes.

FRANÇOIS DORLET.

ANA-CROISÉS (★)

N° 136

Les ana-croisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille. Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré (les noms propres ne sont pas admis).

Horizontalement :

1. EELNORST (+1). — 2. EEGSSUU. — 3. ACIMNOR. — 4. EEGILST. — 5. AEEGLN (+ 3). — 6. CEEMNORS (+ 1). — 7. EEIINRST. — 8. AEEINTV (+ 1). — 9. AACENRS (+ 5). — 10. ACEILPRS (+ 3). — 11. ACEINORR (+ 1). — 12. CCIOPTU. — 13. AACILOS (+ 1). — 14. ENNPRRU.

Verticalement

15. EEFGILN. — 16. ADEILOR (+ 1). — 17. AEILNRSU (+ 2). — 18. EEGMNTTU. — 19. AEINRRU (+ 3). — 20. CLOOPSY. — 21. ACEIIMSV (+ 1). — 22. AEEFIRST (+ 3). — 23. ACCEHRTU (+ 1). — 24. AEGINORS (+ 6). — 25. CEFHIOS. — 26. EEFINRT (+ 3). — 27. EIINRSZ. — 28. EIMNRTU (+ 2).

(★) Jeu déposé

Solution du n° 135

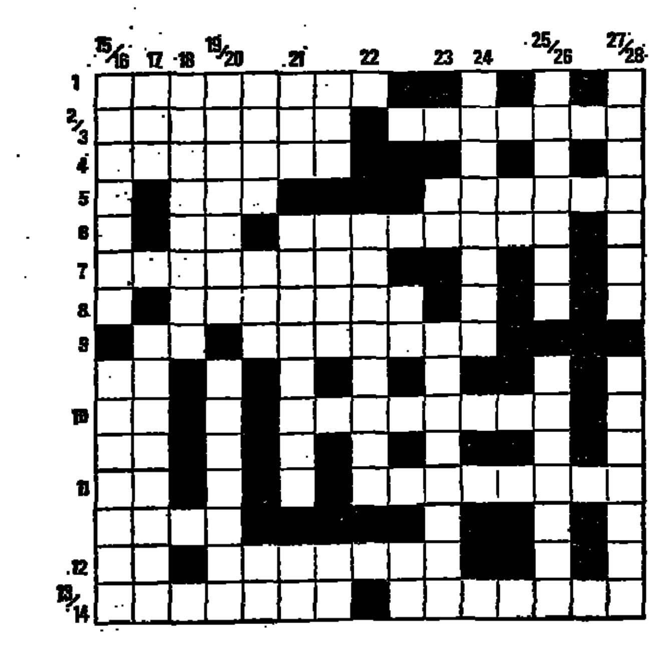
Horizontalement

1. LEGIFERA. — 2. POESIE. — 3. HIBERNA. — 4. OSTRACON, tesson (CARTOONS). — 5. DEGOMMA (DOMMAGE). — 6. INSOUMIS. — 7. ASSOLE (ALOSES). — 8. PINASSE (PISANES, PENSAIS, SAPINES). — 9. NICOTINE. — 10. CALTANT. — 11. OSTIAKS. — 12. EQUATEURS (QUEUTERAS). — 13. SEISMAL (LIMASSE, SALIMES, SISMALE). — 14. CRESYLS. — 15 LEZARDE.

Verticalement

16. LOOPING. — 17. NEOGREC (CONGERE, CONGREE). — 18. NOROITS (ROTIONS, TORSIONS). — 19. GATISME (GITAMES). — 20. CATELLE, carreau vernissé (helv). — 21. BIOTIQUES. — 22. FLATULENT. — 23. RHODIUM. — 24. NASTIES (SAINTES, SATINES, SENTAIS, TANISES, TISANES). — 25. AINESSE (ANISEES). — 26. *PELOTARI* (PILOTERA, POLARITE). — 27. APRETE (APTERE, ARPETE, EPATER, PATERE, PETERA, REPETA, RETAPE). — 28. OREMUS (MŒURS, REMOUS, MEROUS, MORUES). — 29. NOLISIEZ (INSOLIEZ). — 30. SPARTE (PRETAS, PARTES, PATRES, TREPAS). — 31. SAPAJOUS. — 32. EGOINE. — 33. ENTOILEE.

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.



CINÉMA

« DYNASTY » de Mei Chung Chang

On vous donne, à l'entrée des salles, des lunettes « polarisées » à monture de carton. C'est que le film doit être perçu « en relief ». Cette invention, obstinément poursuivie depuis les débuts du cinéma, fit un *beau flop dans les années 50* lorsque les producteurs américains, pour lutter contre la concurrence de la télévision, cherchèrent à lancer le procédé 3 D, stéréovision. Ils y renoncèrent pour le cinémascope.

Les lentilles des lunettes étaient, alors, de couleur verte et rouge. Aujourd'hui, elles ont l'aspect de verres fumés. L'image perçue par l'œil droit et celle perçue par l'œil gauche sont, à la prise de vues, captées par un double objectif les *imprimant en deux fois sur la pellicule*. Un projecteur équipé d'un polarisateur envoie ces deux images sur l'écran. Sans lunettes, c'est *brouillé, flou. Du temps des 3 D, les films* (tel *Le crime était presque parfait*, d'Hitchcock) pouvaient être exploités en « version plate ». Mais c'est du passé. La technique du « relief » a évolué.

Le film chinois qui en fait la démonstration raconte la rivalité de deux clans ennemis au dix-septième siècle, sous la dynastie Ming en déclin. On n'y comprend pas grand-chose, sinon qu'il y a, là-dedans, un jeune héros champion des arts martiaux prêt à toutes les prouesses. Cela n'a pas d'importance. On *s'amuse aux grandes fêtes foraines* d'antan. Le spectacle envahit la salle. Les arbres ont l'air de pousser au milieu des fauteuils, les personnages arrivent à portée de la main ou bondissent par-dessus les têtes, on reçoit en pleine figure des flèches, des pavés, des lames de sabre. On fait semblant d'avoir peur. Pas une minute de répit ; des attractions d'un bout à l'autre. Seul inconvénient : les binoclards ont du mal à garder les lunettes de carton par-dessus les leurs. Quand elles glissent, ils ratent un effet. Le « relief » va-t-il faire fureur ou rester un gadget ? Cela dépendra peut-être tout simplement de la qualité des films. On ne se contentera pas toujours des variations sur le « kung-fu ».

J. S.

★ Voir les films nouveaux.

■ **Le Festival du jazz de la place des Halles de Strasbourg aura lieu du 14 au 21 mars. Il accueillera notamment Stan Getz, Claude Later et Maxim Saury. Rens., Paris : 261-12-58 ; Strasbourg : (88) 22-21-61.**

« Le Contrat », de Krysztof Zanussi

Au pied de l'autel, une mariée dit « non » au prêtre stupéfait et s'enfuit de l'église, poursuivie par son mari qui n'y comprend rien *et n'arrive pas à la rattraper.* On a vu souvent cela, pour en rire, dans des comédies américaines. Dans un film polonais, c'est une fameuse surprise. D'autant que « le Contrat », comédie de mœurs, n'est pas une œuvre qui prête à la fantaisie débridée. Le refus de Lilka (catholique, elle avait tenu *à cette cérémonie religieuse)* éclate comme un coup de tonnerre dans l'ordonnance d'un clan de privilégiés. Il y a eu, d'abord, le mariage civil (légal) de Lilka et de Piotr et la présentation de leurs familles.

On se perd un peu dans les liens de parenté du côté de celle de Piotr. Mais on comprend très bien que quelque chose ne va pas. Piotr, fils d'un cardiologue (divorcé et remarié) conteste la position et la richesse de son père, tout en en profitant. Lilka, dont le père, militant syndical, est très à son aise et dispose d'une somptueuse voiture avec chauffeur, observe et critique l'hypocrisie ambiante. Son « non » est une forme d'intransigeance chère à Zanussi, mais la jeune femme disparaît jusqu'à la fin du film. Avant la scène de l'église, une gêne pèse sur les rapports polis, conformistes, de tous ces gens réunis. Après, tout le monde s'acharne, au cours de la réception dans la belle villa du cardiologue, à faire comme s'il s'agissait d'un simple incident, une « brouille d'amoureux » qui finira par s'arranger. Pourtant le ver est dans le fruit.

Zanussi s'en prend aux bourgeois, aux « arrivistes » d'une société socialiste mais il semble avoir renoncé à l'exposé cinématographique d'idées abstraites et hautes, pour la peinture de comportements et de compromis au sein d'un milieu envisagé avec plus d'ironie satirique que d'indignation. Il a réuni, à la faveur de cette noce dont le rituel ne s'exerce pas comme prévu, où l'on colmate tant bien que mal les brèches des apparences, une collection de types humains épinglés comme des papillons dans une vitrine. « Le Contrat » nous apparaît comme *une version polonaise d'« Un mariage »* de Robert Altman.

La villa d'Adam, le cardiologue, ressemblant (le fin du fin ici est d'avoir fait installer un sauna suédois) à une maison de cadre supérieur à Sceaux ou au Vésinet, on se dit qu'au fond toutes les bourgeoisies se ressemblent, des Etats-Unis à l'Europe, fût-elle de l'Est. Encore que, de temps en temps, les liens de ces privilégiés avec le « système » soient indiqués, ce film reste une affaire de famille. Le fils-à-papa, barbu et plutôt narcissique, se saoule pour se rendre intéressant, tente de *mettre le feu à la baraque, mais sa révolte est dérisoire.* On s'intéresse plus aux anecdotes et au côté pittoresque des personnages qu'à la position morale que tente de prendre Zanussi en promenant sa caméra dans ce milieu bourgeois. Mais quelle virtuosité de mise en scène ! Il n'y a pas une scène, pas un plan qui ne fourmille de détails subtils dans l'observation des relations familiales *et sociales, des gestes, des attitudes.* Les faux-semblants se lézardent au cours des séquences de la réception, admirablement réglées comme de petits tableaux composant un ensemble de manières d'être. La course en traîneaux dans la neige est le prolongement lyrique de cette fête artificielle qui se termine par un retour à une réalité gênante. Mais lorsque Lilka reparaît pour une promenade en forêt avec sa belle-mère, Zanussi se fourvoie bizarrement dans un symbolisme mystique.

Le personnage le plus important est celui de cette belle-mère, Dorota (interprétée par Maja Komorowska) qui s'efforce de maintenir l'ordre et se déplace, sans illusions, et avec une sorte de résignation dans un univers auquel elle apporte le mal de vivre feutré d'une héroïne de Tchekhov. Par contraste, Pénélope, la belle-sœur anglaise, flanquée d'une fille « libérée », toujours en conflit avec *elle, masque sous ses excentricités,* son agitation, sa volubilité, un drame secret : ancienne ballerine, elle est devenue kleptomane parce qu'elle *ne peut plus danser*. Leslie Caron fait là une étonnante composition. Dirigée par Zanussi elle est, en quelque sorte, le miroir occidental de ce microcosme polonais.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

DANSE

« La Flûte enchantée », à Bruxelles

« *Vingt ans après*, spécifie le communiqué à l'intention de la presse, *Béjart fait toujours le plein au Cirque royal* » Chacun de ses ballets y est applaudi sans réserve. Quelques grands chefs-d'œuvre y ont vu le jour comme *la Neuvième Symphonie* et *Roméo et Juliette* Sa dernière création, *la Flûte enchantée*, se donne actuellement à bureaux *fermés mais cette fois ce n'est pas* une réussite.

Maurice Béjart a pris le risque de mettre en danse l'opéra intégral de Mozart. La manière magistrale dont il avait assuré récemment la mise en scène de *Don Juan* ou encore le souvenir de certaines œuvres baroques comme *Mathilde* paraissaient cautionner cette entreprise téméraire. Très souvent il a d'ailleurs chorégraphié sur des airs d'opéra — Verdi en particulier. — estimant que la voix est un merveilleux support pour la danse. *Les Noces* de Stravinski, où le geste double le chant, est également une belle réussite du genre. *La Flûte enchantée*, elle, résiste à ce traitement, et Maurice *Béjart* se retrouve dans la même situation que Vittorio Biagi s'attaquant à *Don Juan*. Ce que l'on voit n'est pas à la hauteur de ce qu'on entend. Non seulement la chorégraphie n'ajoute rien à la partition chantée, *mais elle lui enlèverait plutôt* sa fascination et son mystère. Elle illustre le livret au fur et à mesure du déroulement de l'action d'une manière tellement simpliste que l'on croirait assister à une version adaptée à l'usage des « scolaires ».

Comme toujours chez Béjart, le découpage scénique est soigneusement articulé ; les dialogues sont répartis entre un récitant — d'ailleurs excellent, Yann Le Gao — et les différents personnages. Le jeu dramatique se teinte une fois de plus d'une référence à la commedia dell'arte et aux clowns. C'est sans doute pour cela que les épisodes consacrés à Papageno, virevoltant et cabriolant comme un véritable oiseau bleu, sont les plus réussis du spectacle. Le jeune Roumain Marin Boleru y obtient un franc succès. Toute la partie initiation et rituel, en revanche, est franchement fastidieuse. La *danse, qui peut parfois* aller plus loin que les mots, être plus forte que la musique, est incapable d'atteindre la plénitude des grands airs de *la Flûte*. Les pointes acérées et les déhanchements des dames de la nuit, la variation de mante religieuse de la reine de la nuit et les grands drapés en arabesques de Sarastro ne parviennent jamais à se hausser jusqu'à la somptuosité des voix. Il n'y a pas d'ailleurs dans ce ballet d'invention chorégraphique ni d'unité de style. Jorge Donn, qui incarne Tamino, promène un air pathétique inspiré de *Love Story*. Shonah Mirk se joue des pas les plus incongrus, les plus barbares, et parvient à imposer un certain rayonnement ; *elle est bien la seule*. En fait, la danse ne convainc pas parce que, ici, elle n'est pas une nécessité.

MARCELLE MICHEL.

★ Cirque royal, 20 h. 30, jusqu'au 18 mars.

■ **Dans sa série de concerts consacrés à la musique traditionnelle, France-Musique fait venir de Yougoslavie deux ensembles instrumentaux et vocaux représentant la musique populaire albanaise de Macédoine : Sazet e Ohrid (chants polyphoniques et danses tosques), ; Liman Kaba e Dibres (chants épiques et danses guèges), le vendredi 13 mars, à 20 h. 30, à la salle Gaveau Paris (8e).**

MUSIQUE

Créations aux Blancs-Manteaux

De Saint-Séverin à Notre-Dame des Blancs-Manteaux en passant par l'IRCAM — qui, selon certains, serait une chapelle comme les autres — et bientôt Saint-Germain-des-Prés, l'Ensemble 2e 2m poursuit son itinéraire à travers les églises parisiennes avec un souci d'œcuménisme qui transparaît à la simple lecture du programme annuel : plus de cinquante concerts tant à Champigny, son port d'attache, qu'à Paris en province et à l'étranger, dans lesquels toutes les tendances, les meilleures et parfois les plus contestables, trouvent leur place sous le regard sévère ou bienveillant des aînés.

L'œuvre de référence, dans la soirée du mardi 10 mars à l'église des Blancs-Manteaux, c'était la Suite opus 29, de Schoenberg, *pour trio à cordes, trois clarinettes et piano, l'une de ces partitions qu'on disait sèche parce qu'on jouait sèchement, mais qui déborde de vitalité, de vraie fraîcheur et d'invention. L'acoustique des églises n'est guère favorable à cette écriture polyphonique qui souffre du nivellement ainsi imposé à ses détails, et s'il y a lieu de louer la direction de Fernand Quattrocchi et la prestation des solistes, au premier rang desquels il faut placer la pianiste Jacqueline Méfano, la conviction repose davantage sur ce qu'on a deviné que sur ce qu'on a réellement entendu.*

La même remarque vaut pour l'exécution de l'œuvre de Nicolas Cornilios *(1954). Avant d'être, pour violon et violoncelle amplifiés et six vents, à cela près que s'agissant d'une première audition il est difficile d'émettre dans ces conditions une opinion réellement justifiée. Indiscutablement il s'agit là d'une partition très « écrite », l'atmosphère générale est rude, abrupte, sans concession à ce qui sonne bien tout seul. Malheureusement, les intentions semblent s'annuler les unes les autres, et les détails disparaissent derrière une sorte de régularité d'accents violents.*

A l'inverse, Chu-Ky 2, *de* Ton That Tiêt *(1933), n'a pas eu à souffrir de l'acoustique de l'église, plutôt favorable aux sonorités chaudes du quintette de cuivres. Partie d'une note grave et douce du tuba, pour s'achever sur un seul filé pianissimo de la trompette dans l'aigu, l'œuvre s'anime peu à peu en crescendo et s'éteint selon une sorte de symétrie. Trop prévisible donc, tout à fait banal même, mais qui sait intéresser par la manière dont il est mené, par l'économie des intervalles et des hauteurs; l'attention est tenue en éveil par la mise en valeur des sons présentés dans leur simplicité native ou avec la complicité des sourdines, sans vaines recherches.*

Dernière œuvre du programme, Hwan Mo, *de* Won Yon Sook, *une composition coréenne qui faisait ainsi son entrée sur la scène musicale parisienne, témoigne d'une réelle habileté dans le maniement des couleurs d'un petit ensemble de cordes, de vents et de percussions. On sent, à travers les brusques déchirures d'une atmosphère pastorale à la façon de Webern* (Opus 10 nº 3), *que* Won Soo Yong *possède un véritable tempérament et que son ambition ne se limite pas à écrire de la musique décorative ; son souci de se montrer plutôt aimable n'en a que plus le prix : on n'a trop souvent le choix qu'entre l'ennui sérieux et le dévergondage inutile et bavard.*

GÉRARD CONDÉ.

ROCK

Edith Nylon au Palace

Formée à Paris en 1978, Edith Nylon s'intégrait bien dans une extension du mouvement punk. La musique était violente, collait à une image dans le ton de l'époque et à des textes durs et synthétiques. Très jeunes, les musiciens — Mylène Khaski (chant), Zak Khaski (basse), Christophe Boutin (guitare), Karl Mormet (guitare), Albert Tauby (batterie) — continuaient leurs études parallèlement à leur carrière musicale.

Un premier 33 tours et quelques 45 tours qui ont obtenu un succès radiophonique satisfaisant, un public substantiel, Edith Nylon a décidé aujourd'hui de se consacrer uniquement à sa musique, dont on peut apprécier la maturité sur le nouvel album, « Johnny Johnny », enregistré à Londres. Si l'on retrouve l'esprit des débuts, Edith Nylon a su évoluer : les mélodies se sont raffinées, mises en valeur par un travail de guitares bien senti et des arrangements colorés. Chantés de façon originale par Mylène Khaski, dont la présence scénique est indéniable, les textes, qui étaient trop systématiques, ont gagné en nuances, variant les thèmes abordés.

A. W.

★ **Au Palace, le vendredi 13 mars, à 19 h. 30. Discographie chez C.B.S.**



« Un conte fantastique, hallucinant... »
Louis MARCORELLE - Le Monde



THÉATRE

« La Cerisaie », de Peter Brook

(Suite de la première page.)

Peter Brook nous ramène dans cette maison-là, la nôtre, nous fait témoins de nous-mêmes, mêlés à cette famille réunie pour la durée de la représentation, nous fait spectateurs de comédiens qui reproduisent une histoire écrite en Russie — comme l'indiquent les noms — au début du siècle, comme le prouvent les robes, les jupons, les bottines, les redingotes. Ils racontent l'histoire, en vivent les épisodes de la manière la plus concrète, on pourrait dire prosaïque.

L'arrivée de Lioubov commence dehors, dans un remue-ménage de valises, de rires, d'exclamations emphatiques destinées à contenir le trop-plein d'émotions, à dissimuler les craintes. Comment vont-ils se reconnaître ? Il y a cinq ans, un drame les a séparés, la ruine les réunit. Qui a changé, en quoi ? Et nous, nous reconnaissons l'excitation et l'angoisse des retrouvailles.

Ils s'étreignent, courent partout, la maison est vide. Il n'y a autre décor que les murs calcinés du théâtre, son arcade grise, deux paravents négligemment posés, des tapis jadis précieux, roulés et déroulés pour accueillir Lioubov, pour danser, pour quitter la Cerisaie. Ils s'engouffrent par les vraies portes de la salle, on les entend galoper dans les escaliers. Quelqu'un apporte une chaise. Le plus souvent, ils s'installent par terre tout à fait naturellement, comme sur un divan ou bien sur un talus. Ils habitent réellement la Cerisaie, si pleins de sève, d'autant plus joyeux d'être ensemble qu'ils savent les heures comptées. Ils ne sont pas insouciants, mais pressés de dévorer l'instant, de n'en rien laisser perdre. Ils remettent à plus tard les questions à régler. C'est une atmosphère qui entoure Lioubov, le besoin de « gaspiller », c'est-à-dire d'offrir sans retenue sa richesse pour le prix d'un sourire. Les biens fugitifs sont d'une valeur inestimable, elle connaît cette vérité.

La nudité du décor n'est pas arbitraire. Elle oblige les acteurs, puisque rien ne les aide, à diriger leurs moindres gestes, à trouver exactement leur place, leur rythme, leur densité. Les comportements acquièrent une importance inhabituelle. Malgré leur simplicité familière, ils sont aussi éloignés du naturalisme que du symbole. Les acteurs apportent à la pièce une trépidation vitale qui brasse les sentiments sans jamais fléchir vers la sentimentalité : quand ils pleurent, ils ne larmoient pas. Ils représentent avec clarté des êtres complexes, en pleine santé, vigoureux, mais vus à un moment de rémission. Ils sont lisibles comme des enfants, ne se réfugient pas dans la froideur, l'abstraction. Tous ont leur pureté, même Lopakhine, le serf enrichi, à l'étroit dans son corps épaissi, en révolte contre lui, contre ses anciens maîtres qui ne l'entendent pas, ne savent pas l'aimer, Niels Arestrup, douloureux, dangereux. Michel Piccoli, le frère, hobereau nonchalant, le vieux Firs, Robert Murzeau, Claude Evrard, Joseph Blatchley, Jacques Debary et Maurice Benichou — Yacha, — le petit ambitieux déjà ranci : un monde d'hommes tranquillement égoïstes, tranquillement installés dans leur supériorité de droit divin. En face, les femmes font marcher la maison — qui, d'ailleurs, appartient à Lioubov, — se démènent, décident, avec comme seul droit celui d'aimer. Elles sont empêchées de vivre, même le chef de famille, tendre Mère Courage, merveilleuse Natascha Parry et son sourire fondant, ses gestes gracieux, ses brefs désespoirs. Et Catherine Frot, la midinette paysanne, Michèle Simonnet, Anne Consigny et Nathalie Nell — Varia, — la fille aînée avec son visage pur, les mouvements raidis de son corps sacrifié...

Tous jouent serré une situation à double fond, accomplissant des actes réels dans un lieu débordé par l'imaginaire. Les enchaînements logiques de leurs actes, autant que le texte — ferme et précis de Jean-Claude Carrière — déterminent leur évolution : leur ardeur nerveuse au bord de l'agressivité pendant la fête, tandis qu'en ville Lopakhine achète la Cerisaie. Ils savent que la fin est proche. Lorsque tout espoir de miracle est perdu, ils paraissent soulagés de ne plus avoir à feindre et à attendre. Tout est clair, un autre monde se met en place.

La superbe intelligence de Peter Brook est de laisser sa chance à l'ancien monde : son destin n'est pas fixé, la révolution n'est pas en marche. Les héros déracinés de Tchekhov auraient pu la vivre, nous savons qu'ils en sont morts. Ils s'en vont, gonflés d'espoirs vains. Ils sont les points de repère de nos désarrois et nous les aimons.

COLETTE GODARD.

★ Bouffes-du-Nord, 20 h. 30.

« LE PRÉSIDENT » de Thomas Bernhard

Le président d'une république d'Europe centrale vient d'échapper à un attentat. Il se fait masser dans sa salle de bains, les anecdotes de son masseur le font rire aux éclats. Dans un boudoir attenant, la présidente pérore.

La présidente va pérorer pendant plus d'une heure, seule, car sa camériste ne l'écoute pas, ne répond pas. La présidente cause. De son mari, qu'elle hait. De son confesseur. De son amant, un boucher, des terroristes qui la fatiguent, et de son chien qui, au moment de l'attentat contre le président, est mort d'une crise cardiaque.

Tout ce que dit la présidente est banal.

Entracte.

Ce sera ensuite le tour du président de pérorer lui aussi pendant plus d'une heure. Sa femme est partie pour la montagne avec son boucher. Le président a gagné une plage portugaise avec une actrice, sa « douceur angevine » comme disait Ronsard. Devant elle, muette, puis devant quelques officiels portugais, muets, le président cause. Enonce des banalités sur le pouvoir, la volonté, sa « putain » d'épouse, sa merveille de compagne théâtreuse, etc.

Tout ce que dit le président est banal.

Il est étonnant que l'auteur du *Président* soit ce même écrivain autrichien, Thomas Bernhard, auteur de très beaux romans, tels que *Gel* ou *Perturbation*. Dans les romans de Thomas Bernhard, il y a aussi de longs monologues, mais étranges, riches, fiévreux, concrets et poétiques, superbes.

Pour jouer ces deux monologues si longs du *Président*, leur donner une existence, il aurait fallu ou bien des acteurs très purs, transparents comme du diamant, qui auraient fait apparaître les étoiles d'un vide infini, ou bien des fous excessifs qui auraient imposé les épisodes d'un délire.

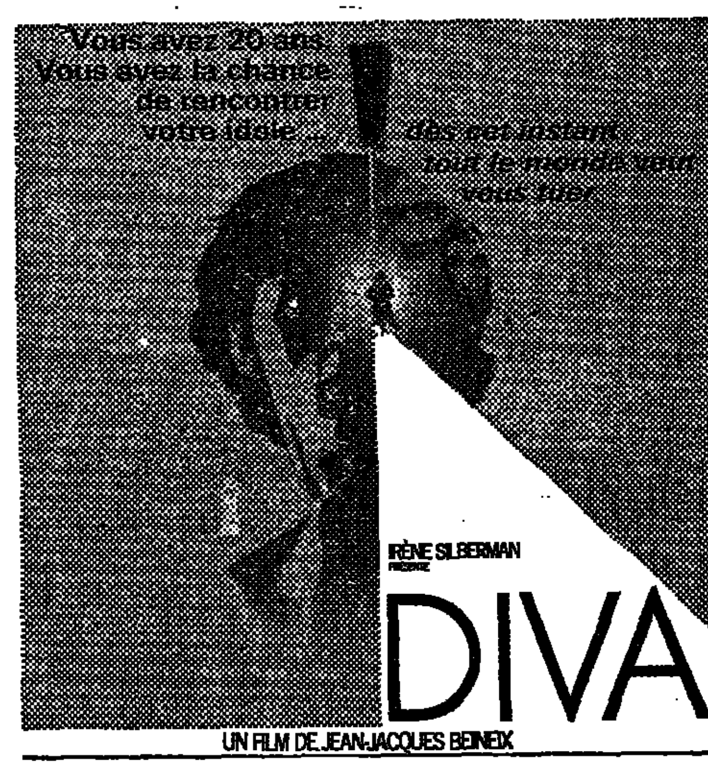
Mais déjà les deux acteurs n'ont pas été aidés par les décors d'un naturalisme bouché ni par la mise en scène, volontairement inactive. Eléonore Hirt joue une présidente nerveuse, hyperthyroïdienne, fébrile, coincée dans ses nerfs, à la voix fausse, au comportement monocorde, un personnage au premier degré peu supportable. Et Guy Tréjean, quoique plus chaleureux et plus habile, s'enfonce lui aussi peu à peu dans l'ennui, par manque d'imagination changeante.

Ajoutons que la pièce, d'une rare misogynie, semble estimer que les femmes sont des gourdes, des teignes, ou des putes. Ce théâtre de Thomas Bernhard a un pied dans le Boulevard, et l'autre dans un maniérisme snobissime. Mieux vaut lire ses romans, publiés, évidemment, chez Gallimard.

MICHEL COURNOT.

★ Michodière, 20 h. 30.





SPECTACLES

SPECTACLES NOUVEAUX

BRITANNICUS : Odéon (325-70-32), 20 h. 30.
ELLE LUI DIRAIT DANS L'ILE : Aire libre (322-70-78), 20 h. 30.
LA CERISAIE, Bouffes du Nord (239-34-50), 20 h. 30.
LE RETOUR D'ADOLF : Nanterre, Théâtre des Amandiers (721-18-81), 21 h.

Vendredi 13 mars

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Salle Favart (296-12-20), 21 h. : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir., G. Amy ; sol., Y. et J. Loriod (Messiaen).
Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : Sertorius.
Chaillot (727-81-15), Salle Gémier, 20 h. 30 : les Pieds dans le plat.
Petit Odéon (325-70-32), 18 h. 30 : Détruire l'image.
T.E.P. (797-96-06), 20 h. 30 : Tueur sans gages.
Petit T.E.P. (797-96-06), 20 h. 30 : Théâtre F.M.R.
Centre Pompidou (277-12-33), débats, 18 h. 30 : Conversations, rencontres ; Cinéma, 19 h. : Unheimlich III ; les Comédiennes ; Danse, 18 h. 30 : Grand Corridor, Seine rouge, Voyage organisé.
Carré Silvia Monfort (531-28-34), 21 h. : Petit Déjeuner chez Desdémone.
Théâtre de la Ville (274-11-24), 18 h. 30 : Lluis Llach ; 20 h. 30 : le Bonheur des dames.
Théâtre musical de Paris (261-19-83), 20 h. 30 : les Pêcheurs de perles.

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), II, 22 h. : Une heure avec F.-G. Lorca.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Potiche.
Artistic Athevains (355-27-10), 20 h. 30 : Mémoires d'une tache d'encre sur un buvard.
Atelier (606-49-24), 21 h. : les Trois Jeanne.
Athénée (742-67-27), 21 h. : Cher menteur.
Bouffes Parisiens (296-60-24), 21 h. : Diable d'homme.
Cartoucherie, Aquarium (374-99-61), 20 h. 30 : Un conseil de classe très ordinaire ; Epée de bois (808-39-74), 20 h. 30 : Hernani. — Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h. 30 : Parcours. — Atelier du Chaudron (328-97-04), 20 h. 30 : le Triomphe de l'amour.
Chez Georges (326-79-15), 20 h. : la Voiture.
Centre d'arts celtiques (258-97-62), 20 h. 30 : Prévert Jacques, Breton André.
Cité internationale universitaire (589-38-69), Grand Théâtre, 21 h. : les Fiancés de K ou l'éternel masculin ; La Resserre, 20 h. 30 : Phèdre.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : Reviens dormir à l'Elysée.
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21), 20 h. 45 : Madame est sortie.
Comédie Italienne (321-22-22), 21 h. : les Malheurs de Pantalon.
Daunou (261-69-14), 21 h. : Et ta sœur !
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : Deburau.
Espace Marais (271-10-19), 20 h. 30 : Woody Folies.
Essaïon (278-46-42), 21 h. : la Vie en douce. — II, 21 h. 30 : Est-ce que les fous jouent-ils ?
Fondation Deutsch de la Meurthe (238-54-39), 18 h. 30 : Morte à Yonville, Seine-Inférieure ; 21 h., Brandon, Fourbon et Cie.
Fontaine (874-74-40), 20 h. 30 : J'aimerais bien aller à Nevers ; 22 h. : les Aviateurs.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 22 h. : Elle voit des nains partout.
Huchette (326-38-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
Le Lierre (589-59-84), 20 h. 30 : Œdipe roi.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir, 18 h. 30 : Où donc est-elle ma lumière ? ; 20 h. 30 : l'Inconcilliabule ; 22 h. 15 : Leçon de schizophrénie. — Théâtre Rouge, 18 h. 30 : Jacques a dit ; 20 h. 30 : Jafabule ; 22 h. 15 : Pardon M'sieur Prévert. — Petite salle, 18 h. 15 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 45 : Siegfried.
Marigny (256-04-41), 21 h. : Domino. — Salle Gabriel (225-20-74), 21 h. : le Garçon d'appartement.
Mathurins (265-90-90), 21 h. : Huis Clos ; Pétition.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : On dînera au lit.
Michodière (742-95-23), 20 h. 30 : le Président.
Moderne (874-10-75), 20 h. 30 : le Rêveur.
Montparnasse (320-89-90), 18 h. 45 : l'Evangile selon saint Marc ; 21 h. : Exercice de style. — Petite salle, 20 h. 30 : Pierrot d'Asnières.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Poche-Montparnasse (548-92-97), 21 h. : le Butin.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : le Cœur sur la main.
T.A.I.-Théâtre d'Essai (274-11-51), 20 h. 45 : l'Ecume des jours.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 30 : Y'en a marre ; la Chambre Infernale.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : le Pique-Assiette.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Liels et Karl ; 22 h. 30 : les Crabes.
Théâtre de la Mer (589-70-22), 20 h. 30 : Ode maritime.
Théâtre de la Plaine (842-32-25), 20 h. 30 : Pinok et Matho.
Théâtre Sagor (797-03-39), 20 h. 45 : le Malade imaginaire (dern.).
Théâtre Saint-Georges (878-74-37), 20 h. 30 : la Culotte d'une jeune femme pauvre.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : Fils de personne.
Variétés (233-09-92), 20 h. 45 : l'Intoxe.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. 30 : Jamais deux sans moi ; 21 h. 30 : Des phantasmes dans le caviar ; 22 h. 45 : la Revanche de Nana.
Blancs-Manteaux (887-17-84), 20 h. 45 : Areuh = MC2 ; 21 h. 30 : A. Valardy. — II, 20 h. 15 : Tribulations sexuelles à Chicago ; 21 h. 30 : Poulet frites ; 22 h. 30 : Refrains.
Café d'Edgar (320-85-11), 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : Sueur, cravate et tricot de peau. — II, 23 h. 15 : Camisole blues.
Connétable (277-41-40), 20 h. 30 : le Grand Ecart ; 21 h. 30 : J. Rigaux.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince.
Débarcadère (607-79-39), 21 h. 30 : A. Cuniot.
Le Fanal (233-91-17), 20 h. : la Chasse est ouverte ; 21 h. 15 : le Président.
Operanight (296-62-56), 20 h. 30 : Votez Frankenstein.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : le Concerto déconcertant. — II, 19 h. 45 : Des bigoudis à l'intérieur de la tête ; 21 h. : Poupette Pompon ; 22 h. 15 : Suzanne ouvre-moi.
Le Point Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Tranches de vie ; 21 h. 30 : J.-M. Cornille ; 22 h. 45 : B. Garcin.
Sélénite (354-53-14), 20 h. 15 : Racontez-moi votre enfance ; 21 h. 30 : Génération Hollywood.
Soupap (278-27-54), 20 h. : La raison du meilleur ; 21 h. 30 : Amours noirs, humeurs tendres.
Splendid (887-33-82), 22 h. : le Troisième Jumeau.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Un polichinelle dans le tiroir ; 21 h. 30 : Ma vie est un navet ; 23 h. 30 : P. Chevalier.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 30 : Une étoile dans le placard ; 21 h. 30 : Bonjour les monstres ; 22 h. 30 : l'Amour en visite.
Vieille Grille (707-60-93), 20 h. 30 : Y'a des grillons dans le foyer, G. Sagel, J. Serizier, Cl. Prechac.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sept ans de bail... bye bye !
Deux Anes (606-10-26), 21 h. : Quand les ânes voteront.

La danse

Centre culturel du Marais (278-66-65), 20 h. 30 : Angel Core.

Les comédies musicales

Mogador (874-33-74), 20 h. 30 : Magic Story
Porte Saint-Martin (607-37-53), 20 h. 30 : Rose-Marie.

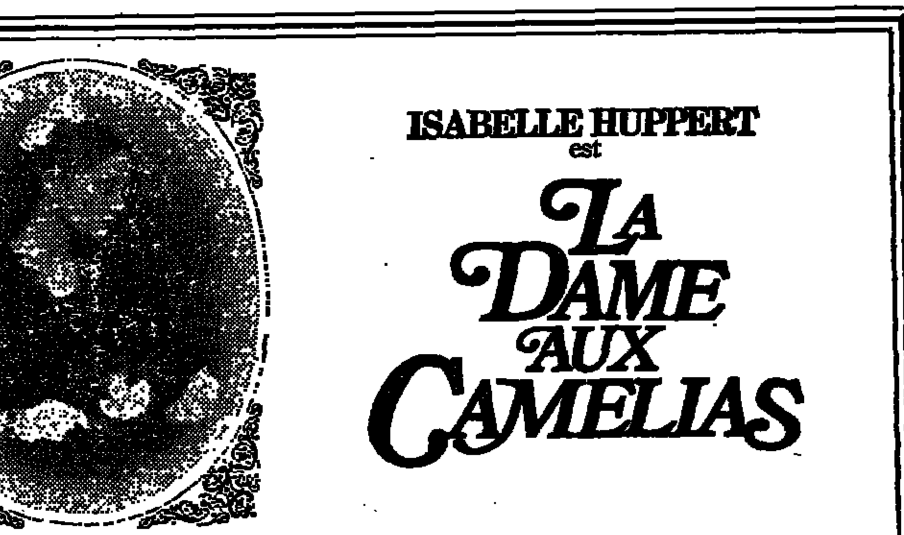
Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Guy Bedos.
Casino Saint-Martin (208-21-93), 21 h. : Pierre Péchin.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : Goun ; 22 h. : Marie-Céline.
Espace Gaîté (327-95-94), 20 h. 15 : France Léa ; 22 h. : Bion, F. Pouchain.
Forum des Halles (297-53-47), 20 h. 30 : Plume la traverse.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 15 : H.-F. Thiéfaine.
Gymnase (247-79-79), 20 h. 30 : Coluche.
Lucernaire (544-57-34), 22 h. 30 : Chantal Sauvolle.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Daniel Balavoine.
Palais des congrès (758-27-78), 21 h. : Serge Lama.
Palais des sports (828-30-40), 21 h. : Holiday on Ice.
La Tanière (337-74-39), 20 h. 45 : J. Moiziard (1re partie), F. Léa (2e partie).
Théâtre La Bruyère (874-76-99), 20 h. 45 : Popeck.

Les concerts

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30, C. Yordanoff, A. Moglia, J. Dupouy, A. Bela Chaves (Beethoven, Mozart, Mendelssohn).
SORBONNE, amphithéâtre Richelieu, 20 h. 30 : Ensemble vocal M. Piquemal (Rossini, Brahms, Schubert).
F.I.A.P., 21 h. : M.-P. Soms (Beethoven).
Conservatoire national de musique, 18 h. 30 : J. Benson.
Eglise Saint-Merri, 20 h. 30 : Ensemble La Stravaganza (Vivaldi, Telemann, Leclair).









هكذا من الأصل

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

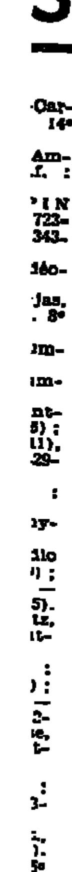
Chaillot (704-24-24). 15 h., Les réalismes entre les deux guerres : Mollenard, de R. Siodmark ; 19 h. : Broadway by Light ; Hollywood California, de W. Klein ; 21 h. 15 : The Last Waltz, de M. Scorsese.
Beaubourg (276-35-57), 15 h. : le Dernier des hommes, de F.W. Murnau ; 17 h. : Au pays de Tarazani, de H. Ben Halima ; 19 h. : la Belle Equipe, de J. Duvivier.

Les exclusivités

ALLONS Z'ENFANTS (Fr.), Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Richelieu, 2e (233-56-70), Quintette, 5e (354-35-40), UGC-Odéon, 6e (325-71-08), Concorde, 8e (359-92-82), Français, 9e (770-33-88), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
L'AMOUR HANDICAPE (Fr.), Marais, 4e (278-47-86), St-Séverin, 5e (354-50-91).
LA BIDASSE (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), (v.f.) : Paramount-Opéra, (9e) (742-56-31), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
BIENVENUE Mr CHANCE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LA BOUM (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70), Paris, 8e (359-53-99), UGC-Opéra, 2e (261-50-32), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
BRUBAKER (A., v.o.) (*) : Movies-Halles, 1er (260-43-99), UGC-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : UGC-Opéra (2e) (261-50-32), Montparnos, 14e (327-52-37).
CAFE EXPRESS (It., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11), Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88).
LA CAGE AUX FOLLES N° 2 (Fr.) UGC-Opéra, 2e (261-50-32), Normandie, 8e (359-41-18).
ÇA PLANE LES FILLES (A.) (*) (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43).
CELLES QU'ON N'A PAS EUES (Fr.) Publicis-Champs-Elysées, 8e (721-76-23), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Studio Alpha, 5e (354-39-47), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Gobelins, 13e (580-18-03).
C'EST LA VIE (Fr.) Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) H. Sp.
CES MALADES QUI NOUS GOUVERNENT (Fr.) Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
CHANGEMENT DE SAISONS (A.) v.o. : Rotonde, 6e (633-08-22), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LE CHEF D'ORCHESTRE (Pol.) v.o. : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40).
LE CHINOIS (A.) v.o. ; v.f. : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Rex, 2e (236-83-93), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (651-99-75), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).
LA CITE DES FEMMES (It.) (v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
CLARA ET LES CHICS TYPES (Fr.) U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA COCCINELLE A MEXICO (A., v.o.-v.f.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Miramar, 14e (320-89-52), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Murat, 16e (651-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33).
LE DERNIER METRO (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Forum-Cité, 1er (297-53-74), Marignan, 8e (359-92-82), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Parnassiens, 14e (329-83-11), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE DIABLE EN BOITE (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46), Parnassiens, 14e (329-83-11).
DIVINE MADNESS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Ambassade, 8e (359-19-08), Français, 9e (770-33-88), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
DON GIOVANNI (Fr.-It.) (v.o. it.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).
DYNASTY (Chin.-T.) v.f. : Bonaparte, 6e (326-12-12), George-V, 8e (562-41-46), Lumière, 9e (246-49-07), Images, 18e (522-47-94).
EUGENIO (It., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65), Quintette, 5e (354-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Marignan, 8e (359-92-82), Parnassiens, 14e (329-83-11), Athéna, 12e (343-07-48), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Capri, 2e (508-11-69), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).
FAME (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LA FEMME DE L'AVIATEUR (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Olympic, 14e (542-67-42).
FLASH GORDON (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).
LES FOURBERIES DE SCAPIN (Fr.) : France-Elysées, 8e (723-71-11), mat. ; Athéna, 12e (343-07-48), h. sp.
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
GLORIA (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
GRAU ZONE (Suis., v.o.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74).
HISTOIRE D'ADRIEN (Fr.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74).
HOUSTON TEXAS (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (634-13-26) ; France-Elysées, 8e (723-71-11), soirée ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
HURLEMENTS (A., v.f.) (**) : Cin'Ac Italiens, 2e (296-80-27).
JE VOUS AIME (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
LE LAGON BLEU (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Montparnos, 14e (327-52-37).
LE MIROIR SE BRISA (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'OR DANS LA MONTAGNE (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
PALERMO (All.), v.o. : Quintette, 5e (354-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15), Olympic, 14e (542-67-42).
PSY (Fr.), Bretagne, 6e (222-57-97) ; Français, 9e (770-33-88) ; Normandie, 8e (359-41-18).
RAGING BULL (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Helder, 9e (770-11-24) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).
RECHERCHE (Ira.), v.o. : Marais, 4e (278-47-86).
LE RISQUE DE VIVRE (Fr.), Panthéon, 5e (354-15-04).
LE ROI DES CONS (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
RUDE BOY (Ang.), v.o. : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LE SALON DE MUSIQUE (Ind.), v.o. : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Balzac-Olympic, 14e (561-10-60) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
SAUVE QUI PEUT (LA VIE) (**) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
SHINING (A., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
STARDUST MEMORIES (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
LA TERRASSE (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
TU FAIS PAS LE POIDS, SHERIFF (A., v.f.) Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
UNE ROBE NOIRE POUR UN TUEUR (Fr.) : Caméo, 9e (246-66-44).
UNE SALE AFFAIRE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
UN ETRANGE VOYAGE (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
UN MAUVAIS FILS (Fr.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
VENDREDI 13 (A., v.o.) (**) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
VIENS CHEZ MOI, J'HABITE CHEZ UNE COPINE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Nations, 12e (343-04-67). Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION (A., v.f.) : Calypso, 17e (380-30-11) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).

LES FILMS NOUVEAUX

LE CONTRAT, film polonais de Krzysztof Zanussi. V.o. : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (634-13-26) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
LA DAME AUX CAMELIAS (film franco-italien de Mauro Bolognini : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01).
DES GENS COMME LES AUTRES, film américain de Robert Redford. V.o. : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Impérial, 2e (742-72-52). V.f. : Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
DIVA, film français de Jacques Beineix : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain-Village, 5e (634-13-26) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LA FIANCEE DE L'EVEQUE, film italien de Luigi Commencini et Luigi Magni. V.o. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62). V.f. : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LES MOTOS SAUVAGES, film américain de Les Rose. V.o. : Paramount-City, 8e (562-45-76). V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans 14e (540-45-91) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).
LA PUCE ET LE PRIVE, film français de Roger Kay. UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Caméo, 9e (246-66-44) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
ZOLTAN, film américain d'Albert Band (**) ; v.o. : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97). V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).



CARNET

Naissances

— Antoine et Agnès GRISON, Juliette et Benjamin, sont heureux de faire part de la naissance de
Pauline,
le 6 mars 1981.
22, rue Eugène-Hatin, 89000 Auxerre.

— M. Gérard TARDIF, Mme, née Anny-Laurence Gompel et Adeline sont heureux de faire part de la naissance de
Laure-Hélène,
le 11 mars 1981.

Décès

— Le docteur Baciocchi,
Et sa famille,
prient de faire part du décès de
Mme Henriette BACIOCCHI,
veuve du proviseur Joseph Baciocchi, née Casalot,
survenu le 27 février 1981.
Les obsèques ont été célébrées à Toulouse, en l'église de Lafourguette.
L'inhumation a eu lieu à Tarbes, le 4 mars 1981.

— Fougères.
Le docteur et Mme Pierre Friteau,
Le docteur et Mme Jean Beauverger,
Le docteur et Mme Yves Beauverger,
Anne, Véronique et Michel,
Denis, Françoise, Philippe, Alain,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Boisson, Pouëssel, Toutain et Le Moal,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Augustin BEAUVERGER,
née Renée Pouëssel,
survenu accidentellement à Dakar, dans sa soixante-douzième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 14 mars 1981, à 14 heures, en l'église Saint-Léonard de Fougères.
Cet avis tient lieu de faire-part.
32 bis, boulevard Jean-Jaurès, 35300 Fougères.

— Cannes, Reims, Paris, Gazinet.
Le docteur et Mme Jean-Marie Boy,
Delphine et Elodie,
M. Dominique Boy,
M. Daniel Boy, Béatrice et Sébastien,
M. Thierry Boy,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme B. Marcotte de Quivières,
M. et Mme J.-L. Boy-Marcotte et leurs enfants,
Mlle Madeleine Boy,
M. et Mme R. Giros et leurs enfants,
M. et Mme B. Guibert de Bruet et leurs enfants,
ses sœurs, beaux-frères et neveux,
font part du décès du
docteur Jacques BOY,
professeur honoraire de la faculté de médecine de Reims,
survenu le 5 mars 1981, à Cannes.
Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité familiale.

— Chelles.
Mme Cyrille Curé,
son épouse,
M. et Mme Jacques Curé et leurs filles,
M. et Mme Philippe Curé et leurs enfants,
M. et Mme Jordi Caballé,
M. et Mme Robert Delannoy et leurs fils,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Cyrille CURÉ,
survenu en son domicile, le 11 mars 1981, dans sa soixante-dix-septième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 14 mars 1981, à 10 heures, en l'église Saint-André de Chelles, sa paroisse, où l'on se réunira.
Cet avis tient lieu de faire-part.
10, rue Poncelet, 77500 Chelles.

— Mme René Daniel,
M. et Mme Tanguy Daniel et leurs enfants,
Mme Marie-Haude Le Biban et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. René DANIEL,
inspecteur d'académie honoraire, président honoraire de la Société archéologique du Finistère,
survenu à Brest, le 6 mars 1981, dans sa soixante-quinzième année.
Les obsèques ont été célébrées en l'église Saint-Martin de Brest, le 9 mars.
Rue des Archives, 29200 Brest.

— **Le Père Robert FUSS,**
ancien curé de Saint-François-de-Sales et Saint-Pierre-Saint-Paul de Clamart,
a rejoint le Père, le jeudi 12 mars 1981.
La messe sera concélébrée le mardi *17 mars 1981, à 10 h. 30, à Saint-Pierre-Saint-Paul de Clamart* (près de la mairie).
De la part :
De Mgr Delarue, évêque de Nanterre,
Des équipes sacerdotales de Clamart et Châtillon,
De M. et Mme Pierre Fuss, son frère et sa belle-sœur,
De sa nombreuse famille.
Ni fleurs ni couronnes.
5, place Ferrari, 92140 Clamart.
5, rue des Colonels-Renard, 75017 Paris.

— Mme Jean Gibert,
Mme Auguste Deutschler,
M. et Mme Francis Gaucher,
Céline, Emmanuel et Marie-Laure,
M. et Mme Pierre-Luc Langlet,
Anne-Laurence et Bertrand,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean GIBERT,
officier de la Légion d'honneur, vice-président de la Compagnie financière de Suez, président du comité Proche et Moyen-Orient du Conseil national du patronat français, président d'honneur de la Banque libano-française, vice-président de la Compagnie marocaine de crédit et de banque,
survenu le 7 mars 1981, à l'âge de soixante-six ans.
Les obsèques ont eu lieu le 10 mars à Saint-Philippe du Roule et l'inhumation, dans la plus stricte intimité, à Ménétréol-sous-Sancerre.
« Comme à ton premier matin
Brillera le soleil,
Et tu entreras
Dans la joie de Dieu. »
[*Le Monde* du 12 mars.]

— Mme Charles Loffron,
Et toute la famille,
font part du retour à Dieu, de
Mme veuve Louis GUYON,
née Louise Vachey,
dont elle était la mère, grand-mère, arrière-grand-mère et trisaïeule, le 25 février 1981, dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année, au domicile de sa fille.
Les obsèques religieuses ont été célébrées le 28 février 1981 à l'église et au cimetière Saint-Laurent, entourée de sa fille et de ses nombreux petits-enfants.

— Les familles Huynh, Nguyen,
Les parents et amis,
ont la douleur d'annoncer *le décès* de
HUYNH THIEN TUNG,
survenu subitement, le 3 mars 1981, à Toronto (Canada).
La cérémonie religieuse aura lieu au funérarium de Longjumeau, le mardi 17 mars 1981, à 10 heures (carrefour du Docteur-Roux et rue Jules-Ferry).
L'inhumation aura lieu au cimetière de Palaiseau, vers 11 heures, le même jour.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
20, avenue d'Ivry (appart. 124), 75013 Paris.

— M. et Mme Jacques Ronze,
MM. Didier et Jérôme Ronze,
Le médecin-général et Mme Frezal Forestier,
Mlles Christine et Frédérique Forestier,
M. et Mme Yves Bloch,
Les familles Borel, Castillon, Barck, Drion, Malon, Rausch et Thiery,
ont la grande douleur de faire part du décès de
Mme Angèle RONZE,
née Borel,
leur mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et grand-tante,
survenu à Saint-Mandé, le 7 mars 1981, dans sa quatre-vingt-sixième année.
Les obsèques ont eu lieu le 11 mars 1981, à Rive-de-Gier (Loire), dans la plus stricte intimité.
Priez pour elle.
72, rue Blanche, 75009 Paris.
89, avenue de Paris, 94160 Saint-Mandé.

— Mme Yvonne Weimberg, née Gunsbourg,
Ses enfants, ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants et son neveu,
ont la douleur de faire part du décès, survenu à Cannes, de
M. Bernard WEIMBERG,
dans sa quatre-vingt-neuvième année.
L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité, le 12 mars, à Paris.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

— La famille,
Les amis,
Les membres du conseil d'administration,
Les collaborateurs administratifs et pédagogiques du C.C.C.S.,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Ida WETZLER,
née Kominik,
cofondatrice du C.C.C.S.,
survenu en sa quatre-vingt-troisième année.
Les obsèques ont lieu dans la plus stricte intimité, le vendredi 13 mars 1981.
Centre de coopération culturelle et sociale :
26, rue Notre-Dame-des-Victoires, 75002 Paris (France).

[Ida Wetzler, plus connue de ses amis sous le nom de Tante Ida, ancien professeur, a activement milité dans la Résistance (lieutenant des Forces françaises combattantes - F.F.C.) en s'attachant plus particulièrement aux enfants et aux jeunes en difficulté.
Cofondatrice en 1947 du Centre de coopération culturelle et sociale, Ida Wetzler a poursuivi ses activités jusqu'à ses derniers jours et a efficacement contribué au développement des échanges de jeunes de tous les pays.]

Bienfaisance

— L'Association des combattants de l'Union française (anciens d'Indochine, de Madagascar, de Corée, d'Afrique du Nord) organise sa vente dédicace annuelle, au profit de ses œuvres sociales, et particulièrement des réfugiés d'Indochine, le samedi 14 mars, de 14 h. 30 à 18 h. 30, à la Maison des centraux, 8, rue Jean-Goujon (Paris-8e). Cette manifestation de bienfaisance, placée sous le haut patronage de Mmes de Lattre de Tassigny et Leclerc de Hauteclocque, réunira cinquante auteurs qui présenteront leurs ouvrages sur le guerres d'Indochine, de Corée et d'Afrique du Nord.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Université de Paris-X, samedi 14 mars à 9 h. 30, salle G. 614, M. Gérard Ballot : « Marché du travail et dynamique de la répartition des revenus salariaux ».

Communications diverses

— Conférence de M. J.T. Decaris sur le thème : « La voie par excellence de prospérité individuelle et collective », dimanche 15 mars, à 16 heures, 20, passage du Mont-Cenis (métro Porte-de-Clignancourt, salle à 40 mètres).

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

PRESSE

● *Au quotidien « Ouest France »* une grève d'une heure trente des ouvriers du livre C.G.T. et C.F.D.T. a bloqué la parution, vendredi 13 mars, des quatre éditions d'Ille-et-Vilaine. La veille, ces mêmes éditions avaient été perturbées. Selon les syndicats, cette grève « *s'inscrit dans les actions menées pour obtenir de la direction une réunion paritaire nationale pour discuter des revendications déposées* ».

● *Lord Barnetson*, président de United Newspapers — groupe de presse qui compte plus de trente quotidiens et hebdomadaires régionaux britanniques — est décédé jeudi 12 mars, à Londres.
Agé de soixante-trois ans, lord Barnetson avait été président de l'Agence Reuter (1968-1979) et de l'hebdomadaire *The Observer*.

INFORMATIONS « SERVICES »

P.T.T.

Les répondeurs téléphoniques

Les abonnés au téléphone peuvent acquérir ou disposer d'un répondeur téléphonique en s'adressant soit au secteur privé, soit aux agences commerciales et aux téléboutiques des télécommunications ou à l'Entreprise générale des télécommunications (E.G.T.), indique le secrétariat d'Etat aux P.T.T.

Jusqu'en 1975, la plus grande partie des répondeurs téléphoniques vendus en France était importée, et jusqu'ici, malgré le développement depuis cette date d'une industrie nationale, la balance commerciale dans ce secteur demeurait déficitaire.

Une telle situation n'était donc pas satisfaisante, ni pour l'industrie française ni pour le consommateur, les prix restant plus de deux fois supérieurs aux prix les plus bas du marché international. Le secrétariat d'Etat aux P.T.T. a donc autorisé l'Entreprise générale des télécommunications (E.G.T.), société à gestion privée, placée sous sa tutelle et chargée de la commercialisation de différents terminaux de péritéléphonie, à procéder à une consultation pour la fourniture de répondeurs téléphoniques en quantités sensiblement supérieures à celles qui étaient alors placées sur le marché français.

Les agences commerciales et les téléboutiques des télécommunications et l'entreprise générale des télécommunications mettent donc à la disposition de la clientèle des répondeurs téléphoniques qui peuvent être soit loués (location/entretien), soit achetés.

Le prix d'une location mensuelle avec une durée d'abonnement égale ou supérieure à un an est de : répondeurs simples : 70,50 F (T.T.C.) ; enregistreur : 147 F ; à interrogation à distance : 235,20 F.

Les nouveaux répondeurs simples sont fabriqués par la société ELEM et la Radiotechnique. Le répondeur-enregistreur est fabriqué par la Radiotechnique. Les répondeurs-enregistreurs à interrogation à distance ont été commandés à la société Crouzet et à la C.S.E.E.

Les appareils sont garantis un an pièces et main-d'œuvre. Ils sont vendus aux prix suivants : répondeurs simples E.G.T. 2000 : 866,67 F (T.T.C.) ; enregistreur E.G.T. 4000 : 1 600 F.

LA MAISON —

ACTION EN CONTREFAÇON AUX ARTS MÉNAGERS

Trois sociétés fabriquant des articles ménagers, la société Le Creuset, les Fonderies franco-belges et la Société générale de fonderie (Chappée), viennent de faire saisir par huissier, à l'ouverture des journées professionnelles du Salon des arts ménagers, des appareils fabriqués à Taiwan et destinés à être vendus sur le marché français. Il s'agit de cocottes en fonte, d'un poêle à charbon et d'un poêle à charbon de bois. Une plainte a été déposée par ces fabricants pour contrefaçon, atteinte à la propriété industrielle et artistique et concurrence déloyale.

Le Centre d'étude et de documentation pour l'équipement du foyer précise que toutes ces copies de modèles déposés, souvent réalisées par simple surmoulage, ont été faites à partir de modèles exportés vers les Etats-Unis ; leurs fabricants tentent maintenant de trouver des acheteurs en Europe et notamment en France. Il faut savoir que tout poêle utilisant du charbon doit répondre à des normes de sécurité et de rendement très strictes. C'est pourquoi des expertises sont actuellement faites pour déterminer si les matériels contestés répondent à ces critères de sécurité.

LE PARCOURS DU CŒUR POUR 500 000 FRANÇAIS

Plus de cinq cent mille participants feront, le dimanche 15 mars, dans Paris et dans cinq cents villes de France, le « parcours du cœur » qu'organise chaque année la Fédération de cardiologie (1).

Les cardiologues entendent, par cette manifestation, a dit le professeur Faivre, président de la Fédération, rappeler au public les risques que présente la sédentarité, facteur d'accélération du vieillissement et plus précisément de l'altération cardiovasculaire.

Le parcours du cœur, auquel ont participé en 1980 trois cent mille personnes, est une journée de cyclisme, de marche ou de course à pied organisée, pour Paris, avec le concours de la direction départementale de la jeunesse, des sports et des loisirs (2).

De nombreux cardiologues participent à ces parcours et répondront aux questions du public.

(1) 50, rue du Rocher, 75008 Paris. Tél. : 522-82-51 - 522-58-84.

(2) A Paris : les cyclistes font la « traversée de Paris » (30 kilomètres) et partent de l'esplanade du château de Vincennes à 8 h. 30. Les marcheurs, ou les coureurs, ont le choix entre trois parcours. L'un — au bois de Vincennes (parc floral-esplanade du Château) — doit être mené par Michel Jazy. Les deux autres ont lieu au bois de Boulogne (carrefour des Cascades, entre les deux lacs) et aux Buttes-Chaumont (entrée face mairie du dix-neuvième arrondissement). Rendez-vous à 9 heures.

LOTO

TIRAGE N° 10 DU 11 MARS 1981

3 — 28 — 36 — 40 — 41 — 49

NUMERO COMPLEMENTAIRE : 30

	NOMBRES DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	3	4 043 577,30 F
5 BONS NUMEROS + complémentaire	26	233 283,30 F
5 BONS NUMEROS	1 648	11 041,30 F
4 BONS NUMEROS	110 952	163,90 F
3 BONS NUMEROS	2 146 869	12,20 F

PROCHAIN TIRAGE LE 18 MARS 1981

VALIDATION JUSQU'AU 17 MARS 1981 APRES-MIDI

SOCIETE DE LA LOTERIE NATIONALE ET DU LOTO NATIONAL



RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 13 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Variétés : Autour du Léman.
21 h 30 Théâtre : « la Forêt des âmes ».
De G. Laporte ; mise en scène N. Taleb.
En différé du Théâtre Marie-Stuart, à Paris.
La Russie des tsars au siècle dernier. Sophie vient de quitter le collège pour épouser Volodia, un ami d'enfance. Dans le train qui la conduit à Saint-Pétersbourg l'attend une étrange surprise.
22 h 30 Documentaire : Carnaval de feu.
Chaque année, la ville de Valence (en Espagne) fête le carnaval dans une profusion d'images, de sons, de nourriture.
Reportage honnête mais conventionnel de Aldo Altit.
23 h 30 Journal et cinq jours en bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Feuilleton : Molière ou la vie d'un honnête homme.
D'A. Mnouchkine. Troisième épisode.
Molière parcourt la France avec sa troupe.
21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot. Nouveaux documents sur des écrivains pourtant bien connus.
Avec Mme A. Cohen-Solal et H. Nizan (« Paul Nizan, communiste impossible »), MM. G. Heller (« Un Allemand à Paris, novembre 1940-août 1944 »), C. Mauriac (« le Rire des pères dans les yeux des enfants »), O. Todd (« Un fils rebelle »).
22 h 55 Journal.
23 h 5 Ciné-club : « le Parfum de la dame en noir ».
Film français de M. L'Herbier (1931), avec R. Toutain, H. Duflos, M. Vibert, L. Bellières, E. Van Daele (N. rediffusion)
Mystère et angoisse dans une maison de la Côte d'Azur.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : Je ne joue pas, je travaille.
Cinquante-deux millions d'enfants âgés de moins de quinze ans ont travaillé en 1979. Statistique minimum. Judith Radiguet a enquêté, au Brésil et au Pérou, et réuni de nombreux documents sur Hongkong, la Thaïlande, l'Italie du Sud, etc.
21 h 30 Téléfilm : le Bidule.
D'après F. Clément. Scénario J.-L. Cormolli. Réal. R. Martial. Avec J.-L. Bideau, O. Gaupmann, O. Périer, D. Gabizon, J. Badin, etc.
Un ancien mécano crée des « sculptures-bidules ».
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine : Thalassa.

FRANCE-CULTURE

19 h 25, Jazz à l'ancienne.
20 h, Max-Pol Fouchet, l'écrivain et l'homme de communication.
21 h 30, Black and blue : Palette d'altos.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 20, Concert : « Ouverture dans le style italien » (Schubert) ; « Concerto pour flûte et orchestre en ut majeur » (Mozart) ; « Symphonie no 3 en ré majeur » (Schubert), par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. G. Akoka, avec C. Lardé, flûte (église Saint-Séverin, 30 juillet 1980).
22 h 15, Ouvert la nuit : Portrait par petites touches, cycle Chopin, avec D. Wayenberg, piano ; 23 h 5, Vieilles cires : « Concerto pour piano et orchestre en ré mineur », de Brahms, dir. E. van Beinum ; 0 h 5, Jazz.

Samedi 14 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 40 La traque aux gaspis.
12 h 10 Philatélie club.
12 h 30 Cultivons notre jardin.
12 h 45 Avenir : Des métiers de la chaudronnerie et de la tôlerie.
13 h Journal.
13 h 30 Le monde de l'accordéon.
13 h 50 Au plaisir du samedi.
Feuilleton : Mon fils ; 15 h 5, Plume d'élan ; 15 h 10, Découvertes TF 1 ; 15 h 35, Archibald le magicien ; 16 h, Maya l'abeille ; 16 h 20, Temps X ; 17 h 20, L'incroyable Hulk.
18 h 10 Trente millions d'amis.
18 h 40 Magazine auto-moto.
19 h 10 Six minutes pour vous défendre.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Numéro un.
Avec Roland Magdane, Jean-Patrick Capdevielle, Plume Latraverse, Téléphone, Richard Sanderson.
21 h 35 Série : Dallas.
22 h 30 Télé-foot 1.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
11 h 45 Journal des sourds et des malentendants.
12 h La vérité est au fond de la marmite.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Des animaux et des hommes.
14 h 25 Les jeux du stade.
17 h 20 RécréA 2.
18 h 5 Chorus.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : « Molière ou la vie d'un honnête homme ».
D.A. Mnouchkine. Quatrième épisode.
Gros René et Thérèse du Parc décident de quitter la troupe, car ils pensent que Molière n'écrit pas assez pour eux. Ils reviendront vite. Molière épouse Armande. Il écrit à cause d'elle « le Misanthrope », « l'Ecole des femmes », « les Précieuses Ridicules », « Tartuffe » provoque le scandale.
21 h 35 Jeux : Interneige.
22 h 30 Document : Aux frontières de l'inconnu.
Série de M. Peissel ; réal. P. Motagnon.
Expédition au royaume de Zanskar.
La plus haute et la plus inaccessible de toutes les vallées himalayennes. Un étrange royaume aux deux rois, hanté par les loups, peuplé de léopards, où abondent l'or et le cuivre blanc. Fait en collaboration avec la B.B.C., ce film a été classé comme le meilleur documentaire en Angleterre.
23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h Trait d'union.
12 h 30 Les pieds sur terre.
18 h 30 Pour les jeunes.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 30 Grâce à la musique : Liszt.
Après son Mozart, diffusé le 28 décembre dernier, voici le neuvième film de la série consacrée par François Reichenbach aux grands musiciens classiques, en attendant les modernes, Debussy, Stravinski, Bartok, en préparation.
22 h 30 Journal.
22 h 50 Ciné-regards.

FRANCE-CULTURE

10 h 45, Démarches avec... J. Pavans : Lazare définitif ; Sauna.
11 h 2, La musique prend la parole : Debussy et les régions de la musique française (Pelléas et Mélisande).
12 h 5, Le pont des Arts.
14 h, Sons.
14 h 5, Otello, Opéra de Verdi, d'après Shakespeare. Retransmis du Grand Théâtre de Genève. Orchestre de la Suisse romande, dir. G. Prêtre. Avec C. Cosutta, etc.
16 h 20, Recherches et pensée contemporaines : La psychanalyse aujourd'hui.
18 h, Musique enregistrée.
18 h 30, Entretiens de carême : Prière et communion, avec le Frère Thurian, de la communauté de Taizé.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
20 h, Le ferronnier, l'argent et les étoiles, de J. Szaniawski. Avec R. Bensimon, F. Bergé, F. Darbon, etc.
21 h 38, Musique enregistrée.
21 h 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

9 h 2, Samedi : Magazine de J.-M. Damian, « la musique et le mot » (Verdi) ; 10 h 30, Enregistrements historiques et rééditions (Schubert, Brahms, Wagner) ; 11 h 45, Musique ancienne (Bach) ; 12 h 35, Jazz ; 13 h 15, Musique contemporaine (Reich, Berio, Bayle) ; 14 h 30, Acoustique musicale (Wagner).
16 h 15, Concert (Festival de Ludwigsburg) : Œuvres de Brahms interprétées par H. Baumann, cor, U. Rodenhauser, clarinette ; B. Hartog, violon ; R. Moog, alto ; M. Kliegel, violoncelle, et K. Richter, piano.
18 h, Comment l'entendez-vous ? Des voix venues d'ailleurs : musique byzantine, musique des Pygmées, musique corse, musique du Burundi.
20 h 5, Soirée lyrique : « Lo Speziale », de J. Haydn, livret de C. Goldoni, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. J. Kaltenbach, avec A. Auger, I. Garcisanz, B. Brewer, N. Jenkins, S. Caillat.
23 h, Ouvert la nuit : Genèse (Webern, Xenakis, Dufourt) ; 0 h 5, Le dernier concert : œuvres de P. Hasquenoph, B. Jolas, M. Ohana, O. Messiaen, G. Amy, J.-P. Guezec, P. Boulez, par l'Ensemble de chambre de Budapest, dir. D. Masson, et les Chœurs de l'Académie de musique Ferenc-Liszt, dir. I. Parkai.

Dimanche 15 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 30 Source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe.
Célébrée en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption (Paris-16e).
12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 TF 1-TF 1.
13 h Journal.
13 h 20 C'est pas sérieux.
14 h 15 Variétés : Les nouveaux rendez-vous.
15 h 30 Tiercé.
15 h 40 Série : Sloane, agent spécial.
16 h 35 Sports première.
18 h 20 La conquête de l'Ouest.
19 h 25 Les animaux du monde.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : l'Hôtel de la plage.
Film français de M. Lang (1977), avec D. Ceccaldi, H. Batteux, V. Boisgel, M. Boyer, M.-J. Bretonnière.
Des Français moyens et des touristes en vacances sur une petite plage bretonne. Adultes et adolescents cherchent l'aventure amoureuse.
Bêtise, plaisanteries douteuses et obsession du sexe dans un vaudeville qui cherchait à retrouver le succès de A nous les petites Anglaises.
22 h 25 Concert.
Don Juan *(Strauss)*, Concerto pour piano et orchestre n°2 *(Saint-Saëns), par le Nouvel Orchestre philharmonique, sous la direction d'E. Krivine, avec J.-P. Collard.*
23 h 25 Course automobile : Long Beach.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 55 Cours d'anglais.
11 h 15 Dimanche Martin.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Dimanche Martin (suite).
17 h 5 Disney dimanche.
18 h La chasse au trésor.
18 h 55 Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : « Nana ».
D'après E. Zola ; réal. M. Cazeneuve.
L'ascension et la décadence d'une « fille » dans le Tout Paris aristocratique et financier de la fin du Second Empire.
22 h 5 Série : Inuit.
De J. Malaurie. 2. Les Groënlandais et le Danemark : le Groënland se lève.
23 h Le petit théâtre.
« Coups de bec », de J.-S. Prévost.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Emissions de l'I.C.E.I. destinées aux travailleurs immigrés : Mosaïque.
13 h 55 Le pays d'où je viens : la Martinique.
15 h 40 Ecouter le pays chanter : C. Dumont.
16 h 40 Prélude à l'après-midi.
Passion pour Verdi.
17 h 40 Théâtre de toujours : le Revizor.
De N. Gogol. Mis en scène par M. Sarazin pour le Grenier de Toulouse, adapté pour la télévision et réalisé par P. Laik.
19 h 40 Spécial DOM-TOM.
20 h Série : Benny Hill.
20 h 30 Documentaire : Histoire de la médecine.
21 h 25 Journal.
21 h 40 L'invité de FR 3 : Frankenstein.
Jean-Michel Royer retrace l'histoire du monstre né de l'imagination de Mary Shelley.
22 h 30 Cinéma de minuit : Golgotha.
Film français de J. Duvivier (1935), avec R. Le Vigan, J. Gabin, H. Baur, C. Granval, A. Bacqué, L. Gridoux, H. Prelier, J. Verneuil, E. Feuillère
Les derniers jours de la vie de Jésus à Jérusalem. Cette imagerie religieuse eut beaucoup de succès en son temps.

FRANCE-CULTURE

11 h, Regards sur la musique : The Rake's, de Stravinsky.
12 h 5, Allegro.
12 h 40, Concert pour le centième anniversaire du compositeur P. Le Flem.
14 h, Sons.
14 h 5, La Comédie-Française présente : « la Machine infernale », de J. Cocteau.
16 h 5, Le lyriscope : « le Pirate », de Bellini, à Dijon.
16 h 45, Conférence de carême : « Parce qu'il nous a aimés le premier », par le R.P. Sintas.
17 h 35, Rencontre avec... le R.P. Bruckberger.
18 h 30, Ma non troppo.
19 h 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h, Albatros : La poésie brésilienne.
20 h 40, Atelier de création radiophonique.
23 h, Musique de chambre : Haydn, Delerue, Aatz, Staempli, Hasquenoph.

FRANCE-MUSIQUE

11 h, Concert (en direct du Grand Auditorium) : « Quatrième Quatuor » de Bartok et « Quintette en si mineur pour clarinette et cordes » de Brahms, par le Quatuor Intercontemporain, avec M. Arrignon, clarinette.
12 h 5, Le jeu des penchants : Une personnalité fait état de ses goûts et présente quelques œuvres.
12 h 45, Tous en scène : de Broadway à Hollywood (Gershwin).
13 h 30, Jeunes solistes : Sandrine Steciw, piano, interprète Rachmaninov, Fauré et Chabrier.
14 h 15, Les après-midi de l'orchestre : Histoire de la direction d'orchestre en France (Chausson, Franck, Dukas, Massenet).
16 h 15, La tribune des critiques de disques : « Schéhérazade », de Maurice Ravel.
19 h, Concert de jazz : Le quintette de René Urtreger et le Onztet Caratini-Fosset.
20 h 5, Concert (Palais des congrès, 4 décembre 1980) « la Nuit de la Saint-Jean sur le mont Chauve », de Moussorgski, « Concerto pour violon n° 2 », de Bartok, « Sinfonietta », de Janacek, par l'Orchestre de Paris, dir. C. Abbado, avec S. Accardo, violon ; 22 h, Une semaine de musique vivante.

TRIBUNES ET DEBATS

VENDREDI 13 MARS

— *MM. René Marchand*, directeur du développement et de la prospection de Radio-France, *Jean-Pierre Bertrand*, responsable de Radio-Bleue et *Daniel Hamelin*, responsable de Radio-Mayenne, sont les invités de l'émission « Le téléphone sonne » sur France-Inter, à 19 h. 15.

SAMEDI 14 MARS

— *Mme Madeleine Renaud* et *M. Jean-Louis Barrault* sont les invités du « Journal inattendu » sur R.T.L., à 13 heures.

— *M. Maurice Plantier*, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, participe à l'émission « Actualité magazine » sur France-Inter, à 12 heures.

Radios libres : saisies, procès, protestations...

Semaine lourde pour les radios libres, privées ou non. Après la saisie, le dimanche 8 mars, du matériel de Radio libre Avignon, et, le lundi 9 mars du matériel de Canal 75, la radio privée de Maurice Seveno, à Paris, c'est une radio de la C.G.T., Radio C.G.T. 83, qui a été interrompue à son tour.

Plusieurs policiers en civil et une centaine de C.R.S., équipés de lance-grenades, ont investi, le jeudi 12 mars, l'hôtel de ville de La Seyne (dans le Var), d'où émettait pour la deuxième fois Radio C.G.T. 83. Le matériel a été confisqué. M. Maurice Blanc, maire communiste, a affirmé que les policiers, qui n'avaient pas de mandat de perquisition, avaient déclaré agir dans le cadre de la procédure des flagrants délits. Il a exprimé son indignation devant « *cet exemple de démocratie muselée* ». Plusieurs centaines de personnes se sont rassemblées en début d'après-midi devant la mairie. La Fédération socialiste du Var a adressé à la municipalité un message dans lequel elle estime que « *le discours giscardien sur la liberté d'expression est totalement contredit par les faits* ». Des débrayages ont eu lieu aux chantiers navals.

Le mardi 17 mars, d'autre part, le maire d'Aulnay-sous-Bois, M. Pierre Thomas (P.C.), ainsi que ses quatre adjoints, MM. Henri Siino (P.C.), Jean-Claude Garçon (P.S.), Roger Henriot (M.R.G.), André Cuzon (P.S.U.) et un fonctionnaire municipal, comparaîtront devant le tribunal correctionnel de Versailles *pour avoir organisé* les 14 et 15 décembre 1979 des émissions de radio à partir de la mairie sur le budget de la ville.

Enfin, malgré les menaces de saisie et de brouillage, Radio Gilda, radio privée qui a émis une première fois le week-end dernier, émettra à nouveau les samedi 14 et dimanche 15 mars (avec une interruption entre 6 heures et 8 heures du matin) sur 91 Mhz en modulation de fréquence.

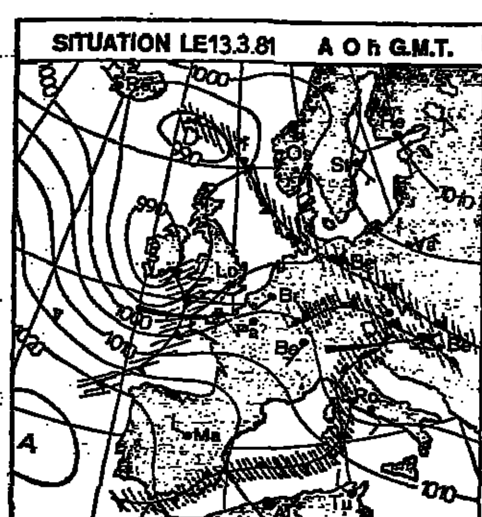
Les protestations continuent d'affluer en faveur des radios libres (*le Monde* du 12 mars). Après la saisie par les forces de police de Radio libre Avignon, la Ligue des droits de l'homme a rappelé « *que son comité central avait pris position au cours de la séance du 19 janvier 1980 sur la liberté des ondes* », qu'elle était « *pour l'abolition du monopole tel qu'il est exercé* ». « *Solidaire des radios libres qui subissent des violences de la part d'un gouvernement qui a confisqué les grands moyens d'information audiovisuelle au profit de sa propagande* », elle s'est déclarée « *prête à soutenir les actions que les radios libres seraient amenées à entreprendre* ».

Le syndicat C.G.T. des correcteurs de Paris a protesté, de son côté, « *contre l'opération de police visant à faire taire et à démanteler Radio Canal 75* ».

هكذا من الأصل

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 14-03-81 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

PRÉVISIONS POUR LE 14 MARS A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 13 mars à 0 heure et le samedi 14 mars à 24 heures :

Une dépression venant de l'Atlantique se décalera de l'Irlande au Danemark et maintiendra la France sous l'influence d'un courant instable et frais.

Samedi 14 mars, sur l'ensemble du pays, le temps sera frais et variable avec alternance d'éclaircies et de nuages. Ceux-ci donneront des averses, parfois orageuses, surtout fréquentes des côtes de la Manche à l'Alsace et au nord des Alpes. En montagne, il neigera à partir de 1 000 à 1 200 mètres, principalement sur les versants nord-ouest. En revanche, les éclaircies demeureront prédominantes sur nos régions méditerranéennes. Les vents viendront de l'ouest ou du nord-ouest ; ils seront modérés ou assez forts et irréguliers, avec des rafales durant les averses. Les températures baisseront encore un peu et des gelées blanches sont à craindre dans l'intérieur au cours de la nuit de samedi à dimanche.

Le vendredi 13 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 003,8 millibars, soit 752,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 12 mars ; le second, le minimum de la nuit du 12 au 13) : Ajaccio, 15 et 7 degrés ; Biarritz, 16 et 9 ; Bordeaux, 15 et 10 ; Bourges, 15 et 7 ; Brest, 12 et 8 ; Caen, 14 et 8 ; Cherbourg, 12 et 7 ; Clermont-Ferrand, 15 et 6 ; Dijon, 14 et 6 ; Grenoble, 13 et 6 ; Lille, 12 et 6 ; Lyon, 13 et 5 ; Marseille, 19 et 9 ; Nancy, 13 et 7 ; Nantes, 15 et 9 ; Nice, 21 et 12 ; Paris-Le Bourget, 15 et 7 ; Pau, 16 et 9 ; Perpignan, 21 et 12 ; Rennes, 16 et 8 ; Strasbourg, 14 et 8 ; Tours, 17 et 8 ; Toulouse, 17 et 9 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 11 degrés ; Amsterdam, 10 et 7 ; Athènes, 21 et 12 ; Berlin, 3 et 2 ; Bonn, 14 et 8 ; Bruxelles, 14 et 7 ; Madrid, 20 et 8 ; Moscou, 13 et 8 ; Le Caire, 23 et 12 ; îles Canaries, 29 et 19 ; Copenhague, 1 et —2 ; Genève, 11 et 6 ; Jérusalem, 14 et 7 ; Lisbonne, 18 et 9 ; Londres, —12 et —21 ; Nairobi, 28 et 14 ; New-York, 8 et 3 ; Palma-de-Majorque, 26 et 11 ; Rome, 15 et 11 ; Stockholm, —3 et —5.

PROBABILITÉS POUR LE DIMANCHE 15 MARS

Les averses devraient s'atténuer peu à peu au cours de la journée. Elles seront encore assez fréquentes le matin sur le Nord, le Nord-Est et l'Est, mais devraient s'éloigner en cours d'après-midi. De belles éclaircies se développeront, particulièrement sur la moitié ouest ; quelques nuages, cependant, couvriront en soirée les régions pyrénéennes.

Les températures maximales varieront peu, mais les températures minimales seront en baisse et pourront descencre en dessous de 0 degré sur l'Ouest, le Centre, le Massif Central et le Bassin aquitain.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Nous donnons ci-dessous les hauteurs d'enneigement, au 12 mars, dans les principales stations françaises telles qu'elles nous ont été communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui met à la disposition des usagers un bulletin d'information enregistré sur répondeur automatique au 266-64-28.

Le premier chiffre indique en centimètres l'épaisseur de neige au bas des pistes ; le second, l'épaisseur de neige en haut des pistes.

ALPES DU NORD

Alpe-d'Huez, 145-490 ; Autrans, 100-200 ; Bellecombe-Crest-Voland, 110-215 ; Bourg-Saint-Maurice - Les Arcs, 90-280 ; Les Carroz-d'Arâches, 80-280 ; Chamonix, 75-650 ; Chamrousse, 150-240 ; La Chapelle-d'Abondance, 105-175 ; Châtel, 150-220 ; La Clusaz, 60-270 ; Combloux, 50-190 ; Les Contamines-Montjoie, 80-350 ; Le Corbier, 59-190 ; Courchevel, 75-285 ; Les Deux-Alpes, 100-260 ; Flaine, 130-490 ; Flumet-Praz-sur-Arly, 105-135 ; Les Gets, 120-200 ; Le Grand-Bornand, 80-200 ; Les Houches, 40-150 ; Megève, 70-200 ; Les Menuires, 80-200 ; Méribel, 100-265 ; Morzine-Avoriaz, 50-200 ; La Plagne, 160-250 ; Pralognan-La Vanoise, 111-150 ; Saint-François-Longchamp, 90-200 ; Saint-Gervais-le-Bettex, 100-180 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse, 80-250 ; Samoëns, 80-280 ; Tignes, 150-240 ; Val-Cenis, 45-100 ; Val-d'Isère, 135-200 ; Valloire, 60-130 ; Villard-de-Lans, 80-210 ; Valmorel, 158-200.

ALPES DU SUD

Allos-le-Seignus, 15-90 ; Isola-2000, 25-60 ; Montgenèvre, 35-50 ; Orcières-Merlette, 30-60 ; Les Orres, 10-100 ; Pra-Loup, 20-60 ; Risoul-1850, 72-130 ; Le Sauze-Super-Sauze, 15-35 ; Serre-Chevalier, 20-70 ; Superdévoluy, 90-100 ; Vars, 25-60.

PYRENEES

Les Agudes, 100-170 ; Les Angles, 50-120 ; Ax-les-Thermes, 70-180 ; Cauteret-Lys, 235-390 ; Font-Romeu, 90-100 ; Gourette-les-Eaux-Bonnes, 380.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore, 130-170 ; Super-Besse, 100-160 ; Super-Lioran, 110-150.

JURA

Métabief-Mont-d'Or, 100-200 ; Les Rousses, 70-200.

VOSGES

La Bresse, 110-140 ; Gérardmer, 60-100 ; Saint-Maurice-sur-Moselle, 70-140.

LES STATIONS ETRANGERES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'Office national allemand du tourisme, 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. 742-04-38 ; à l'Office national suisse du tourisme, 11 bis, rue Scribe, 75009 Paris, tél. 742-45-45 ; à l'Office national autrichien du tourisme, 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. 742-78-57 ; à l'Office national italien du tourisme, 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. 266-66-68.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	222 F	371 F	521 F	670 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	387 F	791 F	1 016 F	1 330 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	254 F	436 F	618 F	800 F
II. — SUISSE, TUNISIE	324 F	576 F	828 F	1 080 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

BREF

VIVRE A PARIS

PYROTECHNIE DANS LE 17e. — Une exposition intitulée « Feux d'artifice et illuminations à Paris du *dix-septième au vingtième siècle* » sera présentée, jusqu'au 5 avril, à la mairie annexe du 17e arrondissement. Une première partie de cette exposition est consacrée à la pyrotechnie en général, et en seconde partie, des graveurs montrent les fastes organisés par la ville de Paris pour célébrer, au cours des siècles, les grands événements historiques.

ENVIRONNEMENT

CONNAISSANCE DE LA NATURE. — L'Association seine-et-marnaise organise un stage de connaissance et de protection de la nature, dont les thèmes sont : les problèmes de l'eau, les sciences de la terre, la flore, la faune et les interactions qui existent entre eux. Les dates sont les suivantes : 15 mars (journée de pré-rencontre), 28-29 mars, 4-5 avril, 16-17 mai et 23-24 mai (du samedi 14 heures au dimanche 18 heures).

★ A.S.M.S.N., 19, rue du Pont-des-Planches, 77139 Etrepilly.

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 15 MARS

« Salons du ministère de la marine », 10 h. 30, 2, rue Royale, Mme Garnier-Ahlberg.

« Coulisses de la Comédie-Française », 10 h. 30, place Colette, Mme Lemarchand.

« Les synagogues du Marais », 14 h., métro Saint-Paul, Mme Oswald.

« La Conciergerie », 15 h., 1, quai de l'Horloge, Mme Allaz.

« *L'île Saint-Louis* », 15 h., métro Pont-Marie, Mme Garnier-Ahlberg.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Guillier.

« Le vieux Belleville », 15 h., métro Place-des-Fêtes, Mme Pennec (Caisse nationale des monuments historiques).

« Hôtels de Beauvais, Sens, Aumont », 15 h. 15, 22, rue de Beautreillis, Mme Barbier.

« Egypte », 10 h., Musée du Louvre, porte Carrée (Approche de l'art).

« Fouquet », 10 h. 30, Musée du Louvre, pavillon de Flore, Mme Angot.

« Crypte de Notre-Dame », 10 h. 45, parvis (Arcus).

« Hôtel du Châtelet », 15 h., 127, rue de Grenelle (l'Art pour tous).

« Val de Grâce », 15 h., 1, place Alphonse-Laveau (Mme Camus).

« Le Père-Lachaise », 15 h., entrée boulevard de Ménilmontant (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel de Camondo », 15 h., 63, rue de Monceau, Mme Ferrand.

« Salons du ministère des finances », 15 h., métro Palais-Royal, Mme Pleuriot.

« Le Palais-Bourbon », 15 h., métro Chambre-des-Députés, Mme Haulier.

« Salons du ministère des finances », 15 h., 93, rue de Rivoli (Histoire et Archéologie).

« Le Père-Lachaise », 14 h. 30, entrée boulevard de Ménilmontant, P.-Y. Jaslet.

« Le palais Soubise », 15 h., 60, rue des *Francs-Bourgeois*, M. de La Roche.

« Le Marais », 15 h., métro Saint-Paul (Lutèce-Visites).

« L'Ecole militaire », 15 h., place Joffre (Paris et son histoire).

« Saint-Germain-des-Prés », 15 h., métro (Résurrection du passé).

« Le Palais-Royal », 15 h., grille (Tourisme culturel).

« Les synagogues de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux », 16 h., 3, rue Malher (le Vieux Paris).

« Pissarro », 11 h., Grand Palais (Visages de Paris).

LUNDI 16 MARS

« Pissarro », 10 h. 45, Grand Palais, Mme Vermeersch.

« Hôtel des Notaires de Paris », 15 h., devant le Châtelet, Mme Legrégeois.

« De l'Hôtel Lamoignon à l'Hôtel Salé », 15 h., place des Vosges, Mme Vermeersch.

« Gainsborough », 17 h. 30, Grand Palais, Mme Oswald (Caisse nationale des monuments historiques).

« Hôtel de Ville », 14 h. 45, rue Lobeau, porte Saint-Jean (Approche de l'art).

« Pissarro », 15 h., Grand Palais (Arcus).

« Mouffetard », 15 h., métro Monge (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« *La Bourgogne romane* », 15 h., Musée des monuments français (Histoire et Archéologie).

« Paris Stock Exchange », 15 h., 2, rue de Viarmes (Paris et son histoire).

« Le Marais », 15 h., métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« *Gainsborough* », 15 h. 30, Grand Palais (Tourisme culturel).

« L'île Saint-Louis », 14 h. 30, 12, boulevard Henri-IV (le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

DIMANCHE 15 MARS

14 h. 30 et 17 h., Centre Chaillot-Galliera, 28, avenue George-V : « Népal » (projection).

9 bis, avenue d'Iéna, M. R. Orange, 15 h. : « Bornéo-Sumatra » ; 17 h. : « Jawa-Sulawési-Bali » (projection).

15 h., 2, rue Cambronne, M. R. Baer : « Histoire et pratique des énergies magnétiques dans l'antiquité gréco-égyptienne » (A la recherche de...).

16 h. 45, Notre-Dame de Paris, Père Louis Sintas : « Nous avons cru à l'amour ».

15 h. 30, 15, rue de la Bûcherie, M. J. Mycinski : « L'Europe, il y a cent cinquante ans » (les Artisans de l'esprit).

LUNDI 16 MARS

15 h., salle Albert-le-Grand, 228, faubourg Saint-Honoré, Mme A. Perchenet, M. P. Nothomb : « L'amitié judéo-chrétienne de France Rachi, son temps, son écriture ».

15 h. et 17 h., 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme C. Thibaut : « L'Espagne de Philippe IV ».

Les mots croisés se trouvent en page 23 dans « le Monde des loisirs et du tourisme ».

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 13 mars 1981.

UN ARRETE

● Relatif aux prix d'émission des emprunts « Villes de France 14 % - 14,5 % mars 1981 » et au taux d'intérêt de référence des emprunts des collectivités locales.

DES DECRETS

● Portant approbation de conventions types, d'un règlement intérieur type des régies, ainsi que des cahiers des charges types pour l'exploitation des services de transports publics d'intérêt local ;

● Modifiant le décret du 18 mars 1924 portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi du 31 décembre 1913 sur les *monuments historiques* ;

● Relatif aux prêts et aux dépôts d'œuvres des musées nationaux.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

fonctions commerciales . fonctions commerciales

SOMFY

Filiale de CARPANO et PONS
NOUS SOMMES LEADER
dans le marché des opérateurs et systèmes de commandes électriques et automatiques pour fermetures et protections solaires.

Pour remplacer nos responsables de PARIS et de NICE promus à d'autres fonctions, nous recherchons:

2 TECHNICO-COMMERCIAUX RESPONSABLES DE SECTEURS

- PARIS et NORD avec agence à créer à Paris.
- PROVENCE - CÔTE D'AZUR, LANGUEDOC - ROUSSILLON avec agence existante à St Laurent-du-Var.

Formation: minimum BTS ou DUT électrotechnique ou automatisme. Expérience réussie dans une activité technico-commerciale.
Qualités requises: excellente présentation, sens des contacts et gestion de son temps. Esprit de synthèse.
Mission:
- Développer un CA et une clientèle dans un marché potentiel important (Fabricants et installateurs de fermetures et protections solaires).
- Assurer une assistance technique.
- Gérer une petite agence dans un cadre budgétaire.
- Animer et former les techniciens et commerciaux de nos clients.
- Fréquents déplacements.

Soutien logistique et marketing important.
Formation très complète assurée au siège (Hte-Savoie).
Salaire fixe × 13 + prime résultats. Voiture fournie.
Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à:
DICA - direction du personnel. BP 138
74303 CLUSES CEDEX

Bourges-Orléans-Tours — 85/120 000 +

Votre formation commerciale vous à orienté vers la vente de services, d'édition, d'assurances, de produits bancaires... Vous disposez d'une courte expérience réussie et vous souhaitez

VENDRE AUX ENTREPRISES

dans une grande société internationale capable de vous former et de vous permettre un développement personnel sérieux.
Nous vous proposons une excellente ligne de produits s'insérant dans le contexte bureautique.
Envoyer dossier complet **rapidement** sous la référence 810302 M à Florence LESAVRE.

ALIAS 91, rue du Fg St-Honoré 75008 Paris.
Tél. (1) 266.90.75.
ALIAS

SOCIETE EN EXPANSION DANS LE DOMAINE DES ACTIVITES PARA-BANCAIRES
recherche pour Région parisienne
JEUNE CADRE COMMERCIAL
Il sera responsable du développement sur son secteur et interviendra auprès des sociétés de toutes tailles.
Ecrire sous référence 8.613 à HAVAS SUPPORTS, 81, rue de la République. 69002 Lyon.

DEVELOP recherche
CHEFS DE GROUPE
Véritables vendeurs copieurs papier normal, pour diriger équipes région parisienne. Fixe + % frais + promotion. B.P. 16 - 93 Stains. 822-76-67.

Nouvelle société d'études et réalisation en Industries diverses (Génie Industriel) du Sud-Ouest recherche
INGÉNIEUR COMMERCIAL
30 ans minimum, formation Arts et Métiers ou équivalent. Une première expérience de la vente est indispensable. Achat d'actions impératif au moment de l'engagement dans la société — statut de cadre. Fixe élevé + intéressement + frais — réelles perspectives d'évolution vers une fonction de direction. Adresser lettre manuscrite + curriculum vitae. F.I.B., 25, rue Louis Barthou 64.000 PAU.

UNION DES GROUPEMENTS D'ACHATS PUBLICS (service de l'Etat) DEPARTEMENT INFORMATION COMMERCIALE recherche pour études de marché, définition de cibles, études prévisionnelles de ventes.
DEUX DIPLOMÉS D'ÉTUDES CCIALES
(Ecole de commerce, maîtrise de gestion)
Rémunérat. nettes si débutants : 4.000 F. minim. Emplois évolut.
Ecrire avec C.V. et photo à U.G.A.P., 209, rue de Bercy, 75585 Paris Cedex 12.

OFFRES D'EMPLOIS

Le groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine :
- DIRECTEUR COMMERCIAL LYON — réf. VM15459A
- INGENIEUR LOGISTIQUE — réf. VM10418B

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature.
groupe egor 8 rue de Berri 75008 Paris
média-system

COLLABORATEUR haut niveau. Ecr. M. LAMARQUE, 149, rue St-Honoré, Paris-1er, qui transm.

PUBLIC RELATION, stand. Ecr. M. DONJIN, 149, rue Saint-Honoré (1er), qui transmettra.

ENTREPRISE RECHERCHE
CADRE
RESPONSABLE D'UNE CELLULE D'ETUDES ET DE PROSPECTIVES
- formation économique.
- âge 35 ans minimum.

Envoyer C.V. + photo sous nº T 026847 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

RELATIONS INTERNATIONALES
Important Etablissement Financier recherche pour développer et diriger ses relations avec
L'AMERIQUE LATINE
un Spécialiste
Diplômé d'études supérieures, possédant 5 ans d'expérience bancaire dont 2 ans avec cette région, une parfaite connaissance de l'Anglais et de l'Espagnol. Portugais apprécié.
Adr. CV. photo, sal. et prét. sous réf. 8195 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02

DEMANDES D'EMPLOIS

Cadre commercial haut niveau, 58 ans, grande expérience secteur papier, matériel graphique, marché méditerranéen, anglais, italien courants, notions espagnol, arabe parlés cherche poste resp. export, grande disponibilité pour déplacements à l'étranger. Base rémunération 200.000 an. Ecr. s/nº T025951M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE ACTIF, TRÈS INTRODUIT en grande distribution et centrales d'achats, ayant une parfaite connaissance du marché national, étudierait collaboration avec société désireuse organiser ses ventes rapidement. Ecr. s/nº 3.226 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens 75009 Paris.

Cadre commercial 33 ans, expérience vente de services, étudie toutes propositions. Ecr. s/nº 1745 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

propositions diverses

Emplois outre-mer, étranger « MIGRATIONS
chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

Pour bien choisir votre métier « FRANCE-CARRIÈRES
chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

traduction demande

Cherche étudiant ou étudiante (de russe). Téléphoner le soir au 745-73-55.

travail à domicile

J. F. cherche tous travaux secrétariat dactylographie à domicile. Téléphone : 943-50-52.

automobiles

achats

PAIE CHER ET COMPTANT
R-5 GOLF, 104, B.M.W.
BAYARD, AUTO, 341-44-44. 21, rue de Toul, Paris (12e).

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

CARRIERES EN INGENIERIE
LIEU DE TRAVAIL : MONTREAL

Lavalin
est une entreprise canadienne d'ingenierie, d'approvisionnement et de construction. D'envergure internationale, elle regroupe plus de 5 000 professionnels, personnel de soutien et technique, à travers le Canada et à l'Etranger.

Les bureaux de Montréal, actuellement impliqués dans la construction d'un pipeline de 3 000 km, sont à la recherche de spécialistes pour les postes suivants :

INGENIEURS EN PIPELINE
(Mécanique - Civil)

Nous avons des possibilités immédiates pour des ingénieurs seniors ou expérimentés dans la conception et/ou la construction de systèmes de pipeline. Leurs connaissances en matière de conception s'étendront à la spécification des tubes et des vannes, l'analyse des contraintes, la résistance du sol, les blocs d'ancrage, les postes de compteurs et la force de compression en fonction du diamètre des conduits.

INSTRUMENTATION ET CONTROLES

Un minimum de 3 ans d'expérience est requis dans le domaine de la conception des contrôles et de l'instrumentation des procédés. Les candidats connaîtront les instruments pneumatiques et électroniques, le choix d'équipement, les diagrammes, les contrôles électriques et les systèmes de sécurité.

Nous offrons des salaires concurrentiels, des avantages sociaux intéressants et nous aiderons également les candidats à s'établir au Canada. Les entrevues se dérouleront à Paris à la fin mars. Toutes les candidatures seront traitées avec la plus grande discrétion.

Les ingénieurs agréés, diplômés et les personnes ayant une expérience appropriée sont priés de faire parvenir leurs résumés sous la référence LGE01M



8 rue de Berri 75008 Paris

Importante société hôtelière recherche pour poste immédiat
DIRECTEUR
pour son hôtel ****
100 chambres au Liban
- Expérience exigée : 10 ans minimum.
- Connaissance de l'anglais indispensable.
- Maîtrise de l'arabe souhaitée.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions : Société des Hôtels, B.P. 5, ZAHLE (LIBAN), à l'intention de M. Toni KHOURY.
Réponses assurées par notre bureau de Paris.

les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 à 12 h. 30, de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01

emplois régionaux



WEINBERG S.A.
PRÊT-A-PORTER FÉMININ
Avenue de la Prospective
1800 ASNIÈRES-LES-BOURGES
recherche
UN RESPONSABLE
de son magasin de matières premières
Le candidat devra avoir un sens aigu des responsabilités, de l'organisation et de l'encadrement du personnel qui lui sera confié.
Il devra avoir une bonne connaissance des tissus.
Ecrire ou téléphoner au (48) 24-30-59 sauf W.-E.

« Association Sanitaire et Sociale de l'Aude, recherche Chef des Services Economiques, Formation niveau supérieur. Ecole hôtelière ou école commerciale. Age 35 à 45 ans environ. Expérience collectivité nécessaire ». Ecr. s/nº 8058 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

SOCIÉTÉ DE CONSEILS JURIDIQUES recherche JURISTE ou FISCALISTE ayant expérience droit des sociétés. Bonne rémunération et situation d'avenir. Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo, à : M. P. SANS - 7 bis, rue du Général-Cérez, 87000 LIMOGES.

La mairie de BREST organise un concours sur titres pour l'admission à l'emploi de Directrice de crèche collective. *Sélection sur titres, diplômes*, références et projet pédagogique. Clôture des inscriptions : 17 avril 1980. Documentation fournie par le Bureau du Personnel de la Mairie de BREST.

secrétaires

MINERVE INTÉRIM
SECRETAIRES BILINGUES ANGLAIS
possédant les 2 sténos pour CONGRÈS 16 au 29 MARS
138, avenue Victor-Hugo (16e)
11, rue du Havre (8e)
Téléphone : 727-61-68.

capitaux propositions commerciales

Modeleur sur bois cède ses parts dans société de modelage-menuiserie. 1/3 - 160.000 F pour un chiffre d'affaires annuel de 1.500.000 F. T. 919-86-23.

Couple sérieux 45 ans, disposant local 180 m² et centre sportif, proche banl. Est, rech. activité complémentaire. Etudie toutes propositions. - 706-82-51 ou 706-86-74.

Vds fds bar-hôtel-rest., lic. IV Nîmes (30), 80 U., bon rapport. Tél. : (66) 26-65-97.

Club culturel en plein expansion cherche en vue développement association avec apporteur de capitaux. Téléphone : 548-95-16.

L'immobilier

appartements achats

ACHETE COMPTANT SANS CREDIT
2 à 3 PIECES. Paris. Urgent. Mme FAURE, 261-68-81, le soir 900-84-25.

locations non meublées offres

Région parisienne

NEUILLY VICTOR-HUGO Dble liv. 3 chbres, 2 bains R. de ch. TERRASSE 6.100 F mensuel 758-12-21

Province

Loue LOT-ET-GARONNE situé à 5' d'Agen, calme, pêche à 200 m, une gde maison non meublée, tt cft, chff. central et tél., gde entrée, cuis., séjour, 3 chbres, 1 s. de bains, w-c, cave, garage, atelier, buanderie, 1 gde terrasse, 1 grand parc avec jardin de 4.000 m². 3000 F/mois. Tel. 16 (62) 26-15-83.

locations non meublées demandes

Paris

PPTAIRES Louez vos appart. ss/24 h. Nous garantissons vos loyers, services gratuits. 272-02-62.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavil. ttes banl. Loyer garanti 5.000 max. 283-57-02.

pavillons

10 KM VERSAILLES
120 m² habitables. Séj. dble. cuis. équipée 17 m², 4 chbres, bains, dches. 2 gar., terrain clos. 720.000 F. Tél. : 056-53-19.

A vendre dans Loiret, 100 km Paris, pavillon en construction. Gros œuvre terminé, sans toit., en L, 150 m² au sol. Sous-sol, rez-de-ch., combles, donc trois fois 150 m². - Terrain 2.000 m². Prix : 350.000 F. St-Loup-les-Vignes.858-16-97.

maisons individuelles

PONTCHARTRAIN
16 maisons de qualité
Terrains 400 à 950 m²
Prix fermes
Prêts conventionnés
Tél. 062-87-81 (semaine) 051-01-09 (week-end).

PÉRIGORD
Maison de caractère restaurée gros-œuvre, bordure hameau, 5 pièces princ., cheminées en pierre. 2.500 m² de terrain. Très bel environnement. E., El. Prix sacrifié à 220.000 F. M. Ph. Lecotte, Consortium de l'Ameublement, 43, r. du Fg-St-Antoine. 75011 Paris (1) 343-35-48.

Part. vend Vaucluse, mas provençal rénové, vue imprenable, 14 P., 400 m², terrasse 400 m², piscine, 1 ha jardin. Prix : 1.950.000 F. Tél. 548-99-13.

fermettes

Vends belle fermette ancienne, isolée, à rénover, eau, électricité, région Charolles. 80.000 F. Ecr. POMMIER, 4, rue Bayard, 66220 Saint-Paul-de-Fenouillet.

maisons de campagne

A vendre près DREUX, bon corps de ferme avec gdes dépend. et 8 ha de prairie. LIBRE. Michel LATOUR (37) 46-93-90.

viagers

Sté spécialiste viagers
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00
Prix indexation et garantie
Etude gratuite discrète

villas

VALLÉE DE LA BIÈVRE
10 km Sèvres, 8 km Versailles Superbe villa, 230 m² habit. s/1.500 m² terrain, séj. 60 m², cuis. équip., 4 ch., 2 bains, sur s/sol complet. 1.600.000 F. SOVIA -Tél. : 043-58-27.

RUEIL-MALMAISON
Villa 7 p. + bel atelier d'artiste, 2 bains. Bâtim. 206 m². Jardin 1.455 m² plein Sud. Propriétaire. T. 751-56-97, après 20 heures.

ATHIS-MONS, près R.E.R., cadre de verdure, calme, villa standing 125 m², plain-pied + 125 ss-sol, garage double, 700 m² paysagé. Prix : 850.000 F. Tél. : 354-09-64 - 938-60-74.

2 KM ST-NOM-LA-BRETECHE de résid. piscine, tennis, villa 180 m² s/terrain clos 950 m². Séj. dble, cheminée, 5 ch., 3 bns, gar. 1.200.000 F. 066-53-19.

MENTON-GARAVAN
Propriétaire vend petite Villa très pittoresque, 4 pièces, cuisine, bains, 2 w-c, jardin 790 m², vue imprenable, 980.000 F. Téléphoner au 741-60-16.

LE PARC SAINT-MAUR
belle villa récente 180 m² habitables, séjour en L, 60 m², 5 chambres, 2 bains, garage 3 voitures, beau terrain de 630 m². Sur place samedi et dimanche, 14 heures à 18 heures, 20 bis, avenue de Plaisance.

NOISY-LE-GRAND, GOURNAY Belle villa spacieuse sur 1000 m², 190 m² habitables. 1.650.000 F. Téléphone : 303-38-26.

bureaux bureaux

DÉFENSE
370 m² neuf. 150.000 F/an
420 m² neuf. 170.000 F/an
Archives, parkings
275 m² ind., 10 parkings
A rénover. 80.000 F/an.
Michel Bernard 502-13-43.

IMMEUBLE INDÉPENDANT
500 m² bureaux
Etat neuf. 3.000.000 F.
Michel Bernard 502-13-43.

BD BESSIÈRES
Immeuble récent
500 m² BUREAUX
330.000 F H.T. annuels
Michel Bernard 502-13-43

BUREAUX MEUBLÉS OU SIÈGES DE STÉS
avec secrétariat, tél., télex
TOUTES DÉMARCHES POUR CRÉATION D'ENTREPRISES
ACTE S.A. 261-80-88 +

VOTRE SIÈGE A PARIS
VOTRE SIÈGE A LONDRES
de 80 à 300 F par mois
CONSTITUTION DE STÉS
G.E.I.C.A. 296-41-12 +
56 bis, rue du Louvre, Paris-2e

CONSTITUTION DE S.A.R.L.
TELEX secrétariat téléphonique
Domiciliations artisanales commerciales
Tous services **355-17-50**

PIGALLE
Immeuble récent
230 m² BUREAUX
220 m² ENTREPOTS
à vendre ou à louer.
Michel Bernard 502-13-43.

PARIS GARE DE LYON
160 m² bureaux, 70 m² réserves, 3 parkings.
200.000 F H.T./an.
Michel Bernard 502-13-43.

IMMEUBLE INDÉPENDANT
16, RUE MONTCALM
500 m² BUREAUX
170 m² de réserve
entièrement rénové
400.000 F HT annuels
Michel Bernard - 502-13-43

CLICHY près périphérique
285 m² BUREAUX
Immeuble récent
Michel Bernard. 502-13-43

CONSTITUTION de SOCIÉTÉS — télex-secrétariat tous services
ASPAC PARIS-8e 283-60-60 +
votre SIÈGE SOCIAL
délais rapides - prix compétitifs

locaux commerciaux

VENDOME (41) Pas-de-porte de cent. commercial 50 + 50 m² conviend. prof. libér. ou autre. 250.000 F. Tél. (54) 77-04-78 ou 77-52-32

PÉRIGORD
Vends dans vieux Sarlat loc. métiers d'art, 36 et 54/m² (65) 41-15-11, p. 37, soir p. 41.

fonds de commerce

A SAISIR, METZ, direct. part. cause départ, boutique mode femmes, marques exclusives, tous commerces, plein centre, rue piétonne, gros C.A. Prix 900.000 F, reprise bail incluse. Téléphone 233-92-66.

boutiques

JOURNAUX-PAPETERIE VOLTAIRE boutique, + appt. 2 P., cft, bel imm., FONDS av. APPT. 250.000 F., loyer 3.200 F. mens., AVEC les murs 550.000 F. - 878-97-62.

propriétés

VD ou ÉCH. belle prop. de l'Eure, 135 km Paris, ctre appt Paris Val. 600.000 F - 742.32.95. Week-end : (32) 45-00-34.

PROPRIETAIRE vend Près
FONTAINEBLEAU
BOIS-LE-ROI, 50 km Paris, vue sur Seine et parc sur 3.000 m entièrem. clos, arbres, permis construire, une maison 240 m² utiles, Rez-de-Ch. + 1 étage, cave, gar., tt cft. Px 1.350.000. IMMOBILIÈRE DAUPHINE 220, Bd Raspail, 75014 Paris. Téléphone : 069-61-78.

PÉRIGORD
MAISON de MAITRE 18e avec TOUR + DE 5 HA DE TERRE
Très belle vue, dépendances, 650.000 F. Doc. sur demande. PROPINTER S.A., B.P. 33, Bergerac. Tél. (53) 57-53-75.

PROPRIÉTÉ 23 HA EN PÉRIGORD
Prairie beaux ombrages, maison de maître, dépendances. Très belle vue. Prix 900.000 F. Doc. s/dem. PROPINTER S.A. B.P. 33, 24103 BERGERAC. Téléphone (53) 57-53-75.

BOIS-LE-ROI (77) Près
FONTAINEBLEAU
60 km PARIS, résid., 8.500 m², clos murs et haies vives. Vue dégag. s/Seine, parc av. arbres, perm. const. 480 m². 2.500.000. IMMOBILIÈRE DAUPHINE 220, Bd Raspail, Paris (14e). Téléphone : 069-61-78.

LOIRET à 5 minutes de Gien
part. vend très belle propriété de caractère, en parfait état, dans un parc de 1 hectare bordé par une rivière. 1.400.000 F. à débattre si réalisation rapide. Téléphone : 16 (38) 67-20-41.

Presbytère ancien, site classé, charme, confort, chauff. central, salle à manger, salon, bureau à aménager, s.d.b., salle d'eau, bûcher et dépend., verger, potager, petit parc, 4.000 m terrain, env. 1 h. 30 Paris. Ecrire nº T 025.980 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

PÉRIGORD
Exceptionnelle propriété 50 ha env. avec village à restaurer. Prairies, landes, bois. Situation très calme. Accès facile. Constructions groupées sur un promontoir rocheux. Vue. Site unique. Prix : 1.400.000 F. S'adresser M.C. FOURRIER 50, rue des Couronnes 75020 Paris. tél. bureaux (1) 206-75-04, dim. (1) 797-12-65.

Propriété bord de Loire, entre *NANTES ET ANGERS*, site exceptionnel, dominant la vallée. Parc d'une superficie d'environ 3 ha 50 a. Petit bois, belle demeure, origine 18e. (Partie ancien couvent). Nombreuses pièces, communs et dépendances. Prix à débattre. Notaires : Me Mary, tél. 16 (41) 62-60-32. Me Samson 16 (41) 41-38-60.

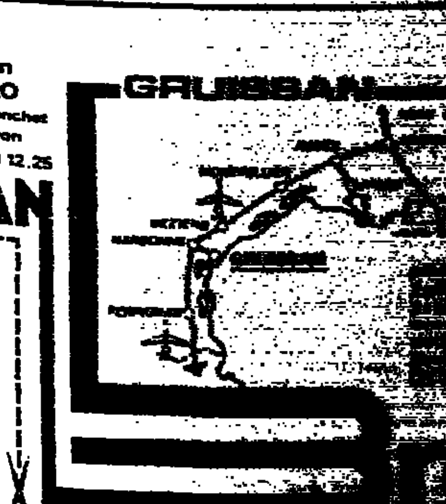
terrains

BOUGIVAL
Cadre exceptionnel, proche gare (50 trains/jour, Saint-Lazare). Terrains viabilisés de 1.000 m². Continental Immobilier Tél. : 742-68-34. Immobilière 78 Tél. : 969-50-55.

77 OZOIR-LA-FERRIÈRE beau terrain 555 m², façade 16 m., clos, arbres fruitiers et thuyas. 257.000 F. 565-15-21.

forêts

Particulier vend, 100 km Paris, peupleraie entretenue, 5 ha, 20 ans. Tél. 735-93-62.



هكذا من الأصل

Le Monde — équipement

A PROPOS DE...

DEUX « AFFAIRES » DANS PARIS

Les artistes et leurs cités

L'Association de défense de la Cité verte (147, rue Léon-Maurice-Nordmann, dans le treizième arrondissement de Paris), réunie en assemblée générale, vient de dénoncer le protocole d'accord récemment signé entre le ministre de la culture et de la communication et un promoteur, propriétaire depuis 1980 de cet ensemble immobilier.

Bien que l'accord signé *« assure durablement la vocation d'accueil des artistes de la Cité verte en l'ouvrant plus largement à des locataires de condition financière modeste »*, comme le précise le communiqué du ministère de la culture et de la communication, l'association de défense s'étonne *que « ce protocole ne tienne nullement compte des intérêts des artistes qui sont locataires de longue date de la cité »*. Le nouvel accord signé entre les pouvoirs publics et le promoteur omet, en effet, *de « les confirmer dans leurs droits précédents »*.

Toujours selon les artistes, les faits montrent le bien-fondé de leurs inquiétudes : reprise du procès en expulsion intenté par le promoteur contre le peintre Tirajé, qui vit et travaille régulièrement à la Cité verte depuis seize ans ; menace d'éviction du dernier facteur d'orgues installé à Paris ; *et disparition prochaine* d'un atelier de fonderie d'art créé en 1932.

Les artistes menacés rappellent la volonté de la Ville de Paris, *maintes fois répétée, de « conserver des activités artisanales dans la capitale »*. Ils se réfèrent aussi à la lettre que le président de la République écrivait le 31 août 1977 au président de l'association de défense : *« Vous connaissez mon attachement à la protection et au développement des espaces verts dans les villes, des ateliers propices à la création artistique et artisanale, c'est pourquoi je viens de demander au ministre de la culture et de l'environnement d'ouvrir une instance de classement de la Cité verte. »* L'association demande aujourd'hui à participer à *« une révision sérieuse et juste du protocole qui garantisse à jamais la protection et que cessent les poursuites contre les artistes résidant à la Cité*, qui compte une trentaine d'ateliers, *ainsi que l'activité artisanale existante »*.

Entre les mains de squatters

Voisine de la Cité verte, voici la Cité fleurie, (65, boulevard Arago, dans le treizième arrondissement). Ici aussi les peintres et les sculpteurs qui habitent les pavillons construits avec les restes de l'exposition coloniale sont inquiets pour leur avenir. Car le nouveau propriétaire de la cité vend ces pavillons 780.000 F s'ils sont occupés et 1 million s'ils sont vidés. La situation se complique du fait qu'une partie de ces ateliers sont entre les mains de *squatters, qui, évidemment*, n'ont aucun droit. Cet ensemble est en outre inscrit au POS de la capitale dans une rubrique qui oblige le propriétaire à reconstruire à l'identique après le passage des bulldozers...

La manière dont sont en train d'être réglées ces deux affaires, qui empoisonnent la vie de la capitale depuis des années, ne laisse pas d'être *discutable, car*, si les pavillons et les ateliers des artistes seront finalement protégés, il n'en est pas de même de l'avenir des peintres et des *sculpteurs qui les habitent depuis* des années. Sauvegarder et mettre en valeur les cités d'artistes, certes, mais pour qui ?

JEAN PERRIN.

ENVIRONNEMENT

UNE NOUVELLE CENTRALE DANS LES ARDENNES

Les projets nucléaires français continuent d'inquiéter l'opinion belge

De notre correspondant

Bruxelles. — « La Belgique est comme un jeune chiot. Elle fait sa maladie nucléaire. » *C'est le verdict, que laisse tomber avec un haussement d'épaule, un ancien ministre socialiste en constatant l'agitation créée autour de l'installation de la centrale nucléaire française à Chooz, à proximité de la frontière belge et à propos du procès de Tournai ouvert la semaine dernière.*

Cinq jeunes, une fille et quatre garçons, sont poursuivis pour avoir détruit la cabine de pilotage de *l'Andrea Smits*, un navire néerlandais amarré à Zeebruges, sur la côte belge, en juin 1980. Ils voulaient empêcher ce bateau d'aller déverser des déchets nucléaires en haute mer. Les cinq prévenus sont aussi accusés de détention d'armes (des cocktails Molotov), de rébellion contre les gendarmes et d'association de malfaiteurs. Ils ont déjà passé cinq mois en prison, en détention préventive. Cette durée exceptionnelle montre que la justice belge veut les traiter comme *des criminels de droit commun* et faire, en quelque sorte, un exemple.

A Tournai, le nucléaire est d'ailleurs compliqué par le linguistique. L'action des cinq jeunes francophones bruxellois s'est déroulée en pays flamand. Normalement, ils auraient dû être jugés à Bruges, en Flandre. L'instruction a d'ailleurs été faite en néerlandais, mais comme ils ne comprennent pas un traître mot de cette langue, les inculpés ont obtenu le renvoi devant une chambre correctionnelle de Tournai.

Là, c'est l'audition de deux gendarmes flamands qui a créé un problème. De toute manière, les inculpés qui se considèrent comme des prisonniers politiques déclarent qu'ils considèrent le tribunal correctionnel comme incompétent.

Leur argumentation a été rejetée par le *président* qui refuse même d'entendre les *témoins cités* par la défense sur les problèmes atomiques et de l'élimination des déchets. *« Il n'y aura pas de débat sur le nucléaire ici »*, s'est-il écrié. Le jugement sera prononcé le 2 avril.

Depuis 1975, 13 200 tonnes de déchets radioactifs en provenance des centrales belges ont été déversées en haute mer. Mais la Belgique prépare un stockage à terre dans le nord du pays, en Campine.

Ce procès s'ouvre au moment précis où la Wallonie s'inquiète des projets français à Chooz. A proximité de la frontière, près de Givet, dans les Ardennes, la France envisage de construire quatre nouveaux réacteurs nucléaires de grande puissance (1 300 mégawatts chacun). Pendant plusieurs mois, le gouvernement Barre est resté sourd aux protestations belges. Bruxelles exige que la France lui donne des garanties sur la sécurité des populations et la protection de l'environnement. Le 27 février dernier, une délégation *officielle a entamé des négociations* à Paris. Elle y a présenté une étude sur l'impact de ces réacteurs, réalisée par des experts belges. Ceux-ci sont sévères pour la France : *« L'approche de l'estimation des infuences du projet montre en chacun des domaines un manque de données essentielles et parfois même élémentaires pour pouvoir évaluer les risques avec un minimum de fiabilité. Le document remis par la France n'éclaire pratiquement aucune des questions posées. »*

Dans une note rédigée en février, la Belgique exige *« d'être associée de manière permanente aux mécanismes d'alerte et de contrôle ainsi qu'au contrôle des rejets de toutes natures, radioactifs ou non »*. La Belgique demande aussi des garanties sur le maintien de la qualité et du débit de la Meuse *« en fonction de sa vocation d'eau potable, industrielle et de navigation »*.

Trois réalisations trois projets

Cela dit, la Belgique a choisi le nucléaire. Trois réacteurs, construits par des sociétés privées avec participation de capitaux publics, fonctionnent déjà : un à Tihange (900 mégawatts), en Wallonie ; deux autres de 350 et 900 mégawatts à Doel, en Flandres. Ils fournissent déjà un tiers de l'électricité nationale, comme en France. Trois autres réacteurs sont en construction : un à Doel (de 900 mégawatts) et deux à Tihange (de 900 mégawatts chacun). Ce parc nucléaire doit couvrir 43 % de la consommation belge d'électricité en 1985.

Selon les autorités et les électriciens la législation belge concernant la sécurité est excessivement sévère. Les dispositifs de protection seraient donc « infaillibles ».

D'autre part, un corps spécial de gendarmerie (deux cent quarante-six hommes) est en voie de constitution pour la surveillance des installations nucléaires. Le gouvernement n'a pas voulu laisser aux centrales le soin de se garder elles-mêmes, parce que ces hommes en uniforme auraient pu être assimilés à une milice privée.

PIERRE DE VOS.

Faits et projets

57 320 EMPLOIS « ORIENTÉS » PAR LA DATAR

En 1980, 2 236 dossiers bénéficiant à un titre ou à un autre de primes de développement régional ont été agréés par les pouvoirs publics, indique la Délégation à l'aménagement du territoire. En 1979, ce chiffre était de 2 130.

Le nombre des emplois attendus de ces divers projets s'élève à 57 320, ce qui est toutefois moins qu'en 1979 (70 850).

Le montant total des aides accordés en 1980 sous forme de subventions s'est élevé à 1 182 millions, dont l'essentiel provient du Fonds spécial d'adaptation industrielle (F.S.A.I.). Ce Fonds, qui permet d'accorder des subventions très substantielles à des taux avantageux, est intervenu en 1980 pour faire déboucher 54 projets.

VITESSE MOINS LIMITÉE AUX ÉTATS-UNIS ?

Encouragés par les promesses du candidat Ronald Reagan, les législateurs de plus de vingt Etats des Etats-Unis débattent depuis son entrée à la Maison Blanche de l'éventualité d'abandonner la *limitation de* vitesse sur route à 55 miles à l'heure (88 km-h).

Cette limitation était fondée sur une loi fédérale, votée au plus fort de la crise pétrolière de 1973.

Dans la plupart des Etats concernés par ce débat, les parlementaires ont proposé de relever cette limite à 65 miles à l'heure (104 km/h).

Selon un sondage publié par le *New York Times*, 48 % des conducteurs américains reconnaissent dépasser la limite des 55 M.P.H. *« la plupart du temps »*. — *(A.F.P.)*

SPORTS

AUTOMOBILISME

LA SAISON DE FORMULE 1 DÉBUTE LE 15 MARS A LONG BEACH

Un «plateau» de 600 millions de francs

Depuis la fin des années 60, époque à laquelle le nom des commanditaires a commencé à apparaître sur les voitures, et, un peu plus tard, l'arrivée de constructeurs de dimension industrielle, le financement de la Formule 1 a subi une profonde mutation. Il s'agit, aujourd'hui, d'une discipline riche, qui roule sur l'or même, et cette opulence ne concerne pas seulement les quatre grands constructeurs industriels que sont Renault, Ferrari-Fiat, Alfa Romeo et Talbot-Ligier. Il suffit de voir, sur les circuits, le luxe — hélicoptères, avions privés, bateaux, festivités — dont s'entourent la plupart des écuries, y compris celles qui sont, paraît-il, « artisanales », pour s'en convaincre.

Pour tout ce qui touche le budget, le petit monde de la Formule 1 est d'une grande méfiance. Pas question d'obtenir une réponse précise à la simple question « *Combien coûte une saison de course ?* » Cette prudence, que l'on peut éventuellement comprendre venant de « petits constructeurs », pour des raisons, par exemple, fiscales — les sommes perçues dans de nombreux pays ne sont pas forcément déclarées, — vaut aussi pour les constructeurs industriels. A la régie Renault, la seule précision apportée à ce sujet par M. Bernard Hanon, le directeur général, fait état d'une limite à ne pas dépasser : un millième du chiffre d'affaires de la Régie, soit entre 50 et 60 millions de francs. Il en va de même chez Ferrari et chez Alfa Romeo, pour une tout autre cause que celle qui a trait à la fiscalité. Il n'est sans doute pas de bon ton ni opportun, dans la conjoncture automobile actuelle, de reconnaître consacrer beaucoup d'argent à la course, quelles que soient ses retombées commerciales et la contribution qu'elle apporte au maintien ou à l'amélioration de l'image de marque.

A l'occasion des récents accords passés entre le groupe Peugeot, pour le compte de sa filiale Talbot, et Ligier, il a cependant été possible de cerner de plus près le budget de fonctionnement d'une grande équipe de Formule 1. La part de la Société d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes (SEITA), commanditaire de Ligier depuis la création de l'écurie de formule 1 en 1976, est de 13 millions de francs, celle de Peugeot de 7,5 millions, part à laquelle il convient d'ajouter ce que représente la possibilité, pour Ligier, de faire appel sans bourse délier aux bureaux d'étude de Peugeot, de Talbot et de Citroën, les trois sociétés du groupe P.S.A. Plus la fourniture de moteurs Matra, dont le prix de revient, en 1981, est de 25 millions, à coup sûr facturé en dessous à Peugeot. Plus, aussi, les contrats des pilotes 6 millions de francs à eux deux, en tout 51 millions de francs. N'entrent pas dans cette estimation ni l'apport technique « gracieux » du groupe Peugeot dont il a été fait état, ni le produit des courses qui revient à l'écurie Talbot-Ligier, ni les droits de télévision, soit environ 6 millions pour le premier poste et 4 millions pour les deux autres. Talbot-Ligier dispose assurément en 1981 de ressources comparables à celles de Renault, Ferrari ou Alfa Romeo, qui approchent ou dépassent les 60 millions de francs. Il y a d'ailleurs fort à parier que le seuil de sagesse annoncé (un millième du chiffre d'affaires) par Renault dans une situation de moindre concurrence perdra toute signification dès lors qu'il s'agira pour la Régie de battre le groupe Peugeot par Talbot-Ligier interposé, et réciproquement. L'escalade menace.

Trésor de guerre

Le budget annuel de la Formule 1, tous investissements et recettes confondus, tourne autour de 600 millions de francs. Dans cette estimation, le produit de la billetterie perçu aux guichets des quinze grands prix et la publicité sur les circuits entre pour 90 millions de francs et les droits annuels de radios commerciales et de télévision pour 15 millions.

Quatre écuries disposent d'environ 60 millions — Renault, Ferrari, Talbot-Ligier, Alfa Romeo, — une de 40 millions, le champion du monde Williams, quatre de 30 millions chacune, MacLaren, Brabham, Lotus, et le nouveau venu Toleman, sept les moins aisées, d'environ 10 millions chacune, A.T.S., Fittipaldi, Théodore, Arrows, Osella, March, Ensign. La décadente écurie Tyrrell, championne du monde en 1971 et en 1973, avec Jackie Stewart, faute d'avoir obtenu de bons résultats depuis plusieurs saisons, a perdu son commanditaire, passé chez Toleman, et Ken Tyrrell est contraint désormais de ne faire courir qu'une seule voiture en puisant dans son « trésor de guerre ».

La Formule 1 ne pardonne pas l'erreur, en tout cas pas longtemps. Lorsque Tyrrell était au fait de la fortune et des honneurs, un modeste constructeur, Frank Williams, tirait en vain les sonnettes des bailleurs de fonds traditionnels. Jusqu'au jour où il eut la bonne idée de sortir des sentiers battus et de porter ses efforts de prospection vers la région la plus riche du monde, le golfe Persique, plus précisément en Arabie Saoudite. Le « choc pétrolier » a bien profité à l'habile Frank Williams. Ses voitures portent toujours les couleurs de Saudia, la compagnie nationale aérienne saoudienne, plus celles de deux autres grands commanditaires. Williams, aujourd'hui, ne connaît plus aucun problème financier. Il est vrai que les Williams des Formule 1 se sont montrées les plus efficaces ces deux dernières années et que le premier pilote de l'écurie, l'Australien Alan Jones, a remporté en 1980, haut la main, le titre de champion du monde.

Plus encore que dans les autres définitions du sport automobile, la part des pneumatiques est prépondérante en Formule 1. Aucun constructeur ne peut prétendre disposer de voitures efficaces, et, partant, de remporter des courses, sans obtenir de bons pneus quels que soient la qualité des châssis, la puissance des moteurs ou le talent des pilotes. Les manufacturiers ont pu ainsi jouer les arbitres, et ils ont quelquefois été soupçonnés de faire gagner qui ils voulaient au moment de leur choix.

Vingt-cinq mille pneus

Si la course, et au premier chef la Formule 1, a toujours coûté une fortune aux fabricants de pneus, *l'importance prise par leurs produits depuis plusieurs années les a contraints de toujours dépenser plus.*

Pour Goodyear, retiré de la Formule 1 à la fin de 1980, et qui a équipé durant de longues années la plupart des constructeurs, le coût de la compétition était devenu « difficilement tolérable ». Le manufacturier américain a sauté sur la première bonne occasion, le conflit opposant la Fédération nationale du sport automobile aux constructeurs anglo-saxons, pour prendre du recul et souffler. Mis au pied du mur, Michelin a été obligé, faute de voir les Formules 1 rouler à court terme sur les jantes, d'équiper à son tour le plus grand nombre d'écuries.

Développés en laboratoire par des chimistes, composés de mélanges sophistiqués, selon le service auquel ils sont appelés à être soumis, selon le revêtement des circuits, les températures, etc., les pneus de Formule 1, dont l'existence est très brève, sont produits à des milliers d'unités chaque année. Il en faut environ vingt-cinq mille par saison pour satisfaire aux besoins des courses et des essais officiels ou privés. Comme les constructeurs ou les commanditaires, les manufacturiers refusent de communiquer le budget de leur service de compétition. *Toujours la loi du silence.*

Combien coûtent les pneus de Formule 1 si l'on prend en considération les salaires, les frais de déplacement, le coût des laboratoires, des fabrications et des matières premières ?... 500 francs pièce ? 1 000 francs ? A 1 000 francs, estimation à priori convenable, et en général acceptée, la production de vingt-cinq mille pneus par an correspond à un budget de 25 millions.

La valse des prix et la surenchère dont la Formule 1 a été l'objet ont fait l'affaire des pilotes. Plus l'investissement est élevé, plus la responsabilité et l'importance de celui qui a la charge de conduire la voiture sont grandes. Les plus côtés d'entre eux sont aujourd'hui les sportifs professionnels parmi les mieux rémunérés, à juste titre, semble-t-il, eu égard aux risques inhérents à la pratique du sport automobile. Clark, Rodriguez, Courage, Rindt, Bandini, MacLaren, Revson, Siffert, Cevert, Peterson, Depailler, la liste est longue des pilotes tués en course.

Deux ou trois parmi les champions aujourd'hui en activité ont *des revenus proches de 10 millions* de francs par an, six ou sept gagnent 5 millions, les revenus des autres vont de 1 à 2 millions. Tous déploient beaucoup d'ingéniosité pour ne rien révéler, toujours pour des raisons fiscales, des contrats passés avec des constructeurs, les commanditaires et les publicitaires. Plus que la technique, l'argent est le secret le mieux gardé en Formule 1.

FRANÇOIS JANIN.

QUINZE GRANDS PRIX

— 15 mars : Etats-Unis, côte Ouest.
— 29 mars : Brésil.
— 12 avril : Argentine.
— 3 mai : San-Marin.
— 17 mai : Belgique.
— 31 mai : Monaco.
— 21 juin : Espagne.
— 5 juillet : France.
— 18 juillet : Grande-Bretagne
— 2 août : R.F.A.
— 16 août : Autriche.
— 30 août : Pays-Bas.
— 13 septembre : Italie.
— 27 septembre : Canada.
— 4 octobre : Etats-Unis, côte Est.

TENNIS

Les atouts de Yannick Noah

A la différence de ses jeunes équipiers de la Coupe Davis, Pascal Portes et Thierry Tulasne, engagés dans les Internationaux de Bruxelles et éliminés au premier tour, Yannick Noah est rentré à Paris se détendre pendant huit jours. Le hasard d'un voisinage de chambre, à Lyon, a fait se croiser nos chemins, et l'impromptu à bâtons rompus qui a suivi nous a confirmé dans cette impression de gentillesse sans apprêts qui lui vaut l'affection admirative de tous ses amis de l'équipe de France. En dépit de sa contre-performance face à McNamara qui provoqua la chute de la France contre l'Australie, pour tous ceux du « circuit », Yannick Noah s'impose comme un champion à part entière : être classé douzième joueur du monde n'est pas à la portée de n'importe qui !

Cette promotion due à ses performances américaines au cours des deux premiers mois de l'année a été, pour Noah, le déclic non pas d'une deuxième carrière — à vingt ans on a tout l'avenir devant soi, — mais d'une sortie de tunnel. La saison 1980 avait en effet été celle des infortunes.

Aux Internationaux de Roland-Garros, après avoir éliminé José-Luis Clerc et Eliot Teltscher, il était *tombé*, doublement, devant Connors : blessé à la cuisse, il avait été mis hors service pendant trois mois. Il n'avait *repris la raquette* qu'à l'U.S. Open de Flushing-Meadow. Il était quand même parvenu au quatrième *tour* mais, contre Borg, le choc en retour de ses déclarations intempestives — et innocentes — sur la drogue l'avait en partie privé de ses grands moyens. Seul son titre de champion de France, décroché à l'automne, avait remis un peu de baume dans l'âme, sensible, de notre jeune homme.

En prime de nouvel an, au cours d'une exhibition à Lucerne sur surface rapide, Noah battit Tanner en deux sets. Oui. Roscoe Tanner, le matraqueur aux services de plomb dont la Porsche immatriculée à Chattanooga (Tennessee), sa ville natale, porte fièrement *« 1st Serv)* sur sa plaque minéralogique ! Cette victoire fut une première régénération.

C'est ainsi que Noah attaqua plein de confiance sa saison américaine. A Philadelphie, il rallia les demi-finales après avoir battu Mottram et Gerulaitis, ne s'inclinant que devant Fibak.

A Richmond, patrie de son parrain de couleur, Arthur Ashe, il enleva le tournoi en battant Gene Mayer, Tanner derechef, et Lendl, qui, en mettant les bouchées doubles, avait gagné en 1980 sa place au banquet des « maîtres ». Toutefois, la finale fut gâchée par l'abandon peu sportif du Tchèque, qui a d'ailleurs fâcheusement réédité son geste, dimanche, à Zurich, contre le Suisse Stadler. A Memphis encore, il fut demi-finaliste après avoir éliminé Smid et Buehning, et seulement barré par le « revanchard » Gene Mayer, lequel culmine au quatrième rang de la hiérarchie mondiale.

Enfin, la belle tenue de Noah au cours des trois journées de Coupe Davis à Lyon augure tous les espoirs pour la suite de sa saison. Car, malgré la défaite finale de l'équipe de France, la maîtrise technique du jeune Noir s'est affirmée péremptoirement. Sur la ligne de fond, il réplique coup pour coup, et ses balles les plus frappées restent dans le court.

Une arme maîtresse

Au filet, ses réflexes, sa souplesse naturelle et une vision suraiguë du placement lui permettent d'anticiper dans les positions les plus acrobatiques. Quant à son service, qui lui permet à lui seul de remonter au score dans les moments les plus difficiles, c'est une arme maîtresse dont on a trop souvent parlé pour qu'on y insiste.

Certes, sa grande taille, qui est un avantage pour toutes ses premières balles, peut le desservir au sens propre du terme quand il les suit au filet. Ainsi, Stan Smith, le géant, se montrait-il parfois embarrassé sur ses volées basses en montant. Vendredi dernier, contre MacNamara, qui le cantonnait au fond par des balles extrêmement longues, Noah était visiblement gêné pour les intercepter à mi-court sur le chemin du filet. Le reproche qu'on lui fit de ne pas avoir pris position avant l'Australien au filet est un mauvais procès. Sa principale erreur fut seulement de trop jouer le revers adverse, qui était sans défaut.

L'accession d'un champion comme Noah à la première classe internationale est un fait de collectivité, car il faut reconnaître que sans l'encadrement, l'entraînement, la mise en condition, qui ont présidé à sa réussite, il n'y aurait pas de chef de file pour la saine émulation du tennis français.

OLIVIER MERLIN.





هكذا من الأصل

Le Monde

économie

LA CRISE DANS LE TEXTILE

Les entreprises transnationales contrôlent de plus en plus le marché mondial

constate une étude de la CNUCED

De notre correspondante

Genève. — « Le tableau qui *se présente à nous est* marqué par l'accentuation d'une situation de conflit et de crise dans un contexte de croissance réduite de l'économie mondiale. » Cette considération passablement pessimiste est extraite d'une étude rendue publique, le 9 mars, par le secrétariat de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) sur les « fibres et textiles » (1), secteur dans lequel les grandes sociétés — transnationales, dans la majorité des cas — se constituent de plus en plus en monopoles ou oligopoles contrôlant aussi bien les marchés mondiaux que les sources qui les approvisionnent.

Le coton, auquel l'étude consacre trois de ses huit chapitres, est produit dans quelque quatre-vingts pays, dont trois concentrent sur leurs territoires 56 % de la production : U.R.S.S. (21 %), Etats-Unis (18 %), Chine (17 %). Les petites exploitations ne dépassant pas cinq hectares se comptent par millions, tandis qu'il existe des plantations géantes de plusieurs quinzaine de grandes sociétés Par contraste, les sièges de la quinzaine de grandes sociétés, qui se partagent près de 90 % du commerce du coton brut sont situés pour la plupart en Grande-Bretagne (Liverpool), aux Etats-Unis, en Suisse (Winterthur) et au Japon (Osaka). La filature, en revanche, s'est déplacée dans les pays en développement, dont la part dans la production des fils de coton a crû de 19 % en 1950 à près de 40 % en 1979. Le coton, une fois filé, retourne dans les pays développés pour tissage et tricotage au sein d'industries à forte densité de capital, caractérisées par la concentration économique et l'automation.

Nouvelle migration : l'industrie *de l'habillement, qui se prête* de façon moindre à la mécanisation, se répartit entre de nombreuses petites unités dans des pays où la main-d'œuvre est bon marché et les syndicats inexistants ou sans pouvoir. Au cours de ces dernières années, les ateliers de confection ont notamment émigré des pays industrialisés touchés par la récession (Etats-Unis, Europe occidentale) vers des pays à forte densité de main-d'œuvre (Amérique centrale, pays méditerranéens). Un territoire comme Hongkong fait à présent confectionner en Chine continentale une grande partie des vêtements qu'il exporte. Cependant, on estime qu'au cours de la présente décennie, automation et concentration s'accéléreront, ce qui ne manquera pas de réduire *« massivement et rapidement »* l'emploi dans les pays peu développés, où, simultanément, la masse de main-d'œuvre disponible augmentera.

La chaîne d'industrialisation et de commercialisation des fibres synthétiques, en constant progrès, tend à irradier *« systématiquement et irréversiblement »* le marché du coton. Tandis que l'industrie cotonnière ne consacre guère plus de 60 millions de dollars par an à la recherche, les dépenses de l'industrie chimique, qui ont pour but de diversifier les fibres synthétiques, d'en abaisser les prix et d'en créer de nouvelles, se chiffrent annuellement en milliards de dollars.

L'industrie du traitement des fibres, naturelles ou synthétiques, bien que présentant une structure moins oligopoliste, n'en est pas moins entre les mains de trente à quarante firmes qui dominent le marché mondial à partir principalement de cinq pays : R.F.A., Etats-Unis, France, Grande-Bretagne et Japon. Leur nombre tend d'ailleurs à diminuer à la suite d' « absorptions », dont celle du groupe Boussac par le groupe Agache-Willot (*le Monde* du 19 août 1978) passe pour la plus importante de l'industrie textile à ce jour. Pareille évolution ne peut qu'aggraver encore la crise du textile. On prévoit que pour les seuls pays de la C.E.E. il y aura d'ici à 1985 deux millions de chômeurs de plus dans cette branche, qui en compte déjà six millions et demi.

Un facteur à prendre en considération dans toute analyse de l'activité des sociétés transnationales est leur forte pression sur les marchés à terme de matières premières, qui leur permet de négocier à la fois les stocks *existants et des contrats sur la* production des années à venir. Les prix peuvent ainsi être contrôlés par une société ou un groupe de sociétés.

En outre, la division classique du monde en pays producteurs de matières premières économiquement colonisés et métropoles manufacturières a été bouleversée ces dernières années par l'émergence de nouveaux pays industrialisés : Brésil, Corée du Nord, Hongkong, Inde Mexique, Taïwan. Sièges industriels d'investissement de capitaux en provenance des pays développés, ils créent au profit de ces derniers des zones franches, établissent des conditions fiscales particulièrement favorables et ne leur imposent pas d'obligation de protection du milieu. Il se creuse ainsi un fossé qui ne cesse de grandir entre ces six *« nains géants »*, qui à seuls exportent près des quatre cinquièmes des textiles, vêtements et fibres chimiques du monde en développement, et les autres pays qui en font partie.

Il en résulte, concluent les auteurs de l'étude de la CNUCED, que l'expression *« industrialisation du tiers-monde »* revient en fait à une *« expansion manufacturière dans un groupe limité de pays »* où *« les sociétés oligopolistes s'approprient le gros des gains de cette industrialisation »*. Si l'on y ajoute l'inflation et le chômage, auquel *« les conglomérats contribuent directement »*, on s'aperçoit que l'on est loin, très loin, de l'instauration du *« nouvel ordre économique mondial »* souhaité par la CNUCED.

ISABELLE VICHNIAC.

(1) Ce document de deux cent soixante-dix pages, qui n'est disponible jusqu'à présent qu'en anglais, porte la cote TD/B/C.1/219 (Nations Unies, Genève 1981).

La commission d'enquête parlementaire devrait remettre son rapport fin mars

La commission d'enquête sur l'industrie textile créée par l'Assemblée nationale devrait être en mesure de remettre son rapport à la fin du mois de mars. Depuis sa création, le 16 décembre 1980, la commission a procédé à l'audition de responsables syndicaux et professionnels et entendu les ministres et secrétaires d'Etat concernés par les difficultés de cette industrie. L'audition du premier ministre, mercredi 11 mars, clôturait la série de convocations décidées par la commission.

A cette occasion, M. Barre a réaffirmé la position de principe du gouvernement selon lequel, malgré la crise grave qu'elle connaît, cette industrie n'est pas condamnée, notamment parce qu'elle occupe une position stratégique. Le gouvernement estime, en effet, que les mesures d'encouragement à l'investissement (aides de 1,2 milliard en 1981) qu'il a prises devraient être suffisantes et se refuse à envisager de nouvelles dispositions tendant à accroître le protectionnisme. Un effort d'« accompagnement social » pourra toutefois être poursuivi.

Pour le gouvernement, les industriels sont très largement responsables de la situation critique du textile, notamment en raison d'un effort d'investissement et de création insuffisant. Pour retrouver compétitivité et productivité, ils devront donc investir et exporter davantage et faire preuve de créativité. Le gouvernement serait, d'autre part, favorable à une remise en cause du second arrangement multifibres (A.M.F.), accord qui régit le commerce mondial du textile et qui arrivera à expiration le 31 décembre 1981.

Dans les nouvelles négociations, le gouvernement français se montrera « vigilant », notamment devant la Commission de Bruxelles, à la fois pour limiter les fraudes et les importations sauvages, c'est-à-dire la pénétration intérieure. M. Barre s'est également refusé à ce que le gouvernement prenne l'engagement de réduire de 10 % en deux ans le taux de pénétration intérieure (de 56 % à 45 %) du textile étranger.

Le groupe Willot annonce la suppression d'un millier d'emplois dans sa filiale Boussac-Saint Frères

Près d'un millier de personnes vont perdre leur emploi chez Boussac-Saint Frères, filiale industrielle du groupe Willot. L'annonce en a été faite au cours du comité central d'entreprise, le jeudi 12 mars, à Wambrechies, dans la banlieue lilloise. Selon la direction, il s'agirait surtout de mise en retraite anticipée (80 %) à partir de cinquante-cinq ans. Une convention serait passée avec le Fonds national de l'emploi.

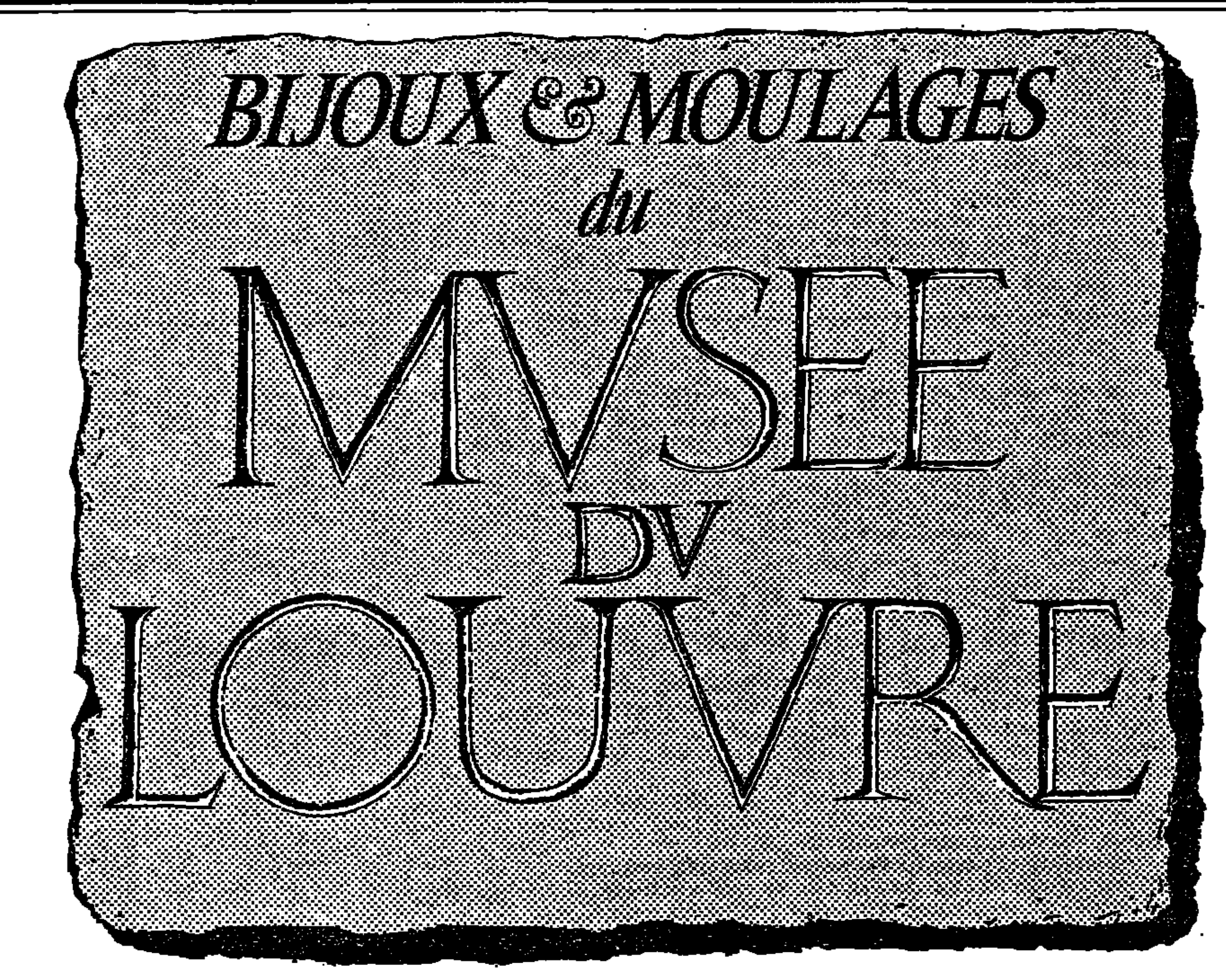
La direction d'Agache-Willot précise que *« l'application de cette convention entraîne une procédure de licenciements économiques pour raisons conjoncturelles »*. Elle rappelle que la commission de reclassement mise en place en 1980 poursuit son activité et *« a procédé à des opérations de reconversion qui ne devraient pas avoir d'incidences sur l'emploi »*.

La direction n'a pas précisé dans quels secteurs serait opérée cette nouvelle réduction d'effectifs, à l'exception des Tissages de Dinsheim, dans les Vosges, qui devraient fermer. Sur les quatre-vingt-huit salariés de cette usine, dix-huit devraient partir en préretraite, vingt seraient embauchés par le nouvel acquéreur de l'entreprise, qui se proposerait de reprendre les cinquante restants dans les mois qui suivront. Il a aussi été précisé que les usines Saint Frères, Bâcherie, Belle-Jardinière de Calais et Flines-lès-Raches (Pas-de-Calais), Laurent à Roncq (Nord), Peau douce, Jalla, les Tentes Raclet, la Manufacture française des tapis et Carmichael ne seraient pas touchés par les suppressions d'emploi.

Selon les syndicats, une soixantaine d'usines sur les quatre-vingt-trois du groupe seraient touchées. Chacune d'entre elles devrait tenir la semaine prochaine une réunion exceptionnelle de son comité d'entreprise, où chaque direction annoncera les mesures propres à chaque usine. On sait seulement que sur le total envisagé, deux cents suppressions d'emploi concernent les unités des Vosges et du Haut-Rhin. Un comité central d'entreprise est convoqué pour le 2 avril, les mesures arrêtées par le groupe devenant définitives le 14 avril. Les départs en retraite et les licenciements devraient intervenir en août.

Les organisations syndicales C.G.T., C.F.D.T. et C.F.T.C. font état de plan de plus grande envergure de licenciements dont on ne connaîtrait vraiment toutes les données qu'après les élections présidentielles. D'autre part, aux établissements Paul et Jean Tiberghien (dix-sept cents salariés à Tourcoing), on vient d'annoncer la suppression de soixante emplois.

● *Les frères Willot* mettent en vente, les 14 et 15 mars, à Lille, la collection de tableaux et de meubles d'art du château de Mivoisin, ayant appartenu à M. Marcel Boussac. Selon certaines estimations, cette vente pourrait rapporter à MM. Willot de 6 à 8 millions de francs.



SOCIAL

Plusieurs hôpitaux sont affectés par des grèves

Plusieurs mouvements de grève sont observés dans des hôpitaux et parfois depuis plusieurs semaines pour dénoncer les restrictions de crédit.

Le personnel du centre hospitalier de Longjumeau (Essonne), appuyé par les syndicats C.G.T. et C.F.D.T., s'est mis en grève reconductible depuis le 10 mars, pour : la remise en cause d'avantages acquis, soit une baisse de 1 200 F à 1 800 F sur le salaire du personnel de nuit ; la non-création des postes demandés ; le non-renouvellement de contrats et la diminution des effectifs (1 % exigé par le ministère).

D'autre part, depuis une dizaine de jours, près de 30 % du personnel du centre neuro-psychiatrique dépendant de l'hôpital de Lagny (Seine-et-Marne) observe un mouvement de grève pour obtenir un renforcement substantiel des effectifs. Il estime, avec la section C.G.T., qu'il est nécessaire de recruter une trentaine d'infirmiers et surveillants supplémentaires. Dans la journée de mercredi 11 mars, le service de l'hôpital de jour n'a pas pu fonctionner en raison du mouvement de grève. Des piquets avaient, d'ailleurs, été établis à l'entrée du centre mais l'ensemble des services de sécurité a été assuré complètement, sans incident. A Montfavet enfin, près d'Avignon, une grève se poursuit depuis plus d'un mois ; selon la direction, le mouvement qui s'effrite s'expliquerait par l'« alignement de la C.G.T. sur les mots d'ordre du P.C. ».

Après l'interpellation par la police de cégétistes qui occupaient le bureau du directeur de l'action sanitaire et sociale, la C.G.T. a lancé un ordre de grève de deux heures, vendredi, dans le Vaucluse.

De notre correspondant

Avignon. — Depuis plus d'un mois, le Centre hospitalier spécialisé de Montfavet (anciennement Centre psychothérapique de Montdevergues) est occupé par une partie du personnel en grève, et ce conflit tourne à l'épreuve de force. A la suite de l'interpellation de dix-neuf de ses membres le mercredi 11 mars vers 16 h. 30 à l'intérieur de la cité administrative d'Avignon, la C.G.T. a appelé « ses élus mandatés » à arrêter le travail vendredi 13 mars dans le Vaucluse durant deux heures et à manifester à Montfavet. Les dix-neuf personnes interpellées s'étaient rendues, le 11 mars, dans le bureau du directeur départemental de l'action sanitaire et sociale, M. André Milhau, afin de réclamer l'ouverture de négociations. M. Milhau demandait aux manifestants de quitter les lieux mais, devant leur refus, il faisait appel à la police, qui interpellait dix-neuf personnes, parmi lesquelles M. Gérard Rolland, secrétaire de l'U.D.-C.G.T. du Vaucluse. Conduites au commissariat pour vérification d'identité, elles étaient relâchées deux heures plus tard.

C'est le 9 février dernier que le mouvement a été déclenché à l'issue d'une réunion des commissions paritaires de ce C.H.S. qui emploie mille huit cents personnes et accueille mille trois cents malades. Les bureaux de la direction ont été occupés par les grévistes et, dans un tract, la C.G.T. accusait « *la direction de l'établissement, certains administrateurs élus, certains chefs de service et délégués F.O. de porter de nouvelles et graves atteintes aux acquis locaux du personnel* ». La C.G.T. mettait en cause l'« *avancement à l'ancienneté bafoué au profit du favoritisme et de la servilité* ». Enfin, le tract demandait notamment qu'aucune suppression de lit n'intervienne, le maintien du centre de formation, l'ouverture d'un concours d'élèves-infirmiers en 1981, le remplacement immédiat des postes vacants aux services généraux et administratifs et un budget qui tienne compte de l'inflation et des besoins.

Le mouvement s'est poursuivi depuis le 9 février : conférences de presse, manifestations, défilés, journées portes ouvertes, « *tout en assurant*, affirment les grévistes, *la sécurité et les soins indispensables aux malades* ».

Le 20 février, le piquet de grève a diffusé sa première émission de radio libre baptisée « Montdevergues - Les roses (*le Monde* du 24 février). La situation s'est détériorée au fil des semaines, sans qu'un espoir de règlement soit en vue. En effet, le mercredi 11 mars, M. Paul Travail, conseiller général socialiste d'Avignon, président du conseil d'administration du C.H.S., nous a précisé que la plus grande partie du personnel travaillait normalement, les grévistes ne représentant au plus qu'une centaine d'employés.

LA DIRECTION : une grève non justifiée.

Dans un texte intitulé « La vérité sur un conflit », il déclare notamment : « *La C.G.T., avec l'appui de la C.F.D.T., maintient son ordre de grève et annonce qu'elle va intensifier l'action pour obtenir l'ouverture de négociations sur un programme revendicatif qui, en tout état de cause, ne peut être valablement examiné et satisfait à l'échelon local.*

» *Depuis trois ans que je préside le conseil d'administration, aucun licenciement n'a été prononcé, et si quelques lits ont été supprimés, c'est dans le cadre de la restructuration de certains pavillons en vue de leur humanisation. Cette grève n'est donc en rien justifiée. Elle semble correspondre plutôt à l'alignement de la section syndicale C.G.T. sur les mots d'ordre du P.C. représenté au sein de l'établissement par trois cellules communistes.* »

La poursuite de cette action n'est pas sans causer de nombreux problèmes, y compris dans les rangs du personnel de l'établissement hospitalier. Mais ce sont surtout les proches des malades qui s'inquiètent : « *Comment, dans ces conditions, assurer les soins attentifs que nécessitent les pensionnaires si tout ne rentre pas rapidement dans l'ordre ?* »

JEAN LECLAIRE.

EN BREF...

● *La formation professionnelle des jeunes.* — Six à dix mille jeunes bénéficieront, en 1981, d'un contrat de formation alternée, a indiqué, jeudi 12 mars, M. Legendre, secrétaire d'Etat chargé de la formation professionnelle. Il s'agit, dans le cadre du plan quinquennal qui doit remplacer le pacte pour l'emploi, de permettre à des jeunes, âgés de seize à vingt-trois ans, de travailler dans une entreprise et de suivre alternativement des cours dans un centre de formation. Des actions de ce genre ont démarré à Lille, Rouen et Villeurbanne et devraient être progressivement étendues dans toutes les régions.

● *Manifestations C.F.D.T. sur l'emploi en Alsace.* — Une journée d'action sur le thème de l'emploi, organisée en Alsace jeudi 12 mars par la C.F.D.T., a été marquée par des actions revendicatives dans le Haut-Rhin et dans le Bas-Rhin. A Strasbourg, une manifestation a rassemblé un millier de personnes et des militants C.F.D.T. ont partiellement muré l'entrée de la chambre patronale des industries du Bas-Rhin. A Mulhouse, où mille cinq cents à deux mille cinq cents personnes, selon les sources, ont parcouru les rues de la ville, plus d'une tonne de sel de déneigement, en provenance des mines de potasse d'Alsace, a été déversée devant la sous-préfecture.

● *Autobus parisiens : circulation toujours perturbée.* — La circulation des autobus en région parisienne restera perturbée ce vendredi 13 mars. Trois dépôts, ceux de Thiais et de Créteil (Val-de-Marne) et de Gonesse (Seine-Saint-Denis) ont été bloqués par les grévistes en début de matinée. Aucun autobus ne circule donc sur les trente-quatre lignes desservies à partir de ces points. Sur le reste du réseau, 77 % des voitures sont sorties normalement, selon la direction de la Régie. Celle-ci a confirmé qu'elle entendait prendre des sanctions contre les conducteurs auteurs de « détournements » d'autobus. Elle juge « intolérable » une telle forme d'action organisée par la C.G.T. et la C.F.D.T.

● *Indemnité d'un millier de francs pour un licenciement non fondé.* — M. Jacques Galland, ancien secrétaire général du comité « Bourgogne expansion » licencié en mars 1980 pour « *fautes lourdes* » (une dizaine de fautes de gestion) devrait recevoir une indemnité de 1,04 million de francs de son ancien employeur, le conseil des prud'hommes de Dijon ayant estimé dans un jugement du 12 mars 1981 que ce licenciement « *ne pouvait être fondé ni sur une faute lourde ni sur une faute grave* ».

● *Levée des piquets de grève à Corning France.* — Une délégation des grévistes de l'usine Corning France avec à sa tête des représentants syndicaux C.G.T. et C.F.D.T. a levé le jeudi 12 mars, les piquets de grève qui depuis quarante-huit heures interdisaient l'entrée dans les quatre usines de Bagneaux-sur-Loing (verreries employant deux mille personnes).

● *Aux Charbonnages de France*, les salaires de base ont été majorés de 2 % à compter du 1er février — en application de l'accord salarial, — indique la direction, qui précise que la prime de poste est relevée au 31 décembre 1980 « *de façon à intégrer l'effet de la prime uniforme de 100 F, versée au titre de l'année 1980* ».

A Saint-Quentin (Aisne)

Des militants communistes s'emparent du fichier d'une agence de travail temporaire

Une trentaine de militants communistes ont envahi, mercredi 11 mars, l'agence de travail temporaire BIS à Saint-Quentin (Aisne) et se sont emparés du fichier. Dénonçant, dans un tract, « *les négriers de l'intérim* », ils ont décidé d'« *étudier* » les mille cinq cents fiches et les dossiers-clients de l'agence, pour démontrer qu'il existe des possibilités d'emplois dans la région. M. Daniel Le Meur, maire de Saint-Quentin, membre du comité central du P.C.F., a publiquement approuvé « *ce genre d'action* », que la fédération P.R. du Nord a pour sa part jugée « *d'inspiration totalitaire* », ajoutant, dans un communiqué, qu'il s'agissait d'une « *nouvelle atteinte à la liberté et à la propriété privée* ». La direction de cette agence de l'Aisne a porté plainte pour vol et a dû interrompre son activité pour une durée indéterminée.

[Après l'immigration, l'intérim ? Le P.C.F. semble vouloir faire, de son hostilité au travail temporaire, un nouveau cheval de bataille. Déjà, dans la nuit du 23 au 24 février, des centaines de vitrines d'entreprises de travail temporaire, notamment dans les régions parisienne et lyonnaise, avaient été recouvertes d'affiches du P.C.F. mettant l'« *intérim hors la loi* ». D'autres actions seraient prévues. Les syndicats patronaux du travail temporaire, qui s'élèvent contre ces pratiques, ont recommandé à leurs adhérents de porter systématiquement plainte et ont réclamé la protection des pouvoirs publics. Commentant, dans le numéro de février de *la Lettre du travail temporaire*, l'attitude du P.C.F. en la matière, Mme Victoria Bessis, présidente du PROMATT, syndicat professionnel, écrit notamment : « *C'est insignifiant, comme tout ce qui est excessif. Cette agitation de commande ne suscitera pas une charge de cavalerie du syndicat. Aucun de nous ne s'est jamais reconnu dans la qualification de négriers. Il n'y a que la vérité qui puisse offenser !* » Pour sa part, l'UNETT, autre syndicat patronal, assure notamment : « *En s'attaquant au travail temporaire, le P.C. ne peut cacher ses conceptions passéistes et sa nostalgie du dix-neuvième siècle révolu.* »]

LA C.G.T. VEUT LANCER UN « PRINTEMPS DE LUTTE » DANS LES P.T.T.

Les fédérations C.G.T. de la métallurgie et des P.T.T. ont annoncé, le jeudi 12 mars, l'organisation d'un « printemps de lutte » dans les services des P.T.T. et dans les entreprises de télécommunications. Elles appellent « *l'ensemble des travailleurs et travailleuses des P.T.T. et des télécommunications à agir massivement* » du 16 au 26 mars. Le 2 avril, les deux organisations iront déposer des cartes-pétitions à l'Elysée et dans les entreprises, le personnel est appelé à cesser le travail au même moment.

La C.G.T. dénonce les suppressions d'emplois — dix mille depuis 1979, affirme-t-elle — qui retardent l'équipement de la France en matière de télécommunications : la centrale affirme que l'objectif des trente millions de lignes téléphoniques en 1990 ne sera pas atteint et que le ralentissement dans la fourniture des composants électroniques pour lesquels le pays est de plus en plus tributaires des importations — compromet le rythme d'installation des nouveaux équipements téléphoniques. La C.G.T. demande aussi la nationalisation des grandes entreprises de l'industrie des télécommunications : C.G.E., Thomson, Matra, Empain-Schneider, I.T.T. et Philips.

FIN DE LA GRÈVE DES DACTYLO-CODEUSES DE L'INSEE A NANTES

Après neuf semaines de grève, les dactylos-codeuses du centre de l'INSEE, à Nantes, ont repris le travail, jeudi 12 mars, après avoir obtenu en partie satisfaction. Elles réclamaient quarante-cinq minutes de repos supplémentaire par jour, se plaignant des fatigues causées par les consoles électroniques. Un accord est intervenu, jeudi 12, entre la direction de l'INSEE et les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. De source syndicale, on indique que l'horaire de 7 heures de travail sur console sera réduit à 5 h. 35 mn. Une heure de travail sur écran sera remplacée par une heure de travail hors écran et il y aura 25 minutes de pause supplémentaire par jour. D'autre part, le contrôle électronique du rendement individuel est supprimé. Les vingt et un jours de grève seront payés ; les sanctions disciplinaires touchant douze agents ne dépasseront pas l'avertissement.

● *Selon la C.G.T., les prix de détail ont augmenté de 2 %* en février, ce qui représente une hausse cumulée de 15,6 % en douze mois. Depuis le début de l'année, la hausse a été de 3,2 %. En février, selon la C.G.T., qui vient de modifier la structure de son indice des prix en attendant de le « *rebâtir sur des bases nouvelles* », le coût du logement a augmenté de 4 % et celui de la santé de 3 %.

AFFAIRES

Dans une interview à « Paris-Match »

« Ceux qui m'avaient appelé pour devenir président sont ceux-là mêmes qui m'ont chassé »

déclare le baron Empain

« Ceux qui m'avaient appelé pour devenir président et m'ont empêché de repartir, ce sont ceux-là mêmes qui m'ont chassé ! Mais je suis sans rancune ! », a notamment déclaré, à *Paris-Match* (paru le 12 mars) le baron Empain, avant de partir aux Etats-Unis pour se faire soigner.

« Je suis un homme malade, je souffre le martyre trois heures par jour, brûlures d'estomac, nausées. »

Dans ces déclarations, souvent assez surprenantes quand on connaît un peu le contexte auquel elle se réfèrent, le baron se penche sur son passé, son enfance déchirée par la mort de son père, son accession au pouvoir, au début des années 70. *« A ce moment-là, oui, j'étais heureux, le patron d'un empire, l'homme qui avait dit non à de Gaulle. La presse écrit :* « Jusqu'où ira » Empain ? » *Je n'avais qu'à avancer, les gens se couchaient ! Un ministre me demandait quelque chose : si je lui disais non, il n'insistait pas. C'était vraiment une époque très facile... »*

Le baron a évoqué ensuite sa vie sentimentale, passablement agitée, sa passion du jeu. *« J'ai toujours été joueur, j'aime cela, c'est mon tempérament. J'ai eu quand même des difficultés à l'époque* (en 1978) *parce que j'avais perdu pas mal d'argent au casino. J'avais quelques ardoises à droite et à gauche, je ne savais pas trop comment les régler, mais, comme j'étais le Dieu vivant, cela n'avait pas d'importance* (1). »

Pour son avenir, le baron « *peut entrevoir beaucoup de choses. En tout cas, pas l'oisiveté, mais j'accepterais de continuer à jouer un rôle actif dans le groupe Empain-Schneider, si on me le demandait, pas comme un capitaliste cette fois, mais comme un salarié...* » Ces déclarations n'ont pas manqué d'étonner beaucoup de gens dans le groupe en question...

(1) Ces propos donnent quelque consistance aux rumeurs selon lesquelles le règlement de ses dettes de jeu aurait été l'un des motifs de la cession de ses intérêts dans le groupe Empain-Schneider.

LA STANDARD OIL OF OHIO VA RACHETER LA SOCIÉTÉ MINIÈRE KENNECOTT

La Standard Oil of Ohio (Sohio), l'une des grandes compagnies *pétrolières* des Etats-Unis, et la filiale à 53 % de British Petroleum, va racheter pour 1 750 millions de dollars (8,5 milliards de francs environ) la Kennecott Corporation, grande compagnie minière américaine, qui produit du cuivre, du zinc, du plomb, du molybdène, de l'or et de l'argent, et réalise un chiffre d'affaires de 2,2 milliards de dollars (11 milliards de francs) avec un bénéfice de 93 millions de dollars (460 millions de francs).

De son côté, la Sohio réalise un *chiffre d'affaires* de 11 milliards de dollars (55 milliards de francs) avec un bénéfice de 1,8 milliard de dollars (9 milliards de francs). Cette opération, qui a été approuvée par le conseil d'administration de Kennecott, intervient après les offres d'achat lancées sur deux autres grandes compagnies minières américaines, l'une par Standard Oil of California sur Amax, l'autre par Seagram (numéro 1 mondial des spiritueux) sur Saint Joe Mineral Resources, pour des montants avoisinant respectivement 4 milliards et 2 milliards de dollars.

Le sort de Manufrance

LES SYNDICS SOLLICITENT LA COOPÉRATIVE OUVRIÈRE

La Société coopérative ouvrière de production et de distribution (S.C.O.P.D.), lancée par la C.G.T. de Manufrance, a reçu, mardi 10 mars, une lettre des syndics de Manufrance, MM. Rossignol et Dutrievoz, lui demandant de faire une proposition pour le rachat du secteur production Manufrance (armes, cycles et machines à coudre), avant le 31 mars.

Cette lettre est accompagnée d'un véritable questionnaire demandant à la S.C.O.P.D. des précisions concernant les garanties bancaires dont elle bénéficie. La société coopérative devra présenter ses propositions aux syndics le 31 mars. Son offre sera alors soumise en concurrence avec différentes sociétés privées, telles que Cartouche de Nîmes, pour les armes, et Cycles-Loire, pour les cycles, au tribunal de commerce qui choisira, début avril, la meilleure proposition en tenant compte des garanties financières, du nombre d'emplois assurés et du lieu d'exploitation (*Saint-Etienne de préférence*).

M. RUDOLPH BONIFACE EST NOMMÉ DIRECTEUR GÉNÉRAL DE FORD-FRANCE

M. Rudolph H. Boniface vient d'être nommé administrateur-directeur général de Ford-France. Il remplace M. Victor Dial, devenu début mars directeur attaché à la direction générale d'Automobiles Peugeot.

[Né aux Etats-Unis, en 1928, M. Boniface est diplômé de l'université de Syracuse (New-York). Il est entré en 1951 chez General Motors (G.M.) comme ingénieur technico-commercial. Homme de marketing, il fut en particulier, de 1961 à 1968, directeur général des ventes de G.M. en France, où il prit une large part à l'organisation du réseau commercial de la firme. Il fut également directeur des ventes pour G.M. au Portugal, au Brésil, en Allemagne et en Italie, puis P.-D.G. de la filiale italienne de ce constructeur.

Entré à Ford-Europe en juin 1978, il y occupait depuis septembre de la même année le poste de vice-président chargé des ventes au Moyen-Orient et en Afrique.]

● *La société américaine International Harvester* vient d'annoncer la vente au gouvernement irakien de mille huit cents poids lourds, pour une valeur de plus de 100 millions de dollars. Ce contrat représente environ la moitié des exportations annuelles de poids lourds de la société, qui connaît actuellement des difficultés. — *(A.F.P.)*

Elf-Aquitaine cherche toujours à acquérir une société américaine

« Ashland Oil est l'une des trois ou quatre sociétés américaines que nous regardons, mais aucune décision n'est prise », dit-on, le 13 mars, au siège d'Elf-Aquitaine, où l'on précise avoir démenti à Wall Street, il y a deux jours, toute négociation sur le rachat de cette société pétrolière indépendante de taille moyenne. Le quotidien *les Echos* titre en effet le 13 mars : « Elf-Aquitaine guigne Ashland Oil aux U.S.A. ».

Obligé de renoncer, sous la pression du ministère de l'industrie et de Matignon, à une opération publique d'achat (O.P.A.) sur une autre indépendante américaine Kerr McGee il y a un an, M. Albin Chalandon continue de penser — *comme d'ailleurs* les dirigeants de la Compagnie française des pétroles — qu'une implantation plus importante aux Etats-Unis, l'un des rares pays où l'on puisse dégager d'importants profits, reste un impératif pour sa société.

Une entreprise qui se diversifie

Avec un chiffre d'affaires de 8,4 milliards de dollars, Ashland Oil est l'une de ces grosses sociétés moyennes à même d'intéresser la compagnie Elf-Aquitaine. Si elle a décidé, en janvier 1979, de se séparer d'une partie de ses actifs de production de gaz et de pétrole aux Etats-Unis, Ashland a accru son rôle dans le raffinage et la distribution outre-Atlantique. Elle est aussi un important vendeur de produits chimiques et dispose, par sa participation de 50 % dans l'Arch Mineral Corporation, d'importantes réserves de charbon et d'une production qui en fait l'un des huit premiers producteurs de charbon aux Etats-Unis.

De plus Ashland Oil dispose d'un procédé original de liquéfaction du charbon. Cette société qui a renversé depuis 1979 la tendance historique des compagnies pétrolières à devenir des compagnies intégrées a cherché depuis lors à se diversifier

Elf-Aquitaine, dont la marge brute d'autofinancement a été de l'ordre de 3 milliards de dollars en 1980, aurait donc envisagé une opération nettement moins importante que celle de Keer McGee au moment où l'on voit les sociétés énergétiques réaliser de « gros coups » aux Etats-Unis : la Standard Oil of California *tente de prendre le contrôle*, au prix de 4,5 milliards de dollars, de la société Amax, une très importante société de minerais et métaux ; Seagram lance une O.P.A. sur St Joe, une autre compagnie minière, avec la Standard Oil of Ohio, qui décide de racheter pour 2 milliards de dollars, Kennecott, une grande entreprise minière.

Mais l'annonce prématurée de l'intérêt porté par Elf-Aquitaine à Ashland Oil — la « fuite » viendrait de la rue de Rivoli — laisse peu d'espoir au groupe français de réaliser cette opération. Les simples rumeurs ont d'ailleurs provoqué un fort mouvement sur les titres d'Ashland : près de 500 000 titres négociés, et hausse de 13 % mercredi avant une retombée.

● *M. McNamara va devenir administrateur de la Shell.* — Le président de la Banque mondiale, M. McNamara, deviendra administrateur de la Royal Dutch Shell. La nomination de M. McNamara, qui avait été secrétaire à la défense des Etats-Unis de 1961 à 1968, et qui est président de la Banque mondiale jusqu'au 1er juillet 1981, devra être ratifiée par l'Assemblée générale de la Shell le 21 mai.

● *La production de voitures a diminué de 14 % en Belgique* en 1980, indique la fédération belge des industries automobiles. Les usines d'assemblage ont produit l'an dernier neuf cent vingt-neuf mille trente voitures. La baisse constatée est due en partie à la fermeture des usines de Citroën à Forest, et de British Leyland à Seneffe, près de Bruxelles. Par comparaison, la production de voitures a fléchi en 1980 de 9 % en France, de 14 % en Allemagne fédérale et de 28 % aux Etats-Unis.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE A SINGAPOUR

M. Vienot, directeur général, accompagné de M. Jeorger, directeur général adjoint, a inauguré, le 9 mars, la délégation régionale de la Société Générale pour l'Asie et l'Australasie qui vient d'être installée à Singapour. La délégation, qui représente un échelon décentralisé du siège social, est la première de ce genre installée hors de France, par *la Société Générale*.

La délégation régionale de Singapour sera dirigée par M. Pierre Meraud, directeur de département, à la tête d'une équipe de vingt personnes dont huit cadres expatriés.

La délégation régionale, dotée de larges pouvoirs de décision en matière de crédits, a pour mission d'animer le réseau des implantations, d'entretenir les relations du groupe avec les institutions financières et les autorités locales, de promouvoir, en liaison avec les services parisiens, les financements en euro-crédits et en euro-émissions, d'appuyer les sociétés françaises dans leurs efforts d'exportation et dans leurs projets d'investissements (la délégation dispose, à cet effet, au siège de la Société Générale, d'une antenne parisienne qui maintient le contact avec les entreprises françaises).

Le ressort géographique de la délégation inclut tous les pays d'Asie à l'est de l'Iran (à l'exception du Japon), ainsi que l'Australasie.

Les implantations de la zone comprennent les succursales de Hong-Kong, Manille, Singapour et Taipeh, les bureaux de représentation de Bangkok, Delhi, Jakarta, Séoul, Sydney, Hong-Kong (qui a vocation *sur* la Chine) ainsi que les filiales d'Australie, de Corée et d'Indonésie.

CORTEXA
SICAV

Le conseil d'administration de Cortexa Sicav, constituée le 19 juin 1980, s'est réuni le 12 février 1981 et a arrêté les comptes du premier exercice clos le 31 décembre 1980.

Les revenus distribuables permettent de proposer à l'assemblée générale des actionnaires, qui sera convoquée dans les plus brefs délais début avril, la mise en distribution d'un dividende de de 11,76 francs assorti d'un crédit d'impôt de 0,86 franc, soit au total 12,62 francs.

Moët-Hennessy

Distribution d'actions aux salariés

Dans sa séance du 20 février 1981, le conseil d'administration de Moët-Hennessy, en application des dispositions de la loi du 24 octobre 1980, a élaboré un projet de résolution prévoyant la distribution d'actions en faveur des salariés de Moët-Hennessy, de ses filiales et sous-filiales françaises.

Ce projet sera soumis à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra à l'issue de l'assemblée générale ordinaire prévue pour le *18 juin 1981*.

La distribution d'actions sera effectuée au plafond maximum prévu par la loi (en moyenne 5 000 francs par salarié bénéficiaire), ce qui conduira à augmenter d'environ 1 % le capital social.

COMPAGNIE GÉNÉRALE FRANÇAISE DE TRANSPORTS ET D'ENTREPRISES

Le conseil d'administration de la C.G.F.T.E., au cours de sa réunion du 17 février 1981, a arrêté le principe d'une distribution gratuite d'actions au personnel de la société dans le cadre de la loi du 24 octobre 1980.

Sous réserve de la décision définitive de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, cette distribution porterait sur 4 734 actions de 100 francs nominal, représentant 3 % du capital social.

SL
SOCIÉTÉ LYONNAISE DE DÉPOTS ET DE CRÉDIT INDUSTRIEL

Résultats consolidés 1980 - *Modification de la raison sociale*

Réuni par M. Gilles Brac de La Perrière, président-directeur général, le conseil d'administration, dans sa séance du 5 mars 1981, a procédé à l'examen des comptes et des résultats de l'exercice 1980 qui font apparaître un bénéfice net de 48,4 millions de francs contre 33,8 millions de francs en 1979, soit une progression de 37,3 %.

A l'assemblée générale du 14 mai prochain, il proposera un dividende de 11 F par action assorti d'un avoir fiscal de 5,50 F, soit un revenu global de 16,50 F en progression de 26,4 % par rapport à 1979.

Il a, par ailleurs, pris connaissance des comptes consolidés provisoires de la Société Lyonnaise et de ses filiales, au 31 décembre 1980, qui se présentent comme suit :

(en millions de francs)	1979	1980	Variation
Total du bilan	20 085	23 202	+ 15,5 %
Produit net bancaire	857,2	1 120,8	+ 30,7 %
Résultat brut exploitation (avant amortissements et provisions)	180,3	313	+ 73,6 %
Amortissements et solde des provisions	100,6	160,9	+ 60 %
Impôts sur les bénéfices	43,2	79,8	+ 84,7 %
Bénéfice net de l'exercice	35,3	52,5	+ 48,7 %
Bénéfice consolidé par action (en F.)	17,2	25,6	

Le conseil d'administration soumettra également aux actionnaires une proposition d'augmentation de capital de 3 % par la création de 61 500 actions qui seront attribuées aux membres du personnel, en application de la loi du 24 octobre 1980.

De même, il a été décidé de *proposer* à l'approbation des actionnaires une résolution tendant à *modifier la raison sociale de la société* qui deviendrait :

SOCIETE LYONNAISE DE BANQUE
et de Crédit Industriel

LAFARGE COPPÉE

Le conseil d'administration de Lafarge Coppée, dans sa séance du 11 mars 1981, a arrêté les comptes sociaux de l'exercice 1980, tels qu'ils seront présentés à l'assemblée générale dont la convocation est prévue pour le 17 juin 1981 à Paris. Il a également pris connaissance du résultat consolidé provisoire du groupe pour le même exercice.

Le résultat net social s'élève à F 226 535 000 contre F 165 429 000 en 1979.

Ce résultat comprend une plus-value de F 60 176 000 résultant de la cession des actions Lafarge Emballage.

Il est rappelé que le résultat de l'exercice 1979 comprenait une plus-value de F 23 759 000 résultant de l'apport des titres des sociétés brésiliennes Cominci et Pains à la société C.N.C.P.

Le bénéfice net consolidé part du groupe devrait être voisin de 350 millions de francs (après éléments de conversion négatifs de 25 millions de francs environ) contre 287,4 millions de francs en 1979 (après éléments de conversion positifs de 6 millions de francs).

Il sera proposé à l'assemblée de fixer le dividende net par action à F 17,25 qui, compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal), représentera un revenu global de F 25,875, soit une augmentation de 15 % par rapport à celui de l'exercice 1979.

société nationale elf aquitaine (s.n.e.a)

Le conseil d'administration de la S.N.E.A., réuni le 11 mars 1981, a arrêté les comptes de la société pour l'exercice 1980 et fixé la proposition de dividende qu'il présentera à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 21 mai prochain.

Les résultats financiers consolidés du groupe Elf Aquitaine ne sont pas encore disponibles. Ils seront arrêtés par le prochain conseil d'administration et présentés à l'assemblée générale ordinaire.

Les comptes de la S.N.E.A. (maison-mère) se présentent comme suit :

BILAN (en millions de francs)

Valeurs immobilisées	18 165	Situation nette	14 326
		Provisions pour pertes et charges	5 431
Stocks réalisables et disponibles	14 240	Dettes à long et moyen terme	3 202
		Capitaux permanents	22 959
		Dettes à court terme	6 917
		Résultat net	2 529
	32 405		32 405

En 1980, les résultats du raffinage ont été mauvais en raison du blocage des prix des produits finis à des niveaux qui n'ont pas permis de répercuter les hausses du pétrole brut. Les impôts sur les bénéfices, en France, se sont élevés à environ 1 milliard de francs. Les dividendes et produits financiers reçus des filiales, notamment de la S.N.E.A. (P), sont en accroissement et permettent, après dépréciation de certains actifs pétroliers — notamment en Iran —, d'aboutir à un bénéfice net, avant provisions pour risques généraux, de 3 329 millions de francs.

La provision pour risques généraux est la contrepartie des aléas pouvant résulter de la situation géographique de certains actifs de la société et des engagements hors bilan pris par elle. Elle était de 4 530 millions de francs à l'issue de l'exercice précédent et sera portée à 5 330 millions de francs par une dotation de 800 millions de francs sur les résultats de l'exercice. Après cette dotation, le bénéfice net S.N.E.A. de l'exercice 1980 s'établit à 2 529 millions de francs contre 2 296 millions de francs en 1979, soit une majoration de 10 %.

Le conseil proposera, à l'assemblée générale ordinaire, de fixer le dividende relatif à l'exercice 1980 à 52,50 francs par action, soit, compte tenu de *l'avoir fiscal*, un revenu global de 78,75 francs. On rappelle que, pour l'exercice précédent, ces sommes étaient respectivement de 35 francs et 52,50 francs. Le montant global distribué s'élève à 952 millions de francs contre 634 millions de francs en 1979 ; la part du bénéfice net distribué s'élève ainsi à 37,6 % contre 27,6 % l'année précédente.

Le conseil d'administration a également pris la décision de convoquer, le 21 mai prochain, à l'issue de l'assemblée générale ordinaire, une assemblée générale extraordinaire à l'effet de délibérer notamment sur les points suivants :

— Répartition d'actions aux salariés en application de la loi du 24 octobre 1980 (un communiqué sur ce point a déjà été publié par la société le 23 *février* dernier) ;

— Mise au nominal de 10 francs au lieu de 50 francs des actions composant le capital social.

BANQUE HERVET

La Banque Hervet prend à *Monaco* le contrôle d'un établissement financier

Dans le cadre de sa politique de diversification, la Banque Hervet vient de prendre le contrôle de la SOBAFI, en association avec des personnalités monégasques. Cette société anonyme, au capital de 7,5 millions de francs, installée à Monaco, est un établissement financier qui a pour vocation le crédit à l'industrie et au commerce. Cette acquisition, qui élargit l'implantation du groupe Hervet, lui permettra d'apporter désormais son concours aux entreprises de la principauté et de sa région.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,9800	4,9820	— 180	— 160	— 300	— 265	— 700	— 590
$ can.	4,1660	4,1690	— 210	— 185	— 365	— 310	— 700	— 580
Yen (100)	2,3960	2,4000	+ 45	+ 75	+ 140	+ 185	+ 530	+ 610
DM	2,3570	2,3595	— 15	+ 2	— 25	+ 5	+ 500	+ 580
Florin	2,1280	2,1310	+ 15	+ 40	+ 35	+ 65	+ 185	+ 255
F.B. (100)	14,3800	14,3955	— 190	— 70	— 425	— 385	— 835	— 350
F.S.	2,5740	2,5775	+ 85	+ 110	+ 145	+ 185	+ 490	+ 585
L (1 000)	4,8550	4,8630	— 265	— 200	— 535	— 440	+ 1330	— 1170
£	11,0650	11,0760	— 190	— 90	— 220	— 95	— 60	+ 220

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	9 1/8	9 3/8	12	12 1/2	12 5/16	12 11/16	12	12 3/8
$ E.-U.	14 3/4	15 1/4	15 1/4	15 5/8	15 5/16	15 11/16	15 5/16	15 11/16
Florin	10 1/4	10 3/8	10 1/8	10 15/16	10 1/4	10 15/16	10 5/16	11
F.B. (100)	11	13	12 5/8	13 1/4	13 5/16	13 15/16	13 /4	14 1/8
F.S.	1 7/8	2 5/8	7 5/8	8 1/8	7 7/8	8 3/8	8 1/4	8 5/8
L (1 000)	15	16	16 3/4	18	17	18 1/2	17 3/4	19 1/4
£	14	15	13	13 3/4	12 3/4	13 1/2	12 1/2	13 1/4
F. français	11 1/4	11 1/2	11 1/8	11 3/8	11 1/2	11 3/4	12 5/8	12 7/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

LES MARCHÉS
PARIS
BOURSE DE PARIS 13 MA

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

13 MARS

La hausse reprend

Virtuellement arrêté trois jours durant, le mouvement de hausse a repris vendredi à la Bourse de Paris dans un marché subitement redevenu très animé. Amorcé dès l'ouverture sous la direction de la Financière de Paris (+ 2 %) puis de Michelin (+ 1,9 %), il a progressivement gagné une sélection de valeurs, toujours à peu près les mêmes, si bien qu'à la clôture l'indicateur instantané avait progressé de 0,8 % environ.

L'intérêt des opérateurs s'est tour à tour concentré sur les valeurs du groupe Total – la C.F.P. a monté de 3,6 % et la C.F.R. de 3 %, – Radiotechnique (+ 8,4 %), Pricel (+ 4,1 %), Martell (+ 3,7 %), BP (+ 3,3 %), Saint-Gobain (+ 3,2 %), Skis Rossignol (+ 3,1 %) et même Peugeot (+ 2,8 %).

Toutefois, bien qu'ayant annoncé une majoration de 50 % de son dividende, Elf-Aquitaine n'a pas fait recette.

Ainsi donc une période chaude a succédé à une période tiède sur un marché qui tire son énergie des achats de « convoitise » effectués par les investisseurs sur une sélection de valeurs porteuses de promesses. Ces sympathies particulières agissent sur l'animation en Bourse et l'effet psychologique couplé à l'effet technique (apport de capitaux extérieurs) a un pouvoir d'entraînement indéniable dont la principale caractéristique est de masquer entièrement l'environnement. Nul, en effet, ne s'est soucié des deux derniers sondages électoraux. En revanche, la forte hausse de Wall Street, siège également d'opérations particulières, a pu influencer favorablement les opérateurs.

Favorisé par la baisse des taux d'intérêt aux Etats-Unis l'or est remonté. A Londres, l'once de métal précieux a repris 14 points à 492 dollars tandis qu'à Paris le lingot regagnait 1 015 F à 85 010 F. Le napoléon, cependant, a peu varié (850 F contre 850,10 F).

LA VIE DES SOCIÉTÉS

ELF AQUITAINE. — Le groupe pétrolier a décidé de majorer son dividende pour 1980 de 50 %, dont le montant global passe à 68,75 F. Rappelons que, au titre de l'exercice 1978, les actionnaires avaient encaissé, avoir fiscal compris, 27 F par action, ce qui représente une augmentation de 154,63 % en deux ans. Les comptes consolidés n'ont pas encore été définitivement arrêtés. Ceux de la maison mère font ressortir un bénéfice net de 2 529 millions de francs, accru seulement d'un peu plus de 10 %. Les revenus tirés du raffinage en 1980 n'ont pas, il est vrai, été bons l'an passé avec le blocage des prix, qui plus est : la société a été contrainte, en raison des aléas, d'augmenter de 22,5 % sa provision pour risques généraux, qui passe à 5 330 millions de francs. Les dirigeants du groupe se proposent de réduire de 50 F à 10 F la valeur nominale de l'action S.N.E.A.

BP. — La compagnie britannique enregistre pour 1980 une baisse de son bénéfice net (1,44 milliard de livres, contre 1,62 milliard de livres), imputable tant à la diminution de ses ventes de pétrole brut, qu'à la pression fiscale accrue et à la surévaluation du sterling vis-à-vis du dollar, qui a entraîné une perte de change de 85 millions de livres. Le dividende total est néanmoins majoré de 15,7 % à 20,25 pence.

HOECHST A.G. — La société mère annonce pour 1980 un bénéfice avant impôts peu différent du précédent (905 millions de DM, contre 907 millions de DM). Les mauvais résultats du second semestre ont été compensés par la forte hausse des profits enregistrés au cours des six premiers mois et par l'allègement des frais financiers. Les résultats du groupe, toutefois, sont en baisse, en grande partie à cause des pertes, les premières depuis dix ans, subies par la filiale américaine. Le dividende sera maintenu à 7 DM.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	11 mars	12 mars
Valeurs françaises	100,6	100,7
Valeurs étrangères	104,6	105

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	111,7	111,9

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 13 mars ...... 11 5/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	12/3	13/3
1 dollar (en yens)	207,15	207,65

NEW-YORK

Très vif redressement

En repli depuis deux jours, Wall Street s'est très vivement redressé jeudi, si vivement même que l'indice des industrielles a non seulement comblé son retard précédent, mais pris, en plus, une solide avance pour se rapprocher de la fameuse barre des « 1 000 ». Le « Dow » s'est, en effet, établi en clôture à 989,82, soit à 22,16 points au-dessus de son niveau précédent.

Parallèlement, l'activité s'est fortement accrue, et 54,64 millions de titres ont changé de main, contre 47,39 millions de titres la veille.

La multiplication des O.P.A. sur de très riches compagnies minières (Standard Oil of California sur Amax, Seagram sur St. Joe Minerals et, maintenant, Standard Oil of Ohio sur Kennecott dont la cotation a été suspendue) a eu un puissant effet de stimulation sur le marché. A ce facteur s'est ajoutée la détente observée sur le front de l'argent, la Chemical Bank, un des plus gros établissements bancaires des Etats-Unis ayant décidé d'abaisser d'un demi-point (17,5 % contre 18 %) son taux d'intérêt privilégié (prime rate). Ceci expliquant cela, sur 1 894 valeurs traitées, 1 197 ont monté, et seulement 348 ont baissé.

VALEURS	Cours 11 mars	Cours 12 mars
Alcoa	34 3/8	34 1/4
A.T.T.	51 5/8	52 1/8
Boeing	34 1/2	35 1/8
Chase Manhattan Bank	46	46 5/8
Du Pont de Nemours	49 1/8	50 1/4
Eastman Kodak	79 1/8	81 1/8
Exxon	69 6/8	71 3/8
Ford	21 7/8	22 1/4
General Electric	66 1/2	67 3/4
General Foods	32 3/8	34
General Motors	50 3/8	51 7/8
Goodyear	18 3/8	18 5/8
I.B.M.	62 1/4	63 7/8
I.T.T.	29 5/8	30 7/8
Kennecott	27	n.c.
Mobil Oil	63 7/8	66
Pfizer	52 1/2	53 5/8
Schlumberger	100 3/4	102 5/8
Texaco	37 1/8	38 1/8
U.A.L. Inc.	23 3/4	25
Union Carbide	58 5/8	59 5/8
U.S. Steel	30	31 1/8
Westinghouse	29 1/4	30 1/2
Xerox Corp.	55	56 1/4

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	12/3	Émission Frais inclus	Rachat net
[illegible]											

SICAV

BOURSE DE PARIS — 13 MARS — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]														

HORS-COTE

Compartiment spécial

Autres valeurs hors cote

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]					

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 13/3	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 984	4 981	4 860	5 110
Allemagne (100 DM)	235 820	235 830	228	241
Belgique (100 F)	14 390	14 380	13 500	14 200
Pays Bas (100 fl.)	213 130	213 160	206	217
Danemark (100 krd)	75 090	74 990	72 500	77 500
Norvège (100 k)	82 380	82 330	80	86
Grande-Bretagne (£ 1)	11 064	11 046	10 700	11 300
Grèce (100 drachmes)	9 702	9 702	....	....
Italie (1 000 lires)	4 863	4 862	4 600	5
Suisse (100 fr.)	257 280	257 690	252	265
Suède (100 krs)	108 030	107 890	104 900	110
Autriche (100 sch)	33 305	33 320	32 400	34
Espagne (100 pes.)	5 792	5 798	5 550	5 950
Portugal (100 esc.)	8 800	8 796	6 300	9 200
Canada ($ can 1)	4 159	4 163	4 030	4 260
Japon (100 yens)	2 402	2 395	2 320	2 450

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 13/3
Or fin (kilo en barre)	84200	85300
Or fin (en lingot)	83995	85180
Pièce française (20 fr)	850 10	850
Pièce française (10 fr)	468	451
Pièce suisse (20 fr)	595	580
Pièce latine (20 fr)	573 20	578 10
Souverain	740	730
Pièce de 20 dollars	3250	3240
Pièce de 10 dollars	1545	1535
Pièce de 5 dollars	785	.....
Pièce de 50 pesos	3310	3399
Pièce de 10 florins	611 50	612

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LA C.G.T. ET L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

L'offensive du syndicat prend un tour très politique

Sur tous les fronts, la C.G.T. s'efforce de démontrer qu'elle seule manifeste de la combativité ; de la lutte contre les licenciements à la défense des immigrés, sans oublier les « atteintes aux libertés » dans des municipalités, des dirigeants et militants cégétistes multiplient des initiatives parfois spectaculaires (occupation, grève de la faim, rallye automobile, etc.) mais aussi les accusations les plus vives contre la C.F.D.T. et le P.S. Durcissement syndical de la C.G.T. ? Sans doute, mais aussi et certainement durcissement politique.

Un discours de plus en plus agressif

A maintes reprises, la C.G.T. a déclaré que la campagne électorale ne ralentirait en rien son action revendicative. De fait, les « journées » ou « semaines » se multiplient dans les secteurs professionnels et les catégories particulières combinées avec des rassemblements ou défilés. *Il en est de même* des conférences de presse, dont le nombre atteint parfois trois ou quatre dans la même journée. A ce rythme, les journalistes ne sont souvent que quatre ou cinq (ou moins) à venir à la salle de conférence, garnie, en revanche, par des militants cégétistes.

Si la cadence s'accélère, le ton monte lui aussi. Il n'est guère de ces réunions où la presse ne soit accusée de mener une conspiration du silence contre la C.G.T. ou de vouloir « *lui nuire* ». C'est ainsi que M. Lomet, secrétaire de la C.G.T., a assuré, le 12 mars, que la presse s'« *était refusée à rendre compte des travaux de la commission exécutive* [du 3 mars] *portant sur la propagande, les luttes, le changement, pour ne parler, en falsifiant les faits, que de* « *chahut* » [en] *faisant, par contre, une publicité tapageuse à la déclaration des cinq membres* [socialistes] ».

Le Monde, pour sa part, aurait été coupable d'« *odieux mensonge* » pour avoir, dans son édition datée du 5 mars, écrit que le secrétaire général de la fédération de la métallurgie « *avait clairement appelé à voter communiste* ». Faudrait-il publier un démenti confessant notre « *interprétation tendancieuse* » et les « *procédés dégradants* », qui nous sont reprochés dans les tracts qui nous parviennent ?

Habituellement, c'est plutôt du côté gouvernemental qu'on prétend faire de la presse le bouc émissaire...

Il est sûrement plus significatif de noter, dans l'évolution du porte-parole de la C.G.T., le discours de plus en plus agressif tenu contre la C.F.D.T. et le P.S., accusés de faire le jeu du pouvoir et de la politique d'austérité. — J. R.

Deux cent dix-neuf lettres en faveur des « contestataires » unitaires de Marseille

Le collectif de huit militants de la C.G.T. (1) qui, à Marseille, a, le 19 février, lancé un appel pour « tout faire pour que Giscard soit battu » s'opposant ainsi à l'orientation confédérale, vient de faire le point sur son action.

Au 12 mars, le collectif déclare avoir reçu deux cent dix-neuf lettres d'encouragement émanant de sections, d'unions locales et de syndiqués C.G.T. Ses membres annoncent pour le 31 mars à Paris une conférence de presse et invitent les militants à y assister.

« *Il existe aujourd'hui une volonté de débat dans la C.G.T. que ne traduisent ni le monolithisme des votes au comité confédéral national de décembre ni le refus de toute discussion organisée de la direction confédérale*, disent, dans un communiqué les contestataires « unitaires ». *Par-delà les divergences qui peuvent exister et qui sont bien naturelles dans une organisation de masse, apparaît clairement la nécessité : du respect des décisions du 40e congrès en matière de démocratie et d'indépendance ; de sanctionner la politique d'austérité de la droite au pouvoir et de voir la C.G.T. tenir toute sa place pour la chasser.* »

(1) Gisèle Kayalan, B.P. 36, 13367 Marseille, Cédex 11. Les huit militants sont : François Alcaraz (Matra, Toulon), Robert Alfonsi (P.T.T., Toulon), Pierre Godard (communaux, Marseille), Marc Grand (détaillant en métaux, Marseille), Rémi Jean (C.F.R. La Mède), Gisèle Kayalan (C.A.F., Marseille), Albert Laugier (C.M.P., Arles), André Roux (INSEE, Aix).

LA CENTRALE DÉNONCE LES « BRIMADES » DE CERTAINS DE SES ADHÉRENTS PAR DES MUNICIPALITÉS SOCIALISTES

MM. Gérard Gaume, secrétaire de la C.G.T., et Gérard Pougnol, secrétaire général de la Fédération des services publics C.G.T. ont, devant la presse, le 12 mars, dénoncé les atteintes aux libertés, brimades, sanctions et licenciements abusifs dirigés, selon eux, contre des militants de leur centrale par des municipalités socialistes. Si de tels faits étaient et demeurent fréquents, disent-ils, dans les municipalités de droite, ils sont nouveaux dans celles que détiennent les socialistes. Après s'être adressée à la Fédération nationale des élus socialistes et républicains, la Fédération C.G.T. n'a reçu pour réponse que l'accusation « *de faire des procès d'intention au P.S.* »

De leur côté, les cégétistes affirment que les procédures déclenchées contre eux par les municipalités incriminées sont toutes falsifiées. Ils se sont efforcés de le démontrer avec les neuf dossiers présentés, qui concernent tous des secrétaires syndicaux ou autres responsables : MM. Belfaket et Mme Bulmet (Marseille), Possat (Saint-Malo), Gorse (Clermont-Ferrand), Bourhis (Saint-Brieuc), Combaret (Bergerac), Mmes Ferbert (Créteil), Girard (Angers) et Schintgen (Creil).

● *Le comité européen des animaux à fourrure* organise, le 14 mars, dans douze capitales européennes des manifestations contre l'ouverture de la chasse aux bébés phoques. A Paris, un défilé de protestation est prévu ce jour-là, à 15 heures, de l'ambassade du Canada (avenue Montaigne) à celle de Norvège (rue Bayard).

Le numéro du « Monde » daté 13 mars 1981 a été tiré à 548 859 exemplaires.

La lutte contre le bruit

CENT TROIS RIVERAINS DE L'AÉROPORT D'ORLY ASSIGNENT EN JUSTICE LES COMPAGNIES AÉRIENNES

Cent trois personnes habitant des communes de l'Est et du Sud d'Orly, Morangis, Lésigny, Wissous, Palaiseau, Villebon-sur-Yvette, Orsay, Champlan, Longjumeau, Villeneuve-le-Roi, Villeneuve-Saint-Georges, Ablon-sur-Seine, viennent d'assigner vingt-deux compagnies aériennes devant le tribunal de grande instance de Paris.

Les riverains demandent que les compagnies aériennes soient déclarées « *responsables de l'atteinte à la qualité de la vie et de la santé comme de la dévalorisation de leurs biens immobiliers et condamnées à leur payer à titre provisionnel une somme de 10 000 francs à valoir sur l'indemnité globale qui sera déterminée par expertise* ». Demande plus originale : les riverains souhaiteraient qu'une « *indemnité annuelle leur soit versée par les compagnies (...) jusqu'à la cessation des bruits perturbateurs* ».

Ce n'est pas la première action judiciaire ni la première manifestation qu'organisent les riverains de l'aéroport d'Orly. Leur mauvaise humeur a été renforcée par l'ouverture à l'automne dernier d'une nouvelle piste sur cette plate-forme (*le Monde* du 14-15 septembre 1980).

SELON UN JOURNAL JAPONAIS

Les Occidentaux se sont mis d'accord pour interdire l'exportation de technologies de pointe vers l'U.R.S.S.

Le journal économique japonais *Nikon Keizai, citant* « *des sources gouvernementales japonaises* », annonce que les Etats-Unis, le Japon et les pays de l'Europe occidentale se sont mis d'accord au sein du Cocom (Comité occidental de contrôle des exportations) pour interdire les exportations de technologies de pointe vers l'Union soviétique.

Selon le journal, cité par l'A.F.P., « *quatre catégories de technologies de pointe* » seraient visées : « *1) la construction d'usines ; 2) divers équipements expérimentaux et des appareils de contrôle ; 3) la production et l'utilisation de certains matériaux et matières premières (comme le titanium et les semi-conducteurs), ainsi que les techniques correspondantes ; 4) l'informatique et sa maintenance. Toutes ces technologies*, ajoute le journal, *peuvent être utilisées à des fins militaires.* »

Cet article — dont certains passages sont assez vagues : que signifie « *la construction d'usines* » ? — n'a fait l'objet à Paris et dans les autres capitales intéressées ni de confirmation ni de démenti. Et pour cause : l'existence du Cocom elle-même n'a jamais été annoncée ni reconnue officiellement. Elle n'en est pas moins réelle.

Le Cocom est un groupe « informel » rassemblant la plupart des pays membres de l'O.C.D.E. (l'organisation économique occidentale) chargé d'établir des listes de produits dont l'exportation vers l'U.R.S.S. et l'Europe de l'Est est interdite d'un commun accord par les Etats membres. Un autre comité, le Chincom, fait le même travail à l'égard de la Chine. Les listes sont secrètes « *pour ne pas attirer l'attention sur les produits interdits* », explique-t-on. Cocom et Chincom siègent à Paris depuis le début de la « guerre froide ». Leur secrétariat est assuré par un diplomate italien.

Avec la détente, leur activité avait été notablement réduite et les listes allégées. Mais il n'est pas surprenant qu'avec la reprise de la tension Est-Ouest et l'arrivée au pouvoir de M. Reagan, les listes soient révisées dans un sens restrictif. De nombreuses voix s'élèvent non seulement aux Etats-Unis mais en France même — notamment celle de M. Chirac — pour interdire l'exportation des technologies de pointe vers l'U.R.S.S. De toute façon, même en période de détente, les listes du Cocom et du Chincom sont revues en fonction de l'évolution technique.

Le F.M.I. et la Banque mondiale s'interrogent sur les intentions de l'administration Reagan

Une dépêche de l'A.F.P. en provenance de Washington fait état des difficultés du F.M.I. pour se procurer les fonds dont il a besoin pour faire face à une augmentation de ses opérations de prêts aux pays du tiers-monde.

En réalité les négociations se poursuivent avec l'Arabie Saoudite qui pose les conditions au concours de 3 millions de D.T.S. (environ 3,6 milliards) de dollars qui lui est demandé pour une période de trois ans. Les dirigeants de Ryad demandent qu'un effort parallèle soit consenti par les pays industrialisés ; ils entendent aussi obtenir une augmentation plus que proportionnelle de leur quote-part lors de la prochaine révision des quotas, et cela en vue d'obtenir sinon un siège statutaire au conseil d'administration (où l'Arabie Saoudite est actuellement présente en tant que « principal créancier »), du moins la quasi-assurance d'un siège permanent. Cette demande sera presque certainement satisfaite.

Dans l'état actuel des choses, le F.M.I. voudrait emprunter encore : 1°) au Koweït et aux Emirats arabes, l'équivalent de 1 milliard de D.T.S. (1,2 milliard de dollars) par an pendant deux ans et 2°) aux pays industrialisés l'équivalent de 1 milliard de D.T.S. par an, pendant deux ans.

Le président Reagan n'a toujours pas nommé le nouvel administrateur américain, ce qui contribue à alourdir le climat régnant au Fonds monétaire.

La Banque mondiale, de son côté, se trouve en butte aux premières décisions du gouvernement de Washington d'échelonner ses contributions prévues et de refuser de participer à la création d'une filiale « énergie » de la Banque pour la mise en valeur des sources d'énergie dans le tiers-monde. Ce refus, s'il est maintenu, a toutes les chances de torpiller ce projet, qui avait fait précédemment l'objet d'un très large consensus.

L'U.R.S.S. A LANCÉ DEUX HOMMES DANS L'ESPACE

L'Union soviétique a lancé, jeudi 12 mars, à 20 heures (heure française), un nouveau vaisseau spatial habité, Soyouz-T4, à bord duquel deux hommes ont pris place : Viktor Savinykh (quarante et un ans) et le vétéran Vladimir Kovalenok (trente-neuf ans), qui, en 1978, a participé au record de vie dans l'espace (près de cent quarante jours). Conformément au plan de vol établi par les Soviétiques, les deux cosmonautes devraient rejoindre prochainement la station orbitale Saliout-6, récemment ravitaillée en combustibles par le vaisseau cargo automatique Progress-12. *Dans ce cas, la station Saliout*, en orbite depuis septembre 1977, recevra son quatorzième équipage.

M. GISCARD D'ESTAING RENONCE A SE RENDRE EN POLOGNE AVANT L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

L'Elysée a annoncé, le vendredi 13 mars, après-midi, que M. Giscard d'Estaing avait adressé, *la veille*, à M. Stanislaw Kania, premier secrétaire du comité central du parti ouvrier unifié polonais, une lettre dans laquelle le chef de l'Etat indique qu'il a renoncé à se rendre en visite en Pologne avant l'élection présidentielle, ainsi que *le projet* en avait été formé. On précise, à l'Elysée, qu'« ayant annoncé sa candidature à la présidence de la République », M. Giscard d'Estaing « ne quittera plus le territoire national, à l'exception de sa participation au conseil européen de Maastricht, les 23 et 24 mars ».

Le chef de l'Etat écrit, notamment, dans sa lettre :

« J'aurais souhaité pouvoir exprimer sur place les sentiments d'amitié et de sympathie que la France ressent à l'égard du peuple polonais, témoigner de la confiance qu'elle place dans sa capacité à trouver en lui-même la solution à ses difficultés et à l'assurer de l'aide qu'elle est disposée à lui fournir pour accompagner son effort national de redressement économique. Mes regrets s'atténuent de la conviction que ces sentiments vous sont connus, comme ils le sont du peuple polonais. »

C'est à l'occasion de sa conférence de presse du 26 juin 1980 que M. Giscard d'Estaing avait exprimé son *intention* de se rendre en Pologne. « Je me rendrai moi-même, pour une visite de travail, à Varsovie, au mois de septembre », avait-il alors déclaré. Mais ce projet n'avait connu aucune suite, à l'automne, en raison des changements survenus à la direction du parti ouvrier unifié polonais. Un communiqué commun avait annoncé, le 11 septembre, le report de cette visite à la demande de M. Kania.

LA CONFÉRENCE AU SOMMET NORD-SUD EST REPORTÉE EN OCTOBRE

Vienne (A.F.P.). — La conférence au sommet Nord-Sud qui devait avoir lieu à Cancun, au Mexique, début juin (« le Monde du 13 mars), sera reportée et se tiendra en principe les 22 et 23 octobre, ont annoncé au cours d'une conférence de presse, ce vendredi 13 mars, à Vienne, le chancelier autrichien, M. Kreisky, et le ministre des affaires étrangères mexicain, M. Jorge Castaneda. M. Kreisky a exprimé l'espoir que M. Reagan assistera à ce sommet.

● *C.R.S. contre Radio-C.G.T. 83.* — Une centaine de membres des C.R.S. ont investi, le jeudi 12 mars vers 13 heures, les locaux de la mairie de La Seyne (Var), pour arrêter les émissions de Radio-C.G.T. 83.

A B C D E F G

هكذا من الأصل